

Zeitschrift: Boissiera : mémoires de botanique systématique
Herausgeber: Conservatoire et Jardin Botaniques de la Ville de Genève
Band: 49 (1995)

Artikel: Code international de la nomenclature botanique (Code de Tokyo) : adopté par le Quinzième Congrès International de Botanique, Yokohama, Août-Septembre 1993
Autor: Greuter, W. / Burdet, H. M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-895423>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

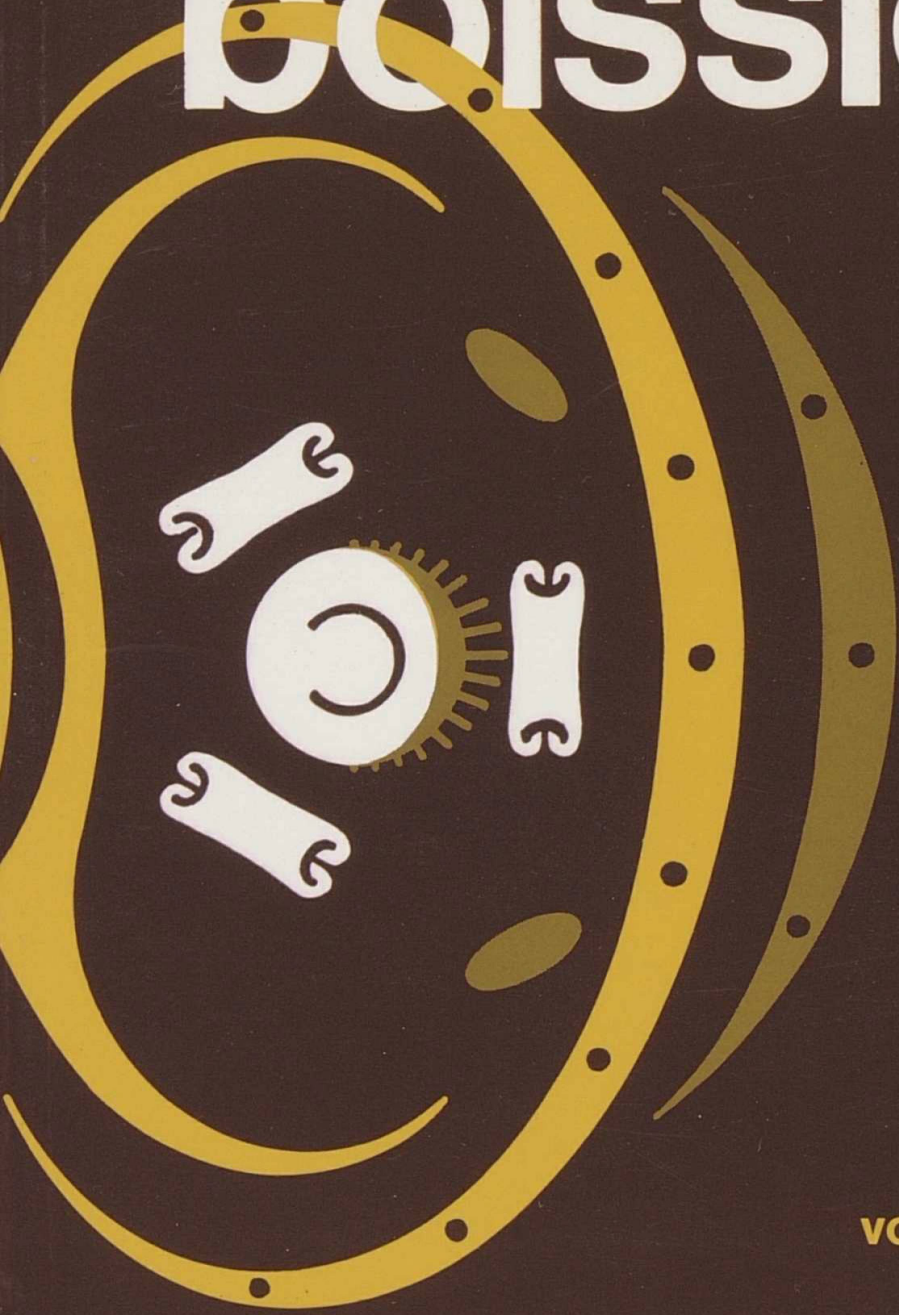
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

boissiera



volume **49**



Mémoires
de
botanique systématique

Consignes aux auteurs

La revue "Boissiera" publie des mémoires scientifiques originaux, en langue française, anglaise, allemande, espagnole, italienne ou latine, traitant de systématique, morphologie, chorologie et écologie végétales ainsi que d'autres sujets étroitement liés à la phytotaxonomie. Les manuscrits seront adressés anonymement au Directeur des Conservatoire et Jardin botaniques de Genève.

Les travaux présentés "ne varietur" sont appréciés par le comité consultatif de rédaction et, le cas échéant, par un expert spécialement désigné. L'avis de ces instances et la décision de publier ou non seront communiqués à l'auteur.

Ne sont acceptés que des manuscrits proprement dactylographiés, en deux exemplaires si possible (dont la frappe originale, sur du papier blanc solide), avec grande marge et double espacement (4 crans). Les auteurs sont instamment priés de ne pas préjuger du traitement typographique final, et en particulier de ne rien souligner, sauf éventuellement, d'un trait droit, les noms latins des taxons à faire apparaître en caractères italiques dans le texte.

Les auteurs utilisant un traitement de texte correspondant à l'une des descriptions suivantes, sont invités à soumettre leurs travaux sur support magnétique, accompagné de deux tirages sur papier.

- Matériel DIGITAL-VAX/VMS: cassettes TK50 ou TK70, fichiers WPSplus, DECwrite ou format DX.
- Matériel PC-MS/DOS (IBM et compatibles): disquettes 5¹/₄' et 3¹/₂', fichiers textes (*.txt, *.tx8, *.asc), Microsoft Word, WordPerfect (*.doc), WordStar (*.doc), Windows Write (*.wri), Works (*.wps), Excel (*.xls), dBase (*.dbf), Lotus 1-2-3 (*.wk1, *.wk3). Les disquettes doivent être impérativement formatées en MS-DOS.

Pour d'autres cas, la description d'un format particulier utilisant les caractères du code ASCII 7-Bit peut être obtenue sur demande.

Instruction to contributors

"Boissiera" publishes original scientific memoirs in French, English, German, Spanish, Italian or Latin on the systematics, morphology, chorology and ecology of plants and on subjects closely related to phytotaxonomy. Manuscripts should be addressed anonymously to the Director of the Conservatoire and Jardin botaniques in Geneva.

The papers submitted "ne varietur" are judged by an ad hoc editorial committee and, if necessary, by an expert specially appointed for this task. Their opinion and the editor's decision will be communicated to the authors.

Only clearly typed manuscripts are accepted (two copies, if possible, the original being on stout paper), with wide margins and double spacing (4 notches). Authors are earnestly requested not to anticipate final typographic treatment and, in particular, to avoid underlining anything except latin plant names to be rendered in italics.

Authors using word processors of one of the following types are invited to submit their papers on tapes or floppy disks. Two print-out are to be added.

- DIGITAL-VAX/VMS hardware: TK50 or TK70 tapes, files WPSplus, DECwrite or DX format.
- PC-MS/DOS hardware (IBM and compatibles): diskettes 5¹/₄' and 3¹/₂', text files (*.txt, *.tx8, *.asc), Microsoft Word, WordPerfect (*.doc), WordStar (*.doc), Windows Write (*.wri), Works (*.wps), Excel (*.xls), dBase (*.dbf), Lotus 1-2-3 (*.wk1, *.wk3). Diskettes should imperatively be formatted in MS-DOS.

A complete description of a particular exchange format using the 7-bit standard ASCII code may be obtained if necessary.

As regards the presentation and arrangement of the text, citations of all types and bibliographical references, it is recommended to follow the example of the previous issues of this journal (from volume 34 onwards). In particular, the abbreviations of the titles of periodicals

→ [p. III]

Couverture: *Boissiera squarrosa* (Banks & Solander) Nevski

Diagramme floral de Hervé M. Burdet
Maquette et réalisation de Saskia Wikström

La revue "Boissiera" est imprimée sur papier ALPAREX sans chlore à faible teneur en bois, papier couché brillant fabriqué avec des matières premières blanchies sans aucun chlore.

boissiera

volume **49**



Ville de Genève

Département municipal des affaires culturelles
Editions des Conservatoire et Jardin botaniques

Directeur:
Rodolphe Spichiger

Rédacteur:
Hervé M. Burdet

International Advisory Board

Bamps Paul (Meise)	Küpfer Philippe (Neuchâtel)
Bremer Birgitta (Uppsala)	Lebrun Jean-Pierre (Maisons-Alfort)
Ehrendorfer Friedrich (Vienne)	Prance Ghilleen T. (Kew)
Forero Enrique (New York)	Raven Peter H. (Saint-Louis)
Gradstein S. Robbert (Utrecht)	Rodman James (Arlington)
Greuter Werner (Berlin)	Roux Claude (Marseille)
Hamann Ole (Copenhagen)	Wilson Peter G. (Sydney)

Rédacteurs-adjoints:
Patrick Perret, Lorenzo Ramella

Comité de lecture:	
Aeschimann David	Geissler Patricia
Clerc Philippe	Jeanmonod Daniel
Gautier Laurent	

avec la collaboration occasionnelle d'experts locaux et étrangers
spécialement désignés

Réalisation technique:
Robert Meuwly, avec la collaboration de Myriam Delley
Imprimerie Atar S.A., Genève

Toute correspondance doit être adressée à:
Rédaction «Candollea-Boissiera»
Conservatoire botanique
Case postale 60
CH-1292 Chambésy

boissiera

CODEN: BOISB2 49 i-iv 1-185 (1995)
ISSN: 0373-2975

volume 49
Genève, 1995



Mémoires
de
botanique systématique

ISBN 2-8277-0065-4

CODE INTERNATIONAL DE LA NOMENCLATURE BOTANIQUE

(Code de Tokyo)

Adopté par le Quinzième Congrès International
de Botanique, Yokohama, Août-Septembre 1993

Préparé et édité par

W. GREUTER, Président,
F. R. BARRIE, H. M. BURDET, W. G. CHALONER,
V. DEMOULIN, D. L. HAWKSWORTH, P. M. JØRGENSEN,
D. H. NICOLSON, P. C. SILVA, P. TREHANE, Membres
J. MCNEILL, Secrétaire du Comité de Rédaction

Version française par H. M. BURDET

Boissiera 49

Genève, le 22 décembre 1995

SOMMAIRE

Préface		7
Références bibliographiques aux <i>Lois, Règles, Codes</i> et aux principaux textes qui régissent les noms des plantes		11
Extraits de la préface de l'édition anglaise		21
Clé de numérotation des Articles, Notes et Recommandations		31
Dates importantes dans le Code		38
Préambule (1-11)		40
Division I	Principes (I-VI)	42
Division II	Règles et Recommandations (Art. 1-62)	43
Chapitre I	Rangs des taxons (Art. 1-5)	43
Chapitre II	Noms des taxons (dispositions générales) (Art. 6-15)	45
Section 1	Définitions (Art. 6)	45
Section 2	Typification (Art. 7-10)	46
Section 3	Priorité (Art. 11 et 12)	55
Section 4	Limitation du principe de priorité (Art. 13-15)	58
Chapitre III	Nomenclature des taxons d'après leur rang (Art. 16-28)	65
Section 1	Noms des taxons de rang supérieur à la famille (Art. 16 et 17)	65
Section 2	Noms de familles, de sous-familles, de tribus et de sous-tribus (Art. 18 et 19)	67

Sommaire

Section 3	Noms de genres et de subdivisions de genres (Art. 20-22)	70
Section 4	Noms d'espèces (Art. 23)	74
Section 5	Noms de taxons de rang inférieur à l'espèce (taxons infraspécifiques) (Art. 24-27)	77
Section 6	Noms des plantes cultivées (Art. 28)	80
Chapitre IV	Publication effective et valide (Art. 29-50)	81
Section 1	Conditions et dates de publication effective (Art. 29-31)	81
Section 2	Conditions et dates de publication valide des noms (Art. 32-45)	83
Section 3	Citation des noms d'auteurs aux fins de précision (Art. 46-50)	97
Section 4	Recommandations générales relatives aux citations (Rec. 50 A-F)	103
Chapitre V	Rejet des noms (Art. 51-58)	105
Chapitre VI	Noms des champignons à cycle pléomorphe (Art. 59)	112
Chapitre VII	Orthographe des noms et épithètes, genre grammatical des noms génériques (Art. 60-62)	115
Section 1	Orthographe des noms et épithètes (Art. 60 et 61)	115
Section 2	Genre grammatical des noms génériques (Art. 62)	122
Division III	Dispositions relatives à l'amendement du <i>Code</i>	125
Appendice I	Noms des hybrides (Art. H.1-H.12)	127
[Appendice IIA	Nomina familiarum algarum, fungorum et pteridophytorum conservanda et rejicienda — ICBN, <i>Regnum Veg.</i> 131: 91-97]	135

[Appendice IIB	Nomina familiarum bryophytorum et spermatophytorum conservanda — ICBN, <i>Regnum Veg.</i> 131: 98-117]	136
[Appendice IIIA	Nomina generica conservanda et rejicienda — ICBN, <i>Regnum Veg.</i> 131: 118-325]	137
[A. Algae	1. Bacillariophyceae (y compris les fossiles) — ICBN, <i>Regnum Veg.</i> 131: 119-123 2. Bodonophyceae — ICBN, <i>Regnum Veg.</i> 131: 123 3. Chlorophyceae — ICBN, <i>Regnum Veg.</i> 131: 123-127 4. Chrysophyceae — ICBN, <i>Regnum Veg.</i> 131: 127 5. Cyanophyceae — ICBN, <i>Regnum Veg.</i> 131: 128-129 6. Dinophyceae — ICBN, <i>Regnum Veg.</i> 131: 129-130 7. Euglenophyceae — ICBN, <i>Regnum Veg.</i> 131: 130 8. Phaeophyceae — ICBN, <i>Regnum Veg.</i> 131: 130-134 9. Rhodophyceae — ICBN, <i>Regnum Veg.</i> 131: 134-141 10. Trichomonadophyceae — ICBN, <i>Regnum Veg.</i> 131: 141 11. Xanthophyceae — ICBN, <i>Regnum Veg.</i> 131: 142]	
[B. Fungi —	ICBN, <i>Regnum Veg.</i> 131: 142-166]	
[C. Bryophyta	1. Hepaticae — ICBN, <i>Regnum Veg.</i> 131: 167-171 2. Musci — ICBN, <i>Regnum Veg.</i> 131: 172-179]	
[D. Pteridophyta —	ICBN, <i>Regnum Veg.</i> 131: 179-182]	
[E. Spermatophyta —	ICBN, <i>Regnum Veg.</i> 131: 183-323]	
[F. Plantae fossiles (excl. Bacillariophyta) —	ICBN, <i>Regnum Veg.</i> 131: 324-325]	
[Appendice IIIB	Nomina specifica conservanda et rejicienda — ICBN, <i>Regnum Veg.</i> 131: 326-329]	138

Sommaire

- [B. Fungi — ICBN, *Regnum Veg.* 131: 326-327]
- [C. Bryophyta — ICBN, *Regnum Veg.* 131: 327]
- [E. Spermatophyta — ICBN, *Regnum Veg.* 131: 327-329]

[Appendice IV Nomina utique rejicienda — ICBN, *Regnum Veg.* 131: 330-332] 139

- [B. Fungi — ICBN, *Regnum Veg.* 131: 330-331]
- [C. Bryophyta — ICBN, *Regnum Veg.* 131: 331]
- [E. Spermatophyta — ICBN, *Regnum Veg.* 131: 331-332]

Appendice V Opera utique oppressa — ICBN, *Regnum Veg.* 131: 333-335 140

[Index de l'Appendice IIIA — ICBN, *Regnum Veg.* 131: 336-353] 143

Index des noms scientifiques 144

Index par sujets 161

PRÉFACE

“Un effort pour le français” titrait le *Journal de Genève*, le mardi 8 novembre 1988, en évoquant la parution récente de la traduction française du *Code de Berlin* (Boissiera 42) et c’est bien de cela qu’il s’agissait: un effort pour que les botanistes, les agronomes, les horticulteurs, fleuristes ou pharmaciens, bref tous les usagers de noms de plantes, dans toute la “Francophonie” puissent prendre connaissance, dans leur propre langue, des règles internationales convenues qui régissent l’art et la manière de donner aux plantes des noms sûrs et stables, compris de tous et dont la signification soit univoque. Nouvel effort, six ans plus tard, pour le *Code de Tokyo* (Boissiera 49) entre vos mains, car nous persistons à croire que le besoin existe et que l’éviction progressive de la langue française du champ de la nomenclature des plantes n’est qu’une fausse démarche. Il est significatif de voir, depuis la décision du Congrès de Berlin en 1987 de faire paraître le *Code* en anglais seulement, et non plus en trois langues officielles (anglais, français et allemand), que des versions linguistiques diverses (allemand, français, japonais...) fleurissent, attestant la demande constante pour une explication des règles de la nomenclature botanique plus proche de ses utilisateurs.

La surdité officielle à cette demande et le repli linguistique sur le seul idiome des anglo-saxons, voulu par les majorités fortement anglo-saxonnes des autorités, commissions et comités qui président aux destinées de la botanique internationale et de sa nomenclature, est d’ailleurs en pleine contradiction avec maintes déclarations souvent répétées sur l’urgence et la nécessité qu’il y aurait à ouvrir le monde scientifique aux nations en émergence pour leur rendre l’accès aux bienfaits de la civilisation moderne plus aisé. Il est significatif de constater que, seules récemment, les communautés scientifiques de langues allemande, française et japonaise, issues de pays économiquement forts, réussissent encore à trouver les moyens de mandater des botanistes susceptibles de se joindre aux assemblées scientifiques internationales décisionnelles, mais anglophones, pour en transcrire les décisions dans la langue de leurs collègues du “reste” du monde. Après deux essais valeureux de traductions, aujourd’hui périmées, du *Code*, les botanistes

Préface

d'expression espagnole et russe en sont réduits à apprendre l'anglais pour savoir selon quelles règles doivent se nommer les plantes de chez eux (sans omettre le même intérêt qu'ils pourraient légitimement porter au reste des végétaux du monde).

Un congressiste, lors du Congrès de Tokyo, a particulièrement bien décrit cette situation. D'origine sud-américaine, aujourd'hui en poste en Amérique du Nord, il a instamment prié le Congrès de se mettre à l'écoute du "reste du monde" en ouvrant les commissions techniques, même les plus complexes, aux représentants de l'ensemble des pays, communautés linguistiques ou continents auxquels les problèmes de l'identification, de la description et de la conservation des plantes se posent.

L'exclusivité professée de la langue anglaise n'a d'ailleurs pas pour les "aliens" la seule conséquence d'un accroissement de leurs difficultés à accéder à des connaissances essentielles. Elle induit, elle renforce pas à pas, l'exclusion des non-anglophones de toute la démarche scientifique moderne. Selon la décision, depuis Berlin (1987) de la Section de Nomenclature du Congrès International de Botanique, seuls les botanistes lisant l'anglais et le *Code* seront désormais informés des Règles de la nomenclature, ce qui est déjà grave; seuls ceux qui auront lus et compris les Règles seront à même d'en discuter, ce qui est cruel, mais inéluctable. Seuls ceux qui auront franchi ces deux premières étapes et qui auront trouvé l'énergie et les ressources nécessaires pourront aller (à 1 parmi 100... 300... anglo-saxon(ne)s) faire valoir, dans les grandes assemblées anglophones, leur point de vue sur les changements d'orientation prévus et motivés par l'évolution des connaissances scientifiques ou techniques, sur les modifications des usages, sur les amendements aux règles établies qui seront ensuite "démocratiquement" votés. Après quoi, les nouvelles règles sont écrites et formalisées, le nouveau *Code* entre en force, à la virgule anglaise ou américaine près... et le cycle de l'exclusion progressive recommence...: lire le *Code*, comprendre le *Code*, aller discuter le *Code*... (voir plus haut).

Le pire, en l'occurrence, c'est que l'exclusion est une double malédiction car elle est réciproque. Les anglo-saxons qui font en sorte que nous ne comprenions pas ce qu'ils décrètent, sont si bien enfermés dans leurs (in)sécurité linguistiques qu'ils sont pour la plupart incapables de comprendre nos frustrations (y compris le paragraphe ci-dessus, que d'ailleurs ils ne songeraient jamais à lire.)

Ce cycle de l'incompréhension et de l'exclusion doit être brisé, car il n'est pas raisonnable de laisser un groupe linguistique, fut-il important et même efficace, accaparer la démarche de toute une science. Dans sa modeste compétence, Genève, patrie des Candolle, premiers auteurs des "Lois" ou "Règles", et de John I. Briquet, Rapporteur général durant toute la période des travaux de Nomenclature qui se voulurent vraiment internationaux, poursuit son effort de défense de l'expression francophone des Principes, Règles, Articles, Recommandations et Exemples, aussi complexes soient-ils, et ne renonce pas à tenter de désenclaver les botanistes francophones de la lourde mainmise anglo-saxonne sur les termes, le libellé, les démarches et procédures d'approbation et de mise en force du *Code international de la nomenclature botanique*. C'est là le motif, l'ambition et l'espoir du simple traducteur et éditeur de cette publication, en français, du *Code de Tokyo*.

Au reste, et pour les détails plus formels, comme les modalités de disposition typographique ou rédactionnelle, la version française du *Code* prend désormais en compte le fait que la rédaction du document officiel en anglais s'est rapprochée des usages français, fondés sur la logique typographique.

En particulier, les façons d'imprimer les noms scientifiques divergeant considérablement d'un pays à l'autre, c'est un des points sur lesquels le *Code* a pu varier d'une édition à l'autre, selon la date, le pays ou la langue. Une des manières d'atteindre l'uniformité a été depuis le *Code de Sydney*, de mettre en italique tous les noms scientifiques du rang de la famille à tous les rangs inférieurs, mais ceux-là seulement. Admettant l'illogisme de cette démarche, l'actuel Comité d'édition a pensé légitime de faire figurer en italique dans le *Code de Tokyo* tous les noms scientifiques qui sont soumis aux prescriptions du *Code*, alors que les désignations moins formelles restent en caractères romains. Par exemple, à l'Art. 13.1(d) les noms d'ordre *Uredinales*, *Ustilaginales*, etc. sont en italique, alors qu'un groupe informel comme les "champignons" reste en romain. Le Comité d'édition pense, sans vouloir imposer ses vues à d'autres publications scientifiques, que cette manière de typographier est la bonne. Le traducteur, éditeur de la version française qui s'était distancé des pratiques typographiques du Comité d'édition lors de l'édition de la traduction française du *Code de Berlin*, se résout, par souci d'uniformité à adopter les mêmes normes désormais dans la mesure où, si elles continuent à diverger quelque peu des usages typographiques traditionnels francophones, elles ont du moins désormais un fondement logique digne de respect.

Préface

Nos remerciements vont à tous ceux qui nous ont aidé à réaliser cette traduction et cette édition, notamment au Comité général de Nomenclature qui l'a approuvée, au Rapporteur général Werner Greuter, au Vice-rapporteur John McNeill et à leur collaboratrice Brigitte Zimmer qui nous ont communiqué sans retard et sous une forme informatisée efficace les diverses parties de la teneur définitive de la version anglaise, à ceux qui nous ont relu et corrigé, Vincent Demoulin, Philippe Clerc et Patrick Perret, ou qui se sont chargé avec diligence de l'élaboration technique du document final, comme Robert Meuwly.

Nous n'aurons garde d'omettre de remercier la Ville de Genève, son Conseil administratif et plus particulièrement M. Alain Vaissade, président du Département des affaires culturelles, qui assurent à nouveau la couverture des frais financiers de cette édition, ainsi que Rodolphe Spichiger, directeur des Conservatoire et Jardin botaniques de la Ville de Genève qui en a autorisé la publication.

Aux Africains, Américains, Canadiens ou Antillais, aux Européens, Français, Belges ou Suisses, aux Océaniens, à tous les botanistes francophones qui veulent le rester ou le devenir, cet ouvrage est dédié.

Hervé M. Burdet
Président de la Section de Nomenclature
Congrès de Tokyo

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES
AUX LOIS, RÈGLES, CODES ET AUX PRINCIPAUX TEXTES
RÉGISSANT LES NOMS DE PLANTES

Pour plus de détails sur l'histoire de la Nomenclature botanique de 1737 à 1989 et pour une liste presque exhaustive des documents auxquels cette discipline a donné naissance, voir: Nicolson, D. H. (1991). A history of botanical nomenclature; *Ann. Missouri Bot. Gard.* 78: 33-56.

“Lois” de Candolle... ou Lois de 1867.

Lois de la nomenclature botanique adoptées par le Congrès International de Botanique tenu à Paris en août 1867 suivies d'une deuxième édition de l'introduction historique et du commentaire qui accompagnaient la rédaction préparatoire présentée au Congrès par M. Alph. de Candolle, Editeur et en partie auteur du *Prodromus systematis naturalis vegetabilium*. — Genève et Bâle, H. Georg, Libraire-Editeur, Paris, J.-B. Baillière et Fils, 1867. 8°, 1-64.

En français.

[1^{er} Congrès Paris, 1900.]

Le Congrès de Paris n'a pas été suivi de l'édition d'un *Code*. La décision fut prise de procéder à la révision du *Code* au prochain Congrès.

Première édition des Règles... “Premier Code”... 2^e Congrès Vienne, 1905.

Versions officielles en français, anglais, allemand.

Règles Internationales de la Nomenclature Botanique adoptées par le [Second] Congrès International de Botanique de Vienne 1905 et publiées au nom de la Commission de Rédaction du Congrès par John Briquet, Rapporteur général. — *International Rules of Botanical Nomenclature adopted by the [Second] International Botanical Congress*

Règles, Codes...

of Vienna 1905. — Internationale Regeln der Botanischen Nomenclatur angenommen vom [Zweiten] Internationalen Botanischen Kongress zu Wien 1905. — Verlag von Gustav Fischer in Jena. 1906. 8°, 1-99.

Idem — in Verhandlungen des Internationalen botanischen Kongresses in Wien 1905, Jena 1906: 165-261.

Seconde édition des Règles... “Second Code“... 3^e Congrès Bruxelles, 1910.

Versions officielles en français, anglais, allemand.

Règles Internationales de la Nomenclature Botanique adoptées par le Congrès International de Botanique de Vienne 1905 Deuxième édition mise au point d'après les décisions du [Troisième] Congrès International de Botanique de Bruxelles 1910, publiée au nom de la Commission de Rédaction du Congrès par John Briquet, Rapporteur général. — *International Rules of Botanical Nomenclature adopted by the International Congresses of Vienna 1905 and Brussels 1910 — Internationale Regeln der Botanischen Nomenclatur angenommen von den Internationalen Botanischen Kongressen zu Wien 1905 und Brüssel 1910. — Jena Verlag von Gustav Fischer. 1912. 8°, I-VIII, 1-110.*

[4^e Congrès Ithaca, 1926.]

Le Congrès de Ithaca n'a pas été suivi de l'édition d'un Code. Les décisions de nomenclature ont été confiées à un Comité chargé d'élaborer des propositions pour le prochain Congrès.

Troisième édition des Règles... “Troisième Code“... 5^e Congrès Cambridge, 1930.

Versions officielles en anglais, français, allemand.

A la suite du décès, le 26 octobre 1931, de John I. Briquet, Rapporteur général, l'édition officielle du *Code de Cambridge* n'a paru qu'en 1935. Deux des membres du Comité de Rédaction ont fait paraître avant cette date les décisions les plus importantes de Cambridge.

Sprague, T. A. Plant nomenclature [Main provisions adopted by the Fifth International Botanical Congress]; *Bot. Soc. Exch. Club Brit. Isles* 1932: 300-313. 1933.

[Rendle, A. B.] International Rules of Botanical Nomenclature adopted by the Fifth International Botanical Congress, Cambridge, 1930; *J. Bot.* 72, Suppl.: iv, 1-29. 1934.

International Rules of Botanical Nomenclature Adopted by the International Botanical Congresses of Vienna, 1905, and Brussels, 1910, Revised by the [Fifth] International Botanical Congress of Cambridge 1930 Compiled by the Editorial Committee for Nomenclature [Harms, H., B. P. G. Hochreutiner, L. Mangin, A. B. Rendle & T. A. Sprague] from the Report of the Subsection of Nomenclature prepared by John Briquet (†) — [*Hochreutiner, B. P. G., Version française des*] *Règles Internationales de la Nomenclature Botanique adoptées par les Congrès Internationaux de Botanique de Vienne, 1905, Bruxelles, 1910, et Cambridge, 1930* — [*Harms, H., Deutsche Übersetzung:*] *Internationale Regeln der Botanischen Nomenclatur Angenommen von den Internationalen Botanischen Kongressen zu Wien 1905, Brüssel 1910 und Cambridge 1930* Dritte Ausgabe. — Verlag von Gustav Fischer in Jena. 1935. 8°, I-XII, 1-152.

[6^e Congrès Amsterdam, 1935.]

A cause de la parution tardive du troisième *Code*, et du peu de temps laissé aux botanistes pour en éprouver les effets, le Congrès d'Amsterdam n'a pas été suivi de l'édition officielle d'un nouveau *Code*. Les décisions d'ailleurs peu nombreuses d'Amsterdam figurent dans trois documents publiés en 1936 et en 1940 que le Rapporteur général T. A. Sprague avait préparé pour le *Code d'Amsterdam*. Le Congrès prévu à Stockholm en 1940 ne put avoir lieu à cause de la seconde guerre mondiale et un *Code officieux d'Amsterdam* dans une édition posthume de la version de Sprague fut édité aussi tard qu'en 1950.

Après guerre, lorsque l'idée fut lancée de tenir un Congrès à Stockholm en 1950, un groupe de botanistes américains prit à cœur de préparer une sorte de *Code* préliminaire, surnommé "*Brittonia Code*" pour servir de base aux discussions.

"Code officieux d'Amsterdam"... "Code de Sprague"...

Sprague, T. A., Principle discussions concerning nomenclature made by the Sixth International Botanical Congress; *Bull. Misc. Inform.* 1936: 185-188. 1936.

Sprague, T. A., Subsection for nomenclature; in M. J. Sirks, Zesde International Botanisch Congres Amsterdam, 2-7 September, 1935, Proceedings 1: 333-383. 1936.

Sprague, T. A., Additional nomina generica conservanda (Pteridophyta and Phanerogamae); *Bull. Misc. Inform.* 1940: 81-134. 1940.

International Rules of Botanical Nomenclature Supplement embodying the alterations made at the Sixth International Botanical Congress, Amsterdam, 1935, compiled by T. A. Sprague, D. Sc., late Deputy Keeper of the Herbarium, Royal Botanic Gardens, Kew, Rapporteur général for Nomenclature, Sixth International Botanical Congress; *Chron. Bot.* 12, 1/2: 63-87. 1950.

Règles, Codes...

Editions officielles du "Brittonia Code".

International Rules of Botanical Nomenclature Formulated by the International Botanical Congresses of Vienna, 1905, Brussels, 1910 and Cambridge, 1930 Adopted and revised by the International Botanical Congress of Amsterdam 1935 Compiled from various sources by W. H. Camp, H. W. Rickett and C. A. Weatherby. Unofficial Special Edition Issued as a service to members of the American Society of Plant Taxonomists published by The New York Botanical Garden in co-operation with The American Society of Plant Taxonomists. The Science Press Printing Company, Lancaster, Pennsylvania. *Brittonia* 6: 1-120. 1947.

Idem — 1948 Second printing. Reproduced by Offset and published by The Chronica Botanica Co. Waltham, Mass., U. S. A. for the New York Botanical Garden, and the American Society of Plant Taxonomists. 1-120.

"4^e Code"... Septième Congrès Stockholm, 1950.

Versions officielles en anglais avec une traduction en français.

International *Code* of Botanical Nomenclature Adopted by the Seventh International Botanical Congress, Stockholm, July 1950 prepared by J. Lanjouw, Chief Editor, Ch. Baehni, E. D. Merrill, H. W. Rickett, W. Robyns, T. A. Sprague, Members of the Editorial Committee, F. A. Stafleu, Secretary of the Committee — *avec une traduction française par Ch. Baehni* — 1952 Utrecht — Netherlands Published with financial support of I. U. B. S. by the International Bureau for Plant Taxonomy and Nomenclature of the International Association for Plant Taxonomy. The Chronica Botanica Co.: Waltham, Mass. U. S. A.; *Regnum Veg.* 3: 1-228.

Edition officielle du 4^e Code en langue allemande.

Internationaler *Code* der Botanischen Nomenklatur Angenommen vom Siebenten Internationalen Botanischen Kongress Stockholm, Juli 1950 (International *Code* of Botanical Nomenclature. Adopted by The Seventh International Botanical Congress, Stockholm, July 1950. Prepared by J. Lanjouw, chief Editor, Ch. Baehni, E. D. Merrill, H. W. Rickett, W. Robyns, T. A. Sprague, Members of the Editorial Committee, F. A. Stafleu, Secretary of the Committee, Utrecht 1952) Deutsche Fassung Im Auftrage des Botanischen Gartens und Museums, Berlin-Dahlem, und des Deutschen Gartenbau-Nomenklatur-Ausschusses im Zentralverband des Deutschen Gemüse-, Obst- und Gartenbaues e. V. von G. M. Schultze 1954. Gedruckt bei A. W. Hayn's Erben. Berlin SO 36: 1-184.

“5^e Code“... Huitième Congrès Paris, 1954.

Versions officielles en français, anglais, allemand, avec une traduction espagnole.

*Code International de la Nomenclature Botanique adopté par le Huitième Congrès International de Botanique Paris, Juillet 1954 édité par J. Lanjouw, Président du Comité de rédaction, Ch. Baehni, W. Robyns, R. C. Rollins, R. Ross, J. Rousseau, G. M. Schultze, A. C. Smith, R. de Vilmorin, Membres du Comité de rédaction, F. A. Stafleu, Secrétaire du Comité de rédaction... International Code of Botanical Nomenclature adopted by the Eighth International Botanical Congress Paris, July 1954 prepared and edited by J. Lanjouw, Chairman, Ch. Baehni, W. Robyns, R. C. Rollins, R. Ross, J. Rousseau, G. M. Schultze, A. C. Smith, R. de Vilmorin, Members, F. A. Stafleu, Secretary of the Editorial Committee... Internationaler Code der Botanischer Nomenklatur angenommen vom Achten Internationalen Botanischen Kongress Paris, Juli 1954 verfasst und herausgegeben von J. Lanjouw, dem Vorsitzenden, Ch. Baehni, W. Robyns, R. C. Rollins, R. Ross, J. Rousseau, G. M. Schultze, A. C. Smith, R. de Vilmorin, den Mitgliedern, F. A. Stafleu, dem Sekretär des Herausgeber-Ausschusses... Código Internacional de Nomenclatura Botánica adoptado por el Octavo Congreso Internacional de Botánica Paris, Julio de 1954 preparado y editado por J. Lanjouw, Presidente del Comité Editorial, Ch. Baehni, W. Robyns, R. C. Rollins, R. Ross, J. Rousseau, G. M. Schultze, A. C. Smith, R. de Vilmorin, Miembros del Comité, F. A. Stafleu, Secretario del Comité Editorial Traducción española preparada por A. Ponce de Leon y Ayme Ma. Teresa Alvarez E. Liogier (Hno. Alain) Comisionados por la Sociedad Cubana de Botánica 1956 Utrecht — Pays Bas Publié grâce à une subvention de l'U. I. S. B. — U. N. E. S. C. O. par le Bureau International de Taxonomie Végétale et de Nomenclature de l'Association Internationale de Taxonomie Végétale; *Regnum Veg.* 8: 1-338.*

Edition officieuse du 5^e Code en langue russe.

Международний Кодекс Ботаниčеской Номенклатуры, принятый восьмим международным ботаниčеским конгрессом Париж, июль 1954 г. Подготовлен и издан: J. Lanjouw, председателем, Ch. Baehni, W. Robyns, R. C. Rollins, R. Ross, J. Rousseau, G. M. Schultze, A. C. Smith, R. de Vilmorin, членами, F. A. Stafleu, секретарем Редакционного комитета Перевод с англйского Я. I. Prokhanoba Под редакцией B. K. Šiškina (общая редакция) и I. A. Linčevskogo (ответственный редактор) Izdatelstvo Akademii Nauk SSSR Moskva Leningrad 1959: 1-91, I-XCV.

Règles, Codes...

“6^e Code”... Neuvième Congrès Montréal, 1959.

Versions officielles en français, anglais, allemand.

*Code International de la Nomenclature Botanique adopté par le Neuvième Congrès International de Botanique Montréal, Août 1959 édité par J. Lanjouw, Président du Comité de rédaction, Ch. Baehni, W. Robyns, R. Ross, J. Rousseau, J. M. Schopf, G. M. Schultze, A. C. Smith, R. de Vilmorin, Membres du Comité de rédaction, F. A. Stafleu, Secrétaire du Comité de rédaction... International Code of Botanical Nomenclature adopted by the Ninth International Botanical Congress Montreal, August 1959 prepared and edited by J. Lanjouw, Chairman, Ch. Baehni, W. Robyns, R. Ross, J. Rousseau, J. M. Schopf, G. M. Schultze, A. C. Smith, R. de Vilmorin, Members, F. A. Stafleu, Secretary of the Editorial Committee... Internationaler Code der Botanischer Nomenklatur angenommen vom Neunten Internationalen Botanischen Kongress Montreal, August 1959 verfasst und herausgegeben von J. Lanjouw, dem Vorsitzenden, Ch. Baehni, W. Robyns, R. Ross, J. Rousseau, J. M. Schopf, G. M. Schultze, A. C. Smith, R. de Vilmorin, den Mitgliedern, F. A. Stafleu, dem Sekretär des Herausgeber-Ausschusses... 1961 Utrecht — Pays Bas Publié grâce à une subvention de l’U. I. S. B. — U. N. E. S. C. O. par le Bureau International de Taxonomie Végétale et de Nomenclature de l’Association Internationale de Taxonomie Végétale; *Regnum Veg.* 23: 1-372.*

“7^e Code”... Dixième Congrès Edimbourg, 1964.

Versions officielles en anglais, français, allemand.

International Code of Botanical Nomenclature adopted by the Tenth International Botanical Congress Edinburgh, August 1964 prepared and edited by J. Lanjouw, Chairman, S. H. Mamay, R. McVaugh, W. Robyns, R. C. Rollins, R. Ross, J. Rousseau, G. M. Schultze, R. de Vilmorin, Members, F. A. Stafleu, Secretary of the Editorial Committee... Code International de la Nomenclature Botanique adopté par le Dixième Congrès International de Botanique Edimbourg, Août 1964 édité par J. Lanjouw, Président du Comité de rédaction, S. H. Mamay, R. McVaugh, W. Robyns, R. C. Rollins, R. Ross, J. Rousseau, G. M. Schultze, R. de Vilmorin, Membres du Comité de rédaction, F. A. Stafleu, Secrétaire du Comité de rédaction... Internationaler Code der Botanischer Nomenklatur angenommen vom Zehnten Internationalen Botanischen Kongress Edinburgh, August 1964 verfasst und heraus-

gegeben von J. Lanjouw, dem Vorsitzenden, S. H. Mamay, R. McVaugh, W. Robyns, R. C. Rollins, R. Ross, J. Rousseau, G. M. Schultze, R. de Vilmorin, den Mitgliedern, F. A. Stafleu, dem Sekretär des Herausgeber-Ausschusses... 1966 Utrecht — Netherlands Published with financial assistance of I. U. B. S. — I. C. S. U. — U. N. E. S. C. O. by the International Bureau for Plant Taxonomy and Nomenclature of the International Association for Plant Taxonomy; *Regnum Veg.* 46: 1-402.

“8^e Code“... Onzième Congrès Seattle, 1969.

Versions officielles en anglais, français, allemand.

International *Code* of Botanical Nomenclature Adopted by the Eleventh International Botanical Congress, Seattle, August 1969 Prepared and edited by F. A. Stafleu, Chairman, C. E. B. Bonner, R. McVaugh, R. D. Meikle, R. C. Rollins, R. Ross, J. M. Schopf, G. M. Schultze, R. de Vilmorin, Members, E. G. Voss, Secretary of the Editorial Committee.. *Code* International de la Nomenclature Botanique adopté par le Onzième Congrès International de Botanique Seattle, Août 1969 édité par F. A. Stafleu, Président du Comité de rédaction, C. E. B. Bonner, R. McVaugh, R. D. Meikle, R. C. Rollins, R. Ross, J. M. Schopf, G. M. Schultze, R. de Vilmorin, Membres du Comité de rédaction, E. G. Voss, Secrétaire du Comité de rédaction... Internationaler *Code* der Botanischer Nomenklatur angenommen vom Elften Internationalen Botanischen Kongress Seattle, August 1969 verfasst und herausgegeben von F. A. Stafleu, dem Vorsitzenden, C. E. B. Bonner, R. McVaugh, R. D. Meikle, R. C. Rollins, R. Ross, J. M. Schopf, G. M. Schultze, R. de Vilmorin, den Mitgliedern, E. G. Voss, dem Sekretär des Herausgeber-Ausschusses... **1972** Utrecht — Netherlands; Published with financial assistance of IUBS-ICSU-UNESCO by A. Oosthoek's Uitgevermaatschappij N. V. for the International Association for Plant Taxonomy; *Regnum Veg.* 82: 1-426.

Edition officieuse du 8^e Code en langue roumaine.

Codul internațional de nomenclatură botanică adoptat de cel de-al XI-lea Congres internațional de botanică Seattle, august 1969 Pregătit și editat de F. A. Stafleu, președinte, C. E. Bonner, R. McVaugh, R. D. Meikle, R. C. Rollins, R. Ross, J. M. Schopf, G. M. Schultze, R. de Vilmorin, membri, E. G. Voss, secretarul Comitetului de redacție 1972 Utrecht — Olanda Publicat cu sprijinul financiar al IUBS-ICSU-UNESCO de către A. Oosthoek's Uitgeversmaatschappij N. V. pentru Asociația internațională de taxonomia plantelor; traduse și prevăzute cu studii introductive de C. Váczy Editura Academiei Republicii Socialiste România. **1974:** 107-212.

Règles, Codes...

“9^e Code“... Douzième Congrès Leningrad, 1975.

Versions officielles en anglais, français, allemand.

International *Code* of Botanical Nomenclature [*Code International de la Nomenclature Botanique, Traduction française par V. Demoulin & W. Greuter*] [*Internationaler Code der Botanischer Nomenklatur, ins Deutsche übertragen von W. Greuter & P. Hiepko*] Adopted by the Twelfth International Botanical Congress, Leningrad, July 1975 Prepared and edited by F. A. Stafleu, Chairman, V. Demoulin, W. Greuter, P. Hiepko, I. A. Linczevski, R. McVaugh, R. D. Meikle, R. C. Rollins, R. Ross, J. M. Schopf, Members, E. G. Voss, Secretary of the Editorial Committee. Bohn, Scheltema & Holkema, Utrecht **1978**; *Regnum Veg.* 97: XIV, 1-457.

“10^e Code“... Treizième Congrès Sydney, 1981.

Versions officielles en anglais, français, allemand.

International *Code* of Botanical Nomenclature [*Code International de la Nomenclature Botanique, Traduction française par H. M. Burdet, V. Demoulin & W. Greuter*] [*Internationaler Code der Botanischen Nomenklatur ins Deutsche übertragen von W. Greuter & P. Hiepko*] Adopted by the Thirteenth International Botanical Congress, Sydney, August 1981 Prepared and edited by E. G. Voss, Chairman, H. M. Burdet, W. G. Chaloner, V. Demoulin, P. Hiepko, J. McNeill, R. D. Meikle, D. H. Nicolson, R. C. Rollins, P. C. Silva, Members, W. Greuter, Secretary of the Editorial Committee. **1983** Bohn, Scheltema & Holkema, Utrecht / Antwerpen Dr. W. Junk, Publishers, The Hague / Boston; *Regnum Veg.* 111: XVI, 1-472.

“11^e Code“... Quatorzième Congrès Berlin, 1987.

Version officielle en anglais.

International *Code* of Botanical Nomenclature Adopted by the Fourteenth International Botanical Congress, Berlin, July-August 1987. Prepared and edited by W. Greuter, Chairman, H. M. Burdet, W. G. Chaloner, V. Demoulin, R. Grolle, D. L. Hawksworth, D. H. Nicolson, P. C. Silva, F. A. Stafleu, E. G. Voss, Members, J. McNeill, Secretary of the Editorial Committee. **1988** Koeltz Scientific Books D-6240 Königstein, Federal Republic of Germany; *Regnum Veg.* 118: XIV, 1-328.

Version officiellement approuvée du 11^e Code en langue française.

Code International de la Nomenclature Botanique Adopté par le Quatorzième Congrès International de Botanique, Berlin, juillet-août 1987 préparé et édité par W. Greuter, Président, H. M. Burdet, W. G. Chaloner, V. Demoulin, R. Grolle, D. L. Hawksworth, D. H. Nicolson, P. C. Silva, F. A. Stafleu, E. G. Voss, Membres, J. McNeill, Secrétaire du Comité de Rédaction. Version française par H. M. Burdet. Genève **1988**; *Boissiera* 42: iv, 1-136.

Version officiellement approuvée du 11^e Code en langue allemande.

Internationaler *Code* der Botanischen Nomenklatur Angenommen durch den Vierzehnten Internationalen Botanischen Kongress Berlin, Juli-August 1987 bearbeitet und herausgegeben von W. Greuter, als dem Vorsitzenden, H. M. Burdet, W. G. Chaloner, V. Demoulin, R. Grolle, D. L. Hawksworth, D. H. Nicolson, P. C. Silva, F. A. Stafleu, E. G. Voss als Mietglidern, J. McNeill, als Sekretär des Herausgeber-Ausschusses ins Deutsche übertragen von W. Greuter & P. Hiepko. Berlin **1989**; *Englera* 11: xvi, 1-120.

Version officieuse du 11^e Code en langue japonaise.

International *Code* of Botanical Nomenclature 1988, except Appendixes IIA, IIB, IIIA, IIIB, and IV, and Index to Appendix IIIA translated into Japanese by Hiroyoshi Ohashi with the original index and reference to English-Japanese nomenclatural terms published in Japan by Tsaumura Laboratory **1992**. xii, 1-214.

“12^e Code”... Quinzième Congrès Tokyo, 1993.

Version officielle en anglais.

International *Code* of Botanical Nomenclature (Tokyo Code) Adopted by the Fifteenth International Botanical Congress, Yokohama, August-September 1993 Prepared and edited by W. Greuter, Chairman, F. R. Barrie, H. M. Burdet, W. G. Chaloner, V. Demoulin, D. L. Hawksworth, P. M. Jørgensen, D. H. Nicolson, P. C. Silva, P. Trehane, Members, J. McNeill, Secretary of the Editorial Committee. **1994** Koeltz Scientific Books D-61453 Königstein, Germany; *Regnum Veg.* 131: xviii, 1-389.

Version officiellement approuvée du 12^e Code en langue allemande.

Internationaler *Code* der Botanischen Nomenklatur (Tokio-Code) Angenommen durch den Fünfzehnten Internationalen Botanischen Kongress Yokohama, August-September 1993 bearbeitet und herausgegeben von W. Greuter, als dem Vorsitzenden, F. R. Barrie, H. M. Burdet, W. G. Chaloner, V. Demoulin, D. L. Hawksworth, P. M. Jørgensen, D. H. Nicolson, P. C. Silva, P. Trehane, als Mietglidern, J. McNeill, als Sekretär des Herausgeber-Ausschusses ins Deutsche übertragen von W. Greuter & P. Hiepko. Berlin **1995**; *Englera* 15: xxi, 1-150.

Règles, Codes...

Version officiellement approuvée du 12^e Code en langue française.

Code International de la Nomenclature Botanique (Code de Tokyo) adopté par le Quinzième Congrès International de Botanique, Yokohama, août-septembre 1993 préparé et édité par W. Greuter, Président, F. R. Barrie, H. M. Burdet, W. G. Chaloner, V. Demoulin, D. L. Hawksworth, P. M. Jørgensen, D. H. Nicolson, P. C. Silva, P. Trehane, Membres, J. McNeill, Secrétaire du Comité de Rédaction. Version française par H. M. Burdet, Genève 1995; Boissiera 49: iv, 1-185.

EXTRAITS DE LA PRÉFACE DE L'ÉDITION ANGLAISE

Le *Code de Tokyo* diffère de façon importante du *Code de Berlin*. Il y a deux raisons à cela: l'une a trait à la disposition de l'ouvrage et à diverses raisons techniques, l'autre vient de son contenu.

Le Congrès de Tokyo a accepté de supprimer la majeure partie du Chapitre V sur le "Maintien, choix et rejet des noms et des épithètes", transférant la substance de ce chapitre, dans la mesure où elle n'est pas traitée ailleurs dans le *Code*, à d'autres Articles, notamment à l'Art. 11. Avec cinq autres Articles supprimés de la partie postérieure du *Code* lors de précédents Congrès (deux à Leningrad en 1975, un à Sydney en 1981, et deux à Berlin en 1987), 11 Articles seulement restaient à la suite de l'Art. 50, alors que la numérotation s'étendait jusqu'à 76. Pour cette raison et parce qu'un index complètement nouveau pour la présente édition était en préparation, la Comité d'édition a décidé qu'une nouvelle numérotation des Articles de la partie postérieure du *Code de Tokyo* était nécessaire pour une meilleure clarté. Cette numérotation nouvelle a été exécutée dans l'esprit des instructions de la Section de Nomenclature "de conserver la numérotation des Articles et des Recommandations autant que faire se peut", de sorte que seuls les Articles à la suite de l'Art. 50 ont été numérotés à neuf, et que, grâce à une réorganisation de la séquence des Articles, l'Art. 59, fréquemment cité, sur les noms de champignons à cycle pléomorphe, a gardé son numéro habituel. Le dernier Article est maintenant l'Art. 62, un Article de plus ayant été créé par la division de l'ancien Art. 69 (voir plus bas).

Le Comité d'édition a également saisi l'occasion de rendre plus claires les règles sur la typification et la publication effective en mettant en place une disposition plus logique des Art. 7 à 10 et 29 à 31, respectivement. L'Art. 7 traite désormais d'une façon générale de la typification, l'Art. 8 de la typification des noms d'espèce et des taxons infraspécifiques, l'Art. 9 des diverses catégories de types applicables à de tels noms, et l'Art. 10 de la typification des noms supraspécifiques. l'Art. 29 porte maintenant d'une façon générale sur la publication effective, l'Art. 30 sur les cas particuliers, et l'Art. 31 sur la date de publication effective.

Préface anglaise (extraits)

Parmi les Articles les plus familiers dont la numérotation a changé se trouvent l'ancien Art. 63, sur les noms superflus, qui est maintenant l'Art. 52, et l'ancien Art. 69, sur les *nomina rejicienda*, qui forme maintenant les Art. 56 et 57 (voir plus bas). Une clé en forme de table indique les changements de numérotation des Articles et des Recommandations, ainsi que de leurs paragraphes et des Notes, entre le *Code de Tokyo* et celui de *Berlin*. La numérotation des Articles était restée pratiquement inchangée entre le *Code de Seattle* adopté en 1969 et le *Code de Berlin*. Le *Code de Seattle* comporte une "Clé de la numérotation des Articles et Recommandations" pour les cinq dernières éditions du *Code de Stockholm* (1952) à celle de Seattle (1972), et le *Code de Stockholm* comporte une clé semblable comparant sa disposition interne avec celle des *Cambridge Rules* (1935).

Dans cette édition, le cœur du *Code* est imprimé en caractères de différents corps. Les Recommandations et les Notes sont en caractères quelque peu plus petits, les Exemples, plus petits encore. Ceci reflète la distinction voulue entre les règles (avant tout les Articles), les éléments complémentaires et de bon conseil (les Notes et les Recommandations), et les passages essentiellement explicatifs (les Exemples). La nature des Articles, Recommandations et Exemples est généralement bien comprise, en particulier maintenant que des "Exemples votés" sont désignés comme tels (voir plus bas), mais le rôle des Notes est moins clair. Comme un Article, une Note dans le *Code* est une indication obligatoire, elle diffère, cependant d'un Article, car elle n'introduit aucune règle ou aucun concept nouveau, mais exprime simplement quelque chose qui pourrait ne pas être évident pour l'utilisateur, mais qui figure ailleurs dans le *Code*, implicitement ou explicitement.

Le contenu, cependant, est bien plus important que la disposition ou la typographie, même s'il est moins visible. Le Congrès de Tokyo s'est distingué du fait que la conservation des noms d'espèce et le rejet de tout nom susceptible d'occasionner un changement nomenclatural défavorable ont tous deux été acceptés par une claire majorité à main levée. Ceux qui se souviennent des majorités chancelantes par lesquelles furent approuvées la conservation des noms d'espèces d'importance économique majeure et la conservation des noms représentant les types de noms génériques conservés, à Sydney et à Berlin, apprécieront le changement fondamental qui a pris place dans la nomenclature botanique, depuis Yokohama. Le *Code* n'est plus un handicap mais un encouragement à maintenir la stabilité nomenclaturale (voir aussi Greuter & Nicolson in *Taxon* 42: 925-927. 1993).

Les restrictions à la conservation des noms d'espèce ont, en conséquence, été éliminées de l'Art. 14.2, et la conservation des noms d'espèce, comme de famille ou de genre, vise simplement maintenant au maintien des noms qui servent le mieux la stabilité de la nomenclature. Avec l'adoption par le Congrès de Tokyo d'un amendement à l'ancien Art. 69 qui prescrit le rejet de tout nom qui occasionnerait un changement nomenclatural désavantageux, l'Article en était arrivé à couvrir deux situations logiquement distinctes. Il a donc été divisé en deux. La première partie, le nouvel Art. 56, traite du cas général (c'est-à-dire des changements nomenclaturaux défavorables) et inclut les mécanismes grâce auxquels des noms peuvent être rejetés comme dans l'ancien Art. 69.2. La seconde partie, le nouvel Art. 57, s'adresse au cas plus restreint, auquel se limitait l'ancien Art. 69, c'est-à-dire celui des noms qui ont été employés largement et de façon persistante pour un ou des taxons sans inclure leur type. De tels noms ne continuent plus à être disponibles pour un usage qui entre en conflit avec l'usage courant, à moins qu'une proposition de les traiter selon les provisions de l'Art. 14 pour les conserver ou du nouvel Art. 56 pour les rejeter n'ait été soumise et rejetée. La séparation des Art. 56 et 57 rend encore plus claire l'exigence du *Code* (autrefois dans l'Art. 69.4) de ne pas employer cette sorte de noms dans un sens contraire à l'usage courant à moins que le Comité approprié n'en ait autorisé l'usage.

Il faut remarquer plus particulièrement que la Section de Nomenclature à Yokohama, en appréciation de cet élargissement du cadre de la conservation et du rejet des noms pour accroître la stabilité nomenclaturale, a adopté une résolution formulée comme suit: "La Section invite le Comité général et, par son intermédiaire, tous les Comités permanents à faire plein usage des possibilités désormais offertes par le *Code* pour assurer la clarté et la stabilité nomenclaturale." Les utilisateurs individuels du *Code* ont donc la responsabilité d'aider à assurer la clarté et la stabilité nomenclaturale en faisant les propositions appropriées de conservation ou de rejet, plutôt que de changer des noms pour des raisons purement nomenclaturales (voir également la Résolution du Congrès, plus bas).

Un concept entièrement nouveau fait partie de cette édition du *Code*, celui des types d'interprétation qui peuvent devenir utiles lorsqu'un type établi ne peut être identifié avec sécurité aux fins d'appliquer un nom avec précision. La proposition originale usait du terme "prototype" pour un tel spécimen ou une telle illustration, mais la

Préface anglaise (extraits)

Section de Nomenclature ayant prié le Comité d'édition de trouver le terme le plus approprié, le Comité a adopté le terme "épitype" comme exprimant le mieux le sens recherché ("en plus du type"), en raison également des significations différentes données au terme prototype par le passé. Cette prescription figure à l'Art. 9.7.

Autres additions remarquables décidées par le Congrès de Tokyo et désormais partie intégrante du *Code*: une prescription sur l'emploi du terme "*phylum*" en alternative au terme *divisio* (Art. 4.2); l'exigence que dès le 1^{er} janvier 2000 (moyennant l'approbation du XVI^e Congrès International de Botanique) les noms soient enregistrés (Art. 32.1); la désignation des "ouvrages supprimés" dans lesquels les noms de certaines catégories sont déclarés non validement publiés (Art. 32.8 et le nouvel App. V); et l'exigence que, pour être validement publié, le nom d'un nouveau taxon de plante fossile soit, dès le 1^{er} janvier 1996, accompagné par une description ou diagnose en latin ou en anglais, ou par une référence à de tels textes, et non plus comme auparavant décrit dans n'importe quelle langue (Art. 36.3). Un remaniement en profondeur de l'Art. 46 a permis de clarifier la situation dans laquelle "ex" peut être employé dans une citation de noms d'auteurs et confirmé que la préposition "in", et ce qui la suit, est de nature bibliographique et ne fait donc pas partie de la citation du nom d'auteur. Un des Comités permanents énumérés dans la Div. II a été aboli (le Comité pour les Hybrides) et un autre a été rebaptisé (le Comité pour les Champignons et Lichens, maintenant Comité pour les Champignons).

Il est arrivé que des Sections de Nomenclature ont accepté des Exemples particuliers ("Exemples votés") pour codifier la pratique nomenclaturale, lorsque les Articles correspondants du *Code* permettaient des interprétations diverses ou ne couvraient pas réellement le sujet. Un tel Exemple, adopté par le Congrès de Tokyo, figure à l'Art. 8 Ex. 1, explicitant ce qui était jusqu'ici sujet de controverse, soit que les "cultures conservées de manière permanente à un stade d'inactivité métabolique" sont à considérer comme "conservées de façon permanente" (Art. 8.2), et, bien que dans un sens "des plantes vivantes ou des cultures" puissent être choisies comme types, on formalise ainsi une pratique constante chez les taxonomistes des levures, en particulier.

Le Comité d'édition jouit normalement de la capacité de supprimer, de modifier ou d'ajouter des Exemples pour expliquer le *Code*, cette capacité ne s'étend cependant pas aux Exemples votés, que le

Comité d'édition doit retenir, qu'ils illustrent réellement les règles ou non. En réponse à une suggestion exprimée lors des séances tenues à Yokohama pour que les Exemples votés soient clairement indiqués, un astérisque(*) a été placé devant chaque cas.

Alors que les propositions faites au Congrès de Tokyo de réglementer la possibilité d'accorder une protection aux noms (ou à certains aspects des noms, comme les types) par le biais de listes approuvées ("NCU proposals", propositions sur les "Names in Current Use" ou Noms Actuellement Usités) n'ont pas reçu la majorité requise de 60% pour leur adoption, la Section a été spécialement impressionnée par l'utilité de la liste des noms d'espèce dans les *Trichocomaceae* (incl. *Aspergillus* et *Penicillium*) pour garantir la stabilité nomenclaturale dans ce groupe. En conséquence la Section a adopté la résolution suivante qui autorise les utilisateurs de noms dans cette famille à suspendre l'application du *Code* en cas de besoin: "La Section de Nomenclature, relevant que la 'List of Names in Current Use in the *Trichocomaceae*' (*Regnum Veg.* 128: 13-57. 1994) a déjà été adoptée par la Commission Internationale sur *Penicillium* et *Aspergillus* de l' "International Union of Microbiological Societies (IUMS)", invite les taxonomistes à ne pas adopter de noms qui entreraient en compétition ou qui modifieraient les noms figurant sur cette liste".

A part l'addition du nouvel App. V signalée ci-dessus, les Appendices restent ceux qui figuraient dans le *Code de Berlin*. L'App. I porte sur la dénomination des Hybrides; l'App. IIA énumère les noms conservés de familles d'algues, de champignons et de ptéridophytes, qui ne sont conservés que contre les noms rejetés énumérés, et l'App. IIB ceux des bryophytes et des spermatophytes, qui sont conservés contre tous les noms en compétition énumérés ou non dans leur liste; l'App. IIIA énumère les noms de genre conservés et les noms rejetés correspondants, tandis que l'App. IIIB fait de même pour les noms d'espèce; l'App. IV énumère les noms rejetés en conformité avec les dispositions de ce qui est maintenant l'Art. 56 (précédemment l'Art. 69). Une certaine restructuration de ces Appendices a semblé nécessaire, d'une part au vu du nombre croissant des classes d'algues concernées par la conservation (deux de plus dans ce *Code*), et d'autre part au vu de l'expansion actuelle et prévisible dans l'avenir de certains petits Appendices (IIIB et IV notamment). Six groupes principaux sont désormais pris en compte dans ces Appendices, et sont signalés par des capitales identiques dans chaque Appendice: A pour les algues, B pour les champi-

Préface anglaise (extraits)

gnons, C pour les bryophytes, D pour les ptéridophytes, E pour les spermatophytes, et F pour les plantes fossiles. Dans l'App. IIIA, des sous-rubriques numérotées en chiffres arabes sont employées pour les classes des algues et des bryophytes. A l'intérieur de ces rubriques et sous-rubriques, les noms conservés sont énumérés dans l'ordre alphabétique, excepté dans le cas des genres de spermatophytes, pour lesquels le système de numérotation et le concept familial du Dalla Torre & Harms ont été retenus une fois de plus. On a rendu explicite le fait que dans l'App. III, tous les noms de diatomées, avec des types fossiles ou récents, avec des genres comportants des espèces récentes ou non, sont énumérés sous *Bacillariophyceae* plutôt qu'avec le reste des plantes fossiles. Les étapes de la réalisation de cette édition du *Code* ont suivi le programme décrit dans la Div. III du *Code* et une tradition bien établie depuis le Congrès de Paris en 1954. Les propositions d'amendement publiées avec les commentaires des Rapporteurs, ont été groupées en un "Synopsis of proposals" (*Taxon* 42: 191-271. 1993). Les résultats du vote préliminaire par correspondance sur ces propositions, un cumul d'opinions strictement consultatives mais néanmoins fort utiles, était disponible dès l'enregistrement des congressistes lors de la session de la Section de Nomenclature du Congrès de Tokyo, au Congress Center of Pacifico, Yokohama, Japon. La Section s'est rassemblée du 23 au 27 août 1993, peu avant les sessions ordinaires du Congrès lui-même. Elle est entrée en matière sur les 321 propositions qui lui étaient soumises, en acceptant 82 et en renvoyant 42 au Comité d'édition aux fins de modification du *Code*. Les décisions de la Section ont été reprises dans une résolution lors de la session plénière finale du Congrès le 3 Septembre 1993 (voir plus bas) et sont entrées en force dès cet instant. Une liste en est parue en même temps que les résultats du vote préliminaire (in *Taxon* 42: 907-922. 1993). Une transcription préliminaire de l'enregistrement complet des sessions de la Section de Nomenclature préparée par Fred Barrie, Werner Greuter, et John McNeill, a été mise à disposition des membres du Comité de rédaction dès leur réunion de janvier 1994. Le rapport complet sur les travaux de la Section, avec le résumé des débats et des commentaires, a paru en volume séparé (*Englera* 14. 1994).

Il est du devoir du Comité d'édition, élu par la Section (et conformément à la tradition, parmi les personnes présentes lors des discussions), d'incorporer les décisions du Congrès dans le *Code* et de procéder aux modifications de caractère strictement éditorial de nature à rendre sa lecture claire, précise, souple et substantielle. La composition du Comité d'édition change habituellement quelque peu à chaque

Congrès, et ce fut également le cas à cette occasion. Si les titulaires de la Présidence et du Secrétariat n'ont pas varié, Werner Greuter poursuivant ses fonctions de Rapporteur général lors du Congrès de Tokyo et John McNeill celles de Vice-rapporteur, le Comité s'est néanmoins séparé de trois membres, Riclef Grolle, Frans Stafleu et Ed Voss, les deux derniers ayant servi à plusieurs reprises au sein du Comité éditorial. Frans Stafleu a été Vice-rapporteur et Secrétaire du Comité éditorial de 1954 à 1964, Rapporteur général et Président du Comité de 1964 à 1979, et Président de la Section de Nomenclature à Berlin en 1989, participant aux travaux du Comité pour la préparation du *Code de Berlin*. Ed Voss a collaboré sans interruption aux travaux du Comité depuis 1964, comme Vice-rapporteur et Secrétaire du Comité de 1964 à 1979, Rapporteur général et Président du Comité lors du Congrès de Sydney et comme membre du Comité pour la préparation du *Code de Berlin*. Si leur expérience a pu lui manquer, le Comité s'est enrichi, par contre, de leurs remplaçants: Fred Barrie, Missouri Botanical Garden (actuellement en fonction au Field Museum, Chicago); Per Magnus Jørgensen, Université de Bergen; et Piers Trehane, Wimborne, Dorset, U.K. (coopté en remplacement de Alan Leslie, Royal Horticultural Society, Wisley, U.K., élu au Comité à Yokohama mais dans l'impossibilité de s'y joindre).

Un premier brouillon du texte du nouveau *Code* une fois circulé, le Comité d'édition s'est rassemblé aux "Botanischer Garten und Botanisches Museum Berlin-Dahlem", du 2 au 7 janvier 1994. Les 11 membres du Comité étaient présents pour ce rendez-vous traditionnel et capital qui procède à l'exploration aussi approfondie que possible des voies et moyens permettant d'exprimer dans le *Code* les décisions de la Section de Nomenclature. Une foule de détails de rédaction sont alors à régler afin de produire un résultat sans ambiguïté pour les usagers, quel que soit leur langue maternelle. Le Comité d'édition reconnaît qu'une clarté et une cohérence totales sont impossibles à rejoindre. Des cas de libellés insuffisamment précis, contradictoires, ou peu satisfaisants pour d'autres raisons, peuvent persister dans le *Code*. Trop d'efforts, cependant, pour élucider certains points reviendraient à étendre indûment le champ d'application du *Code* ou à le restreindre, selon les vues de l'un ou de l'autre lecteur du texte actuel, et le mandat du Comité éditorial ne serait donc pas respecté.

L'uniformité du style bibliographique jusqu'aux moindres détails dans le *Code* pour le rendre à la fois uniforme et de consultation aisée pour tous ses usagers, a été l'un des premiers soucis des rédacteurs.

Préface anglaise (extraits)

Des outils de standardisation sont aujourd'hui disponibles pour diverses sortes de documents. Nous avons constamment suivi "TL-2" (Stafleu & Cowan, *Taxonomic literature*, ed. 2; et ses Suppl. 1 & 2, par Stafleu & Mennega) pour les abréviations des titres d'ouvrages; "B-P-H" (*Botanico-Periodicum-Huntianum*) et son Supplément pour la citation des titres de périodiques, et Brummitt & Powell's *Authors of plant names* (Royal Botanic Gardens, Kew, 1992), pour les citations des noms d'auteurs. Le style de citation usité dans les listes "Names in Current Use (NCU)", et expliqué dans ces listes elles-mêmes (voir *Regnum Veg.* 126: 912. 1993), a été suivi fidèlement.

L'index principal a été complètement restructuré et divisé en deux (index des noms scientifiques et index par sujets) afin de rendre le contenu du *Code* plus accessible aux enseignants, aux étudiants, tout comme à ceux qui pratiquent le *Code* d'une façon régulière. Cette réécriture et cette réorganisation qui, souhaitons-le, sera considérée comme une amélioration substantielle des versions précédentes, a été réalisée par Piers Trehane, labeur exigeant dont nous lui sommes reconnaissants.

Le travail d'édition final du texte dans sa totalité, y compris les Appendices et Indices, a été exécuté par Werner Greuter en relations étroites avec d'autres membres du Comité d'édition, relations rendues plus aisées par les développements modernes des télécommunications électroniques, fax et autres. Brigitte Zimmer, assistée par Norbert Kilian pour les Appendices, a produit des clichés du texte prêts pour la caméra.

En plus de ceux qui ont contribué à produire cette nouvelle édition du *Code*, la nomenclature botanique dépend de la foule des botanistes qui participent aux travaux des Comités permanents de Nomenclature, qui travaillent constamment entre les Congrès, traitant surtout des propositions de conservation ou de rejet, et de ces botanistes membres des Comités spéciaux, qui passent en revue les problèmes que leur à soumis le Congrès Botanique précédent, pour en rechercher la solution. La nomenclature botanique se distingue par le nombre remarquablement élevé de taxonomistes qui se portent volontaires pour des travaux longs et ardues au bénéfice de la communauté de leurs collègues qui ont à employer des noms de plantes. C'est à leur intention qu'est formulée ici l'expression d'une reconnaissance sincère.

Avant tout, cependant, la nomenclature des plantes n'est pas le fait d'une bureaucratie de Comités, mais le résultat d'une démarche

ouverte et démocratique selon laquelle la communauté scientifique représentée par ses praticiens réunis en Congrès Internationaux de Botanique s'exprime et se dirige. Ce processus de régulation de la nomenclature des plantes est d'importance cruciale pour le *Code* qui ne dispose pas de moyens coercitifs, pénalités ou punitions, pour s'imposer, mais qui dépend entièrement du consensus de ses utilisateurs pour atteindre l'universalité de sa mise en place et de son application efficace.

Le *Code international de la nomenclature botanique* est ainsi publié sous la haute autorité des Congrès Internationaux de Botanique. Le Congrès de Tokyo, lors de sa réunion plénière de clôture, a adopté la résolution suivante concernant la nomenclature:¹

“Prenant en considération la grande importance que revêt la stabilité des dénominations scientifiques des plantes pour les sciences fondamentales et appliquées, ainsi que dans maints domaines sociaux et économiques;

“relevant avec satisfaction les récentes et importantes améliorations apportées au *Code international de la nomenclature botanique* et les efforts soutenus entrepris pour explorer de nouveaux moyens d'accroître la stabilité et la sûreté d'application des noms de plantes;

“le XV^e Congrès International de Botanique recommande instamment aux taxonomistes des plantes, tant que ces travaux se poursuivent, de s'abstenir de remplacer des noms bien établis pour des raisons de pure nomenclature, que ce soit par modification de leur domaine d'application ou pour ranimer des noms tombés depuis longtemps en désuétude;

¹Le texte, dans sa version originale anglaise, de cette résolution est formulé comme suit:

“Considering the great importance of a stable system of scientific names of plants for use in the pure and applied sciences and in many other domains of public life and economy;

“noting with satisfaction recent important improvements in the *International code of botanical nomenclature* and ongoing efforts to explore new avenues for increased stability and security in the application of plant names;

“the XV International Botanical Congress urges plant taxonomists, while such work continues, to avoid displacing well established names for purely nomenclatural reasons, whether by change in their application or by resurrection of long-forgotten names;

“resolves that the decisions of the Nomenclature Section with respect to the *International code of botanical nomenclature*, as well as the appointment of officers and members of the nomenclature committees, made by that section during its meetings, 22-27 August, be accepted.”

“statue que les décisions de la Section de Nomenclature relatives au *Code international de la nomenclature botanique*, de même que la désignation des responsables et des membres des Comités de nomenclature, décidée par la section, lors de ses séances du 22 au 27 août 1993, sont approuvées.”

Cette résolution va bien plus loin que l'acte de ratification des décisions de nomenclature et de nomination aux Comités permanents traditionnellement effectué par le Congrès. Par cet acte, le Congrès et l'“International Union of Biological Sciences” sous les auspices de laquelle les Congrès se tiennent, les taxonomistes des plantes sont instamment priés de se faire les champions de la stabilité nomenclaturale. Les changements de noms pour raison de simple nomenclature (contrairement aux changements qui résultent de modifications de concepts taxonomiques, qui reflètent, espérons-le, un progrès scientifique) sont à éviter.

Tout cela signifie-t-il que le présent *Code* est un document de faible portée, qui peut être mis de côté chaque fois que son application mène à des résultats désagréables (de l'avis d'aucuns)? Certainement pas! Le *Code* offre désormais de généreuses possibilités permettant d'éviter les changements nomenclatureaux en proposant la conservation ou le rejet des noms, et ces possibilités sont faites pour que l'on s'en serve! Si les prescriptions actuelles devaient se révéler insuffisantes, il resterait à y remédier à l'avenir.

Le *Code* est un corpus juridique vivant et susceptible d'adaptation, et tant qu'il évolue en phase avec l'évolution des besoins changeants et des défis nouveaux du développement scientifique, il ne fera que maintenir son autorité et sa force. Le *Code de Tokyo* est, nous en sommes sûrs, un jalon prépondérant de ce processus évolutif.

Mai 1994

Werner Greuter
John McNeill

CLÉ DE NUMÉROTATION DES ARTICLES, NOTES ET RECOMMANDATIONS

La clé ne comprend que les éléments nouveaux, nouvellement supprimés, ou ceux dont la numérotation a changé. Les exemples ont été omis puisqu'il est aisé de les retrouver dans les index par le biais des noms de plantes mentionnés.

1. Du *Code* de Berlin vers celui de Tokyo

<i>Berlin</i>	<i>Tokyo</i>
Pré. 7	Pré. 7 + 8
Pré. 8-10	Pré. 9-11
4.1	4.1 + 4.2
4.2-3	4.3-4
7.3	9.1
7.4	9.9
7.4 note infrapaginale	9.7 note infrapaginale
7.5	9.2 + 9 Note 3
7.6-9	9.3-6
7.10	9.11
7.11	7.3
7.12	7.4 p.p.
7.13	7.5
7.14	7.7 p.p.
7.15	—
7.16	7.7 p.p.
7.17	14.8
7.18	8.4
7.19	7.9
7.20	7.8
7.21	7.6
7 Note 1	9 Note 1
7 Note 2	7 Note 1
7B.1	—

Clé de numérotation

7B.2-4	9A.1-3
7B.5-6	9A.5-6
7B.7	10A
7C	9B
8.1	9.13 + 10.5
8.1 note infrapaginale	9.4 note infrapaginale
8.2-3	7.10-11
8.4	9.14
8.5	9.12
9.1	8.1
9.2	9.10
9.3	8.3
9.4	8A.3 + 8.5
9.5	8.2
9A.1	8B.1
10.3	10.4
10.4-5	10.6-7
10 Note 1	10 Note 3
10A	10 Note 2
11.2-3	11.3-4
11.4	11.9
13.1(d) p.p.	15.1 p.p.
14.8	113
113	14.10 + 15.2
14.10-11	14.11-12
14.12	14.13 + 15.1 p.p.
14 Note 1	—
14 Note 2	14 Note 3 + 15 Note 1
15	14.14
15A	22.3-6
23.6(a) + (b)	23.6(b)
23.6(c)	23.6(a) + (c)
23B.1	23A.3
24.5	24 Note 1
24 Note 1	24 Note 2
26.2	26.3
29.2-4	31.1-2
30A	31A
31.1	30.4
31 Note 1	30 Note 1
32.2-6	32.3-7
32 Note 1	—

Clé de numérotation

32 Note 2	32 Note 1
33.2	33.2 + 33.3
33.2 note infrapaginale	33 Note 1
33.3-5	33.4-6
33 Note 1	33 Note 2
34.1 + 34.2	34.1
34.3	34.2
40.2	11.8
42.2	42.3
42 Note 1	42.2
42 Note 2	42.4
45.2-4	45.3-5
46.2	46 Note 1
46.3	46.4 + 413
50A.2	—
51-54	—
55.1	—
55.2	7.4 p.p.
56	—
57.1	—
57.2-3	11.5-6
57 Note 1	11 Note 2
57A	—
58.1	11.7
60.1	11.2
61	—
61A.1	19A.1
61A.2	21B.3
61A.3	24B.2
61A.4	—
62-63	51-52
64.1-3	53.1-3
64.3 note infrapaginale	53.4
64.4	53.5 + 53 Note 2
64.5	53.6
64 Note 1	53 Note 1
65	54
68	55
69.1-2	56.1-2
69.3	—
69.4	57.1
72.1-2	58.1-2

Clé de numérotation

69 Note 1	—
72 Note	58.3
72A	58A
73.1-9	60.1-9
73.10	60.11
73 Notes 1-3	60 Notes 1-3
73 A-I	60 A-I
75.1	61.1
75.2-4	61.3-5
75 Note 1	61.2
75 Note 2	61 Note 1
76	62
76A	62A
App. IIIB p.p.	14 Note 2

2. Du *Code* de Tokyo vers celui de Berlin

<i>Tokyo</i>	<i>Berlin</i>
Pré. 7 + 8	Pré. 7
Pré. 9-11	Pré. 8-10
4.1 + 4.2	4.1
4.3-4	4.2-3
7.3	7.11
7.4	7.12 + 55.2
7.5	7.13
7.6	7.21
7.7	7.16 + 7.14
7-8	7.20
7.9	7.19
7.10-11	8.2-3
7 Note 1	7 Note 2
8.1	9.1
8.2	9.5
8.3	9.3
8.4	7.18
8.5	9.4 p.p.
8A.1 + 8A.2	—
8A.3	9.4 p.p.
8B.1	9A.1
8B.2	—
9.1	7.3

Clé de numérotation

9.2	7.5 p.p.
9.3-9.4	7.6-7.7
9.4 note infrapaginale	8.1 note infrapaginale
9.5-9.6	7.8-7.9
9.7 + 9.8	—
9.9	7.4
9.10	9.2
9.11	7.10
9.12	8.5
9.13	8.1 p.p.
9.14	8.4
9 Note 1	7 Note 1
9 Note 2	—
9 Note 3	7.5 p.p.
9A.1-3	7B.2-4
9A.4	—
9A.5-6	7B.5-6
9B	7C
10.3	—
10.4	10.3
10.5	8.1 p.p.
10.6-7	10.4-5
10 Note 1	—
10 Note 2	10A
10 Note 3	10 Note 1
10A	7B.7
11.2	60.1
11.3-4	11.2-3
11.5-6	57.2-3
11.7	58.1
11.8	40.2
11.9	11.4
11 Note 1	—
11 Note 2	57 Note 1
14.8	7.17
113-13	14.8-12
14.14	15
14 Note 1	—
14 Note 2	App. IIIB p.p.
14 Note 3	14 Note 2 p.p.
14A	15A
15.1	13.1(d) p.p.+ 14.12 p.p.

Clé de numérotation

15.2	113 p.p.
15.3+4+5+6	—
15 Note 1	14 Note 2 p.p.
16 Note 1	—
16 Note 2	16 Note 1
19.2	—
19.3-4	19.2-3
19.5	—
19.6-7	19.6-7
19A.1	61A.1
19A.2	19A.1
21B.3	61A.2
22.2	—
22.3-6	22.2-5
23.6(a)	23.6(c) p.p.
23.6(b)	23.6(a)+(b)
23.6(c)	23.6(c) p.p.
23.7 + 23.8	—
23A.3	23B.1
24 Note 1	24.5
24 Note 2	24 Note 1
24B.2	61A.3
26.2	—
26.3	26.2
30.1-3	29.2-4
30.4	31.1
30 Note 1	31 Note 1
30A	29A
31.1-2	30.1-2
31A	30A
32.2	—
32.3-7	32.2-6
32.8 + 32.9	—
32 Note 1	32 Note 2
32F	—
33.2 + 33.3	33.2
33.4-6	33.3-5
33 Note 1	33.2 note infrapaginale
33 Note 2	33 Note 1
34.1	34.1 + 34.2
34.2	34.3
36.3	—

Clé de numérotation

42.2	42 Note 1
42.3	42.2
42.4	42 Note 2
45.2	—
45.3-5	45.2-4
46.2 + 46.3	—
46.4 + 413	46.3
46.6	—
46 Note 1	46.2
46 Note 2	—
46A Note 1	—
49 Note 1	—
51-52	62-63
52.2	—
53.1-3	64.1-3
53.4	64.3 note infrapaginale
53.5	64.4 p.p.
53.6	64.5
53 Note 1	64 Note 1
53 Note 2	64.4 p.p.
54	65
55	68
56.1-2	69.1-2
57.1	69.4
58.1-2	72.1-2
58.3	72 Note 1
58A	72A
60.1-9	73.1-9
60.10	—
60.11	73.10
60 Notes 1-3	73 Notes 1-3
60 A-I	73 A-I
61.1	75.1
61.2	75 Note 1
61.3-5	75.2-4
61 Note	75 Note 2
62	76
62A	76A
App. V	—

DATES IMPORTANTES DANS LE CODE

DATES AUXQUELLES CERTAINES DISPOSITIONS DU CODE SONT ENTRÉES EN FORCE

1 mai 1753	Art. 13.1(a), (c), (d), (e)
1753	Art. 7.7
1 janvier 1801	Art. 13.1(b)
31 décembre 1801	Art. 13.1(d)
31 décembre 1820	Art. 13.1(f)
1 janvier 1821	Art. 13.1(d)
1 janvier 1848	Art. 13.1(e)
1 janvier 1886	Art. 13.1(e)
1 janvier 1890	Art. 35.3
1 janvier 1892	Art. 13.1(e)
1 janvier 1900	Art. 13.1(e)
1 janvier 1908	Art. 42.3; 44.1
1 janvier 1912	Art. 20.2; 38.1
1 janvier 1935	Art. 36.1
1 janvier 1953	Art. 30.1; 30.3; 30.4; 32.4; 33.2; 34.2; 35.1; 35.2
1 janvier 1958	Art. 36.2; 37.1; 39.1
1 janvier 1959	Art. 28 Note 2
1 janvier 1973	Art. 30.3; 45.1
1 janvier 1990	Art. 9.14; 37.4; 37.5
1 janvier 1996	Art. 36.3
1 janvier 2000	Art. 32.1; 45.2

ARTICLES COMPORTANT DES DATES APPLICABLES AUX PRINCIPAUX GROUPES TAXONOMIQUES

Tous les groupes	Art. 9.14; 20.2; 30.1; 30.3; 30.4; 32.1; 32.4; 33.2; 34.2; 35.1; 35.2; 35.3; 37.1; 37.4; 37.5; 42.3; 44.1; 45.1; 45.2
Tous les groupes sauf les algues et les fossiles	Art. 36.1
Spermatophytes	Art. 13.1(a)
Ptéridophytes	Art. 13.1(a)

Bryophytes	Art. 7.7; 13.1(b), (c)
Champignons (y compris les Myxomycètes)	Art. 13.1(d)
Algues	Art. 7.7; 13.1(f); 36.2; 39.1
Plantes fossiles	Art. 7.7; 13.1(f); 36.3; 38.1
Plantes cultivées	Art. 28 Note 2

PASSAGES DU CODE FIXANT DES DATES POUR CERTAINS OUVRAGES

Art. 13.1(a)-(f); 13.5

CODE INTERNATIONAL DE LA NOMENCLATURE BOTANIQUE**PRÉAMBULE**

Pré. 1. La botanique requiert un système de nomenclature à la fois simple et précis, qui soit employé par les botanistes de tous les pays et traite, d'une part, des termes qui désignent les rangs des unités ou des groupes taxonomiques, d'autre part des noms scientifiques propres à chaque groupe taxonomique de plantes¹. Le nom d'un groupe taxonomique ne sert pas à en indiquer les caractères ni à en retracer l'histoire, mais bien à le désigner avec son rang taxonomique. Le présent *Code* tend à établir une méthode stable de dénomination des groupes taxonomiques, permettant d'éviter et de rejeter les noms qui peuvent être source d'erreur ou d'équivoque ou qui engendrent la confusion dans la science. Après quoi, l'important est d'éviter toute création de noms inutiles. D'autres considérations, telles que la parfaite correction grammaticale, la régularité ou l'euphonie des noms, un usage plus ou moins répandu, les égards pour les personnes, etc., malgré leur importance incontestable, sont plutôt accessoires.

Pré. 2. Le système de la nomenclature botanique repose sur des principes.

Pré. 3. Les prescriptions comprennent des règles, présentées sous forme d'Articles, ainsi que des Recommandations. Les Exemples (Ex.) servent à illustrer les règles et les recommandations.

Pré. 4. Les règles ont pour but de mettre de l'ordre dans la nomenclature léguée par le passé et de préparer celle de l'avenir; les noms en contradiction avec une règle ne peuvent être maintenus.

Pré. 5. Les recommandations portent sur des points secondaires et ont pour but de donner plus d'uniformité et de clarté, surtout pour l'avenir; les noms en contradiction avec une recommandation ne peuvent être rejetés pour cette raison, mais ne constituent pas des modèles à imiter.

¹Dans ce *Code*, à moins d'indication contraire, le terme "plante" signifie tout organisme traditionnellement étudié par les botanistes (voir le Préambule 7).

Pré. 6. Les prescriptions réglant l'amendement du *Code* constituent sa dernière division.

Pré. 7. Les règles et les recommandations s'appliquent à tous les organismes traditionnellement considérés comme des plantes, qu'ils soient fossiles ou non-fossiles¹, comme, par exemple, les algues bleues (*Cyanobacteria*)², les champignons, y compris les chytrides, les oomycètes, les myxomycètes, les protistes photosynthétiseurs et les groupes non-photosynthétiseurs qui leurs sont taxonomiquement apparentés.

Pré. 8. Des prescriptions spéciales sont nécessaires pour certains groupes de plantes: l'*International code of nomenclature for cultivated plants* — 1980 a été adopté par la Commission Internationale de la Nomenclature des Plantes Cultivées; l'Appendice I du présent *Code* contient des dispositions relatives aux noms des hybrides.

Pré. 9. Les seules raisons qui justifient un changement de nom sont, soit une connaissance plus approfondie des faits, résultant d'une étude taxonomique adéquate, soit la nécessité d'abandonner une nomenclature contraire aux règles.

Pré. 10. A défaut de règle ou en cas de doute, l'usage établi prévaut.

Pré. 11. La présente édition du *Code* annule toutes les précédentes.

¹Dans ce *Code*, le terme "fossile" est utilisé pour un taxon dont le nom est lié à un type fossile et le terme "non-fossile" est utilisé pour un taxon dont le nom est lié à un type non-fossile (voir l'Art. 13.3).

²Pour la nomenclature des autres groupes de procaryotes, voir l'*International code of nomenclature of bacteria*.

DIVISION I. PRINCIPES

Principe I

La nomenclature botanique est indépendante des nomenclatures zoologique et bactériologique. Le *Code* s'applique uniformément à tous les noms de groupes taxonomiques considérés comme plantes, même si à l'origine ils n'ont pas été traités comme tels (voir le Préambule 7).

Principe II

L'application des noms de groupes taxonomiques est déterminée par la méthode des types nomenclaturaux.

Principe III

La nomenclature d'un groupe taxonomique se fonde sur la priorité de la publication.

Principe IV

Chaque groupe taxonomique de délimitation, position et rang donnés ne peut porter qu'un nom correct, à savoir le plus ancien en conformité avec les règles, sauf exceptions spécifiées.

Principe V

Les noms scientifiques des groupes taxonomiques sont réputés latins, quelle que soit leur étymologie.

Principe VI

Les Règles de la nomenclature ont un effet rétroactif, sauf indication contraire.

DIVISION II. RÈGLES ET RECOMMANDATIONS

CHAPITRE I. RANGS DES TAXONS

Article 1

1.1. Dans le *Code*, les groupes taxonomiques de tous rangs se nomment taxons (*taxa*, singulier: *taxon*).

Article 2

2.1. Chaque individu végétal est considéré comme appartenant à un certain nombre de taxons de rangs hiérarchiquement subordonnés et dont l'espèce (*species*) constitue le rang de base.

Article 3

3.1. Les principaux rangs des taxons par ordre descendant sont: le règne (*regnum*), l'embranchement ou le phylum (*divisio*, *phylum*), la classe (*classis*), l'ordre (*ordo*), la famille (*familia*), le genre (*genus*), et l'espèce (*species*). Ainsi, sauf dans le cas de certaines plantes fossiles (voir l'Art. 3.3), chaque espèce peut être affectée à un genre, chaque genre à une famille, etc.

3.2. Les principaux rangs de nothotaxons (taxons hybrides) sont le nothoggenre et la nothoespèce. Ce sont les mêmes rangs que le genre et l'espèce, dont seuls les termes d'indication de rang diffèrent pour marquer leur caractère hybride (voir l'Appendice I).

3.3. En raison de la nature fragmentaire des spécimens sur lesquels certaines espèces de plantes fossiles sont fondées, les genres auxquels elles sont affectées ne sont pas attribuables à une famille, bien qu'ils puissent parfois être rattachés à un taxon de rang supérieur. De tels genres sont appelés genres de forme (*forma-genera*).

Ex. 1. Genres de forme: *Dadoxylon* Endl. (*Coniferopsida*), *Pecopteris* (Brongn.) Sternb. (*Pteropsida*), *Stigmaria* Brongn. (*Lepidodendrales*), *Spermatites* Miner (plantes à graines).

Ex. 2. Les genres suivants ne sont par contre pas des genres de forme: *Lepidocarpon* D. H. Scott (*Lepidocarpaceae*), *Mazocarpon* M. J. Benson (*Sigillariaceae*), *Siltaria* Traverse (*Fagaceae*).

Note 1. L'Art. 59 prévoit des taxons de forme à tous les rangs pour les formes asexuées (anamorphes) de certains champignons pléomorphes.

3.4. Tout comme dans le cas de certains champignons pléomorphes, les dispositions de ce *Code* ne s'opposent pas à la publication et à l'utilisation de noms de genres de forme pour les fossiles.

Article 4

4.1. Les rangs secondaires des taxons par ordre descendant sont la tribu (*tribus*) entre la famille et le genre, la section (*sectio*) et la série (*series*) entre le genre et l'espèce, ainsi que la variété (*varietas*) et la forme (*forma*) au dessous de l'espèce.

4.2. Si l'on a besoin d'un plus grand nombre de rangs de taxons, leur nom se forme par l'addition du préfixe sous (*sub-*) aux noms des rangs principaux ou secondaires. Une plante peut ainsi se voir classer dans les taxons suivants (par ordre décroissant de rang): *regnum*, *subregnum*, *divisio* ou *phylum*, *subdivisio* ou *subphylum*, *classis*, *subclassis*, *ordo*, *subordo*, *familia*, *subfamilia*, *tribus*, *subtribus*, *genus*, *subgenus*, *sectio*, *subsectio*, *series*, *subseries*, *species*, *subspecies*, *varietas*, *subvarietas*, *forma*, *subforma*.

4.3. On peut prévoir encore des rangs supplémentaires, pourvu qu'ils ne deviennent pas source de confusion ou d'erreur.

4.4. Les rangs subordonnés des nothotaxons sont les mêmes que les rangs subordonnés des taxons non-hybrides, mais le nothogenre est le rang le plus élevé qui est autorisé (voir l'Appendice I).

Note 1. Dans ce *Code*, l'expression "subdivision d'une famille" ne s'applique qu'aux taxons de rang intermédiaire entre la famille et le genre et l'expression "subdivision d'un genre" ne s'applique qu'aux taxons de rang intermédiaire entre le genre et l'espèce.

Note 2. Pour la désignation de certaines variétés horticoles, voir l'Art. 28 Notes 1 et 2.

Note 3. En classant des parasites, surtout des champignons, les auteurs qui n'attribuent pas de rang spécifique, subspécifique ou variétal aux taxons reconnaissables par leurs caractères physiologiques mais à peine ou pas du tout par leurs caractères morphologiques, peuvent distinguer, à l'intérieur de l'espèce, des formes spéciales (*formae speciales*), caractérisées par leur adaptation à des hôtes différents, mais dont la nomenclature n'est pas réglée par les dispositions de ce *Code*.

Article 5

5.1. L'ordre relatif des rangs, fixé aux Art. 3 et 4, ne doit pas être changé (voir les Art. 33.5 et 33.6).

CHAPITRE II. NOMS DES TAXONS (DISPOSITIONS GÉNÉRALES)

SECTION 1. DÉFINITIONS

Article 6

6.1. Une publication est effective si elle est conforme aux Art. 29-31.

6.2. Une publication de noms est valide si elle est conforme aux Art. 32-45 ou H.9 (voir aussi l'Art. 61).

6.3. Un nom est légitime s'il est conforme aux règles.

6.4. Un nom est illégitime s'il est ainsi désigné par les Art. 18.3, 19.5 ou 52-54 (voir aussi l'Art. 21 Note 1 et l'Art. 24 Note 2). Un nom qui selon ce *Code* était illégitime à sa publication ne peut devenir légitime ultérieurement, à moins qu'il ne soit conservé ou sanctionné.

6.5. Le nom correct d'un taxon de délimitation, position et rang donnés est le nom légitime qui doit être adopté d'après les règles (voir l'Art. 11).

Ex. 1. Le nom du genre *Vexillifera* Ducke (1922), fondé sur l'espèce unique *V. micranthera*, est légitime parce qu'il est conforme aux règles. Il en est de même du nom générique *Dussia* Krug & Urb. ex Taub. (1892) fondé sur l'espèce unique *D. martinicensis*. Ces deux noms génériques sont corrects si les deux genres sont tenus pour distincts. Harms (in Repert. Spec. Nov. Regni Veg. 19: 291. 1924) a cependant réuni *Vexillifera* et *Dussia* en un seul genre; ce dernier nom est le seul correct pour un genre d'une telle circonscription. Le nom légitime *Vexillifera* peut donc être correct ou non selon la manière dont chacun conçoit les taxons.

6.6. Dans ce *Code*, à moins d'indication contraire, le mot "nom" désigne un nom dont la publication est valide, qu'il soit légitime ou illégitime (voir l'Art. 12).

6.7. Le nom d'un taxon de rang inférieur au genre, comprenant le nom d'un genre combiné avec une ou deux épithètes, est appelé combinaison (voir les Art. 21, 23 et 24).

Ex. 2. Combinaisons: *Mouriri* subg. *Pericrene*, *Arytera* sect. *Mischarytera*, *Gentiana lutea*, *Gentiana tenella* var. *occidentalis*, *Equisetum palustre* var. *americanum*, *Equisetum palustre* f. *fluitans*.

6.8. Les autonymes sont tous les noms qui peuvent être établis automatiquement en fonction des Art. 22.3 et 26.3, qu'ils apparaissent imprimés ou non dans la publication dans laquelle ils sont établis (voir l'Art. 32.7).

SECTION 2. TYPIFICATION

Article 7

7.1. L'application des noms de taxons du rang de famille ou d'un rang inférieur est régie par la méthode des types nomenclaturaux (types des noms de taxons). L'application des noms de taxons dans les rangs supérieurs est également régie par des types lorsque les noms dérivent de noms génériques (voir l'Art. 10.7).

7.2. Un type nomenclatural (*typus*) est l'élément auquel le nom d'un taxon, qu'il soit correct ou synonyme, est attaché d'une manière permanente. Le type nomenclatural n'est pas nécessairement l'élément le plus typique ou le plus représentatif d'un taxon.

7.3. Un nom de remplacement (*nomen novum*) publié délibérément pour être substitué à un autre est typifié par le type de ce dernier (voir l'Art. 33.2, mais aussi l'Art. 33 Note 2).

Ex. 1. *Myrcia lucida* McVaugh (1969) a été publié comme *nomen novum* pour *M. laevis* O. Berg (1862), un homonyme illégitime de *M. laevis* G. Don (1832). Le type de *M. lucida* est donc le type de *M. laevis* O. Berg (non G. Don), c'est-à-dire l'échantillon Spruce 3502.

7.4. Un nom nouveau formé à partir d'un nom légitime publié antérieurement (*stat. nov.*, *comb. nov.*) est toujours typifié par le type de son basionyme, même s'il a été appliqué par erreur à un taxon dont on ne considère pas actuellement qu'il contient ce type (mais voir les Art. 48.1. et 59.6.).

Ex. 2. *Pinus mertensiana* Bong. a été transféré dans le genre *Tsuga* par Carrière qui, cependant, comme cela ressort de sa description, appliquait par erreur la nouvelle combinaison *T. mertensiana* à une autre espèce de *Tsuga*, soit *T. heterophylla* (Raf.) Sarg. La combinaison *Tsuga mertensiana* (Bong.) Carrière ne doit pas s'appliquer à *T. heterophylla* mais doit être retenue pour *P. mertensiana* lorsque cette espèce est placée dans *Tsuga*; la citation entre parenthèses (conformément à l'Art. 49) du nom de l'auteur original, Bongard, indique le type du nom.

Ex. 3. *Iridaea splendens* (Setch. & N. L. Gardner) Papenf., *I. cordata* var. *splendens* (Setch. & N. L. Gardner) I. A. Abbott (in *Syesis* 4: 55. 1972), et *Gigartina cordata* var. *splendens* (Setch. & N. L. Gardner) D. H. Kim (in *Nova Hedwigia* 27: 40. 1976) ont tous le même type que leur basionyme, *Iridophycus splendens* Setch. & N. L. Gardner, à savoir Gardner 7781 (UC 539565).

7.5. Un nom nomenclaturalement superflu à sa publication (voir l'Art. 52) est automatiquement typifié par le type du nom qui s'imposait selon les règles, à moins que l'auteur du nom superflu n'ait désigné ou expressément indiqué un type différent. La typification automatique ne s'applique pas aux noms sanctionnés en vertu de l'Art. 15.

7.6. Le type d'un autonyme est le même que celui du nom dont il est dérivé.

7.7. Un nom publié valablement par référence à une description ou diagnose effectivement publiée antérieurement (Art. 32.1(c)) doit être typifié par un élément choisi dans le contexte de la description ou diagnose en question, à moins que l'auteur qui valide le nom n'ait expressément désigné un type différent (mais voir l'Art. 10.2). Cependant, le type du nom d'un taxon assigné à un groupe dont la nomenclature a un point de départ postérieur à 1753 (voir l'Art. 13.1) doit être déterminé conformément à l'indication ou à tout élément descriptif ou autre qui accompagne sa publication valide (voir les Art. 32 à 45).

Ex. 4. Puisque le nom *Adenanthera bicolor* Moon (1824) n'est validé que par référence à Rumphius, (Herb. Amboin. 3: t.112. 1743), c'est cette illustration qui, en l'absence du spécimen qu'elle figure, est le type du nom. Ce n'est pas le spécimen, déposé à Kew, qui fut récolté par Moon et étiqueté "*Adenanthera bicolor*", puisque Moon n'a pas expressément désigné ce dernier comme type.

Ex. 5. *Echium lycopsis* L. (Fl. Angl.: 12. 1754) a été publié sans description ni diagnose mais avec une référence à Ray (Syn. Meth. Stirp. Brit. ed. 3. 227. 1724), ouvrage dans lequel une espèce de "*Lycopsis*" est discutée sans description ni diagnose mais avec citation de références antérieures, dont Bauhin (Pinax: 255. 1623). La description de validation admise pour *E. lycopsis* est celle de Bauhin et le type doit être choisi selon le contexte de cet ouvrage. Par conséquent le spécimen de Sherard de l'herbier Morison (OXF), choisi par Klotz (Wiss. Z. Martin-Luther-Univ. Halle-Wittenberg Math.-Naturwiss. Reihe 9: 375-376.1960), quoique probablement examiné par Ray, ne peut être choisi comme type. Le premier choix acceptable d'une typification est celui de l'illustration, citée tant par Ray que par Bauhin, de *Echii altera species*, in Dodoens (Stirp. Hist. Pempt.: 620. 1583), comme suggéré par P. E. Gibbs (Lagascalia 1: 60-61. 1971) et formellement proposé par Stearn (Ray Soc. Publ.: 149, Intro.: 65. 1973).

7.8. La typification des noms adoptés dans l'un des ouvrages spécifiés à l'Art. 13.1(d) et par là sanctionnés (Art. 15), peut être effectuée sur la base de tout ce qui est associé à un nom dans l'un de ces ouvrages.

7.9. La typification des noms de genres de forme de plantes fossiles (Art. 3.3), d'anamorphes de champignons (Art. 59) et d'autres taxons analogues de rang générique ou inférieur ne diffère pas de celle indiquée ci-dessus.

Note 1. Voir également l'Art. 59 pour les détails concernant la typification des noms de certains champignons pléomorphes.

7.10. En matière de priorité au sens des Art. 9.13 et 10.5, la désignation d'un type n'est accomplie que par une publication effective (Art. 29 à 31).

7.11. En matière de priorité au sens des Art. 9.13 et 10.5, la désignation d'un type n'est accomplie que si ce type est expressément accepté comme tel par l'auteur qui typifie, et si l'élément type est clairement indiqué par une citation directe comportant le terme "type" ou un équivalent.

Ex. 6. *Chlorosarcina* Gerneck (1907) comprenait à l'origine deux espèces, *C. minor* et *C. elegans*. Vischer (1933) a transféré la première dans *Chlorosphaera* G. A. Klebs et retenu la seconde dans *Chlorosarcina*. Il n'a cependant pas fait usage du terme "type" ou d'un équivalent. En conséquence, son action ne constitue pas une typification de *Chlorosarcina*. Le premier auteur à désigner un type comme "LT.", fut Starr (in ING Card No. 16528, Nov. 1962), qui a choisi *Chlorosarcina elegans*.

*Ex. 7. Le terme “standard species” utilisé par Hitchcock & Green (in Anon., Nomencl. Prop. Brit. Botanists: 110-199. 1929) est aujourd’hui considéré comme équivalent à “type”, et en conséquence les désignations de types dans cet ouvrage sont acceptables.

Recommandation 7A

7A.1. Il est instamment recommandé que le matériel sur lequel se fonde le nom d’un taxon, et tout spécialement son holotype, soit déposé dans un herbier public ou dans toute autre collection publique librement accessible aux botanistes, pour y être scrupuleusement conservé.

Article 8

8.1. Le type du nom d’une espèce ou d’un taxon infraspécifique consiste en un spécimen ou une illustration unique, excepté dans le cas suivant: pour les plantes herbacées de petite taille et pour la plupart des plantes non vasculaires, le type peut consister en plusieurs individus, à conserver de façon permanente sur une même feuille d’herbier ou en une seule préparation équivalente (par exemple: boîte, sachet, bocal, préparation microscopique).

8.2. Les spécimens-types de noms de taxons doivent être conservés de façon permanente et ne peuvent être une plante vivante ou une culture.

*Ex. 1. La souche CBS 7351, donnée comme type du nom *Candida populi* Hagler & al. (in Int. J. Syst. Bacteriol. 39: 98. 1989), peut être acceptée comme type nomenclatural car elle est conservée de façon permanente à un stade métabolique inactif par lyophilisation (voir aussi la Recommandation 8B.2).

8.3. Pour les noms d’espèces ou de taxons infraspécifiques de plantes non-fossiles dont il est impossible de conserver un spécimen, ou pour les noms sans spécimen-type, le type peut être une illustration.

8.4. Pour les taxons de plantes fossiles de rang spécifique ou inférieur, le type du nom est le spécimen dont l’illustration accompagne la publication valide du nom ou le spécimen dont la figure est citée à cette occasion (voir l’Art. 38). Si plusieurs spécimens sont figurés ou cités lors de la publication valide du nom, l’un d’eux doit être choisi comme type.

8.5. Un spécimen unique et complet utilisé pour établir un taxon de plantes fossiles doit être considéré comme le type nomenclatural.

Recommandation 8A

8A.1. Lorsqu’un holotype, un lectotype ou un néotype est une illustration (voir l’Art. 8.3), le spécimen ou les spécimens sur lesquels se fonde cette illustration doivent servir à déterminer le champ d’application du nom.

*Ici et ailleurs dans le *Code*, un astérisque placé devant un exemple indique qu’il s’agit d’un “exemple voté” (voir Extraits de la préface de l’édition anglaise p. 25).

8A.2. Lorsqu'il est impossible de préserver un spécimen-type et qu'une illustration est désignée comme type du nom d'un nouveau taxon (voir l'Art. 8.3), la documentation relative à la récolte du matériel illustré doit être fournie (voir aussi la Recommandation 32D.2).

8A.3. Si le spécimen-type du nom d'une plante fossile a été débité (coupes de bois fossile, fragments de coal-balls, etc.), toutes les parties utilisées pour établir la diagnose originale sont à marquer clairement.

Recommandation 8B

8B.1. Chaque fois que cela est possible, une culture vivante devrait être préparée à partir du matériel holotype du nom d'un taxon nouvellement décrit d'algues ou de champignons et déposée auprès d'au moins deux institutions consacrées à la conservation des cultures ou des ressources génétiques. (Une telle démarche ne lève pas l'exigence d'un spécimen holotype découlant de l'Art. 8.2).

8B.2. Dans les cas où le type nomenclatural est une culture préservée de façon permanente à un stade métabolique inactif (voir l'Art. 8 Ex. 1), tout isolat obtenu à partir de cette culture doit être cité comme "ex-type" (*ex typo*), "ex-holotype" (*ex holotypo*), "ex-isotype" (*ex isotypo*), etc., de manière à indiquer clairement qu'il est dérivé du type, mais qu'il n'est pas lui-même le type nomenclatural.

Article 9

9.1. L'holotype du nom d'une espèce ou d'un taxon infraspécifique est le spécimen ou l'illustration que l'auteur a utilisé ou désigné comme type nomenclatural; tant qu'il existe, il règle automatiquement l'application du nom correspondant (voir aussi l'Art. 10).

Note 1. Toute désignation effectuée par l'auteur et explicitement exprimée à la publication originale du nom d'un taxon est définitive (voir cependant l'Art. 9.9). Si l'auteur n'a inclus qu'un élément, cet élément doit être considéré comme l'holotype. Si un nom nouveau est fondé sur la description précédemment publiée d'un taxon, le même raisonnement s'applique au matériel inclus par l'auteur précédent (voir les Art. 7.7 et 7.8).

9.2. Le lectotype est un spécimen ou une illustration (voir l'Art. 8.3) désigné comme type nomenclatural conformément à l'Art. 9.9, lorsque l'holotype n'a pas été indiqué à la publication ou aussi longtemps qu'il fait défaut.

9.3. Un isotype est un double¹ quelconque de l'holotype; c'est toujours un spécimen.

¹Ici comme ailleurs dans ce *Code*, le terme "double" a le sens que lui donnent habituellement les praticiens des herbiers. C'est une partie d'une récolte d'une seule espèce ou taxon infraspécifique faite par un collecteur en une fois. Cependant, la possibilité d'une récolte hétérogène doit toujours être envisagée par l'auteur qui choisit un lectotype et les précautions appropriées doivent être prises.

9.4. Un syntype est un ou plusieurs spécimens cités dans le protologue¹ par l'auteur qui n'a pas désigné d'holotype ou qui en a désigné simultanément plusieurs comme types.

9.5. Un paratype est un spécimen cité dans le protologue qui n'est ni l'holotype, ni un isotype, ni l'un des syntypes si l'auteur a désigné simultanément deux spécimens ou plus comme types.

Ex. 1. L'holotype du nom *Rheedia kappleri* Eyma, qui désigne une espèce polygame, est un spécimen mâle, récolté par Kappler (593a in U). L'auteur a désigné un spécimen hermaphrodite récolté par le Service Forestier du Suriname comme paratype (B.W.1618 in U).

Note 2. Dans la plupart des cas où aucun holotype n'a été désigné il n'y aura pas non plus de paratypes, puisque tous les spécimens cités sont des syntypes. Cependant, lorsqu'un auteur a désigné deux spécimens ou plus, tous les autres spécimens cités sont des paratypes et non des syntypes.

9.6. Un néotype est un spécimen ou une illustration (voir l'Art. 8.3) choisi pour servir de type nomenclatural tant que tous les matériaux sur lesquels a été fondé le nom du taxon font défaut (voir aussi l'Art. 9.11).

9.7. Un épitype est un spécimen ou une illustration choisi pour servir de modèle d'interprétation lorsque l'holotype, le lectotype ou le néotype précédemment désigné, ou encore tout le matériel original², associé à un nom validement publié, est ambigu de façon démontrable et ne peut être identifié de manière probante afin de donner une application précise à un nom de taxon. Lorsqu'un épitype est désigné, l'holotype, le lectotype ou le néotype que cet épitype représente doit être cité de façon explicite.

9.8. L'emploi d'un terme défini dans le *Code* (Art. 9.1 à 9.7) pour désigner un type, dans un sens différent de celui pour lequel il est défini, est considéré comme une erreur à corriger (par exemple, l'emploi du terme lectotype pour introduire ce qui est en fait un néotype).

¹Protologue (du grec protos, premier; logos, discours): tout ce qui est associé au nom à sa première publication, c'est-à-dire diagnose, description, illustration, références, synonymie, renseignements géographiques, citations de spécimens, discussion et commentaires.

²Pour les besoins de ce *Code*, le "matériel original" comprend (a) les spécimens et les illustrations inédites ou publiées avant ou en même temps que le protologue) sur lesquels il est possible de démontrer que la description ou la diagnose se fonde; (b) l'holotype et les spécimens qui, même non examinés par l'auteur de la description ou de la diagnose qui valide le nom, ont été désignés comme types (syntypes ou paratypes) du nom au moment de sa publication valide; et (c) les isotypes ou isosyntypes du nom sans tenir compte de ce que ces spécimens auront été examinés ou non par l'auteur de la description ou de la diagnose validante, ou par l'auteur du nom.

Ex. 2. Borssum Waalkes (in *Blumea* 14: 198. 1966) a cité Herb. Linnaeus No. 866.7 (LINN) comme holotype de *Sida retusa* L. (1763). Le terme est employé de façon incorrecte parce que les illustrations dans Plukenet (*Phytographia*: t. 9, f. 2. 1691) et Rumphius (*Herb. Amboin.* 6: t. 19. 1750) ont été citées par Linné dans le protologue de *S. retusa*. Puisque ces trois éléments font partie du matériel original (Art. 9.9, note infrapaginale), l'emploi par Borssum Waalkes du terme holotype est une erreur à corriger en faveur du terme lectotype.

9.9. Si l'auteur d'un nom n'a pas indiqué d'holotype, si l'holotype est perdu ou détruit ou s'il apparaît que le matériel désigné comme type correspond à plus d'un taxon, on peut choisir un lectotype ou, si c'est possible (Art. 9.6), un néotype à titre de substitut (Art. 7.10 et 7.11). Un lectotype prime toujours un néotype, sauf prescriptions de l'Art. 9.11. Un isotype, s'il en existe un, doit être choisi comme lectotype. S'il n'en existe aucun, le lectotype doit être choisi parmi les syntypes. S'il n'existe ni isotype ni syntype ni isosyntype (double d'un syntype) et qu'il ne reste rien du matériel original, on peut désigner un néotype.

Note 3. Si l'auteur d'un nom spécifique ou infraspécifique a désigné plusieurs spécimens comme types (par exemple: mâle et femelle, matériel en fleurs et en fruits, etc.), l'un d'eux doit être choisi comme lectotype (voir l'Art. 9.4).

9.10. Si un spécimen-type (feuille d'herbier ou préparation équivalente) contient des éléments de plusieurs taxons (Art. 9.9), le nom doit rester attaché à la partie qui correspond le mieux à la diagnose ou description originale.

Ex. 3. Le type du nom *Tillandsia bryoides* Griseb. ex Baker (1878) est Lorentz 128 in BM; cette feuille contient en fait un mélange. L. B. Smith (*Proc. Amer. Acad. Arts* 70: 192.1935) a agi conformément à la présente règle en désignant l'un des éléments de la récolte de Lorentz comme lectotype.

9.11. Si un holotype ou un lectotype précédemment désigné est perdu ou détruit et s'il peut être démontré que tout le matériel original diffère taxonomiquement du type perdu ou détruit, on peut choisir un néotype pour conserver l'usage établi par la typification précédente (voir aussi l'Art. 9.12).

9.12. Un néotype choisi selon l'Art. 9.11 peut être remplacé s'il peut être démontré qu'il diffère taxonomiquement de l'holotype ou du lectotype qu'il est censé remplacer.

9.13. L'auteur qui, le premier, a désigné un lectotype ou un néotype doit être suivi. Toutefois son choix est annulé si (a) l'holotype est repéré ou, s'il s'agit d'un néotype, si une partie quelconque du matériel original est retrouvée. Il peut également être annulé si (b) l'on peut démontrer que le type choisi est en contradiction flagrante avec le protologue alors qu'un autre élément qui ne l'est pas est disponible; ou (c) que le choix était contraire à l'Art. 9.10.

9.14. A partir du 1^{er} janvier 1990, une lectotypification ou néotypification du nom d'une espèce ou d'un taxon infraspécifique par un spécimen ou une illustration inédite (voir Art. 8.3) n'est pas accomplie à moins que l'herbier ou l'établissement dans lequel ce type est conservé ne soit spécifié.

Recommandation 9A

9A.1. La typification des noms pour lesquels aucun holotype n'a été désigné ne devrait être entreprise qu'avec une bonne connaissance de la méthode de travail de l'auteur; on devrait, en particulier, tenir compte du fait qu'une partie du matériel à disposition de l'auteur pour décrire un taxon peut ne pas se trouver dans l'herbier personnel de cet auteur ou peut même ne plus exister. Réciproquement, tout le matériel conservé dans l'herbier personnel d'un auteur n'a pas forcément été examiné par cet auteur pour décrire un taxon.

9A.2. La désignation d'un lectotype ne devrait être effectuée qu'avec une parfaite connaissance du groupe en question. Pour le choix d'un lectotype, tous les aspects du protologue devraient être considérés comme un guide fondamental. Les méthodes mécaniques telles que le choix automatique de la première espèce ou du premier spécimen cité, ou d'un spécimen récolté par la personne à laquelle l'espèce est dédiée, sont à éviter; elles ne sont pas scientifiques, peuvent devenir source de confusion et entraîner de nouveaux changements.

9A.3. En choisissant un lectotype, on devrait prendre d'abord en considération toutes les indications concernant les intentions de l'auteur, à moins qu'elles ne soient contraires au protologue. De telles indications sont, par exemple, des notes manuscrites, des annotations sur les spécimens d'herbier, des figures identifiables ou des épithètes telles que *typicus*, *genuinus*, etc.

9A.4. Lorsqu'une seule récolte est citée dans le protologue, mais qu'une institution censée la conserver n'est pas désignée, il faut admettre que le spécimen conservé dans l'institution où il est connu que l'auteur a travaillé est l'holotype, à moins qu'il existe une preuve qu'il a employé un autre matériel de la même récolte.

9A.5. Si deux ou plusieurs éléments hétérogènes étaient inclus dans la description originale, ou cités avec celle-ci, le lectotype devrait être choisi de façon à sauvegarder l'usage courant. En particulier, si un autre auteur a déjà attribué un ou plusieurs de ces éléments à d'autres taxons, le résidu ou une partie de ce dernier devrait être désigné comme lectotype, mais à condition qu'il ne soit pas en contradiction avec la description ou diagnose originale (voir l'Art. 9.13).

9A.6. Le choix du lectotype du nom d'une espèce fossile devrait se porter, si possible, sur un spécimen qui a été figuré lors de la première publication valide du nom (Art. 8.4).

Recommandation 9B

9B.1. Un soin particulier et une connaissance critique sont essentiels pour choisir un néotype, car l'auteur n'a généralement d'autre guide que sa propre faculté de discerner ce qui s'accorde le mieux avec le protologue. Si son choix est entaché d'erreur, de nouveaux changements seront inévitables.

Article 10

10.1. Le type du nom d'un genre ou de toute subdivision d'un genre est le type d'un nom d'espèce (sauf exception prévue à l'Art. 10.4). Pour désigner ou citer un type, le seul nom d'espèce suffit, c'est-à-dire qu'il est considéré comme le parfait équivalent de son type.

Note 1. Les termes comme "holotype", "syntype" et "lectotype", tels que définis à l'Art. 9, bien qu'inapplicables, au sens strict, aux types des noms de rangs supérieurs à l'espèce, le sont cependant par analogie.

10.2. Si dans le protologue du nom d'un genre ou de toute subdivision d'un genre l'holotype ou le lectotype du(des) nom(s) d'une ou de plusieurs espèces est expressément inclu (voir l'Art. 10.3), le type doit être choisi (Art. 7.10 et 7.11) parmi les types de ces derniers noms, à moins que le type n'ait été indiqué (Art. 22.5, 22.6 et 37.2) ou désigné par l'auteur du nom. Si aucun type de nom d'espèce publié précédemment ou simultanément n'est explicitement inclu, le type doit être choisi autrement, mais ce choix doit être remplacé s'il peut être démontré que le type choisi n'est conspécifique d'aucun des matériaux associés au protologue.

Ex. 1. Le genre *Anacyclus* tel que défini à l'origine par Linné (1753), comprenait trois espèces validement nommées. Cassini (in Cuvier, Dict. Sci. Nat. 34: 104. 1825) a désigné *Anthemis valentina* L. (1753) comme type de *Anacyclus*, alors que ce n'était pas un élément du genre original. Green (in Anon., Nomencl. Prop. Brit. Botanists: 182. 1929) a désigné *Anacyclus valentinus* L. (1753), "la seule des trois espèces originales à faire toujours partie du genre", comme "standard species" (voir l'Art. 7 Ex. 7), et son choix doit être suivi (Art. 10.5). Humphries (in Bull. Brit. Mus. (Nat. Hist.) Bot. 7: 109. 1979) a désigné un spécimen dans l'Herbier Clifford (BM) comme lectotype de *Anacyclus valentinus*, et ce spécimen est finalement devenu de ce fait le type du nom générique.

Ex. 2. *Castanella* Spruce ex Benth. & Hook. f. (1862) a été décrit sur la base d'un seul spécimen et sans mention de nom d'espèce. Swart (in ING Card No. 2143. 1957) fut le premier à désigner un type ("T."): *C. granatensis* Triana & Planch. (1862), fondé sur une récolte de Linden. Tant que le spécimen de Spruce est considéré comme conspécifique de la récolte de Linden le type désigné par Swart ne peut être substitué, alors même que le spécimen de Spruce est devenu le type de *Paullinia paullinioides* Radlk. (1896), parce que ce dernier nom n'est pas un nom spécifique "précédemment ou simultanément publié".

10.3. Au sens de l'Art. 10.2, l'inclusion exprime du type du nom d'une espèce est réalisée par citation ou référence (directe ou indirecte) à un nom validement publié, accepté ou mis en synonymie par son auteur, ou par la citation de l'holotype ou du lectotype d'un nom d'espèce publié précédemment ou simultanément.

Ex. 3. Le protologue de *Elodes* Adans. (1763) inclut des références à "*Elodes*" de Clusius (1601), "*Hypericum*" de Tournefort (1700) et *Hypericum aegypticum* L. (1753). Ce dernier nom est la seule référence à un nom spécifique validement publié, alors qu'aucun des autres éléments n'est le type d'un nom d'espèce. Le type de *H. aegypticum* est par conséquent le type de *Elodes*, même si des auteurs ultérieurs ont désigné *H. elodes* L. (1759) comme type (voir Robson in Bull. Brit. Mus. (Nat. Hist.), Bot. 5: 305, 336. 1977).

10.4. Par conservation, mais par conservation seulement (Art. 14.9), le type du nom d'un genre peut être un spécimen ou une illustration, utilisé par l'auteur pour la préparation du protologue, autre que le type d'un nom d'espèce incluse.

Ex. 4. *Physconia* Poelt a été conservé avec le spécimen “*Lichen pulverulentus*”, Germania, Lipsia in *Tilia*, 1767, Schreber (M)“ comme type.

Note 2. Si l'élément choisi en fonction de l'Art. 10.4 est le type d'un nom d'espèce, ce nom peut être cité comme type du nom de genre. Si l'élément choisi n'est pas le type d'un nom d'espèce, l'élément type devrait être cité; facultativement, son nom correct peut être donné entre parenthèses.

10.5. L'auteur qui, le premier, désigne le type d'un nom de genre ou de subdivision de genre doit être suivi. Toutefois son choix peut être substitué si (a) l'on peut démontrer que le type choisi est en contradiction flagrante avec le protologue alors qu'un autre élément qui ne l'est pas est disponible; ou que (b) le choix repose sur une méthode de sélection essentiellement arbitraire.

Ex. 5. Fink (in Contr. U.S. Natl. Herb. 14(1): 2. 1910) a précisé qu'il “désignait les types des genres selon la règle de la première espèce”. Ses désignations de types peuvent donc être substituées.

*Ex. 6. Les auteurs suivant l'*American code of botanical nomenclature*, Canon 15 (in Bull. Torrey Bot. Club 34: 172. 1907), désignaient comme type “le premier binôme spécifique dans l'ordre” susceptible d'être choisi selon certaines conditions. Cette méthode de choix doit être considérée comme essentiellement arbitraire. Ainsi, la première désignation d'un type pour *Delphinium* L., par Britton (in Britton & Brown, Ill. Fl. N. U.S., ed. 2, 2: 93. 1913), qui suivait l'*American code* et avait choisi *D. consolida* L., a été substituée en fonction de l'Art. 10.5(b) par la désignation de *D. peregrinum* L. par Green (in Anon., Nomencl. Prop. Brit. Botanists: 162. 1929). Cependant, *D. consolida*, unicarpellé, ne peut pas être substitué comme type par *D. peregrinum*, tricarpellé, selon l'Art. 10.5(a), parce que cette désignation n'est pas sérieusement en conflit avec le protologue générique, qui précise “germina tria vel unum”, indépendamment du fait que Linné classait le genre dans les “Polyandria Trigynia”.

10.6. Le type du nom d'une famille ou de toute subdivision d'une famille est le même que celui du nom de genre dont il est dérivé (voir l'Art. 18.1). Pour désigner ou citer un type, le seul nom de genre suffit. Le type d'un nom de famille ou de sous-famille qui n'est pas dérivé d'un nom générique est le même que celui du nom alternatif correspondant (Art. 18.5 et 19.7).

10.7. Le principe de la typification ne s'applique pas aux noms des taxons supérieurs au rang de la famille, sauf à ceux qui sont automatiquement typifiés, étant dérivés d'un nom de genre (voir l'Art. 16). Le type d'un tel nom est le même que celui du nom de genre dont il est dérivé.

Note 3. En ce qui concerne la typification de certains noms de subdivisions de genre, voir l'Art. 22.5 et 22.6

Recommandation 10A

10A.1. Si une combinaison à un rang de subdivision de genre a été publiée sous un nom générique qui n'a pas été précédemment typifié, le lectotype du nom générique devrait être choisi parmi la subdivision de genre désignée comme nomenclaturalement typique, si la chose est apparente.

SECTION 3. PRIORITÉ

Article 11

11.1. Toute famille ou tout taxon de rang inférieur, de délimitation, position et rang donnés, ne peut porter qu'un seul nom correct; les seules exceptions sont 9 familles et 1 sous-famille pour lesquelles des noms alternatifs sont autorisés (voir les Art. 18.5 et 19.7). Cependant, l'utilisation de noms distincts pour les taxons de forme des champignons et pour les genres de forme des plantes fossiles est autorisée par les Art. 3.3 et 59.5.

11.2. En aucun cas, un nom n'a priorité en dehors de son propre rang (voir aussi l'Art. 53.5).

Ex. 1. *Campanula* sect. *Campanopsis* R. Br. (Prodr. 561. 1810) en tant que genre s'appelle *Wahlenbergia* Roth (1821), nom qui est conservé à l'encontre du synonyme taxonomique *Cervicina* Delile (1813), et non *Campanopsis* (R. Br.) Kuntze (1891).

Ex. 2. *Magnolia virginiana* var. *foetida* L. (1753), élevé au rang d'espèce, s'appelle *Magnolia grandiflora* L. (1759), et non *M. foetida* (L.) Sargent (1889).

Ex. 3. *Lythrum intermedium* Ledeb. (1822), traité comme variété de *Lythrum salicaria* L. (1753), s'appelle *L. salicaria* var. *glabrum* Ledeb. (Fl. Ross. 2: 127. 1843), et non *L. salicaria* var. *intermedium* (Ledeb.) Koehne (Bot. Jahrb. Syst. 1: 327. 1881).

Ex. 4. Lorsque les deux variétés constitutives de *Hemerocallis lilioasphodelus* L. (1753), var. *flava* L. et var. *fulva* L., sont considérées comme des espèces distinctes, celle qui ne contient pas le lectotype du nom d'espèce est appelée *H. fulva* (L.) L. (1762), mais l'autre porte le nom *H. lilioasphodelus* L., qui au rang spécifique a la priorité sur *H. flava* (L.) L. (1762).

11.3. Pour tout taxon de la famille au genre inclusivement, le nom correct est le plus ancien nom légitime de même rang, sauf limitation de la priorité par conservation (voir l'Art. 14) ou par application des Art. 11.7, 15, 19.4, 56, 57 ou 59.

Ex. 5. Lorsque *Aesculus* L. (1753), *Pavia* Mill. (1754), *Macrothyrsus* Spach (1834) et *Calothyrsus* Spach (1834) sont assignés au même genre, son nom est *Aesculus* L.

11.4. Pour tout taxon de rang inférieur au genre le nom correct est la combinaison de l'épithète finale¹ du plus ancien nom légitime de

¹Ici comme ailleurs dans ce *Code*, l'expression "épithète finale" s'applique à la dernière dans la séquence des épithètes de n'importe quelle combinaison, que ce soit le nom d'une subdivision de genre ou d'une espèce ou d'un taxon infraspécifique.

même rang qui s'applique au taxon avec le nom correct du genre ou de l'espèce auquel il est attribué, sauf (a) si la priorité est limitée en fonction des Art. 14, 15, 56 ou 57, ou (b) si une telle combinaison est invalide en fonction de l'Art. 32.1(b) ou illégitime en fonction de l'Art. 53, ou (c) si les Art. 11.7, 22.1, 26.1, ou 59 stipulent qu'une combinaison différente doit être utilisée.

Ex. 6. *Primula* sect. *Dionysiopsis* Pax (in Jahresber. Schles. Ges. Vaterländ. Kultur 87: 20. 1909) transféré dans *Dionysia* Fenzl devient *D.* sect. *Dionysiopsis* (Pax) Melch. (in Mitt. Thüring. Bot. Vereins 50: 164-168. 1943); le nom de substitution *D.* sect. *Ariadna* Wendelbo (in Bot. Not. 112: 496. 1959) est illégitime.

Ex. 7. *Antirrhinum spurium* L. (1753), transféré au genre *Linaria*, doit se nommer *Linaria spuria* (L.) Mill. (1768).

Ex. 8. En transférant *Serratula chamaepeuce* L. (1753) dans *Ptilostemon* Cass., Cassini a illégitimement nommé l'espèce *P. muticus* Cass. (1826). Dans ce genre, le nom correct est *P. chamaepeuce* (L.) Less. (1832).

Ex. 9. *Spartium biflorum* Desf. (1798) transféré dans *Cytisus* Desf. ne peut pas s'appeler *C. biflorus* à cause de *C. biflorus* L'Hér. (1791) validement publié précédemment; le nom de substitution *C. fontanesii* Spach (1849) a par conséquent été proposé correctement.

Ex. 10. *Spergula stricta* Sw. (1799), transféré au genre *Arenaria*, se nomme *Arenaria uliginosa* Schlecht. ex Schlecht. (1808), à cause de l'existence du nom *Arenaria stricta* Michx. (1803), fondé sur un type différent; toutefois, en cas de transfert de l'espèce au genre *Minuartia*, l'épithète *stricta* redevient disponible et l'espèce s'appelle *Minuartia stricta* (Sw.) Hiern (1899).

Ex. 11. *Arum dracunculus* L. (1753), transféré au genre *Dracunculus* Mill., se nomme *Dracunculus vulgaris* Schott (1832), car l'utilisation de l'épithète linnéenne aurait engendré un tautonyme.

Ex. 12. *Cucubalus behen* L. (1753) transféré dans *Behen* Moench fut légitimement rebaptisé *Behen vulgaris* Moench (1794) pour éviter le tautonyme *Behen behen*. Si l'espèce est transférée au genre *Silene*, elle ne peut conserver son épithète originale vu l'existence d'un *S. behen* L. (1753). Ainsi fut proposé en remplacement le nom *S. cucubalus* Wibel (1799). Cette proposition est cependant illégitime puisque l'épithète *vulgaris* était disponible. Dans *Silene*, le nom correct de l'espèce est *Silene vulgaris* (Moench) Garcke (1869).

Ex. 13. *Helianthemum italicum* var. *micranthum* Gren. & Godr. (Fl. France 1: 171. 1847) transféré comme variété de *H. penicillatum* Thibaud ex Dunal garde son épithète variétale et se nomme *H. penicillatum* var. *micranthum* (Gren. & Godr.) Grosser (in Engler, Pflanzenr. 14: 115. 1903).

11.5. Lorsque, pour tout taxon du rang de la famille ou de rang inférieur un choix est possible entre des noms légitimes de priorité égale au même rang, ou entre des épithètes finales de noms de priorité égale au même rang, le premier choix effectivement publié (Art. 29-31) établit la priorité du nom choisi, et de toute combinaison légitime avec le même type et la même épithète finale à ce rang, sur le(s) nom(s) en compétition (mais voir l'Art. 11.6).

Note 1. Un choix tel que prévu à l'Art. 11.5 est effectué par l'adoption de l'un des noms en compétition, ou de son épithète finale dans la combinaison requise, et en rejetant ou reléguant en synonymie simultanément le(s) autre(s), ou leurs synonymes nomenclaturaux.

Ex. 14. Lorsque *Dentaria* L. (1753) et *Cardamine* L. (1753) sont réunis, le genre ainsi conçu s'appelle *Cardamine*, parce que ce nom a été choisi par Crantz (Cl. Crucif. Emend.: 126. 1769), qui le premier a réuni les deux genres.

Ex. 15. Lorsque *Entoloma* (Fr. ex Rabenh.) P. Kumm. (1871), *Leptonia* (Fr. : Fr.) P. Kumm. (1871), *Eccilia* (Fr. : Fr.) P. Kumm. (1871), *Nolanea* (Fr. : Fr.) P. Kumm. (1871) et *Claudopus* Gillet (1876) sont réunis, l'un des noms génériques publiés simultanément par Kummer doit être utilisé pour l'ensemble. Donk l'a fait (Bull. Jard. Bot. Buitenzorg ser. 3, 18 (1): 157. 1949) et a choisi *Entoloma*, qui est considéré comme ayant la priorité sur les autres noms.

Ex. 16. Brown (in Tuckey, Narr. Exp. Congo: 484. 1818) a été le premier à réunir *Waltheria americana* L. (1753), et *W. indica* L. (1753). Il a adopté le nom *W. indica* pour désigner les espèces réunies et c'est ce nom qui en conséquence est considéré avoir la priorité sur *W. americana*.

Ex. 17. Baillon (in Adansonia 3: 162. 1863), en réunissant pour la première fois *Sclerocroton integerrimus* Hochst. (1845) et *S. reticulatus* Hochst. (1845) a adopté le nom *Stillingia integerrimus* (Hochst.) Baill. pour le taxon combiné. En conséquence *Sclerocroton integerrimus* est considéré avoir la priorité sur *S. reticulatus*, quel que soit le genre (*Sclerocroton*, *Stillingia*, *Excoecaria*, *Sapium*) auquel l'espèce est attribuée.

Ex. 18. Linné en 1753 a publié simultanément les noms *Verbesina alba* et *V. prostrata*. Plus tard (1771), il publia *Eclipta erecta*, un nom illégitime, car *V. alba* est cité dans la synonymie, ainsi que *E. prostrata*, fondé sur *V. prostrata*. Le premier auteur à réunir ces taxons fut Roxburgh (Fl. Ind. 3: 438. 1832), qui le fit sous le nom de *E. prostrata* (L.) L. Il s'ensuit que *V. prostrata* est considérée avoir la priorité sur *V. alba*.

Ex. 19. *Donia speciosa* et *D. formosa*, qui ont été publiées simultanément par Don (1832), ont été renommées *Clianthus oxleyi* et *C. dampieri* de façon illégitime par Lindley (1835). Brown (1849) a réuni les deux espèces en une, en adoptant le nom illégitime *C. dampieri* et en citant *D. speciosa* et *C. oxleyi* comme synonymes; son choix n'est pas celui prévu par l'Art. 11.5. *C. speciosus* (D. Don) Asch. & Graebn. (1909), publié avec *D. speciosa* et *C. dampieri* comme synonymes, est un homonyme ultérieur illégitime de *C. speciosus* (Endl.) Steud. (1840); à nouveau, les conditions pour un choix conforme à l'Art. 11.5 ne sont pas remplies. Ford & Vickery (1950) ont publié la combinaison *C. formosus* (D. Don) Ford & Vickery et cité *D. formosa* et *D. speciosa* en synonymie, mais puisque cette dernière combinaison n'est pas disponible dans *Clianthus*, un tel choix est à nouveau impossible et l'Art. 11.5 ne s'applique pas. Thompson (1990) fut le premier à effectuer un choix acceptable en publiant la combinaison *Swainsona formosa* (D. Don) Joy Thomps. et en indiquant que *D. speciosa* en est un synonyme.

11.6. Un autonome est considéré avoir priorité sur le ou les noms de même date et de même rang qui l'ont établi.

Note 2. Si en vertu de l'Art. 11.6, l'épithète terminale d'un autonome est utilisée dans une combinaison nouvelle, le basionyme de cette combinaison est le nom dont cet autonome est dérivé, ou son basionyme si il en a un.

Ex. 20. *Heracleum sibiricum* L. (1753) comprend *H. sibiricum* subsp. *lecokii* (Godr. & Gren.) Nyman (Consp. Fl. Eur.: 290. 1879) et *H. sibiricum* subsp. *sibiricum*, automatiquement établi en même temps. Si *H. sibiricum* est inclus dans *H. sphondylium* L. (1753) en tant que sous-espèce, le nom correct du taxon est *H. sphondylium* subsp. *sibiricum* (L.) Simonkai (Enum. Fl. Transsilv.: 266. 1887) et non subsp. *lecokii*, que la sous-espèce *lecokii* soit considérée comme distincte ou non.

Ex. 21. La publication de *Salix tristis* var. *microphylla* Andersson (Salices Bor.-Amer.: 21. 1858) a créé l'autonyme *S. tristis* Aiton (1789) var. *tristis*. Si *S. tristis*, y compris la var. *microphylla*, est considéré comme une variété de *S. humilis* Marshall (1785), son nom correct est *S. humilis* var. *tristis* (Aiton) Griggs (Proc. Ohio Acad. Sci. 4: 301. 1905). Cependant, si les deux variétés de *S. tristis* sont adoptées comme variétés de *S. humilis*, les deux noms *S. humilis* var. *tristis* et *S. humilis* var. *microphylla* (Andersson) Fernald (Rhodora 48: 46. 1946) sont à utiliser.

Ex. 22. Dans la classification adoptée par Rollins et Shaw, *Lesquerella lasiocarpa* (Hooker ex A. Gray) S. Watson (1888) se compose de deux sous-espèces, subsp. *lasiocarpa* (qui inclut le type du nom de l'espèce et se cite sans nom d'auteur) et subsp. *berlandieri* (A. Gray) Rollins & E. A. Shaw. Cette dernière sous-espèce se compose de deux variétés. Dans cette classification, le nom correct de la variété qui inclut le type de la sous-espèce *berlandieri* est *L. lasiocarpa* var. *berlandieri* (A. Gray) Payson (1922), et non *L. lasiocarpa* var. *berlandieri* (cité sans nom d'auteur). Ce n'est pas non plus *L. lasiocarpa* var. *hispida* (S. Watson) Rollins & E. A. Shaw (1972) fondé sur *Synthlipsis berlandieri* var. *hispida* S. Watson (1882), puisque la publication de ce dernier nom a établi l'autonyme *Synthlipsis berlandieri* A. Gray var. *berlandieri*, qui au rang de variété est considéré avoir priorité sur la var. *hispida*.

11.7. Les noms de plantes (algues exceptées) fondés sur un type non-fossile sont considérés avoir priorité sur les noms du même rang fondés sur un type fossile (ou subfossile).

Ex. 23. Si l'on réunit *Platycarya* Siebold & Zucc. (1843), genre non-fossile, et *Petrophiloides* Bowerb. (1840), genre fossile, le nom *Platycarya* est utilisé pour le genre combiné, bien que le nom *Petrophiloides* soit antérieur.

Ex. 24. Le nom de genre *Metasequoia* Miki (1941) était fondé sur le type fossile de *M. disticha* (Heer) Miki. A la suite de la découverte de l'espèce non-fossile *M. glyptostroboides* Hu & Cheng, la conservation de *Metasequoia* Hu & Cheng (1948), tel que fondé sur le type non-fossile, a été approuvée. S'il n'en avait pas été ainsi, tout nouveau nom de genre fondé sur *M. glyptostroboides* aurait dû être considéré avoir priorité sur *Metasequoia* Miki.

11.8. Du point de vue de la priorité, les noms latins des hybrides suivent les mêmes règles que ceux des taxons non-hybrides de rang correspondant.

Ex. 25. Le nom $\times$ *Solidaster* H. R. Wehrh. (1932) a priorité sur $\times$ *Asterago* Everett (1937) pour l'hybride *Aster* L. $\times$ *Solidago* L.

Ex. 26. Le nom $\times$ *Gaulnettya* W. J. Marchant (1937) a priorité sur $\times$ *Gaulthetia* Camp (1939) pour l'hybride *Gaultheria* L. $\times$ *Pernettya* Gaudich.

Ex. 27. *Anemone* $\times$ *hybrida* Paxton (1848) a priorité sur *A. $\times$ elegans* Decne. (1852), pro sp., comme binôme des hybrides provenant d'*A. hupehensis* (Lemoine & E. Lemoine) Lemoine & E. Lemoine $\times$ *A. vitifolia* Buch.-Ham. ex DC.

Ex. 28. Camus (in Bull. Mus. Hist. Nat. (Paris) 33: 538. 1927) a publié le nom $\times$ *Agroelymus* A. Camus comme nom d'un nothogénère mais sans diagnose ni description latine, mentionnant uniquement les noms des parents (*Agropyron* Gaertn. et *Elymus* L.). Comme le nom n'était pas valide suivant le *Code* alors en vigueur (Stockholm 1950), Rousseau, (in Mém. Jard. Bot. Montréal 29: 10-11. 1952), a publié une diagnose latine. Conformément aux prescriptions du présent *Code* (Art. H.9), la date de publication est 1927 et non 1952. De même, le nom $\times$ *Agroelymus* a priorité sur $\times$ *Elymopyrum* Cugnac (in Bull. Soc. Hist. Nat. Ardennes 33: 14. 1938), qui était accompagné de l'indication des parents et d'une description en français mais pas en latin.

11.9. L'application du principe de priorité n'est pas obligatoire pour les noms de taxons de rang supérieur à la famille (voir cependant la recommandation 16B).

Article 12

12.1. Le *Code* ne reconnaît pas l'existence d'un nom de taxon à moins qu'il ne soit valablement publié (voir les Art. 32 à 45).

SECTION 4. LIMITATION DU PRINCIPE DE PRIORITÉ

Article 13

13.1. La publication valide des noms de plantes des divers groupes est censée débiter aux dates indiquées ci-dessous (pour chaque groupe, un ouvrage est cité qui est censé avoir été publié à la date qui est donnée comme point de départ):

Plantes non-fossiles:

(a) SPERMATOPHYTA et PTERIDOPHYTA, 1^{er} mai 1753 (Linnaeus, *Species plantarum* ed. 1).

- (b) MUSCI (Sphaignes exceptées), 1^{er} janvier 1801 (Hedwig, *Species muscorum*).
- (c) SPHAGNACEAE et HEPATICAEE, 1^{er} mai 1753 (Linnaeus, *Species plantarum* ed. 1).
- (d) FUNGI (y compris les Myxomycètes et les champignons formant des lichens), 1^{er} mai 1753 (Linnaeus, *Species plantarum* ed. 1). Les noms d'*Uredinales*, d'*Ustilaginales* et de Gastéromycètes (s. l.) adoptés par Persoon (*Synopsis methodica fungorum*, 31 décembre 1801) et les noms des autres champignons (à l'exclusion des Myxomycètes) adoptés par Fries (*Systema mycologicum*, vol. 1 (1^{er} janvier 1821) à 3, avec index complémentaire (1832) et l'*Elenchus fungorum*, vol. 1-2) sont sanctionnés (voir l'Art. 15). Du point de vue de la nomenclature, le nom des lichens s'applique à leur constituant fongique.
- (e) ALGAE, 1^{er} mai 1753 (Linnaeus, *Species plantarum*, ed. 1). Exceptions:

NOSTOCACEAE HOMOCYSTEAE, 1^{er} janvier 1892 (Gomont, *Monographie des Oscillariées*, in Ann. Sci. Nat. Bot. ser. 7, 15: 263-368; 16: 91-264). Les deux parties de la *Monographie* de Gomont, qui ont paru respectivement en 1892 et 1893, sont considérées comme ayant été publiées simultanément le 1^{er} janvier 1892.

NOSTOCACEAE HETEROCYSTEAE, 1^{er} janvier 1886 (Bornet & Flahault, *Révision des Nostocacées hétérocystées*, Ann. Sci. Nat. Bot. ser. 7, 3: 323-381; 4: 343-373; 5: 51-129; 7: 177-262). Les quatre parties de la *Révision*, qui ont paru respectivement en 1886, 1886, 1887 et 1888, sont considérées comme ayant été publiées simultanément le 1^{er} janvier 1886.

DESMIDIACEAE (s. l.) 1^{er} janvier 1848 (Ralfs, *British Desmidiaceae*).

OEDOGONIACEAE, 1^{er} janvier 1900 (Hirn, *Monographie und Iconographie der Oedogoniaceen*, in Acta Soc. Sci. Fenn. 27(1)).

Plantes fossiles:

- (f) TOUS LES GROUPES, 31 décembre 1820 (Sternberg, *Flora der Vorwelt, Versuch 1*: 1-24. t. 1-13). On considère que l'ouvrage de Schlottheim, *Petrefactenkunde*, 1820, est antérieur au 31 décembre 1820.

13.2. Au sens de cet Article, le groupe auquel est assigné un nom est établi d'après la position taxonomique acceptée de son type.

Ex. 1. Le genre *Porella* et son unique espèce *P. pinnata* furent assignés par Linné (1753) aux *Musci*; puisque l'échantillon type du *P. pinnata* est maintenant reconnu comme appartenant aux *Hepaticae*, les noms furent validement publiés en 1753.

Ex. 2. Le lectotype de *Lycopodium* L. (1753) est *L. clavatum* L. (1753), dont l'échantillon type est généralement accepté comme ptéridophyte. Il s'ensuit que le nom générique et les noms des espèces de ptéridophytes inclus par Linné dans ce genre étaient validement publiés en 1753, malgré le fait que le genre, pour Linné, figurait parmi les *Musci*.

13.3. Du point de vue de la nomenclature, un nom est considéré appartenir à un taxon non-fossile à moins que son type soit d'origine fossile. Le matériel fossile se distingue du matériel non-fossile par les relations stratigraphiques du site de la récolte originale. En cas de doute sur les relations stratigraphiques, ce sont les prescriptions propres aux taxons non-fossiles qui s'appliquent.

13.4. Les noms de genres parus pour la première fois dans le *Species plantarum* de Linné, ed. 1 (1753) et ed. 2 (1762-1763), se rattachent aux premières descriptions ultérieures données dans le *Genera plantarum* de Linné, ed. 5 (1754) et ed. 6 (1764). L'orthographe des noms de genres inclus dans le *Species plantarum*, ed. 1, ne doit pas être modifiée parce qu'une orthographe différente a été utilisée dans le *Genera plantarum*, ed. 5.

13.5. Les deux volumes du *Species plantarum* de Linné, ed. 1 (1753), parus l'un en mai et l'autre en août 1753, sont considérés comme ayant été publiés simultanément le 1^{er} mai 1753.

Ex. 3. Les noms génériques *Thea* L. (Sp. Pl.: 515. 24 mai 1753) et *Camellia* L. (Sp. Pl.: 698. 16 août 1753; Gen. Pl. ed. 5: 311. 1754), sont considérés comme s'ils avaient été publiés simultanément le 1^{er} mai 1753. Si l'on réunit ces deux genres, l'ensemble doit porter le nom de *Camellia*, conformément à l'Art. 11.5, puisque Sweet (Hort. Suburb. Lond.: 157. 1818), le premier à les réunir, a choisi le nom de *Camellia* citant *Thea* dans la synonymie.

13.6. Quelle qu'en soit la priorité, les noms d'anamorphes de champignons à cycle pléomorphe n'affectent pas le statut nomenclatural des noms des holomorphes correspondantes (voir l'Art. 59.4).

Article 14

14.1. Pour éviter que l'application stricte des règles, et particulièrement du principe de priorité aux dates de départ définies par l'Art. 13, ne bouleverse inutilement la nomenclature des familles, des genres et des espèces, les Appendices II et III du *Code* contiennent des listes de noms conservés (*nomina conservanda*) qui doivent être maintenus à titre d'exceptions utiles. Les noms conservés sont légitimes, même si à l'origine ils peuvent avoir été illégitimes.

14.2. La conservation vise à la sauvegarde des noms qui contribuent le mieux à la stabilité de la nomenclature (voir la Recommandation 50E).

14.3. L'application tant des noms conservés que des noms rejetés est déterminée par les types nomenclaturaux. Le type du nom spécifique cité comme type d'un nom générique conservé peut être conservé, si cela est souhaitable et mis sur la liste de l'App. IIIA.

14.4. Un nom de famille ou de genre conservé prime d'une part sur tous les autres noms de taxons de même rang fondés sur le même type (synonymes nomenclaturaux, qui doivent être rejetés), que ces noms soient cités ou non dans la liste correspondante des noms à rejeter; d'autre part, il prime sur tous les noms fondés sur des types différents (synonymes taxonomiques) qui figurent dans cette liste¹. Un nom d'espèce conservé prime sur tous les noms cités dans la liste correspondante des noms rejetés, et toutes les combinaisons fondées sur ces noms rejetés.

Note 1. Le *Code* ne fournit pas de conservation d'un nom contre lui-même, c'est-à-dire contre le même nom avec le même type mais avec un lieu, une date de publication valide, et peut-être même un auteur différent² de ce qui figure dans l'App. II ou III (mais voir l'Art. 14.9).

Note 2. Un nom d'espèce mis sur la liste de l'App. IIIB comme conservé ou rejeté peut avoir été publié comme nom d'un nouveau taxon, ou comme combinaison fondée sur un nom antérieur. Le rejet d'un nom fondé sur un nom antérieur n'exclut pas l'emploi de ce nom antérieur, puisque ce nom n'est pas "une combinaison fondée sur un nom rejeté" (Art. 14.4).

Ex. 1. Le rejet de *Lycopersicon lycopersicum* (L.) H. Karst. en faveur de *L. esculentum* Mill. n'exclut pas l'emploi du nom homotypique *Solanum lycopersicum* L.

14.5. Si un nom conservé est en compétition avec un ou plusieurs noms fondés sur des types différents et contre lesquels il n'est pas explicitement conservé, le nom le plus ancien est adopté conformément à l'Art. 11. Font exception certains noms de famille figurant à l'App. IIB, qui sont conservés à l'encontre de noms qui ne sont pas cités.

Ex. 2. Si le genre *Weihea* Spreng. (1825) est uni à *Cassipourea* Aubl. (1775), le genre combiné porte le nom le plus ancien de *Cassipourea*, bien que *Weihea* soit conservé alors que *Cassipourea* ne l'est pas.

¹L'*International code of zoological nomenclature* et l'*International code of nomenclature of bacteria* utilisent les termes "synonyme objectif" (objective synonym) et "synonyme subjectif" (subjective synonym) pour synonyme nomenclatural et synonyme taxonomique, respectivement.

²A titre d'exception provisoire, le Congrès de Tokyo a autorisé le maintien des entrées actuelles dans l'App. IIB, même si pour bien des noms de famille, des lieux de publication valides antérieurs par divers auteurs se sont fait jour.

Ex. 3. Si le genre *Mahonia* Nutt. (1818) est uni à *Berberis* L. (1753), le genre combiné reçoit le nom le plus ancien de *Berberis*, quoique *Mahonia* figure dans la liste des noms à conserver.

Ex. 4. *Nasturtium* R. Br. (1812) n'a été conservé qu'à l'encontre de son homonyme *Nasturtium* Miller (1754) et du synonyme nomenclatural *Cardaminum* Moench (1794); il s'ensuit que s'il est réuni à *Rorippa* Scop. (1760), il doit se nommer *Rorippa*.

14.6. Si un nom est conservé au détriment d'un nom antérieur fondé sur un type différent, ce dernier doit être rétabli, conformément à l'Art. 11, si l'on considère qu'il s'applique à un taxon de même rang distinct de celui du nom conservé (*nomen conservandum*), sauf si le nom antérieur rejeté est un homonyme du nom conservé.

Ex. 5. Le nom générique *Luzuriaga* Ruiz & Pav. (1802) est conservé à l'encontre des noms antérieurs *Enargea* Banks ex Gaertn. (1788) et *Callixene* Comm. ex Juss. (1789). Cependant, si l'on considère *Enargea* comme un genre distinct, le nom *Enargea* doit être maintenu.

14.7. Un nom qui a été rejeté, ou une combinaison fondée sur un nom rejeté, ne peut pas être réintroduit pour un taxon qui inclut le type du nom conservé correspondant.

Ex. 6. *Enallagma* Baillon (1888) est conservé à l'encontre de *Dendrosicus* Raf. (1838), mais non d'*Amphitecna* Miers (1868); si *Enallagma* et *Amphitecna* sont réunis, le genre ainsi formé doit porter le nom *Amphitecna*, bien que ce dernier ne soit pas explicitement conservé à l'encontre de *Dendrosicus*.

14.8. Le type figurant sur la liste d'un nom de genre conservé ne peut être changé qu'en suivant la procédure qui figure à l'Art. 14.12.

Ex. 7. Bullock & Killick (in *Taxon* 6: 239. 1957) ont proposé que le type figurant sur la liste de *Plectranthus* L'Hér., *P. punctatus* (L. f.) L'Hér., soit remplacé par *P. fruticosus* L'Hér. La proposition a été acceptée par les Comités compétents et approuvée par un Congrès International de Botanique.

14.9. Un nom peut être conservé avec un type différent de celui désigné par l'auteur ou déterminé par l'application du *Code* (voir l'Art. 10.4). Un tel nom peut être conservé soit sur la base de son lieu de publication (même si le type peut ne pas avoir été inclus lors de la dénomination du taxon), soit sur la base d'une publication ultérieure par un auteur qui a inclus le type tel que conservé. Dans ce second cas, le nom original et le nom conservé sont considérés comme des homonymes (Art. 53) que le nom conservé soit accompagné d'une description ou d'une diagnose du taxon nommé ou non.

Ex. 8. *Bromus sterilis* L. (1753) a été conservé sur la base de son lieu de publication valide même si son type conservé, un spécimen (Hubbard 9045, E) récolté en 1932, n'était pas à l'origine inclus dans l'espèce de Linné.

Ex. 9. *Protea* L. (1753) n'incluait pas le type conservé du nom générique, *P. cynaroides* (L.) L. (1771), qui en 1753 était placé dans le genre *Leucadendron*. *Protea* a donc été conservé sur la base de la publication de 1771, et *Protea* L. (1771), qui n'était pas supposé être un nouveau nom de genre et incluait toujours les éléments types originaux, est considéré comme un homonyme validement publié de *Protea* L. (1753).

14.10. Un nom conservé et les autonymes correspondants est conservé au détriment de tous les homonymes antérieurs. Un homonyme antérieur d'un nom conservé n'est pas rendu illégitime par cette conserva-

tion, mais il est indisponible. Si il est légitime, il peut servir de basionyme pour un autre nom ou une combinaison fondée sur le même type (voir aussi l'Art. 55.3).

Ex. 10. Le nom générique *Smithia* Aiton (1789), conservé de préférence à *Damapana* Adans. (1763), prévaut automatiquement contre *Smithia* Scop. (1777), homonyme plus ancien.

14.11. Un nom peut être conservé pour maintenir une orthographe ou un genre grammatical donné. Un nom conservé pour cette raison doit être attribué sans changement de priorité à l'auteur qui l'a validement publié et non à l'auteur qui a introduit ultérieurement l'orthographe ou le genre grammatical conservé.

Ex. 11. L'orthographe *Rhodymenia*, employée par Montagne (1839), a été conservée à l'encontre de l'orthographe originale *Rhodomenia*, employée par Greville (1830). Le nom doit être cité *Rhodymenia* Grev. (1830).

Note 3. La date de conservation n'affecte pas la priorité (Art. 11) d'un nom conservé qui découle uniquement de la date de sa publication valide (Art. 32-45).

14.12. Les listes de noms conservés resteront ouvertes en permanence à des additions et modifications. Toute proposition d'addition doit être accompagnée d'un exposé détaillé des motifs qui plaident pour et contre la conservation. Ces propositions doivent être soumises au Comité Général (voir la Division III), qui les enverra, pour examen, aux Comités compétents pour les divers groupes taxonomiques.

14.13. Les noms conservés ne peuvent être rayés de la liste.

14.14. Si une proposition de conservation (ou de rejet en fonction de l'Art. 56) d'un nom a été approuvée par le Comité Général sur rapport du Comité compétent pour le groupe taxonomique concerné, le maintien (ou le rejet) de ce nom est autorisé en attendant la décision d'un Congrès International de Botanique ultérieur.

Recommandation 14A

14A.1. Si une proposition de conservation ou de rejet d'un nom a été soumise pour étude au Comité compétent, les auteurs devraient suivre autant que possible l'usage établi jusqu'à ce que le Comité Général ait formulé une recommandation à ce sujet.

Article 15

15.1. Les noms sanctionnés en fonction de l'Art. 13.1(d) sont traités comme s'ils étaient conservés contre leurs homonymes antérieurs et contre les synonymes avec lesquels ils sont en compétition. De tels noms, une fois sanctionnés, le restent même si, ailleurs dans les ouvrages qui les sanctionnent, l'auteur ne les reconnaît pas.

Ex. 1. *Agaricus ericetorum* Fr. était accepté par Fries dans *Systema mycologicum* (1821), mais plus tard (1828) il l'a considéré comme un synonyme de *A. umbelliferus* L. et ne l'a pas inclu dans son *Index* (1832) comme nom accepté. Néanmoins, *A. ericetorum* est un nom sanctionné.

15.2. Un homonyme antérieur d'un nom sanctionné n'est pas rendu illégitime par cette sanction mais il est indisponible; si il est légitime, il peut servir de basionyme à un autre nom ou combinaison fondé sur le même type (voir aussi l'Art. 55.3).

Ex. 2. *Patellaria* Hedw. (1794) est un homonyme antérieur du nom générique sanctionné *Patellaria* Fr. (1822). Le nom de Hedwig est légitime mais indisponible. *Lecanidion* Endl. (1830), fondé sur le même type que *Patellaria* Fr. : Fr. non Hedw., est illégitime.

Ex. 3. *Agaricus cervinus* Schaeff. (1774) est un homonyme antérieur de *A. cervinus* Hoffm. (1789); Fr., nom sanctionné; le nom de Schaeffer est indisponible, mais il peut servir de basionyme pour des combinaisons dans d'autres genres. Dans *Pluteus* Fr. la combinaison doit être citée *P. cervinus* (Schaeff.) P. Kumm. et a la priorité sur le synonyme hétérotypique *P. atricapillus* (Batsch) Fayod, fondé sur *A. atricapillus* Batsch (1786).

15.3. Si deux ou plusieurs noms sanctionnés sont en compétition pour un taxon à un rang de la famille au genre inclusivement, l'Art. 11.3 règle le choix du nom correct (voir aussi l'Art. 15.5).

15.4. Si deux ou plusieurs noms sanctionnés et/ou deux ou plusieurs noms avec la même épithète et le même type qu'un nom sanctionné sont en compétition pour un taxon d'un rang inférieur au rang de genre, l'Art. 11.4 règle le choix du nom correct.

Note 1. La date de la sanction n'affecte pas la priorité (Art. 11) d'un nom sanctionné qui n'est fixée qu'en fonction de la publication valide. En particulier, lorsque deux ou plusieurs homonymes sont sanctionnés, seul le plus ancien peut être utilisé; ceux qui sont ultérieurs étant illégitimes en fonction de l'Art. 53.2.

Ex. 4. Fries (Syst. Mycol. 1: 41. 1821) a accepté *Agaricus flavovirens* Pers. (1801), considérant *A. equestris* L. (1753) comme un synonyme. Plus tard (Elench. Fung. 1: 6. 1828) il a affirmé "Nomen prius et aptius arte restituendum" et accepté *A. equestris*. Les deux noms sont sanctionnés, mais lorsqu'ils sont mis en synonymie *A. equestris* qui a la priorité doit être employé.

15.5. Un nom qui n'est pas sanctionné et qui n'a ni le même type, ni la même épithète finale qu'un nom sanctionné du même rang ne saurait être appliqué à un taxon qui inclut le type du nom sanctionné à ce rang, lorsque son épithète finale est disponible pour la combinaison requise (voir l'Art. 11.4(b)).

15.6. La conservation (Art. 14) et le rejet explicite (Art. 56.1) priment sur la sanction.

CHAPITRE III. NOMENCLATURE DES TAXONS D'APRÈS LEUR RANG

SECTION 1. NOMS DE TAXONS DE RANG SUPÉRIEUR À LA FAMILLE

Article 16

16.1. Les noms de taxons de rang supérieur à la famille sont automatiquement typifiés s'ils dérivent de noms génériques (voir l'Art. 10.7); dans ce cas, le nom d'un sous-embranchement ou subphylum qui inclut le type du nom adopté pour l'embranchement ou le phylum, le nom d'une sous-classe qui inclut le type du nom adopté pour une classe et le nom d'un sous-ordre qui inclut le type du nom adopté pour un ordre doivent dériver du nom de genre correspondant à ce type.

Note 1. Les termes "divisio" et "phylum", et leurs équivalents en langues modernes, sont considérés s'appliquer à un seul et même rang. Lorsque "divisio" et "phylum" sont employés simultanément pour indiquer des rangs différents, cet usage contrevient à l'Art. 5, et les noms en question ne sont pas validement publiés (Art. 33.5).

16.2. Si l'un des radicaux *-monado-*, *-cocco-*, *-nemato-*, ou *-clado-* formant la seconde partie d'un nom générique a été omis devant la terminaison *-phyceae* ou *-phyta*, le nom de classe ou d'embranchement ainsi formé est considéré comme dérivant du nom générique en question si une telle origine est évidente ou si elle est mentionnée à la création du nom du groupe.

Ex. 1. L'auteur de *Raphidophyceae* Chadev. ex P. C. Silva (1980) a indiqué que ce nom dérivait de *Raphidomonas* F. Stein (1878).

Note 2. Il n'est pas obligatoire d'appliquer le principe de priorité aux noms de taxons de rang supérieur à la famille (Art. 11.9).

Recommandation 16A

16A.1. Le nom d'un embranchement ou phylum est soit dérivé de caractères distinctifs de l'embranchement ou du phylum (nom descriptif), soit du nom d'un genre inclus; ce nom devrait se terminer en *-phyta*, sauf s'il s'agit d'un embranchement de champignons dont le nom devrait se terminer en *-mycota*.

16A.2. Le nom d'un sous-embranchement ou d'un subphylum est formé de façon analogue. On le distingue d'un nom d'embranchement par un préfixe ou un suffixe

appropriés ou par la terminaison *-phytina*, sauf s'il s'agit d'un sous-embranchement ou d'un subphylum de champignons dont le nom devrait se terminer en *-mycotina*.

16A.3. Le nom d'une classe ou d'une sous-classe est formé de façon similaire et devrait se terminer comme suit:

- (a) Pour les algues: en *-phyceae* (classe) et *-phycidae* (sous-classe);
- (b) Pour les champignons: en *-mycetes* (classe) et *-mycetidae* (sous-classe);
- (c) Pour les autres groupes de plantes: en *-opsida* (classe) et *-idae* (sous-classe).

16A.4. Si un nom a été publié avec une terminaison latine non conforme à cette recommandation, la terminaison peut être changée en conséquence, sans changement du nom d'auteur ou de la date de publication.

Recommandation 16B

16B.1. Pour un taxon de rang supérieur à la famille, pour choisir entre des noms typifiés, les auteurs devraient généralement se conformer au principe de priorité.

Article 17

17.1. Le nom d'un ordre ou d'un sous-ordre est dérivé soit de caractères distinctifs du taxon (nom descriptif), soit du nom légitime d'une famille incluse fondé sur un nom de genre (nom automatiquement typifié). Un nom d'ordre de la seconde catégorie est formé en remplaçant la terminaison *-aceae* par *-ales*. Un nom de sous-ordre de la seconde catégorie est formé de la même manière, avec la terminaison *-ineae*.

Ex. 1. Noms descriptifs d'ordres: *Centrospermae*, *Parietales*, *Farinosae*; d'un sous-ordre: *Enantioblastae*.

Ex. 2. Noms automatiquement typifiés: *Fucales*, *Polygonales*, *Ustilaginales*; *Bromeliineae*, *Malvineae*.

17.2. Des noms destinés, dans l'esprit de leur auteur, à être des noms d'ordres mais publiés à un rang désigné par des termes tels que "cohors", "nexus", "alliance" ou "Reihe" au lieu d'"ordre", sont considérés comme noms d'ordres.

17.3. Si un nom d'ordre ou de sous-ordre, fondé sur un nom de genre, a été publié avec une terminaison latine impropre, cette dernière sera rectifiée conformément à la règle, sans changement du nom d'auteur, ni de la date de publication.

Recommandation 17A

17A.1. Les auteurs ne devraient pas publier de nouveaux noms d'ordres pour des taxons de ce rang si ceux-ci englobent une famille dont le nom a servi de base à un nom d'ordre.

SECTION 2. NOMS DE FAMILLES, DE SOUS-FAMILLES, DE TRIBUS ET DE SOUS-TRIBUS

Article 18

18.1. Un nom de famille est un adjectif pluriel, employé substantivement; il est formé à partir du génitif singulier du nom légitime d'un genre inclus, en remplaçant la terminaison génitive singulière (en latin: *-ae*, *-i*, *-us*, *-is*; en grec translittéré: *-ou*, *-os*, *-es*, *-as*, ou *-ous* et son équivalent *-eos*) par la terminaison *-aceae*. Pour les noms de genre dont l'origine n'est pas classique, si l'analogie avec les noms classiques est insuffisante pour déterminer le génitif singulier, *-aceae* est ajouté au mot complet. Pour les noms de genre pouvant présenter plusieurs génitifs, celui implicitement employé par l'auteur, à l'origine, doit être maintenu.

Ex. 1. Noms de famille fondés sur un nom de genre d'origine classique: *Rosaceae* (de *Rosa*, *Rosae*), *Salicaceae* (de *Salix*, *Salicis*), *Plumbaginaceae* (de *Plumbago*, *Plumbaginis*), *Rhodophyllaceae* (de *Rhodophyllus*, *Rhodophylli*), *Rhodophyllidaceae* (de *Rhodophyllis*, *Rhodophyllidos*), *Sclerodermataceae* (de *Scleroderma*, *Sclerodermatos*), *Aextoxicaceae* (de *Aextoxicon*, *Aextoxicou*), *Potamogetonaceae* (de *Potamogeton*, *Potamogetonos*).

Ex. 2. Noms de famille fondés sur un nom de genre d'origine non classique: *Nelumbonaceae* (de *Nelumbo*, *Nelumbonis*, décliné par analogie avec *umbo*, *umbonis*), *Ginkgoaceae* (de *Ginkgo*, indéclinable).

18.2. Les noms destinés, dans l'esprit de leur auteur, à être des noms de famille mais dont le rang à la publication était désigné par les termes "ordre" (*ordo*) ou "ordre naturel" (*ordo naturalis*), au lieu de "famille", sont réputés avoir été publiés comme noms de familles. (Voir aussi l'Art. 19.2).

Ex. 3. *Cyperaceae* Juss. (1789) et *Xylomataceae* Fr. (1820) ont été publiés comme "ordo *Cyperoideae*" et "ordo *Xylomaceae*".

18.3. Un nom de famille dérivé d'un nom générique illégitime est lui-même illégitime à moins d'être conservé. Nonobstant l'Art. 32.1(b), un tel nom est cependant valablement publié si les autres conditions de publication valide sont satisfaites.

Ex. 4. *Caryophyllaceae* Juss., *nom. cons.* (de *Caryophyllus* Mill. non L.); *Winteraceae* Lindl., *nom. cons.* (de *Wintera* Murray, synonyme illégitime de *Drimys* J. R. Forst. & G. Forst.).

18.4. Si un nom de famille a été publié avec une terminaison latine impropre, cette dernière sera rectifiée conformément à la règle, sans changement du nom d'auteur, ni de la date de publication (voir l'Art. 32.6).

Ex. 5. "*Coscinodisceae*" (Kützing 1844) doit être changé en *Coscinodiscaceae* Kütz. et ne doit pas être attribué à De Toni qui utilisa le premier la graphie correcte (in *Notarisia* 5: 915. 1890).

Ex. 6. "*Atherospermeae*" (Brown 1814) doit être changé en *Atherospermataceae* R. Br. et ne doit pas être attribué à Airy Shaw (in Willis, *Dict. Fl. Pl.* ed. 7: 104. 1966), qui utilisa le premier la graphie correcte, ni à Lindley (*Veg. Kingd.*: 300. 1846), qui utilisa la graphie "*Atherospermaceae*".

Ex. 7. Cependant, *Tricholomées* Roze (Bull. Soc. Bot. France 23: 49. 1876) ne doit pas être admis comme "*Tricholomataceae* Roze", car la terminaison -ées est française et non latine. Le nom *Tricholomataceae* a été validé ultérieurement par Pouzar (1983; voir l'App. IIA).

18.5. Les noms suivants, consacrés par un long usage, font exception à la règle et sont traités comme validement publiés: *Palmae* (*Arecaceae*; type, *Areca* L.); *Gramineae* (*Poaceae*; type, *Poa* L.); *Cruciferae* (*Brassicaceae*; type, *Brassica* L.); *Leguminosae* (*Fabaceae*; type, *Faba* Mill. [= *Vicia* L.]); *Guttiferae* (*Clusiaceae*; type, *Clusia* L.); *Umbelliferae* (*Apiaceae*; type, *Apium* L.); *Labiatae* (*Lamiaceae*; type, *Lamium* L.); *Compositae* (*Asteraceae*; type, *Aster* L.). Si les *Papilionaceae* (*Fabaceae*; type, *Faba* Mill.) sont considérées comme une famille distincte du reste des *Leguminosae*, le nom *Papilionaceae* est conservé à l'encontre de *Leguminosae*.

18.6. A titre d'alternative, l'utilisation des noms indiqués entre parenthèses à l'Art. 18.5 est autorisée.

Article 19

19.1. Un nom de sous-famille est un adjectif pluriel, employé substantivement; il est formé de la même manière qu'un nom de famille (Art. 18.1) mais en employant la terminaison *-oideae* au lieu de *-aceae*.

19.2. Les noms prévus comme noms de sous-familles, mais publiés avec une indication de rang comme sous-ordre (*subordo*) au lieu de sous-famille, sont considérés avoir été publiés en tant que noms de sous-familles (voir aussi l'Art. 18.2).

19.3. Un nom de tribu se forme de façon analogue, mais avec la terminaison *-eae*, celle en *-inae* étant réservée à la sous-tribu.

19.4. Le nom de toute subdivision d'une famille qui comprend le type du nom légitime adopté pour la famille à laquelle il appartient doit être fondé sur le nom de genre correspondant à ce type.

Ex. 1. Le type du nom de famille *Rosaceae* Juss. est *Rosa* L. et il s'ensuit que la sous-famille et la tribu qui comprennent *Rosa* doivent s'appeler *Rosoideae* Endl. et *Roseae* DC.

Ex. 2. Le type du nom de famille *Poaceae* Barnhart (nom. alt. *Gramineae* Juss. — voir l'Art. 18.5) est *Poa* L. et il s'ensuit que la sous-famille et la tribu qui comprennent *Poa* doivent s'appeler *Pooideae* Asch. et *Poëae* R. Br.

Note 1. Cette prescription ne s'applique qu'aux noms des taxons subordonnés qui comprennent le type du nom adopté pour la famille (voir cependant la Recommandation 19A.2).

Ex. 3. La sous-famille comprenant le type du nom de famille *Ericaceae* Juss. (*Erica* L.) s'appelle *Ericoideae* Endl. quelle que soit la priorité, et la tribu comprenant ce type s'appelle *Ericeae* D. Don. Cependant, le nom correct de la tribu comprenant à la fois *Rhododendron* L., type du nom de sous-famille *Rhododendroideae* Endl., et *Rhodora* L. est *Rhodoreae* G. Don (1834), et non *Rhododendreae* Brongn. (1843).

Ex. 4. La sous-famille de la famille *Asteraceae* Dumort. (nom. alt., *Compositae* Giseke) qui inclut *Aster* L., type du nom de famille, s'appelle *Asteroideae* Asch., quelle que soit la priorité; la tribu et la sous-tribu qui comprennent *Aster* sont les *Astereae* Cass. et les *Asterinae* Less. respectivement. Cependant, le nom correct de la tribu qui comprend à la fois *Cichorium* L., type du nom de la sous-famille *Cichorioideae* W. D. J. Koch (1837), et *Lactuca* L. est *Lactuceae* Cass. (1815) et non *Cichorieae* D. Don (1829); tandis que celui de la sous-tribu qui englobe *Cichorium* et *Hyoseris* L. est *Hyoseridinae* Less. (1832) et non *Cichoriinae* Sch. Bip. (1841) (à moins que les *Cichoriaceae* Juss. ne soient admises comme famille distincte des *Compositae*).

19.5. Le nom d'une subdivision de famille fondé sur un nom générique illégitime qui n'est pas à la base d'un nom de famille conservé est illégitime. Nonobstant l'Art. 32.1(b), un tel nom est valablement publié si il satisfait aux autres exigences de validité de publication.

Ex. 5. Le nom *Caryophylloideae* (Juss.) Rabeler & Bittrich, fondé sur *Caryophyllaceae* Juss., nom. cons., est légitime bien qu'il dérive de *Caryophyllus* Mill. non L., nom illégitime.

19.6. Si un nom de subdivision de famille a été publié avec une terminaison latine impropre, telle que *-eae* pour une sous-famille ou *-oideae* pour une tribu, cette terminaison sera rectifiée conformément à la règle, sans changement du nom d'auteur ni de la date de publication (voir l'Art. 32.6).

Ex. 6. Le nom de sous-famille "*Climacieae*" Grout (Moss Fl. N. Amer. 3: 4. 1928) est transformé en *Climacioideae* sans changement de rang ni de nom d'auteur.

19.7. Si les *Papilionaceae* sont incluses dans la famille des *Leguminosae* (nom. alt., *Fabaceae*; voir l'Art. 18.5) en tant que sous-famille, le nom de *Papilionoideae* peut être utilisé au lieu de *Faboideae*.

Recommandation 19A

19A.1. Si une famille est mise au rang d'une subdivision de famille ou l'inverse et si aucun nom légitime antérieur n'est disponible dans le nouveau rang, on devrait retenir le nom et ne changer que sa terminaison (*-aceae*, *-oideae*, *-eae*, *-inae*).

Ex. 1. La sous-tribu *Drypetinae* Pax (1890) (*Euphorbiaceae*), élevée au rang de tribu, a été appelée *Drypeteae* (Pax) Hurus. (1954); la sous-tribu *Antidesmatinae* Pax (1890) (*Euphorbiaceae*), élevée au rang de sous-famille, a été appelée *Antidesmatoideae* (Pax) Hurus. (1954).

19A.2. Si une subdivision de famille est transférée à un autre rang similaire et qu'aucun nom légitime n'est disponible à ce rang, son nom devrait se fonder sur le même nom générique que le nom du rang précédent.

Ex. 2. Trois tribus de la famille des *Ericaceae*, dont aucune n'englobe le type du nom de la famille (*Erica* L.), sont les *Pyroleae* D. Don, les *Monotropeae* D. Don et les *Vaccinieae* D. Don. Les noms des sous-familles décrites plus récemment, *Pyroloideae* (D. Don) A. Gray, *Monotropoideae* (D. Don) A. Gray et *Vaccinioideae* (D. Don) Endl., sont fondés sur les mêmes noms génériques.

SECTION 3. NOMS DE GENRES ET DE SUBDIVISIONS DE GENRES

Article 20

20.1. Un nom de genre est un substantif au singulier ou un mot considéré comme tel, dont la première lettre est une majuscule (voir l'Art. 60.2). Il peut avoir une origine quelconque et même être constitué de façon tout à fait arbitraire.

Ex. 1. *Rosa*, *Convolvulus*, *Hedysarum*, *Bartramia*, *Liquidambar*, *Gloriosa*, *Impatiens*, *Rhododendron*, *Manihot*, *Ifloga* (anagramme de *Filago*).

20.2. Un nom de genre ne doit pas coïncider avec un terme morphologique courant à moins d'avoir été publié avant le 1^{er} janvier 1912 en étant accompagné d'un nom spécifique conforme à la nomenclature binomiale de Linné.

Ex. 2. Le nom générique *Radicula* (Hill, 1756) coïncide avec le terme morphologique "radicula" (radicule); en outre, dans la publication originale, il n'était pas accompagné d'un nom spécifique conforme au système binomial linnéen. Le nom *Radicula* est correctement attribué à Moench (1794), qui, le premier, l'a combiné avec des épithètes spécifiques.

Ex. 3. *Tuber* F. H. Wigg. : Fr. était accompagné à sa publication en 1780 d'un nom spécifique binomial (*Tuber gulosorum* F. H. Wigg.) et est de ce fait valablement publié.

Ex. 4. Les noms de genre "*Lanceolatus*" (Plumstead 1952) et "*Lobata*" (Chapman 1952) coïncident avec des termes morphologiques et ne sont pas de ce fait valablement publiés.

Ex. 5. De nos jours, des noms tels que "*radix*", "*caulis*", "*folium*", "*spina*" etc. ne peuvent plus être publiés valablement comme noms génériques.

20.3. Un nom de genre ne doit pas être formé de deux mots distincts, à moins que ces mots ne soient reliés par un trait d'union.

Ex. 6. Le nom générique *Uva ursi* Miller (1754), tel que publié à l'origine, était formé de deux mots distincts non reliés par un trait d'union; il n'est donc pas valablement publié (Art. 32.1(b)). Le nom est correctement attribué à Duhamel (1755) sous la forme *Uva-ursi* (pourvu du trait d'union à sa publication).

Ex. 7. Cependant des noms tels que *Quisqualis* L. (formé de deux mots combinés en un à sa publication), *Sebastiano-schaueria* Nees et *Neves-armondia* K. Schum. (tous deux composés de deux mots reliés par un trait d'union dans la publication originale) sont valablement publiés.

Note 1. Les noms d'hybrides intergénériques sont formés selon les prescriptions de l'Art. H.6.

20.4. Ne sont pas considérés comme noms de genre:

(a) Les mots non destinés à devenir des noms.

Ex. 8. La désignation "*Anonymos*" a été appliquée par Walter (Fl. Carol.: 2, 4, 9, etc. 1788) à 28 genres différents pour indiquer que ces genres n'étaient pas nommés.

Ex. 9. *Schaenoides* et *Scirpoides*, tels qu'utilisés par Rottbøll (Descr. Pl. Rar. Progr.: 14, 27. 1772) pour désigner des genres innommés, ressemblant à *Schoenus* et *Scirpus* et au sujet desquels il déclarait (en page 7) qu'il les nommerait plus tard, sont des allusions et non pas des noms de genre. *Kyllinga* Rottb. et *Fuirena* Rottb. (1773) sont les premiers noms légitimes de ces genres.

(b) Les mots appartenant à une nomenclature spécifique uninominale.

Note 2. Des exemples comme “*Leptostachys*” et “*Anthopogon*”, cités dans les éditions précédentes du *Code*, étaient tirés de publications aujourd’hui figurant sur la liste de l’App. V.

Recommandation 20A

20A.1. Les botanistes qui forment des noms de genre devraient se conformer aux suggestions suivantes:

- (a) utiliser autant que possible des terminaisons latines;
- (b) éviter les noms difficiles à adapter au latin;
- (c) ne pas créer des noms très longs ou difficiles à prononcer en latin;
- (d) ne pas créer des noms en combinant des mots de langues différentes;
- (e) rappeler, si possible, par la composition ou la terminaison du nom, les affinités ou les analogies du genre;
- (f) éviter d’utiliser des adjectifs comme substantifs;
- (g) éviter les noms identiques à une épithète d’une espèce du même genre ou qui en soient dérivés;
- (h) ne pas dédier des genres à des personnes étrangères à la botanique ou du moins aux sciences naturelles;
- (i) donner une forme féminine à tous les noms génériques dérivés de noms de personnes, qu’ils soient dédiés à un homme ou à une femme (voir la Recommandation 60B);
- (j) ne pas former de noms génériques en combinant des parties de deux noms de genre existants, car de tels noms sont susceptibles d’être confondus avec des noms nothogénériques (voir Art. H.6).

Ex. 1. *Hordelymus* (K. Jess.) K. Jess. dérive d’une épithète subgénérique qui a été formée en combinant des parties des noms génériques *Hordeum* L. et *Elymus* L. (voir aussi Art. H.3 Ex. 2).

Article 21

21.1. Un nom de subdivision de genre est la combinaison d’un nom générique et d’une épithète subdivisionnaire unis par un terme (subgenus, sectio, series, etc.) indiquant le rang de la subdivision.

21.2. L’épithète a la même forme que le nom générique ou celle d’un adjectif au pluriel qui s’accorde en genre avec le nom générique; elle s’écrit avec une majuscule (voir les Art. 32.6 et 60.2).

21.3. L’épithète dans le nom d’une subdivision de genre ne doit pas être formée du nom du genre auquel elle appartient avec le préfixe *Eu-*.

Ex. 1. *Costus* subg. *Metacostus*; *Ricinocarpos* sect. *Anomodiscus*; *Valeriana* sect. *Valerianopsis*; *Euphorbia* sect. *Tithymalus*; *Euphorbia* subsect. *Tenellae*; *Sapium* subsect. *Patentinervia*, *Arenaria* ser. *Anomalae*; mais pas *Carex* sect. *Eucarex*.

Note 1. L'emploi, dans un même genre, de la même épithète pour des noms de subdivisions du genre, même de rangs différents, fondés sur des types différents est illégitime selon l'Art. 53.

Note 2. Les noms d'hybrides ayant le rang de subdivision de genre sont créés selon les prescriptions de l'Art. H.7.

Recommandation 21A

21A.1. Si l'on désire mentionner, en même temps que le nom générique et l'épithète spécifique, l'épithète de la subdivision du genre auquel appartient une espèce donnée, cette épithète subdivisionnaire devrait être placée entre les deux et entre parenthèses; au besoin, on indique aussi le rang subdivisionnaire.

Ex. 1. *Astragalus (Cycloglottis) contortuplicatus*; *Astragalus (Phaca) umbellatus*; *Loranthus (sect. Ischnanthus) gabonensis*.

Recommandation 21B

21B.1. L'épithète d'un sous-genre ou d'une section est, de préférence, un substantif; celle d'une sous-section ou d'une subdivision inférieure d'un genre est, de préférence, un adjectif au pluriel.

21B.2. En proposant de nouvelles épithètes pour des subdivisions du même genre, les auteurs devraient éviter celles à forme substantive si les épithètes des autres subdivisions coordonnées du même genre sont des adjectifs au pluriel, ou vice versa. On devrait aussi éviter de proposer, pour une subdivision de genre, une épithète déjà utilisée pour une subdivision d'un genre voisin, ou identique au nom de ce genre.

21B.3. Si l'on élève une section ou un sous-genre au rang de genre, ou si on opère le changement inverse, on devrait maintenir l'épithète ou le nom original, à moins que le *Code* ne s'y oppose.

Article 22

22.1. Le nom de toute subdivision de genre qui comprend le type du nom légitime adopté pour ce genre doit porter, comme épithète, le nom générique inchangé et ne pas être suivi d'un nom d'auteur (voir l'Art. 46). De tels noms s'appellent des autonymes (Art. 6.8; voir aussi l'Art. 7.6).

Note 1. Cette prescription ne s'applique qu'aux noms des taxons subordonnés qui comprennent le type du nom adopté pour le genre (voir cependant la Recommandation 22A).

22.2. Le nom de la subdivision d'un genre qui inclut le type (soit, le type original ou tous les éléments susceptibles d'être choisis comme type ou encore le type précédemment désigné) du nom de genre légitime adopté, n'est pas validement publié à moins que son épithète ne répète

le nom générique sans altération. Au sens de cette prescription, une indication explicite que l'élément nomenclaturalement typique du genre est inclus, est considéré équivaloir à l'inclusion du type, qu'il ait été précédemment désigné ou non (voir l'Art. 21.3).

Ex. 1. "*Dodecatheon* sect. *Etubulosa*" (Knuth in Engler, Pflanzenr. 22: 234. 1905) n'a pas été validement publié puisqu'il a été proposé pour une section qui inclut *D. meadia* L., le type original du nom générique *Dodecatheon* L.

Ex. 2. Le nom *Cactus* [sans rang] *Melocactus* L. (Gen. Pl., ed. 5: 210. 1754) a été proposé pour l'une des quatre subdivisions nommées mais sans rang (Art. 35.2) du genre *Cactus* comprenant *C. melocactus* L. (son type selon l'Art. 22.5) et *C. mammillaris* L. Il est validement publié, même si *C. melocactus* a été ultérieurement désigné comme type de *Cactus* L. (par Britton & Millspaugh, Bahama Fl.: 294. 1920) et même si, plus tard encore, *C. mammillaris* est devenu le type conservé du nom générique (par le biais de la façon qui a présidé à la conservation du nom de famille *Cactaceae* Juss.).

22.3. La première publication valide d'un nom d'une subdivision de genre qui n'inclut pas le type du nom légitime adopté pour le genre, établit automatiquement l'autonyme correspondant (voir aussi les Art. 11.6 et 32.7).

Ex. 3. Le sous-genre de *Malpighia* L. qui englobe le lectotype du nom du genre (*M. glabra* L.) se nomme *M. subg. Malpighia* et non *M. subg. Homoistylis* Nied.; et la section de *Malpighia* incluant le lectotype du nom générique se nomme *M. sect. Malpighia*, et non *M. sect. Apyrae* DC.

Ex. 4. Cependant, le nom correct de la section du genre *Rhododendron* L. qui comprend *R. luteum* Sweet, type de *R. subg. Anthodendron* (Rehb.) Rehder, est *R. sect. Pentanthera* G. Don, nom légitime le plus ancien pour cette section, et non *R. sect. Anthodendron*.

22.4. L'épithète dans le nom d'une subdivision de genre ne peut répéter inchangé le nom correct du genre que si les deux noms sont fondés sur le même type.

22.5. Si l'épithète du nom d'une subdivision de genre est identique à l'épithète d'une de ses espèces constituentes ou en est dérivée, le type du nom de la subdivision de genre est le même que celui du nom d'espèce, à moins que l'auteur du nom de cette subdivision n'ait désigné un autre type.

Ex. 5. Le type de *Euphorbia* subg. *Esula* Pers. est *E. esula* L.; la désignation de *E. peplus* L. comme lectotype par Croizat (in Revista Sudamer. Bot. 6: 13. 1939) est à rejeter.

22.6. Si l'épithète du nom d'une subdivision de genre est identique à ou dérivée de l'épithète d'un nom spécifique qui est un homonyme postérieur, c'est le type de cet homonyme postérieur, dont le nom correct porte nécessairement une épithète différente, qui est le type nomenclatural.

Recommandation 22A

22A.1. Une section englobant le type du nom correct d'un sous-genre, mais non le type du nom correct du genre, devrait, si les règles ne s'y opposent pas, avoir la même épithète et le même type que le nom de sous-genre.

22A.2. Un sous-genre qui n'englobe pas le type du nom correct du genre devrait, si les règles ne s'y opposent pas, avoir un nom avec la même épithète et le même type que le nom correct de l'une de ses sections subordonnées.

Ex. 1. Au lieu d'employer une nouvelle épithète au rang de sous-genre, Brizicky éleva *Rhamnus* sect. *Pseudo-frangula* Grubov au rang de sous-genre: *R. subg. Pseudofrangula* (Grubov) Brizicky. Le type des deux noms est le même, *R. alnifolia* L'Hér.

SECTION 4. NOMS D'ESPÈCES

Article 23

23.1. Un nom d'espèce est une combinaison binomiale, formée du nom générique suivi d'une seule épithète spécifique qui peut être un adjectif, un nom au génitif ou un attribut, mais pas une phrase composée d'un ou de plusieurs substantifs descriptifs et d'adjectifs associés à l'ablatif (voir l'Art. 23.6(a)), ni d'autres désignations de formation irrégulière (voir l'Art. 23.6(c)). Si l'épithète comporte deux ou plusieurs mots, ceux-ci sont combinés en un seul ou reliés par un trait d'union. Une épithète non assemblée ainsi dans la publication originale n'est pas à rejeter, mais ses éléments doivent être réunis ou reliés par un trait d'union comme prescrit à l'Art. 60.9.

23.2. L'épithète dans le nom d'une espèce peut avoir une origine quelconque et peut même être formée arbitrairement (voir cependant l'Art. 60.1).

Ex. 1. *Cornus sanguinea*, *Dianthus monspessulanus*, *Papaver rhoeas*, *Uromyces fabae*, *Fumaria gussonei*, *Geranium robertianum*, *Embelia sarasiniorum*, *Atropa bella-donna*, *Impatiens noli-tangere*, *Adiantum capillus-veneris*, *Spondias mombin* (épithète invariable).

23.3. Les symboles faisant partie des épithètes spécifiques proposées par Linné ne rendent pas les noms dont ils font partie invalides, mais doivent être transcrits.

Ex. 2. *Scandix pecten* ♀ L. est transcrit sous la forme: *Scandix pecten-veneris*; *Veronica anagallis* ∇ L. est transcrit sous la forme: *Veronica anagallis-aquatica*.

23.4. L'épithète spécifique ne doit pas répéter exactement le nom générique (tautonyme), qu'il y ait ou non addition d'un symbole transcrit.

Ex. 3. "*Linaria linaria*" et "*Nasturtium nasturtium-aquaticum*" n'observent pas cette règle et ne sont pas valablement publiés.

23.5. L'épithète spécifique de forme adjectivale et non utilisée substantivement s'accorde grammaticalement avec le nom générique (voir l'Art. 32.6).

Ex. 4. *Helleborus niger* L., *Brassica nigra* (L.) W. D. J. Koch, *Verbascum nigrum* L.; *Vinca major* L., *Tropaeolum majus* L.; *Rubus amnicola* Blanch. ("amnicolus"), l'épithète spécifique étant un substantif latin; *Peridermium balsameum* Peck, mais aussi *Gloeosporium balsameae* Davis, tous deux dérivés de l'épithète d'*Abies balsamea* (L.) Mill., mais dont l'épithète spécifique est traitée substantivement dans le second exemple.

23.6. Ne sont pas considérés comme noms spécifiques:

(a) Les désignations descriptives consistant en un nom générique suivi d'une phrase (*nomen specificum legitimum* de Linné) composée d'un ou de plusieurs substantifs descriptifs associés à des adjectifs à l'ablatif.

Ex. 5. *Smilax* "caule inermi" (Aublet, Hist. Pl. Guiane 2, Tabl.: 27. 1775) est une référence descriptive abrégée à une espèce insuffisamment connue à laquelle il n'est pas donné de binôme mais à laquelle on se réfère à l'aide d'une phrase citée en référence à Burman.

(b) D'autres désignations spécifiques consistant en un nom de genre suivi d'un ou plusieurs mots non prévus comme épithètes.

Ex. 6. *Viola* "qualis" Krockner (Fl. Siles. 2: 512, 517. 1790); *Urtica* "dubia?" Forsskål (Fl. Aegypt.-Arab.: cxxi. 1775), le mot "dubia?" étant utilisé à plusieurs reprises par Forsskål dans cet ouvrage pour des espèces qui ne pouvaient être sûrement identifiées.

Ex. 7. *Atriplex* "nova" (Winterl, Index Horti Bot. Univ. Pest. fol. A.[8]. recto et verso. 1788), le mot "nova" (nouveau) étant ici utilisé en liaison avec quatre espèces différentes d'*Atriplex*. Cependant, dans *Artemisia nova* A. Nelson (in Bull. Torrey Bot. Club 27: 274. 1900), *nova* était une épithète spécifique volontairement choisie, la distinction de l'espèce de ses proches étant un fait nouveau.

Ex. 8. *Cornus* "gharaf" (Forsskål, Fl. Aegypt.-Arab.: xci, xcvi. 1775) est une désignation provisoire qui n'est pas prévue comme nom spécifique. Une désignation provisoire chez Forsskål est une désignation originale (pour un taxon reconnu; il ne s'agit donc pas d'un "nom provisoire" comme défini à l'Art. 34.1(b)) avec un nom vernaculaire qui ressemble à une épithète mais qui n'est pas employé comme épithète dans la partie des "Centuries" de l'ouvrage. *Elcaja* "roka" (Forsskål, Fl. Aegypt.-Arab.: xcv. 1775) est un autre exemple de telles désignations provisoires; dans les autres parties de l'ouvrage (p. c, cxvi, 127) cette espèce n'est pas nommée.

Ex. 9. Dans *Agaricus* "octogesimus nonus" et *Boletus* "vicesimus sextus" (Schaeffer, Fung. Bavar. Palat. Nasc. 1: t. 100. 1762; 2: t. 137. 1763), les noms génériques sont suivis d'adjectifs ordinaux servant à l'énumération. Les espèces en question ont reçu des noms valides, *A. cinereus* Schaeff. et *B. unguatus* Schaeff., dans le volume final du même ouvrage (1774).

(c) Les désignations spécifiques consistant en un nom générique suivi de deux ou plusieurs termes adjectifs au nominatif.

Ex. 10. *Salvia* "africana coerulea" (Linnaeus, Sp. Pl.: 26. 1753) et *Gnaphalium* "fruticosum flavum" (Forsskål, Fl. Aegypt.-Arab.: cxix. 1775) sont des noms génériques suivis par deux termes adjectifs au nominatif. Ils ne sont pas à considérer comme des noms d'espèces.

Ex. 11. Cependant, *Rhamnus* "vitis idaea" Burm. f. (Fl. Ind.: 61. 1768) doit être considéré comme un nom spécifique, puisque le nom générique est suivi par un substantif et un adjectif tous deux au nominatif; ces mots doivent être reliés par un trait d'union (*R. vitis-idaea*) conformément aux prescriptions de l'Art. 23.1 et de l'Art. 60.9. Dans *Anthyllis* "Barba jovis" L. (Sp. Pl.: 720. 1753) le nom générique est suivi par des substantifs au nominatif et au génitif; il faut les relier par un trait d'union (*A. barba-jovis*). De même, *Hyacinthus* "non scriptus" L. (Sp. Pl.: 316. 1753), où le nom générique est suivi d'un adverbe négatif et d'un participe passé employés comme un adjectif doit s'écrire *H. non-scriptus*. Enfin *Impatiens* "noli tangere" L. (Sp. Pl.: 938. 1753), où le nom générique est suivi de deux verbes s'écrit *I. noli-tangere*.

Ex. 12. De même, dans *Narcissus* "Pseudo Narcissus" L. (Sp. Pl.: 289. 1753) le nom générique est suivi d'un préfixe indépendant et d'un substantif au nominatif; le nom doit être fusionné en *N. pseudonarcissus* selon les prescriptions de l'Art. 23.1 et de l'Art. 60.9.

(d) Les formules désignant des hybrides (voir l'Art. H.10.3).

23.7. Les phrases employées par Linné comme épithètes spécifiques (*nomina trivialia*) sont à considérer comme des erreurs orthographiques à corriger en conformité avec l'usage qu'en a fait Linné lui-même ultérieurement.

Ex. 13. *Apocynum* "*fol. [foliis] androsaemi*" L. doit être cité *A. androsaemifolium* L. (Sp. Pl.: 213. 1753 [corr. L., Syst. Nat., ed. 10, 2: 946. 1759]); et *Mussaenda* "*fr. [fructu] frondoso*" L., *M. frondosa* L. (Sp. Pl.: 177. 1753 [corr. L., Syst. Nat., ed. 10, 2: 931. 1759]).

23.8. Lorsque le statut de désignation d'une espèce est incertain à la lumière de l'Art. 23.6, il faut suivre l'usage établi (Pré. 10).

*Ex. 14. *Polypodium* "*F. mas*", *P. "F. femina"* et *P. "F. fragile"* (Linnaeus, Sp. Pl.: 1090-1091. 1753) sont, selon l'usage établi, à considérer comme *P. filix-mas* L., *P. filix-femina* L., et *P. fragile* L., respectivement. De même, *Cambogia* "*G. gutta*" est à considérer comme *C. gummi-gutta* L. (Gen. Pl.: [522]. 1754). Les intercalations "*Trich.*" [*Trichomanes*] et "*M.*" [*Melilotus*] dans les noms des espèces linnéennes d'*Asplenium* et de *Trifolium*, respectivement, sont à supprimer de sorte que des noms comme *Asplenium "Trich. dentatum"* et *Trifolium "M. indica"*, par exemple, deviennent *A. dentatum* L. et *T. indicum* L. (Sp. Pl.: 765, 1080. 1753).

Recommandation 23A

23A.1. Les noms de personnes, de pays et de localités, employés comme épithètes spécifiques, devraient être des substantifs au génitif (*clusii*, *porsildiorum*, *saharae*) ou des adjectifs (*clusianus*, *dahuricus*) (voir aussi l'Art. 60 et les Recommandations 60C et D).

23A.2. On devrait éviter l'emploi de formes génitives et adjectives d'un même mot pour désigner deux espèces différentes d'un même genre (par exemple, *Lysimachia hemsleyana* Oliv. et *L. hemsleyi* Franch.).

23A.3. Les auteurs qui proposent des épithètes spécifiques devraient, en outre, se conformer aux suggestions suivantes:

- (a) utiliser des terminaisons latines autant que possible.
- (b) éviter les épithètes très longues et de prononciation difficile en latin.
- (c) ne pas combiner des mots empruntés à des langues différentes.
- (d) éviter les épithètes formées de mots unis par un trait d'union.
- (e) éviter celles qui ont la même signification que le nom générique (pléonasme).
- (f) éviter celles qui expriment un caractère commun à la plupart des espèces du genre.
- (g) éviter, dans le même genre, des épithètes trop semblables, surtout celles qui ne diffèrent que par leurs dernières lettres ou par la disposition de deux lettres.
- (h) éviter celles qui ont déjà été utilisées dans un genre voisin.
- (i) ne pas adopter des épithètes de noms inédits pris dans les notes ou les lettres de voyageurs, sur des étiquettes d'herbier ou à d'autres sources analogues en les attribuant à leurs auteurs, à moins que ces derniers n'en aient approuvé la publication (voir la Rec. 34A).
- (j) éviter les épithètes tirées de noms de localités peu connues ou très limitées, à moins que l'aire de l'espèce ne soit très petite.

SECTION 5. NOMS DES TAXONS DE RANG INFÉRIEUR À L'ESPÈCE
(TAXONS INFRASPÉCIFIQUES)

Article 24

24.1. Le nom d'un taxon infraspécifique est une combinaison du nom de l'espèce avec une épithète infraspécifique, précédée d'un terme désignant son rang.

Ex. 1. *Saxifraga aizoon* subf. *surculosa* Engler & Irmscher. Ce taxon peut aussi être désigné comme *Saxifraga aizoon* var. *aizoon* subvar. *brevifolia* f. *multicaulis* subf. *surculosa* Engler & Irmscher; la classification de la sous-forme dans l'espèce est ainsi indiquée.

24.2. Les épithètes des taxons infraspécifiques sont formées comme celles des espèces et, si elles sont de forme adjectivale et non utilisées comme substantifs, elles s'accordent grammaticalement avec le nom générique (voir l'Art. 32.6).

Ex. 2. *Solanum melongena* var. *insanum* Prain (Bengal Pl.: 746. 1903, "insana").

24.3. Les épithètes infraspécifiques telles que *typicus*, *originalis*, *originarius*, *genuinus*, *verus* et *veridicus*, s'efforçant de désigner le taxon qui contient le type du nom du taxon immédiatement supérieur, ne sont pas validement publiées, sauf si ce sont des autonymes (Art. 26).

Ex. 3. *Lobelia spicata* "var. *originalis*" (McVaugh in *Rhodora* 38: 308. 1936) n'est pas validement publié (voir l'Art. 26 Ex. 1).

24.4. L'emploi d'une combinaison binomiale au lieu d'une épithète infraspécifique n'est pas admissible. Nonobstant l'Art. 32.1(b), des noms ainsi formés sont validement publiés mais doivent être rectifiés sans changement du nom d'auteur ni de la date de publication.

Ex. 4. *Salvia grandiflora* subsp. "S. *willeana*" Holmboe in *Bergens Mus. Skr.*, ser. 2, 1(2): 157. 1914) doit être cité: *Salvia grandiflora* subsp. *willeana* Holmboe.

Ex. 5. "*Phyllerpa prolifera* var. *Ph. firma*" (Kützing, *Sp. Alg.*: 495.1849) doit être modifié en *Phyllerpa prolifera* var. *firma* Kütz.

Note 1. La même épithète finale peut être utilisée pour des taxons infraspécifiques d'espèces différentes; une subdivision d'espèce peut porter un nom avec la même épithète finale que le nom d'une autre espèce (voir cependant la Rec. 24B.1).

Ex. 6. *Rosa glutinosa* var. *leioclada* H. Christ (in Boissier, *Fl. Orient. Suppl.*: 222. 1888) et *Rosa jundzillii* f. *leioclada* Borbás (in Math. Term. Közlem. 16: 376, 383. 1880) sont admissibles toutes deux tout comme *Viola tricolor* var. *hirta* Ging. (in Candolle, *Prodr.* 1: 304. 1824), malgré l'existence préalable d'une espèce nommée *Viola hirta* L.

Note 2. L'emploi de la même épithète finale pour des taxons infraspécifiques de la même espèce n'est pas admis si les noms sont fondés sur des types différents, même si ces taxons sont de rangs différents (Art. 53.5).

Recommandation 24A

24A.1. Les recommandations concernant les épithètes spécifiques (Recommandations 23A) s'appliquent également aux épithètes infraspécifiques.

Recommandation 24B

24B.1. Les auteurs qui proposent de nouvelles épithètes infraspécifiques devraient éviter celles déjà employées comme épithètes spécifiques dans le même genre.

24B.2. Si l'on élève un taxon infraspécifique au rang d'espèce, ou si on opère le changement inverse, on devrait maintenir l'épithète finale de son nom à moins que le *Code* ne s'oppose à cette combinaison.

Article 25

25.1. Du point de vue de la nomenclature, une espèce ou tout taxon inférieur est considéré comme la somme de ses taxons subordonnés, s'il y en a. Pour les champignons, une holomorphe (voir l'Art. 59) comprend également les taxons de forme corrélés.

Ex. 1. Si *Montia parvifolia* (DC.) Greene est considéré contenir deux sous-espèces, le nom *M. parvifolia* s'applique à la somme de ces taxons subordonnés. Selon cette conception taxonomique, on doit écrire *M. parvifolia* (DC.) Greene subsp. *parvifolia* si l'on se réfère uniquement à la partie de *M. parvifolia* qui inclut son type nomenclatural et exclut le type du nom de l'autre sous-espèce *M. parvifolia* subsp. *flagellaris* (Bong.) Ferris.

Article 26

26.1. Le nom de tout taxon infraspécifique qui comprend le type du nom légitime adopté pour le nom de l'espèce à laquelle il appartient doit porter comme épithète finale l'épithète inchangée du nom de l'espèce et ne pas être suivi d'un nom d'auteur (voir l'Art. 46). De tels noms s'appellent des autonymes (Art. 6.8; voir aussi l'Art. 7.6).

Ex. 1. La variété qui comprend le type du nom *Lobelia spicata* Lam., doit être nommée *Lobelia spicata* Lam. var. *spicata* (voir aussi l'Art. 24 Ex. 3).

Note 1. Cette prescription ne s'applique qu'aux noms des taxons subordonnés qui comprennent le type du nom adopté pour l'espèce (voir aussi la Recommandation 26A).

26.2. Le nom d'un taxon infraspécifique qui inclut le type (c'est-à-dire, l'holotype ou tous les syntypes ou le type préalablement désigné) du nom légitime adopté pour une espèce à laquelle il est attribué, n'est pas valide-ment publié, à moins que son épithète finale répète l'épithète spécifique sans modification. Au sens de la présente prescription, l'indication explicite que l'élément nomenclaturalement typique de l'espèce est inclus est considéré équivaloir à l'inclusion du type, qu'il ait été préalablement désigné ou non (voir aussi l'Art. 24.3).

Ex. 2. Linnaeus (Sp. Pl.: 779-781. 1753) a inclu 13 variétés nommées dans *Medicago polymorpha*. Puisque *M. polymorpha* L. n'a pas d'holotype et comme aucuns syntypes ne sont cités, tous les noms variétaux sont valablement publiés, nonobstant le fait que le lectotype choisi ultérieurement (par Heyn in Bull. Res. Council Israel, Sect. D, Bot., 7: 163. 1959) peut être attribué à *M. polymorpha* var. *hispida* L.

Ex. 3. La combinaison prévue "*Vulpia myuros* subsp. *pseudomyuros* (Soy.-Will.) Maire & Weiller" n'a pas été valablement publiée dans Maire (Fl. Afrique N. 3: 177. 1955) parce qu'elle incluait "*F. myuros* L., Sp. 1, p. 74 (1753) sensu stricto" dans la synonymie, *Festuca myuros* L. étant le basionyme de *Vulpia myuros* (L.) C. C. Gmel.

26.3. La première publication valide d'un nom d'un taxon infraspécifique qui n'inclut pas le type du nom légitime adopté pour l'espèce établit automatiquement l'autonyme correspondant (voir aussi les Art. 32.7 et 11.6).

Ex. 4. La publication du nom *Lycopodium inundatum* var. *bigelovii* Tuck. (in Amer. J. Sci. Arts 45: 47. 1843) établit automatiquement le nom d'une autre variété, *Lycopodium inundatum* L. var. *inundatum*, dont le type est celui du nom *Lycopodium inundatum* L.

Ex. 5. *Utricularia stellaris* L. f. (1781) comprend *U. stellaris* var. *coromandeliana* A. DC. (Prodr. 8: 3. 1844) et *U. stellaris* L. f. var. *stellaris* (1844) qui fut automatiquement créé au même moment. Si *U. stellaris* est inclu dans *U. inflexa* Forssk. (1775) en tant que variété, le nom correct de la variété en vertu de l'Art. 11.6, est *U. inflexa* var. *stellaris* (L. f.) P. Taylor (1961).

Recommandation 26A

26A.1. Une variété englobant le type du nom correct d'une sous-espèce, mais non le type du nom correct de l'espèce, devrait, si les règles ne s'y opposent pas, avoir un nom avec la même épithète finale et le même type que le nom de la sous-espèce.

26A.2. Une sous-espèce qui n'englobe pas le type du nom correct de l'espèce, devrait, si les règles ne s'y opposent pas, avoir un nom avec la même épithète finale et le même type que le nom de l'une de ses variétés subordonnées.

26A.3. Un taxon de rang infra-variétal englobant le type du nom correct d'une sous-espèce ou d'une variété, mais non le type du nom correct de l'espèce, devrait, si les règles ne s'y opposent pas, avoir un nom avec la même épithète finale et le même type que le nom de la sous-espèce ou variété. Par ailleurs, une sous-espèce ou variété qui n'englobe pas le type du nom correct de l'espèce ne devrait pas avoir un nom avec la même épithète finale que le nom de l'un de ses taxons subordonnés, de rang inférieur à la variété.

Ex. 1. Pour Fernald, *Stachys palustris* subsp. *pilosa* (Nutt.) Epling (in Repert. Spec. Nov. Regni Veg. Beih. 8: 63. 1934) englobait cinq variétés. Pour l'une d'entre elles (celle qui contenait le type du *S. palustris* subsp. *pilosa*) il créa la combinaison *S. palustris* var. *pilosa* (Nutt.) Fern (in Rhodora 46: 474. 1943), car aucun nom variétal légitime n'était disponible.

Ex. 2. Comme il n'y avait pas de nom légitime disponible au rang de sous-espèce, Bonaparte créa la combinaison *Pteridium aquilinum* subsp. *caudatum* (L.) Bonap. (Notes Ptérid. 1: 62. 1915), tout en employant la même épithète finale que Sadebeck avait utilisée plus tôt dans la combinaison *P. aquilinum* var. *caudatum* (L.) Sadeb. (in Jahrb. Hamburg. Wiss. Anst. Beih. 14(3): 5. 1897). Les deux noms sont fondés sur le type du nom spécifique *Pteris caudata* L. Chacun des deux noms est légitime et les deux peuvent être utilisés, comme l'a fait Tryon (in Rhodora 43: 52-54. 1941), qui considéra *P. aquilinum* var. *caudatum* comme l'une des quatre variétés du *P. aquilinum* subsp. *caudatum*. (voir l'Art. 34.2).

Article 27

27.1. L'épithète finale dans le nom d'un taxon infraspécifique ne peut répéter inchangée l'épithète du nom correct de l'espèce à laquelle le taxon est assigné que si les deux noms sont fondés sur le même type.

SECTION 6. NOMS DES PLANTES CULTIVÉES

Article 28

28.1. Les plantes sauvages introduites en culture gardent les noms qu'elles porteraient à l'état naturel.

28.2. Les hybrides, y compris ceux apparus en culture, peuvent recevoir des noms conformément aux provisions de l'Appendice I (voir aussi les Art. 11.8, 40 et 50).

Note 1. Des désignations indépendantes supplémentaires pour les plantes utilisées en agriculture, sylviculture et horticulture (pouvant avoir leur origine aussi bien dans la nature qu'en culture) sont l'objet de l'*International code of nomenclature for cultivated plants*, où des règles sont établies pour leur formation et leur utilisation. Cependant, rien n'exclut l'utilisation, pour des plantes cultivées, de noms publiés conformément aux dispositions du *Code international de la nomenclature botanique*.

Note 2. L'utilisation, comme épithètes de cultivars, d'épithètes de noms publiés en accord avec le *Code international de la nomenclature botanique* est autorisée par les règles de l'*International code of nomenclature for cultivated plants* — 1980, si on considère que le statut de cultivar est approprié pour les groupes en question. Les épithètes de cultivars publiées à partir du 1^{er} janvier 1959 en conformité avec l'Art. 27 de l'*International code of nomenclature for cultivated plants* — 1980, doivent être des noms de fantaisie nettement différents des épithètes de noms latins régis par le *Code international de la nomenclature botanique*.

Ex. 1. Noms de cultivars: *Taxus baccata* "Variegata" ou *Taxus baccata* cv. Variegata (fondé sur *T. baccata* var. *variegata* Weston, Bot. Univ. 1: 292, 347. 1770), *Phlox drummondii* "Sternenzauber", *Viburnum xbodnantense* "Dawn".

CHAPITRE IV. PUBLICATION EFFECTIVE ET VALIDE

SECTION 1. CONDITIONS ET DATES DE PUBLICATION EFFECTIVE

Article 29

29.1. Aux termes de ce *Code*, une publication n'est rendue effective que par la distribution publique d'imprimés (par vente, échange ou don) ou, du moins, la distribution d'imprimés à des institutions botaniques dont les bibliothèques sont accessibles aux botanistes en général. La communication de noms nouveaux dans une séance publique, l'apposition de noms dans des collections ou des jardins publics et l'édition de microfilms reproduisant des textes manuscrits, holographes ou dactylographiés ou tout autre matériel non publié, ne constituent pas une publication effective.

Ex. 1. Cusson a annoncé la création du genre *Physospermum* dans un mémoire lu à la Société des Sciences de Montpellier en 1770, puis en 1782 ou 1783 à la Société de Médecine de Paris; mais le genre n'a été publié effectivement qu'en 1787 (in Hist. Soc. Roy. Méd. 5(1): 279).

Article 30

30.1. La publication par autographie indélébile est effective si elle a eu lieu avant le 1^{er} janvier 1953.

Ex. 1. *Salvia oxyodon* Webb & Heldr. a été publié effectivement dans un catalogue autographié mis en vente (Webb & Heldreich, *Catalogus plantarum Hispanicarum... ab A. Blanco lectarum*, Paris, juillet 1850, in-folio).

30.2. Selon cet Article, on considère comme autographiés les textes holographes, même multipliés mécaniquement ou graphiquement (par la lithographie, l'offset, la gravure sur métal).

Ex. 2. H. Lévillé, *Flore du Kouy Tchéou* (1914-1915), est un ouvrage reproduit par lithographie d'un texte écrit à la main.

30.3. A partir du 1^{er} janvier 1953, la publication d'un nom nouveau dans un catalogue commercial ou dans un journal d'information non scientifique, et à partir du 1^{er} janvier 1973, dans une liste d'échange de graines, ne constitue pas une publication effective.

30.4. A partir du 1^{er} janvier 1953, la distribution de textes imprimés accompagnant des exsiccata ne constitue pas une publication effective.

Note 1. Si les imprimés sont également distribués indépendamment des exsiccata, cela constitue une publication effective.

Ex. 3. Des ouvrages comme Lundell & Nannfeldt, *Fungi exsiccati suecici...*, Uppsala 1-..., 1934-..., distribués indépendamment des exsiccata, publiés avant ou après le 1^{er} janvier 1953, sont effectivement publiés.

Recommandation 30A

30A.1. Il est vivement recommandé aux auteurs d'éviter de publier de nouveaux noms et des descriptions ou diagnoses de nouveaux taxons dans des imprimés éphémères quelconques, notamment dans ceux qui sont multipliés en nombre limité et incertain, dont la persistance peut être mise en doute, dont la publication effective du point de vue du nombre d'exemplaires n'est pas évidente, ou qui n'ont guère de chance d'atteindre le public. Les auteurs devraient éviter également de publier des noms nouveaux et des descriptions ou diagnoses dans des périodiques populaires, dans des périodiques de documentation ("abstracting journals") ou sur des feuilles d'errata.

Article 31

31.1. La date de publication effective est celle où l'imprimé devient accessible selon les dispositions des Art. 29 et 30. En l'absence de preuve permettant de fixer une autre date, celle qui figure sur l'imprimé lui-même doit être tenue pour correcte.

Ex. 1. Les diverses parties du *Species plantarum* de Willdenow ont été publiées aux dates suivantes: 1(1), juin 1797; 1(2), juillet 1798; 2(1), mars 1799; 2(2), décembre 1799; 3(1), 1800; 3(2), novembre 1802; 3(3), avril à décembre 1803 (plus tard que le *Flora Boreali-Americana* de Michaux); 4(1), 1805; 4(2), 1806; ces dates, dont quelques-unes diffèrent de celles des pages de titre des volumes, sont admises comme étant les dates effectives de publication.

Ex. 2. T. M. Fries, "Lichenes arctoi", a été publié pour la première fois en "pré-print" à pagination autonome en 1860, ce qui antedate la version identique publiée dans un journal (*Nova Acta Reg. Soc. Sci. Upsal.* 3(3): 103-398. 1861).

31.2. Lorsque les tirés-à-part de périodiques ou d'autres ouvrages mis en vente sont distribués à l'avance, la date de publication effective est celle qui y figure, à moins d'inexactitude démontrée.

Ex. 3. Publication dans des tirés-à-part distribués à l'avance: les noms d'espèces de *Selaginella* publiés par Hieronymus (in *Hedwigia* 51: 241-272) ont été effectivement publiés le 15 octobre 1911, puisque le volume contenant l'article, quoique daté 1912 indique (p. ii) que le tiré-à-part a paru à cette date.

Recommandation 31A

31A.1. La date de la remise d'imprimés par l'éditeur ou son représentant à une agence reconnue de distribution devrait être acceptée comme date de publication effective.

SECTION 2. CONDITIONS ET DATES DE PUBLICATION VALIDE DES NOMS

Article 32

32.1. Pour être publié valablement, le nom d'un taxon (autonymes exceptés) doit, à la fois, (a) avoir été effectivement publié (voir les Art. 29-31) à ou depuis la date servant de point de départ pour le groupe correspondant (Art. 13.1); (b) avoir une forme qui soit en accord avec les prescriptions des Art. 16 à 27 (voir cependant les Art. 18.3 et 19.6) et H.6 à H.7; (c) être accompagné soit d'une description ou diagnose, soit d'une référence à une description ou diagnose antérieure effectivement publiée (à l'exception des cas prévus aux Art. 42.3, 44.1 et H.9); et (d) être conforme aux dispositions particulières des Art. 33 à 45 (voir aussi l'Art. 61). De plus, sous condition d'une approbation par le XVI^e Congrès International de Botanique, les noms (autonymes exceptés) publiés le ou depuis le 1^{er} janvier 2000 doivent être enregistrés.

Ex. 1. "*Egeria*" (Néraud in Gaudichaud, Voy. Uranie, Bot.: 25, 28. 1826), publié sans description ni diagnose, ni renvoi à une description ou à une diagnose antérieure, n'a pas été valablement publié.

Ex. 2. Le nom *Loranthus macrosolen* Steudel a paru primitivement, sans description ni diagnose, sur des étiquettes imprimées distribuées aux environs de 1843 avec la Sect. II, N° 529, 1288, des exsiccata d'Abyssinie de Schimper; sa publication valide ne date que de 1847, lorsque Richard (Tent. Fl. Abyss. 1: 340) a fourni une description.

*Ex. 3. Dans l'*Hortus britannicus* de Sweet, ed. 3 (1839), pour chaque espèce énumérée, la couleur de la fleur, la durée de vie de la plante et une traduction anglaise de l'épithète spécifique sont fournies sous forme de tableau. Dans bien des genres la couleur de la fleur et la durée de vie peuvent être identiques pour toutes les espèces et il est évident que leur mention n'équivaut pas à une description diagnostique de validation. Les noms nouveaux qui apparaissent dans cette œuvre ne sont, en conséquence, pas valablement publiés, à l'exception de quelques cas où référence est faite à des descriptions antérieures ou à des basionymes valablement publiés.

32.2. L'enregistrement est effectué par l'envoi des documents imprimés qui comprennent le(s) protologue(s), le(s) nom(s) à enregistrer y étant clairement indiqués à tout bureau d'enregistrement désigné par l'Association Internationale pour la Taxonomie Végétale.

32.3. La diagnose d'un taxon est l'énoncé succinct des caractères qui, dans l'esprit de l'auteur, le distinguent d'autres taxons.

32.4. Pour effectuer la publication valide d'un nom, la référence à une description ou diagnose effectivement publiée précédemment peut être directe ou indirecte (Art. 32.5). Pour les noms publiés le ou depuis le 1^{er} janvier 1953, la référence doit, par contre, être complète et directe comme spécifié à l'Art. 33.2.

32.5. Une référence indirecte est l'indication univoque, donnée en citant le nom de l'auteur ou par tout autre moyen, qu'une description ou diagnose antérieurement et effectivement publiée s'applique.

Ex. 4. “*Kratzmannia*” (Opiz in Berchtold & Opiz, Oekon.-Techn. Fl. Böhm. 1: 398. 1836), publié avec une diagnose, n’était pas clairement accepté par l’auteur; il n’était donc pas publié valablement. *Katzmannia* Opiz (Seznam: 56. 1852), publié sans description ni diagnose est par contre expressément accepté par son auteur et la citation “*Kratzmannia* O.” constitue la référence indirecte à la description de 1836.

Ex. 5. Opiz a publié le nom de genre *Hemisphace* (Benth.) Opiz (1852) sans description ni diagnose; en écrivant “*Hemisphace* Benth.”, il s’est référé indirectement à la description, effectivement publiée auparavant par Bentham (Labiât. Gen. Spec.: 193. 1833), de *Salvia* sect. *Hemisphace*.

Ex. 6. La combinaison nouvelle *Cymbopogon martini* (Roxb.) W. Watson (1882) est validée par l’adjonction du nombre “309” qui représente, suivant l’explication donnée en tête de la même page, le numéro d’ordre de l’espèce (*Andropogon martini* Roxb.) dans Steudel (Syn. Pl. Glum. 1: 388. 1854). Bien que la référence au basionyme, *Andropogon martini*, soit indirecte, il n’existe aucune ambiguïté (voir aussi la Rec. 60C.2).

Ex. 7. Miller (1768), dans la préface de *The gardeners dictionary*, ed. 8, a indiqué qu’il a “désormais appliqué la méthode de Linné entièrement sauf dans les cas ...”, dont il donne des exemples. Dans le corps du texte, il se réfère fréquemment à des genres de Linné sous ses propres entrées génériques (par exemple: *Cactus* L. [pro parte] sous *Opuntia* Mill.). Par conséquent, une référence implicite à un binôme de Linné peut être supposée lorsqu’il y a lieu, et les binômes de Miller peuvent être considérés comme des combinaisons nouvelles (par exemple: *Opuntia ficus-indica* (L.) Mill., fondé sur *Cactus ficus-indica* L.) ou des noms de substitution (par exemple: *Opuntia vulgaris* Mill., fondé sur *Cactus opuntia* L., les deux noms faisant référence à “*Opuntia vulgo herbariorum*” de Bauhin & Cherler).

Ex. 8. Dans le *Führer in die Pilzkunde* de Kummer (1871) l’affirmation que l’auteur entend adopter au rang générique les subdivisions de *Agaricus* alors en usage, subdivisions qui à cette époque étaient celles de Fries, et la disposition générale de l’œuvre qui suit fidèlement celle de Fries, fournissent une référence indirecte aux “tribus” antérieures de Fries. Par conséquent, des noms comme *Hypholoma* (Fr. : Fr.) P. Kumm. sont considérés fondés sur les noms de Fries correspondants (ici: *A. “tribus” Hypholoma* Fr. : Fr.) bien que Kummer ne se soit pas explicitement référé à Fries.

32.6. Des noms publiés avec une terminaison latine incorrecte, mais qui, par ailleurs, sont conformes au *Code*, sont considérés comme valablement publiés et sont modifiés selon les Art. 17 à 19, 21, 23 et 24, sans changement du nom d’auteur, ni de la date de publication (voir aussi l’Art. 60.11).

32.7. Les autonymes (Art. 6.8) sont reconnus comme noms valides et datent de la publication où ils furent établis (voir les Art. 22.3 et 26.3), qu’ils y apparaissent en clair ou non.

32.8. Les noms, aux rangs spécifiés, qui apparaissent dans les publications énumérées dans la liste des ouvrages supprimés (*opera utique oppressa*; App. V) ne sont pas valablement publiés. Les propositions d’additions de publications à l’App. V sont à soumettre au Comité Général (voir Div. III), qui les soumettra pour avis aux Comités des divers groupes taxonomiques (voir la Rec. 32F; voir aussi l’Art. 14.14 et la Rec. 14A).

32.9. Lorsque la proposition de suppression d’une publication a été approuvée par le Comité Général après examen par les Comités pour les divers groupes taxonomiques concernés, on est autorisé à considérer cette publication comme supprimée, dans l’attente de la décision du prochain Congrès International de Botanique.

Note 1. Pour les noms de taxons végétaux qui à l’origine n’étaient pas considérés comme plantes, voir l’Art. 45.5.

Recommandation 32A

32A.1. Un nom ne devrait pas être validé simplement par une référence à une description ou diagnose antérieure à 1753.

Recommandation 32B

32B.1. La description ou la diagnose d'un taxon nouveau devrait mettre en relief les différences entre ce taxon et les taxons affines.

Recommandation 32C

32C.1. Les auteurs devraient éviter l'adoption d'un nom invalide, publié antérieurement pour un taxon différent.

Recommandation 32D

32D.1. La description ou la diagnose de taxons nouveaux devrait être accompagnée, si possible, de figures montrant des détails propres à faciliter l'identification.

32D.2. Dans la légende des figures, les auteurs devraient indiquer le matériel qui a servi de modèle aux dessins (voir aussi la Rec. 8A.2).

32D.3. Les auteurs devraient indiquer avec clarté et précision l'échelle des figures publiées.

Recommandation 32E

32E.1. La description ou la diagnose d'une plante parasite, et particulièrement d'un champignon parasite, devrait être accompagnée de l'indication des hôtes. Ceux-ci devraient être désignés par leur nom scientifique et non pas seulement par un nom en langue moderne de signification souvent équivoque.

Article 33

33.1. Une combinaison (autonymes exceptés) n'est valablement publiée que si l'auteur associe expressément l'épithète finale avec le nom du genre ou de l'espèce, ou avec son abréviation.

Ex. 1. Combinaisons valablement publiées: en plaçant, dans le *Species plantarum*, l'épithète en marge du nom de genre, Linné a clairement associé cette épithète avec le nom du genre. Miller a atteint le même résultat, dans le *Gardeners Dictionary*, ed. 8, en plaçant les épithètes entre parenthèses immédiatement après les noms de genre, et Steudel a fait de même, dans le *Nomenclator Botanicus*, en plaçant une liste des épithètes à la suite du nom générique. On admettra en général comme publiée valablement, toute combinaison obtenue au moyen d'artifices typographiques associant une épithète à un nom de genre ou d'espèce donné.

Ex. 2. Combinaisons non valablement publiées: le commentaire de Rafinesque au sujet de *Blephilia*: "Le type de ce genre est la *Monarda ciliata* Linn." (in J. Phys. Chim. Hist. Nat. Arts 89: 98. 1819) ne constitue pas une publication valide de la combinaison *Blephilia ciliata*, puisque l'auteur n'associe pas clairement l'épithète *ciliata* au nom de genre *Blephilia*. De même, la combinaison *Eulophus peucedanoides* ne peut être attribuée à Bentham & Hooker simplement parce que ces auteurs citent "*Cnidium peucedanoides* H. B. et K." après la description d'*Eulophus* (Bentham & Hooker, *Gen. Pl.* 1: 885. 1867).

33.2. Une combinaison nouvelle ou un nom de remplacement délibérément créé pour être substitué à un autre nom validement publié précédemment (*nomen novum*), publié le ou depuis le 1^{er} janvier 1953, n'est valide que si son basionyme (synonyme porteur du nom ou de l'épithète) ou le synonyme remplacé (lorsqu'un nom nouveau est proposé), est précisé, avec référence complète et directe à l'auteur et au lieu de publication valide, avec mention de la page ou de la planche et de la date.

Ex. 3. En transférant *Ectocarpus mucronatus* D. A. Saunders dans le genre *Giffordia*, Kjeldsen & Phinney (in Madroño 22: 90. 27 avril 1973) ont cité le basionyme et son auteur mais sans référence au lieu de publication valide. Plus tard (in Madroño 22: 154. 2 juillet 1973) ils ont validé le binôme *G. mucronata* (D. A. Saunders) Kjeldsen & Phinney en donnant une référence complète et directe au lieu de publication valide du basionyme.

Note 1. Une référence à la page (pour les publications en pagination continue) est à interpréter dans ce *Code*, soit comme une référence à la page ou aux pages sur lesquelles le basionyme est validement publié, soit comme une référence à la page ou aux pages sur lesquelles le protologue est imprimé, mais pas comme l'indication de la pagination de la publication entière, à moins qu'elle ne coïncide avec la publication du protologue.

Ex. 4. En proposant "*Cylindrocladium infestans*", Peerally (in Mycotaxon 40: 337. 1991) a cité le basionyme "*Cylindrocladiella infestans* Boesw., Can. J. Bot. 60: 2288-2294. 1982". Comme cette citation fait référence à la publication entière de Boeswinkel et non seulement à celle du protologue du basionyme souhaité, la combinaison n'a pas été validement publiée par Peerally.

33.3. Les erreurs de citation bibliographique et les façons incorrectes de citer l'auteur (voir l'Art. 46) n'invalident pas la publication d'une combinaison nouvelle ou d'un nom de substitution.

Ex. 5. *Aronia arbutifolia* var. *nigra* (Willd.) F. Seym. (Fl. New England: 308. 1969) a été publié comme combinaison nouvelle "Fondée sur *Mespilus arbutifolia* L. var. *nigra* Willd., in Sp. Pl. 2: 1013. 1800." Willdenow avait situé ces plantes dans le genre *Pyrus*, pas *Mespilus*, et la publication est de 1799, pas 1800; ces erreurs sont considérées comme des erreurs de citation bibliographique et n'invalident pas la combinaison nouvelle.

Ex. 6. La combinaison *Trichipteris kalbreyeri* a été proposée par Tryon (in Contr. Gray Herb. 200: 45. 1970) avec référence complète et directe à *Alsophila kalbreyeri* C. Chr. (Index Filic.: 44. 1905). Cette citation n'est cependant pas le lieu de publication valide du basionyme qui a été préalablement publié avec le même type par Baker (Summ. New Ferns: 9. 1892). L'erreur de citation bibliographique de Tryon n'invalide cependant pas la combinaison nouvelle, qui doit être citée *T. kalbreyeri* (Baker) R. M. Tryon.

Ex. 7. La combinaison *Lasiobelonium corticale* a été proposée par Raitviir (1980) avec référence complète et directe à *Peziza corticalis* dans Fries (Syst. Mycol. 2: 96. 1822). Cette citation n'est cependant pas le lieu de publication valide du basionyme, qui selon le *Code* en vigueur en 1980, était dans Mérat (Nouv. Fl. Env. Paris, ed. 2, 1: 22. 1821), et selon le *Code* actuel dans Persoon (Observ. Mycol. 1: 28. 1796). L'erreur de citation bibliographique de Raitviir n'invalide cependant pas la combinaison nouvelle qui doit être citée: *L. corticale* (Pers.) Raitv.

33.4. Un simple renvoi à l'*Index Kewensis* ou à l'*Index of Fungi* ou à tout autre ouvrage que celui qui contient la publication valide du nom ne constitue pas une référence directe et complète à la publication originale de ce nom.

Ex. 8. Ciferri (in Mycopath. Mycol. Appl. 7: 86-89. 1954), en proposant 142 combinaisons nouvelles dans *Meliola*, a omis de faire référence aux lieux de publication des basionymes en mentionnant seulement qu'on peut les trouver dans les listes de Petrak ou dans l'*Index of Fungi*. Aucune de ces combinaisons n'est validement publiée. De même, Grumann (Cat. Lich. Germ.: 18. 1963) introduit une combinaison nouvelle sous la forme *Lecanora campestris* f. "*pseudistera* (Nyl.) Grumm. c.n. — *L. p.* Nyl., Z 5: 521", où "Z 5" signifie Zahlbruckner (Cat. Lich. Univ., vol. 5: 521. 1928), publication où se trouve la citation complète du basionyme *Lecanora pseudistera* Nyl. Cette combinaison de Grumann n'est pas validement publiée.

Note 2. La publication d'un nom pour un taxon précédemment connu sous un nom mal appliqué doit être valide conformément aux Art. 32 à 45. Cette procédure ne doit pas être confondue avec la publication délibérée d'un nom de remplacement (*nomen novum*) pour un nom validement publié mais illégitime (Art. 58.1(b)), pour lequel le type est nécessairement le même que celui du nom qu'il remplace (Art. 7.3).

Ex. 9. *Sadleria hillebrandii* Rob. (1913) a été introduit en tant que "nom. nov." pour "*Sadleria pallida* Hilleb. Fl. Haw. Is.: 582. 1888. Not Hook & Arn. Bot. Beech.: 75. 1832." Comme les conditions prévues par les Art. 32 à 45 sont remplies (avant 1935, une publication valide pouvait se faire par simple référence à une description antérieure dans n'importe quelle langue), le nom est validement publié. Il doit cependant être considéré comme le nom d'une espèce nouvelle, validé par la citation de la description, par Hillebrand, de plantes nommées à tort *S. pallida* Hooker & Arn., et non comme un *nomen novum* ainsi qu'indiqué par Robinson; l'Art. 7.3 ne s'applique donc pas.

Ex. 10. *Juncus bufonius* "var. *occidentalis*" (Hermann in U.S. Forest Serv. Techn. Rep. RM-18: 14. 1975) a été publié comme un "nom. et stat. nov." pour *J. sphaerocarpus* "auct. Am., non Nees". Vu qu'il n'y a ni diagnose latine, ni désignation de type, ni référence à une publication antérieure où celles-ci se trouveraient, le nom n'est pas validement publié.

33.5. Le nom d'un taxon dont le rang est désigné par un terme impropre (infraction à l'Art. 5) n'est pas validement publié. C'est le cas par exemple d'une forme divisée en variétés, d'une espèce divisée en genres ou d'un genre divisé en familles ou en tribus.

Ex. 11. Le nom "sectio *Orontiaceae*" n'a pas été validement publié par Brown (Prodr.: 337. 1810), puisque l'auteur a appliqué de façon impropre le terme "sectio" à des taxons d'un rang supérieur au genre.

Ex. 12. La publication des noms "*tribus Involuta*" et "*tribus Brevipedunculata*" (Huth in Bot. Jahrb. Syst. 20: 365, 368. 1895) n'est pas valide, puisque Huth a, dans le genre *Delphinium*, appliqué à tort le terme "tribus" à des taxons de rang inférieur à celui de la section.

33.6. On fait exception à l'Art. 33.5 pour les noms de subdivisions de genres désignés comme tribus (*tribus*) dans le *Systema Mycologicum* de Fries, qui sont considérés comme des noms de subdivisions de genres validement publiés.

Ex. 13. *Agaricus* "tribus" *Pholiota* Fr. (Syst. Mycol. 1: 240. 1821), sanctionné dans le même ouvrage, est le basionyme validement publié du nom de genre *Pholiota* (Fr. : Fr.) P. Kumm. (1871) (voir l'Art. 32 Ex. 8).

Recommandation 33A

33A.1. La référence complète et directe au lieu de publication d'un basionyme ou d'un synonyme remplacé devrait suivre immédiatement la combinaison nouvelle ou le *nomen novum* proposé. Elle ne devrait pas être fournie par une simple référence à la bibliographie en fin de publication, ou à d'autres parties de la même publication, par exemple à l'aide d'abréviations comme "*loc. cit.*" ou "*op. cit.*"

Article 34

34.1. Un nom n'est pas validement publié: (a) s'il n'est pas accepté par l'auteur dans la publication originale; (b) s'il est simplement proposé en anticipant sur l'acceptation future du groupe lui-même, de ses limites, de sa position ou de son rang (nom provisoire), sauf prescriptions de l'Art. 59; (c) s'il n'est cité qu'en tant que synonyme; (d) s'il n'est déter-

miné que par la mention des taxons subordonnés qu'il englobe. L'Art. 34.1(a) ne s'applique pas à des noms publiés avec un point d'interrogation ou tout autre signe exprimant un doute d'ordre taxonomique de la part de l'auteur, qui cependant les accepte et les publie.

Ex. 1. (a) Le nom du genre monotypique *Sebertia* Pierre (ms.) n'a pas été validement publié par Baillon (in Bull. Mens. Soc. Linn. Paris 2: 945. 1891) qui n'a pas accepté ce nom de genre. Bien qu'il ait fourni une description du taxon, il a affecté l'unique espèce *Sebertia acuminata* Pierre (ms.) au genre *Sersalisia* R. Br., sous le nom de *Sersalisia ? acuminata*. Selon les prescriptions de l'Art. 34.1 dernière phrase, cette combinaison a été validement publiée. Le nom *Sebertia* a été ultérieurement publié validement par Engler (1897).

Ex. 2. (a) Les désignations placées dans la colonne de gauche de la thèse linnéenne *Herbarium amboinense* soutenue par Stickman (1754) n'étaient pas des noms acceptés par Linné à la publication et ne sont pas validement publiés.

Ex. 3. (a) (b) La désignation "*Conophyton*"; proposée par Haworth (Rev. Pl. Succ.: 82. 1821) pour *Mesembryanthemum* sect. *Minima* Haw. (Rev. Pl. Succ.: 81. 1821) en ces termes: "Si cette section se révèle être un genre, le nom *Conophyton* serait approprié", n'équivaut pas à un nom générique validement publié, puisque Haworth n'acceptait ni le nom ni le genre. Le nom a été validement publié: *Conophytum* N. E. Br. (1922).

Ex. 4. (c) *Acosmus* Desv., cité par Desfontaines (Cat. Pl. Horti Paris.: 233. 1829) comme synonyme du nom générique *Aspicarpa* Rich., n'a pas été de ce fait publié validement.

Ex. 5. (c) "*Ornithogalum undulatum* hort. Bouch." (in Kunth, Enum. Pl. 4: 348. 1843), cité comme synonyme de *Myogalum boucheanum* Kunth, n'a pas été publié validement de ce fait; transférée dans le genre *Ornithogalum*, cette espèce sera appelée *O. boucheanum* (Kunth) Asch. (1866).

Ex. 6. (c) "*Erythrina micropteryx* Poepp." n'a pas été validement publié par la citation de ce nom dans la synonymie de *Micropteryx poeppigiana* Walp. (1850); si l'espèce est placée dans le genre *Erythrina* L., elle s'appelle *E. poeppigiana* (Walp.) O. F. Cook (1901).

Ex. 7. (d) Le nom de famille *Rhaptopetalaceae* (Pierre in Bull. Mens. Soc. Linn. Paris 2: 1296. mai 1897), accompagné de la simple mention de ses constituants, les genres *Brazzeia* Baill., "*Scytometalum*" et *Rhaptometalum* Oliv. n'a pas été publié validement, parce que Pierre n'en a donné aucune description ni diagnose. La famille doit donc porter le nom plus récent de *Scytometalaceae* Engler (octobre 1897), qui est accompagné d'une description.

Ex. 8. (d) La désignation générique "*Ibidium*" (Salisb. in Trans. Hort. Soc. London 1: 291. 1812) a été publiée avec la seule énumération de quatre espèces constituantes. Salisbury n'ayant fourni aucune description ni diagnose, "*Ibidium*" n'est pas validement publié.

34.2. Lorsque, le ou depuis le 1^{er} janvier 1953, deux ou plusieurs noms différents sont proposés simultanément pour un même taxon par le même auteur (noms alternatifs), aucun n'est publié validement. Cette règle ne s'applique pas si la même combinaison est utilisée simultanément à des rangs différents, soit pour un taxon infraspécifique dans une espèce, soit pour une subdivision de genre dans un genre (voir les Rec. 22A.1, 22A.2 et 26A.1 à 3).

Ex. 9. Les espèces de *Brosimum* Sw. décrites par Ducke (in Arch. Jard. Bot. Rio de Janeiro 3: 23-29. 1922) ont reçu, en même temps, des noms alternatifs dans le genre *Piratinera* Aubl. ajoutés en note infrapaginale (pp. 23-24). La publication de ces noms, effectuée avant le 1^{er} janvier 1953, est valide.

Ex. 10. La désignation "*Euphorbia jaroslavii*" (Poljakov in Bot. Mater. Gerb. Bot. Inst. Komarova Akad. Nauk SSSR 15: 155. 1953) a été publiée avec la désignation alternative "*Tithymalus jaroslavii*". Aucune n'est validement publiée. Un nom, cependant, *Euphorbia jaroslavii* (translittéré différemment pour l'initiale), a été validé par Poljakov (1961) qui l'a effectivement publié avec référence à la publication antérieure et rejet simultané de l'autre nom.

Ex. 11. La description de "*Malvastrum bicuspidatum* subsp. *tumidum* S. R. Hill var. *tumidum*, subsp. et var. nov." (in Brittonia 32: 474. 1980) a validé simultanément *M. bicuspidatum* subsp. *tumidum* S. R. Hill et *M. bicuspidatum* var. *tumidum* S. R. Hill.

Ex. 12. Hitchcock (in Univ. Wash. Publ. Biol. 17(1): 507-508. 1969) s'est servi du nom *Bromus inermis* subsp. *pumpellianus* (Scribn.) Wagnon et a fourni une référence complète et directe à son basionyme *B. pumpellianus* Scribn. Dans cette sous-espèce, il reconnaît des variétés dont l'une se nomme *B. inermis* var. *pumpellianus* (sans citation d'auteur mais clairement fondée sur le même basionyme et le même type). En procédant de la sorte, il remplit les conditions nécessaires pour une publication valide de *B. inermis* var. *pumpellianus* (Scribn.) C. L. Hitchc.

Note 1. Le nom d'une holomorphe de champignon et celui d'une anamorphe correspondante (voir l'Art. 59), même s'ils sont validés simultanément, ne sont pas des noms alternatifs au sens de l'Art. 34.2. Ils possèdent des types différents et la délimitation taxonomique de l'holomorphe est censée inclure l'anamorphe, mais non l'inverse.

Ex. 13. *Lasiosphaeria elinorae* Linder (1929), le nom d'une holomorphe de champignon, et le nom publié simultanément d'une anamorphe correspondante, *Helicosporium elinorae* Linder, sont tous deux valides et peuvent être utilisés en fonction de l'Art. 59.5.

Recommandation 34A

34A.1. Les auteurs devraient éviter de mentionner dans leurs textes des noms inédits qu'ils n'acceptent pas, surtout si les responsables de ces noms inédits n'en ont pas autorisé formellement la publication (voir la recommandation 23A.3(i)).

Article 35

35.1. Dès le 1^{er} janvier 1953, un nom nouveau ou une combinaison nouvelle, sans indication précise du rang du taxon auquel il s'applique, n'est pas valablement publié.

35.2. Un nom nouveau ou une combinaison nouvelle publié avant le 1^{er} janvier 1953 sans indication précise de rang est valablement publié pour autant que toutes les autres conditions nécessaires pour une publication valide soient remplies; il ou elle ne joue toutefois aucun rôle en matière de priorité, si ce n'est pour l'homonymie (voir l'Art. 53.5). S'il s'agit d'un nom nouveau, il peut servir de basionyme ou de synonyme à remplacer pour des combinaisons ultérieures ou des noms de substitution à des rangs définis.

Ex. 1. Les groupes "*Soldanellae*", "*Sepincoli*", "*Occidentales*", etc., furent publiés dans le genre *Convolvulus* L. par House (in Muhlenbergia 4: 50. 1908) sans aucune indication de rang. Les noms *C.* [sans rang] *Soldanellae*, etc ..., sont valablement publiés mais n'occupent pas de rang défini et ne possèdent pas de statut en matière de priorité, si ce n'est qu'ils peuvent constituer des homonymes.

Ex. 2. Dans le genre *Carex* L., l'épithète *Scirpinae* a été utilisée par Tuckerman (in Enum. Caric. 8. 1843) pour un taxon infragénérique de rang non défini; le rang de section lui a été attribué par Kükenthal (in Engler, Pflanzenr. 38 (IV, 20): 81. 1909) et si on lui reconnaît ce rang, il doit être cité sous la forme *Carex* sect. *Scirpinae* (Tuck.) Kük. (*C.* [sans rang] *Scirpinae* Tuck.).

35.3. Si dans une publication antérieure au 1^{er} janvier 1890 il n'est admis qu'un seul rang infraspécifique, celui-ci est considéré comme étant variétal, pour autant que cela ne soit pas contraire aux déclarations de l'auteur lui-même dans la même publication.

35.4. En matière d'indication de rang, l'ensemble des publications du même auteur sous un même titre, telles que les différentes parties d'une flore parues à différentes dates (mais non pas les différentes éditions du même ouvrage), doivent être prises comme un tout, et toute indication y incluse concernant le rang des taxons compris dans l'ouvrage doit être considérée comme publiée en même temps que la première livraison.

Article 36

36.1. A partir du 1^{er} janvier 1935, le nom d'un taxon végétal nouveau (algues et fossiles exceptés) n'est publié valablement que s'il est accompagné d'une description ou diagnose latine, ou d'un renvoi à une diagnose ou description latine du taxon publiée antérieurement de façon effective (voir cependant l'Art. H.9).

Ex. 1. *Arabis* "Sekt. *Brassicoturritis* O. E. Schulz" et "Sekt. *Brassicarabis* O. E. Schulz" (in Engler & Prantl, Nat. Pflanzenfam., ed. 2, 17b: 543-544. 1936), publiés avec des descriptions ou diagnoses en allemand mais pas en latin, ne sont pas des noms valablement publiés.

Ex. 2. "*Schiedea gregoriana*" (Degener in *Fl. Hawaiiensis*, fam. 119. 1936, 9 avril) n'était pas accompagné d'une description ou diagnose en latin, et en conséquence n'est pas un nom valablement publié. *S. kealiae* Caum & Hosaka (in Occas. Pap. Bernice Pauahi Bishop Mus. 11 (23): 3. 1936, 10 avril) a été proposé pour la même plante, accompagné d'une diagnose ou d'une description latine. Le type du second nom est une partie du matériel original du premier. Le nom *S. kealiae* est valablement publié.

Ex. 3. *Alyssum flahaultianum* Emb., d'abord publié sans diagnose ou description latine (in Bull. Soc. Hist. Nat. Maroc 15: 199. 1936), a été publié valablement de façon posthume lorsqu'une traduction latine de la description originale d'Emberger en français a été fournie (in Willdenowia 15: 62-63. 1985).

36.2. A partir du 1^{er} janvier 1958, le nom d'un taxon nouveau d'algues non fossiles n'est valablement publié que s'il est accompagné d'une diagnose ou description latine ou d'un renvoi à une diagnose ou description latine du taxon publiée de façon effective antérieurement.

Ex. 4. Bien que la publication de *Neoptilota* Kylin (Gatt. Rhodophyc.: 392. 1956) ne fut accompagnée que d'une description en allemand, c'est un nom valablement publié puisqu'il s'applique à une algue et a paru avant 1958.

36.3. Pour être valablement publié, le nom d'un taxon nouveau de plante fossile publié le ou depuis le 1^{er} janvier 1996, doit être accompagné d'une description ou diagnose en latin ou en anglais ou de la citation d'une description ou diagnose effectivement publiée auparavant en latin ou en anglais.

Recommandation 36A

36A.1. Les auteurs qui publient des noms de taxons nouveaux de plantes non-fossiles devraient, en plus de la diagnose, donner ou citer une description complète en latin.

Article 37

37.1. A partir du 1^{er} janvier 1958, le nom d'un taxon nouveau de rang générique ou inférieur n'est valablement publié que si le type du nom est indiqué (voir les Art. 7 à 10; voir cependant l'Art. H.9 Note 1, pour les noms de certains hybrides).

37.2. Pour le nom d'un nouveau genre ou d'une nouvelle subdivision de genre, une référence (directe ou indirecte) au nom d'une seule espèce, ou la citation de l'holotype ou du lectotype d'un seul nom d'espèce publié antérieurement ou simultanément est une indication de type (Art. 10 Note 1; voir aussi l'Art. 22.5; et cependant l'Art. 37.4).

37.3. Pour le nom d'une espèce nouvelle ou d'un nouveau taxon infraspécifique, la citation d'un seul élément est acceptable comme indication de l'holotype (mais voir l'Art. 37.4). La simple citation d'une localité sans référence précise à un spécimen ne constitue cependant pas une indication de l'holotype. La citation du nom du collecteur et/ou du numéro de la récolte et/ou de la date de la récolte et/ou de la référence à quelque autre particularité du spécimen-type ou de son illustration est exigée.

37.4. Pour le nom d'un nouveau taxon au rang de genre ou à un rang inférieur publié à partir du 1^{er} janvier 1990, l'indication du type doit comporter l'un des mots "typus" ou "holotypus", ou son abréviation, ou son équivalent dans une langue moderne.

37.5. Pour le nom d'une espèce nouvelle ou d'un nouveau taxon infraspécifique publié à partir du 1^{er} janvier 1990, dont le type est un spécimen ou une illustration inédite, l'herbier ou l'institution dans lequel le type est préservé doit être précisé.

Note 1. L'indication de l'herbier ou de l'institution peut être faite sous forme abrégée, par exemple comme indiqué dans l'*Index Herbariorum*, partie I (Regnum Veg. 120).

Recommandation 37A

37A.1. La mention du type nomenclatural devrait suivre immédiatement la description ou diagnose et devrait faire usage du mot latin "typus" ou "holotypus".

Article 38

38.1. A partir du 1^{er} janvier 1912, le nom d'un taxon nouveau de plantes fossiles de rang spécifique ou infraspécifique n'est publié valablement que si sa description ou diagnose est accompagnée d'une illustration ou d'une figure montrant les caractères essentiels, ou d'un renvoi à une illustration publiée de façon effective antérieurement.

Article 39

39.1. A partir du 1^{er} janvier 1958, le nom d'un taxon nouveau d'algues non-fossiles de rang spécifique ou infraspécifique n'est publié valablement que si la description ou diagnose latine est accompagnée d'une illustration ou d'une figure montrant les caractères morphologiques distinctifs, ou d'un renvoi à une illustration publiée de façon effective antérieurement.

Recommandation 39A

39A.1. L'illustration ou la figure requise pour satisfaire aux dispositions de l'Art. 39 devrait être préparée à partir des spécimens mêmes, et de préférence de l'holotype.

Article 40

40.1. Pour être valablement publié le nom d'un hybride de rang spécifique ou infraspécifique ayant une épithète latine doit être conforme aux règles qui s'appliquent aux noms des taxons non-hybrides de même rang.

Ex. 1. "*Nepeta* ×*faassenii*" (Bergmans avec description néerlandaise (Vaste Pl. ed. 2.: 544. 1939) et Lawrence avec description anglaise (Gentes Herb. 8: 64. 1949), n'est pas valablement publié, parce qu'aucune description ou diagnose latine, ni aucune référence à une telle description ou diagnose, ne l'accompagne. Par contre, le nom *Nepeta* ×*faassenii* Bergmans ex Stearn (1950) est valablement publié parce qu'une description latine l'accompagne.

Ex. 2. "*Rheum* ×*cultorum*" (Thorsrud & Reisaeter, Norske Plantenavr.: 95. 1948), étant ici un nomen nudum n'est pas valablement publié.

Ex. 3. "*Fumaria* ×*salmonii*" (Druce, List Brit. Pl.: 4. 1908) n'est pas valablement publié, parce que l'auteur s'est borné à indiquer les parents présumés de l'hybride, *F. densiflora* × *F. officinalis*.

Note 1. Pour les noms d'hybrides au rang de genre ou de subdivision de genre, voir l'Art. H.9.

Article 41

41.1. Pour qu'il soit valablement publié, le nom d'une famille ou d'une subdivision de famille doit être accompagné (a) soit d'une description ou diagnose du taxon, (b) soit d'une référence (directe ou indirecte) à une description ou diagnose d'une famille ou d'une subdivision de famille publiée de manière effective antérieurement.

Ex. 1. "*Pseudoditrichaceae* fam. nov." (Steere & Iwatsuki in Canad. J. Bot. 52: 701. 1974) n'a pas été un nom de famille valablement publié, car les auteurs n'ont fourni ni diagnose latine, ni description, ni une référence à une diagnose ou description antérieure, mais seulement une mention du seul genre et de la seule espèce inclus (voir l'Art. 34.1(d)), "*Pseudoditrichum mirabile* gen. et sp. nov.", ces noms étant validés en vertu de l'Art. 42 par une seule diagnose latine.

41.2. Pour qu'il soit valablement publié, le nom d'un genre ou d'une subdivision de genre doit être accompagné (a) soit d'une description ou dia-

gnose du taxon (voir cependant l'Art. 42), (b) soit d'une référence (directe ou indirecte) à une description ou diagnose d'un genre ou d'une subdivision de genre publiée de manière effective antérieurement.

Ex. 2. Noms génériques publiés valablement: *Carphalea* A. L. Juss., accompagné d'une description générique; *Thuspeinanta* T. Durand, remplaçant le genre *Tapeinanthus* Boiss. ex Benth. (non Herbert) décrit antérieurement; *Aspalathoides* (DC.) K. Koch, fondé sur une section antérieurement décrite, *Anthyllis* sect. *Aspalathoides* DC.; *Scirpoides* Ség. (Pl. Veron. Suppl. 73. 1754), admis dans cet ouvrage, mais sans description ou diagnose générique, validé par référence indirecte (en raison du titre du livre et d'une indication générale dans la préface) à la diagnose générique ainsi qu'à des références directes complémentaires se trouvant dans Séguier (Pl. Veron. 1: 117. 1745).

Note 1. Seuls font exception à l'Art. 41.2 les noms génériques publiés par Linné dans le *Species plantarum* ed. 1 (1753) et ed. 2 (1762-1763), qu'on considère comme s'ils avaient été publiés valablement à ces dates (voir l'Art. 13.4).

Note 2. Dans certains cas, une illustration avec analyse équivaut à une description générique ou à une diagnose (voir l'Art. 42.3).

41.3. Pour être valablement publié, un nom spécifique ou infraspécifique doit être accompagné (a) par une description ou diagnose du taxon (voir cependant les Art. 42 et 44), ou (b) par une référence à une description ou diagnose effectivement publiée précédemment d'une espèce ou d'un taxon infraspécifique. Un nom d'espèce peut également être publié (c), dans certaines circonstances, par une référence à un genre dont le nom a été précédemment valablement publié en même temps que sa description ou diagnose. Une référence telle que sous (c) n'est acceptable que si ni l'auteur du nom de genre ni celui du nom de l'espèce n'a indiqué plus d'une espèce pour le genre en question.

Ex. 3. *Trilepisium* Thouars (1806) a été validé par une description générique mais sans mention d'un nom d'espèce. *T. madagascariense* DC. (1828) a été ultérieurement proposé sans description ou diagnose de l'espèce. Ni l'un ni l'autre des auteurs n'a fourni d'indication portant à croire à la présence de plus d'une espèce dans le genre. Le nom spécifique de Candolle est en conséquence valablement publié.

Article 42

42.1. Si toutes les conditions suivantes sont remplies, les noms d'un genre et d'une espèce peuvent être validés simultanément par une description ou diagnose unique (*descriptio generico-specifica*), même si elle était prévue comme uniquement générique ou spécifique: (a) au moment de sa description le genre est monotypique; (b) aucun autre nom (à quelque rang que ce soit) n'a été précédemment valablement publié en se fondant sur le même type; et (c) les noms du genre et de l'espèce répondent par ailleurs aux conditions requises pour une publication valide. La référence à une description ou diagnose antérieure ne peut pas remplacer une telle description ou diagnose.

Ex. 1. Nylander (1879) a décrit l'espèce nouvelle "*Anema nummulariellum*" dans un genre nouveau "*Anema*" sans fournir une description générique ou une diagnose. Vu qu'en même temps il a aussi transféré *Omphalaria nummularia* Durieu & Mont. dans le genre "*Anema*"; aucun de ses noms n'est valablement publié. Ils ont été validés plus tard par Forsell (1885).

42.2. Au sens de l'Art. 42, est monotypique le genre dans lequel un seul binôme est valablement publié, même si l'auteur indique que d'autres espèces peuvent lui être rattachées.

Ex. 2. Les noms *Kedarnatha* P. K. Mukh. & Constance et *K. sanctuarii* P. K. Mukh. & Constance, le second désignant la seule espèce connue du genre, sont tous deux valablement publiés bien qu'une description latine ne soit fournie que pour le nom générique.

Ex. 3. *Piptolepis phillyreoides* Benth. (1840) est une espèce nouvelle attribuée au genre monotypique nouveau *Piptolepis*, publié avec une description combinée du genre et de l'espèce, et les deux noms sont valablement publiés.

Ex. 4. En publiant "*Phaelypea*" sans description ou diagnose générique P. Browne (Civ. Nat. Hist. Jamaica: 269. 1756) y a inclu et décrit une seule espèce, mais il lui donna un nom en forme de phrase et ne fournit pas de binôme valide. L'Art. 42 n'est donc pas d'application et "*Phaelypea*" n'est pas un nom valablement publié.

42.3. Avant le 1^{er} janvier 1908 une illustration avec analyse, ou pour les plantes non vasculaires une simple figure montrant des détails utiles à l'identification, est acceptable aux termes de cet Article, à la place d'une description ou diagnose.

42.4. Au sens de l'Art. 42, une analyse est une figure ou un groupe de figures, fréquemment séparé de l'illustration principale de la plante (quoique habituellement sur la même page ou la même planche), montrant des détails utiles à l'identification, avec ou sans légende séparée.

Ex. 5. Le nom générique *Philgamia* Baillon (1894) a été publié valablement, car il a paru avant le 1^{er} janvier 1908 sur une planche avec analyse de l'unique espèce incluse, *P. hibbertioides* Baill.

Article 43

43.1. Le nom d'un taxon de rang inférieur au genre n'est publié valablement que si le nom du genre ou de l'espèce auquel il est attribué est publié valablement en même temps ou s'il l'était déjà antérieurement.

Ex. 1. Des désignations binomiales pour six espèces de "*Suaeda*" dont "*S. baccata*" et "*S. vera*" ont été publiées avec diagnoses et descriptions par Forsskål (Fl. Aegypt.-Arab.: 69-71. 1775), qui n'a cependant donné ni diagnose ni description du genre: ces noms d'espèces n'ont donc pas été valablement publiés.

Ex. 2. Müller (in Flora 63: 286. 1880) a publié le genre nouveau "*Phlyctidia*", comprenant les espèces "*P. hampeana* n. sp."; "*P. boliviensis*" (= *Phlyctis boliviensis* Nyl.), "*P. sorediiformis*" (= *Phlyctis sorediiformis* Kremp.), "*P. brasiliensis*" (= *Phlyctis brasiliensis* Nyl.) et "*P. andensis*" (= *Phlyctis andensis* Nyl.). Ces désignations et combinaisons nouvelles n'étaient cependant pas valides à cet endroit, car le nom générique prévu "*Phlyctidia*" n'était pas valablement publié. En effet, Müller ne donnait ni diagnose ni description générique, mais seulement une description et une diagnose de l'espèce nouvelle "*P. hampeana*". Cette description et cette diagnose ne pouvaient rendre valide le nom du genre en tant que descriptio generico-specifica au sens de l'Art. 42, puisque le nouveau genre n'était pas monotypique. La publication valide de *Phlyctidia* n'a été effectuée qu'en 1895 par Müller sous forme d'une courte diagnose générique. Les seules espèces mentionnées là étaient *P. ludoviciensis* Müll. Arg. et *P. boliviensis* (Nyl.) Müll. Arg. Ces deux derniers noms ont donc été publiés valablement en 1895.

Note 1. Cet Article s'applique aussi aux épithètes spécifiques ou autres publiées en combinaison avec des mots qui ne peuvent être considérés comme des noms de genres (voir l'Art. 20.4).

Ex. 3. La désignation binomiale "*Anonymos aquatica*" (Walter Fl. Carol.: 230. 1788) n'est pas un nom publié valablement. Le nom correct pour l'espèce en question est *Planera aquatica* J. F. Gmel. (1791), et la date de parution de ce nom, aux fins de priorité, est 1791. Le nom ne doit pas être cité comme *Planera aquatica* (Walter) J. F. Gmelin.

Ex. 4. Malgré l'existence du nom de genre *Scirpoides* Ség. (1754), la désignation binomiale *S. paradoxus* (Rottbøll, Descr. Pl. Rar.: 27. 1772) n'est pas publiée valablement vu que dans son contexte chez Rottbøll "*Scirpoides*" n'était pas mot destiné à être un nom générique. Le premier nom publié valablement pour cette espèce est *Fuirena umbellata* Rottb. (1773).

Article 44

44.1. Le nom d'une espèce ou d'un taxon infraspécifique accompagné seulement d'une illustration avec analyse (selon la définition de l'Art. 42.4) est valide s'il a été publié avant le 1^{er} janvier 1908. .

Ex. 1. *Panax nossibiensis* Drake (1896) a été valablement publié sur une planche avec analyse.

44.2. De simples figures de plantes non-vasculaires, montrant des détails utiles à leur identification, sont considérées comme des illustrations avec analyse (voir l'Art. 42.4).

Ex. 2. *Eunotia gibbosa* Grunow (1881), nom de diatomée, est valablement publié avec la simple figure d'une valve.

Article 45

45.1. La date d'un nom est celle de sa publication valide. Si toutes les conditions nécessaires à la publication valide ne sont pas réalisées simultanément, la date est celle où la dernière condition est remplie. Cependant, le nom doit toujours être explicitement accepté dans la publication où il est validé. Un nom publié le ou depuis le 1^{er} janvier 1973 pour lequel les diverses conditions de publication valide ne sont pas réalisées simultanément, n'est pas valablement publié à moins qu'une référence complète et directe (Art. 33.2) ne soit fournie du ou des lieux où ces exigences furent remplies antérieurement.

Ex. 1. "*Clypeola minor*" est apparu pour la première fois dans la thèse linnéenne *Flora Monspeliensis* (1756), dans une liste de noms précédés de chiffres, mais sans explication du sens de ces chiffres et sans aucun autre élément de description; lorsque la thèse fut réimprimée dans le volume 4 des *Amoenitates Academicæ* (1759), une mention fut ajoutée expliquant que les chiffres se rapportaient à des descriptions antérieurement publiées dans le *Botanicon Monspeliense* de Magnol. Toutefois, "*Clypeola minor*" manquait dans la réimpression, n'étant plus admis par Linné, et ce nom n'est de ce fait pas valablement publié.

Ex. 2. En proposant "*Graphis meridionalis*" comme espèce nouvelle, Nakanishi (in J. Sci. Hiroshima Univ., ser. B (2), 11: 75. 1966) a fourni une description latine mais n'a pas désigné d'holotype. *G. meridionalis* Nakan. n'a été valablement publié qu'en 1967 (in J. Sci. Hiroshima Univ., ser. B (2), 11: 265) lorsque Nakanishi a désigné l'holotype du nom en fournissant une référence complète et directe à la publication précédente.

45.2. Après le 1^{er} janvier 2000, si une ou plusieurs des autres conditions de publication valide n'ont pas été remplies avant l'enregistrement, le nom doit être à nouveau soumis à l'enregistrement après que ces conditions auront été remplies.

45.3. La correction de l'orthographe originale d'un nom (voir les Art. 32.6 et 60) n'affecte pas la date de sa publication valide.

Ex. 3. La correction d'une faute d'orthographe dans le nom *Gluta* "benghas" L. (Mant. Pl.: 293. 1771), qui doit se lire *Gluta renghas* L., n'affecte en rien la date de publication du nom bien que la correction ne date que de 1883 (Engler in Candolle & Candolle, Monogr. Phan. 4: 225).

45.4. En matière de priorité, seuls les noms légitimes sont pris en considération (voir les Art. 11 et 52 à 54). Cependant l'existence d'homonymes antérieurs, validement publiés, légitimes aussi bien qu'illégitimes, entraîne le rejet des homonymes postérieurs à moins que ces derniers ne soient conservés ou sanctionnés (voir cependant l'Art. 15 Note 1).

45.5. Si un taxon primitivement assigné à un groupe non régi par ce *Code* est traité comme appartenant à un groupe de plantes autre que les algues, la paternité et la date de son ou de ses noms sont déterminées par la première publication conforme aux exigences de ce *Code* pour une publication valide. Si le taxon est traité comme appartenant aux algues, son ou ses noms ne doivent satisfaire qu'aux exigences du code non botanique approprié relatives au statut équivalent à celui de la publication valide aux termes du *Code* botanique (voir cependant l'Art. 54, en ce qui concerne l'homonymie).

Ex. 4. *Amphiprora* Ehrenb. (1843) est un nom utilisable¹ pour un genre d'animaux, que Kützing (1844) traita le premier comme appartenant aux algues. *Amphiprora* est prioritaire en matière de nomenclature botanique depuis 1843 et non 1844.

Ex. 5. *Petalodinium* Cachon & Cachon-Enj. (in Protistologia 5: 16. 1969) est utilisable au sens du *Code international de nomenclature zoologique* en tant que nom d'un genre de dinoflagellés. Si le taxon est traité comme appartenant aux algues, son nom conserve sa paternité et sa date originales bien que la publication originale soit sans diagnose latine.

Ex. 6. *Labyrinthodyction* Valkanov (in Progr. Protozool. 3: 373. 1969), bien qu'utilisable au sens du *Code international de nomenclature zoologique* en tant que nom d'un genre de rhizopodes, n'est pas valide si le taxon est traité comme appartenant aux champignons, car la publication originale ne présentait pas de diagnose latine.

Ex. 7. *Protodiniferaceae* Kof. & Swezy (in Mem. Univ. Calif. 5: 111. 1921, "*Protodiniferidae*"), utilisable au sens du *Code international de nomenclature zoologique*, est validement publié en tant que nom d'une famille d'algues avec sa paternité et sa date originales mais avec le changement de la terminaison, conformément aux Art. 18.4 et 32.6.

Recommandation 45A

45A.1. L'auteur qui utilise de nouveaux noms dans des ouvrages écrits en langue moderne (flores, catalogues, etc.) devrait se conformer simultanément aux conditions requises pour une publication valide.

Recommandation 45B

45B.1. Un auteur devrait indiquer sur chacun de ses ouvrages la date exacte de publication. Dans un ouvrage paraissant en fascicules, la date ainsi que le nombre des pages et des illustrations de chaque fascicule devraient toujours figurer sur la dernière feuille du volume.

¹"Utilisable" dans le *Code international de nomenclature zoologique* est l'équivalent de "validement publié" dans le *Code international de la nomenclature botanique*.

Recommandation 45C

45C.1. Les exemplaires imprimés et distribués séparément d'ouvrages publiés dans un périodique devraient porter, le nom du périodique, le numéro du volume ou des fascicules, la pagination originale et la date de publication (année, mois et jour).

SECTION 3. CITATION DES NOMS D'AUTEURS AUX FINS DE PRÉCISION

Article 46

46.1. Pour indiquer de façon complète et avec précision le nom d'un taxon et permettre de mieux vérifier la date de sa publication, il faut citer le ou les auteurs qui ont validement publié le nom en question, à moins que ne s'appliquent les dispositions relatives aux autonymes (Art. 22.1 et 26.1).

Ex. 1. *Rosaceae* Juss., *Rosa* L., *Rosa gallica* L., *Rosa gallica* var. *eristyla* R. Keller, *Rosa gallica* L. var. *gallica*.

46.2. Le nom d'un nouveau taxon doit être attribué à l'auteur ou aux auteurs à qui tant le nom que la description ou diagnose validante sont attribuables, même si l'autorité de la publication est différente. Une combinaison nouvelle ou un nom de substitution (*nomen novum*) doivent être attribués à l'auteur ou aux auteurs à qui ils sont attribués dans la publication où ils sont parus, lorsqu'il est expressément précisé qu'ils ont contribué d'une manière ou d'une autre à la publication. Nonobstant l'Art. 46.4, l'autorité d'une combinaison nouvelle ou d'un nom nouveau doit toujours être acceptée comme attribuée, même si elle est différente de l'autorité de la publication, si au moins un auteur est commun aux deux.

Ex. 2. Le nom *Viburnum ternatum* a été publié dans Sargent (*Trees & Shrubs* 2: 37. 1907). Il était attribué à "Rehd.", et toute l'entrée consacrée au taxon était signée "Alfred Rehder" au pied de l'article. Le nom, en conséquence, se cite *V. ternatum* Rehder.

Ex. 3. Dans un article de Hilliard & Burt (1986) de noms de nouvelles espèces de *Schoenoxiphium* dont *S. altum*, ont été attribuées à Kukkonen, précédées de la déclaration "Les descriptions diagnostiques suivantes d'espèces nouvelles ont été fournies par le Dr. I. Kukkonen afin de rendre ces noms disponibles aux usagers". Le nom se cite en conséquence *S. altum* Kukkonen.

Ex. 4. Dans Torrey & Gray (1838) les noms *Calyptridium* et *C. monandrum* ont été attribués à "Nutt. mss.", et les descriptions figuraient entre guillemets pour indiquer que Nuttall les avait écrites, comme précisé dans la préface. Les noms se citent, par conséquent, *Calyptridium* Nutt. et *C. monandrum* Nutt.

Ex. 5. Le nom *Brachystelma* a été publié par Sims (1822) qui l'a implicitement attribué à Brown en ajoutant "Brown, Mscr." à la fin de la diagnose générique, pour signifier que Brown l'avait écrite. Le nom se cite, par conséquent, *Brachystelma* R. Br.

Ex. 6. Green (1985) a attribué la combinaison nouvelle *Neotysonia phyllostegia* à Paul G. Wilson et ailleurs dans la même publication l'a remercié pour sa collaboration. Le nom se cite, par conséquent, *N. phyllostegia* (F. Muell.) Paul G. Wilson.

Ex. 7. L'autorité de *Steyerbromelia discolor* L. B. Sm. & H. Rob. (1984) est acceptée comme attribuée à l'origine, bien que l'espèce nouvelle soit décrite dans un article dont Smith seul est l'auteur. Il en va de même pour la combinaison nouvelle *Sophora tomentosa* subsp. *occidentalis* (L.) Brummitt (in *Kirkia* 5: 265. 1966), ainsi attribuée, mais publiée dans un article sous l'autorité conjointe de Brummitt & Gillett.

Note 1. Lorsque l'autorité d'un nom diffère de l'autorité de la publication dans laquelle il est validement publié, l'une et l'autre sont parfois citées reliées par le mot "in". Dans de tels cas, "in" et ce qui le suit font partie d'une citation bibliographique qu'il vaut mieux omettre, à moins que la citation complète soit mentionnée.

46.3. Au sens du présent Article, l'attribution est une association directe du nom d'une ou de plusieurs personnes avec le nom nouveau ou la description ou diagnose d'un taxon. La mention d'un nom d'auteur dans une liste de synonymes n'est pas une attribution, ni la référence à un basionyme ou un synonyme remplacé, y compris les erreurs bibliographiques, ni la référence à un homonyme, ni une erreur formelle.

Ex. 8. *Hypnum crassinervium* Wilson (1833) n'a pas été attribué à Taylor par Wilson en citant "*Hypnum crassinervium* Dr. Taylor's MS" dans la liste des synonymes.

Ex. 9. *Lichen debilis* Sm. (1812) n'a pas été attribué à Turner et Borrer par Smith en citant "*Calicium debile* Turn. et Borr. Mss." comme synonyme.

Ex. 10. Lorsque Opiz (1852) a écrit "*Hemisphace* Benth" il n'a pas attribué le nom générique à Benth mais il a fourni une référence indirecte au basionyme, *Salvia* sect. *Hemisphace* Benth. (voir l'Art. 32 Ex. 5).

Ex. 11. Lorsque Brothrus (1907) a publié "*Dichelodontium nitidulum* Hooker & Wilson" il a fourni une référence indirecte au basionyme *Leucodon nitidulus* Hook. f. & Wilson, et n'a pas attribué la combinaison nouvelle à Hooker et Wilson. Il leur a cependant attribué le nom de son nouveau genre publié simultanément, *Dichelodontium*.

Ex. 12. Lorsque Sirodot (1872) a écrit "*Lemanea* Bory" il a publié en fait un homonyme postérieur (voir l'Art. 48 Ex. 1). Sa référence à Bory n'est donc pas une attribution de cet homonyme postérieur, *Lemanea* Sirodot, à Bory.

46.4. Le nom d'un taxon nouveau doit être attribué à l'auteur ou aux auteurs de la publication dans laquelle il a paru si le nom seul sans description ou diagnose validante a été attribué à un ou des auteurs différents. Une combinaison nouvelle ou un nomen novum doivent être attribués à l'auteur ou aux auteurs de la publication dans laquelle ils ont paru, bien qu'attribués à un ou des auteurs différents, lorsque aucune déclaration n'est faite indiquant la contribution, d'une manière ou d'une autre, de ces auteurs à la publication. Dans les deux cas, cependant, l'autorité telle qu'attribuée, suivie du mot "ex", peut être insérée devant le(s) nom(s) de l'auteur ou des auteurs qui publient.

Ex. 13. Seemann (1865) a publié *G. tomentosum* "Nutt. mss.", suivi d'une description validante non attribuée à Nuttall; le nom peut être cité *Gossypium tomentosum* Nutt. ex Seem. ou *G. tomentosum* Seem.

Ex. 14. Le nom *Lithocarpus polystachyus* publié par Rehder (1919) était fondé sur *Quercus polystachya* A. DC. (1864), attribué par Candolle à "Wall. list n. 2789" mais il s'agissait en fait d'un nomen nudum; la combinaison de Rehder peut être citée *L. polystachyus* (Wall. ex A. DC.) Rehder ou *L. polystachyus* (A. DC.) Rehder.

Ex. 15. *Lilium tianschanicum* a été décrit par Grubov (1977) comme espèce nouvelle et son nom attribué à Ivanova; comme il n'y a pas d'indication que Ivanova a fourni la description validante, le nom peut être cité *L. tianschanicum* N. A. Ivanova ex Grubov ou *L. tianschanicum* Grubov.

Ex. 16. Dans un article par Boufford, Tsi & Wang (1990) le nom *Rubus fanjingshanensis* a été attribué à Lu sans indication qu'il ait fourni la description; le nom devrait être attribué à Boufford & al. ou à L. T. Lu ex Boufford & al.

Ex. 17. Green (1985) a attribué la combinaison nouvelle *Tersonia cyathiflora* à "(Fenzl) A. S. George"; comme Green ne mentionne nulle part que George a contribué d'une manière quelconque, l'auteur de la combinaison doit être cité A. S. George ex J. W. Green ou simplement J. W. Green.

46.5. La citation d'un auteur qui a publié un nom avant le point de départ (*starting point*) du groupe concerné peut être indiqué en usant du mot "ex". Pour les groupes dont le point de départ est plus tardif que 1753, quand un nom antérieur au point de départ a vu son rang ou sa position taxonomique modifiée par le premier auteur qui l'a publié valablement, le nom de l'auteur antérieur au point de départ peut être ajouté entre parenthèses, suivi de "ex".

Ex. 18. Linnaeus (1754) a attribué le nom *Lupinus* à Tournefort, son auteur avant le point de départ; le nom peut être cité *Lupinus* Tourn. ex L. (1753) ou *Lupinus* L.

Ex. 19. *Lyngbya glutinosa* C. Agardh (Syst. Alg.: 73. 1824) a été adopté par Gomont dans la publication qui constitue le point de départ pour les "*Nostocaceae heterocysteeae*" (in Ann. Sci. Nat., Bot., ser. 7, 15: 339. 1892) sous la forme *Hydrocoleum glutinosum*. Le nom peut être cité *H. glutinosum* (C. Agardh) ex Gomont.

46.6. Pour déterminer la citation correcte du nom d'auteur, seuls les éléments de preuve issus de la publication même (tels que définis dans l'Art. 35.4) dans laquelle le nom est valablement publié peuvent être acceptés. Ces éléments de preuve peuvent être l'attribution du nom, la teneur de l'introduction, le titre, les remerciements, ainsi que des nuances typographiques ou de style dans le texte.

Ex. 20. Les noms d'abord publiés dans Britton & Brown's *Illustrated flora of the northern United States* (1896-1898; ed. 2, 1913) doivent, à moins qu'ils ne soient attribués à Britton seul (voir l'Art. 46.2), être attribués à "Britton & A. Br.", puisque la page de titre attribue l'ouvrage entier aux deux auteurs, même si on admet généralement que A. Brown n'a pas participé à sa rédaction.

Ex. 21. Bien que les descriptions dans Aiton's *Hortus kewensis* (1789) soient généralement considérées comme écrites par Solander ou Dryander, les noms de taxons nouveaux publiés dans cet ouvrage doivent être attribués à Aiton, auteur formel de l'ouvrage, sauf lorsqu'un nom et sa description y sont tous deux attribués à quelqu'un d'autre.

Ex. 22. Le nom *Andreaea angustata* a été publié dans l'ouvrage de Limpricht (1885) avec la mention "nov. sp. Lindb. in litt. ad Breidler 1884", mais il n'y a pas de preuve interne que Lindberg ait fourni une description valant. L'autorité, par conséquent, doit être citée "Limpr." or "Lindb. ex Limpr."

Note 2. Les auteurs qui publient des noms nouveaux et qui souhaitent indiquer que les noms d'autres personnes suivis de "ex" peuvent précéder le leur dans la citation d'auteur, peuvent adopter la citation du "ex" dans le protologue.

Ex. 23. En validant le nom *Nothotsuga*, Page (1989) l'a cité "*Nothotsuga* H.-H. Hu ex C. N. Page", en faisant remarquer qu'en 1951 Hu l'avait publié comme nomen nudum; le nom peut être attribué à Hu ex C. N. Page ou simplement à C. N. Page.

Ex. 24. Atwood (1981) a attribué le nom d'une espèce nouvelle *Maxillaria mombachoënsis*, à "Heller ex Atwood", avec une note indiquant qu'elle avait à l'origine été nommée par Heller, depuis décédé; le nom peut être attribué à A. H. Heller ex J. T. Atwood ou simplement J. T. Atwood.

Recommandation 46A

46A.1. Les noms d'auteurs cités après les noms de plantes peuvent être abrégés, sauf s'ils sont très courts. A cet effet, après suppression des particules qui ne sont pas inséparables du nom, on garde dans leur ordre toutes les premières lettres (Lam. pour J. B. P. A. Monet Chevalier de Lamarck, mais De Wild. pour E. De Wildeman).

46A.2. S'il y a lieu d'abrégé un nom d'une seule syllabe, on devrait en retenir seulement les premières consonnes (Fr. pour Elias Magnus Fries); si le nom a plus d'une syllabe, on devrait garder la première syllabe et la première lettre de la suivante, ou les deux premières si ce sont des consonnes (Juss. pour Jussieu, Rich. pour Richard).

46A.3. S'il y a risque de confusion entre des noms qui commencent par la même syllabe, on devrait moins abréger, en suivant le même système. Par exemple, on devrait garder les deux premières syllabes avec une ou deux consonnes de la troisième, ou enfin on devrait ajouter l'une des dernières consonnes caractéristiques du nom (Bertol. pour Bertoloni, pour le distinguer de Bertero; Michx. pour Michaux, pour le distinguer de Micheli).

46A.4. Les prénoms et les désignations accessoires propres à distinguer deux botanistes de même nom devraient s'abrégé de la même manière (A. Juss. pour Adrien de Jussieu, Burm. f. pour Burman filius, J. F. Gmel. pour Johann Friedrich Gmelin, J. G. Gmel. pour Johann Georg Gmelin, C. C. Gmel. pour Carl Christian Gmelin, S. G. Gmel. pour Samuel Gottlieb Gmelin, Müll. Arg. pour Jean Müller d'Argovie).

46A.5. Si l'usage a consacré une abréviation particulière, mieux vaut s'y conformer (L. pour Linné, DC. pour Augustin Pyramus De Candolle, St.-Hil. pour Saint-Hilaire, R. Br. pour Robert Brown).

Note 1. Brummitt & Powell's *Authors of plant names* (1992) fournit des normes abrégatives dépourvues d'ambiguïté, conformes à la présente Recommandation, pour un grand nombre d'auteurs de noms de plantes. Ces citations d'auteurs ont été suivies tout au long du présent *Code*.

Recommandation 46B

46B.1. En citant l'auteur du nom scientifique d'un taxon, la "romanisation" du nom du ou des auteurs qui est proposée dans la publication originale devrait normalement être acceptée. Si un auteur n'a pas indiqué de "romanisation", ou si à différents moments il a utilisé des formules différentes, celle pour laquelle la préférence de l'auteur est connue, ou celle qu'il a le plus fréquemment adoptée, devrait être acceptée. A défaut d'une telle information, le nom de l'auteur devrait être transcrit conformément à une norme internationale.

46B.2. Les auteurs de noms scientifiques dont le nom personnel n'est pas écrit en caractères romains devraient translittérer leur nom de préférence (mais pas obligatoirement) conformément à une norme internationale et, pour simplifier les problèmes typographiques, éviter les signes diacritiques. Si les auteurs ont choisi une transcription de leur nom personnel, ils devraient, dans la suite, l'utiliser de manière constante. Autant que possible, les auteurs ne devraient pas permettre aux éditeurs de modifier la "romanisation" de leur nom personnel.

Recommandation 46C

46C.1. Si un nom a été publié conjointement par deux auteurs, leurs deux noms devraient être cités, reliés par le mot "et" ou par une esperluète (&).

Ex. 1. *Didymopanax gleasonii* Britton et Wilson (ou Britton & Wilson).

46C.2. Si un nom a été publié conjointement par plus de deux auteurs, la citation devrait être limitée au nom du premier, suivi de “*et al.*” ou “*& al.*”, sauf dans la publication originale.

Ex. 2. *Lapeirousia erythrantha* var. *welwitschii* (Baker) Geerinck, Lisowski, Malaisse & Symoens (in Bull. Soc. Roy. Bot. Belgique 105: 336. 1972) devrait être cité comme *L. erythrantha* var. *welwitschii* (Baker) Geerinck & al.

Recommandation 46D

46D.1. Les auteurs devraient citer leur propre nom après chaque nouveau nom de taxon qu’ils publient; ils ne devraient pas utiliser comme citation d’auteur le mot “*nobis*” (*nob.*) ni “*mihi*” (*m.*).

Article 47

47.1. Une modification des caractères diagnostiques ou de la délimitation d’un taxon, sans exclusion du type, n’autorise pas la modification de la citation de l’auteur du nom du taxon.

Ex. 1. Lorsque le matériel original de *Arabis beckwithii* S. Watson (1887) est attribué à deux espèces différentes, comme par Munz (1932), l’espèce qui n’inclut pas le lectotype doit porter un nom différent (*A. shockleyi* Munz), mais l’autre continue à se nommer *A. beckwithii* S. Watson.

Ex. 2. *Myosotis* selon la révision de Brown diffère du genre original circonscrit par Linné, mais le nom de genre reste *Myosotis* L. car le type du nom est toujours inclus dans le genre (on peut le citer *Myosotis* L. emend. R. Br.: voir la Rec. 47A).

Ex. 3. L’espèce de définition variable qui inclut les types de *Centaurea jacea* L. (1753), *C. amara* L. (1763) et un nombre changeant d’autres noms d’espèces se nomme toujours *C. jacea* L. (ou L. emend. Coss. & Germ., L. emend. Vis., ou L. emend. Godr., selon le cas: voir la Rec. 47A).

Recommandation 47A

47A.1. Si une modification telle que mentionnée à l’Art. 47 est importante, sa nature peut être indiquée au moyen d’expressions, éventuellement abrégées, telles que “*emendavit*” (*emend.*) (suivi du nom de l’auteur responsable de la modification) “*mutatis characteribus*” (*mut. char.*), “*pro parte*” (*p. p.*), “*excluso genere*” ou “*exclusis generibus*” (*excl. gen.*), “*exclusa specie*” ou “*exclusis speciebus*” (*excl. sp.*), “*exclusa varietate*” ou “*exclusis varietatibus*” (*excl. var.*), “*sensu amplo*” (*s. ampl.*), “*sensu lato*” (*s. l.*), “*sensu stricto*” (*s. str.*), etc.

Ex. 1. *Phyllanthus* L. emend. Müll. Arg.; *Globularia cordifolia* L. excl. var. (emend. Lam.).

Article 48

48.1. Si un auteur adopte un nom préexistant mais exclut explicitement son type original, on considère qu’il a publié un homonyme postérieur, attribuable à lui seul. De même, si un auteur en adoptant un nom se réfère en apparence à un basionyme mais en exclut explicitement le type, on considère qu’il a publié un nom nouveau, attribuable à lui seul. L’exclusion

peut s'opérer par inclusion explicite et simultanée du type dans un autre taxon par le même auteur (voir aussi l'Art. 59.6).

Ex. 1. Sirodot (1872) plaçait le type de *Lemanea* Bory (1808) dans *Sacheria* Sirodot (1872); de ce fait, *Lemanea*, tel que traité par Sirodot (1872), doit être cité *Lemanea* Sirodot non Bory et non *Lemanea* Bory *emend.* Sirodot.

Ex. 2. Le nom *Amorphophallus campanulatus* Decne. (1834) était en apparence fondé sur la désignation illégitime *Arum campanulatum* Roxb. (1819). Cependant, le type de ce dernier était explicitement exclu par Decaisne, et son nom est par conséquent le nom légitime d'une espèce nouvelle, qui ne doit être attribuée qu'à lui.

Ex. 3. *Cenomyce ecmocyna* Ach. (1810) est un nom superflu pour *Lichen gracilis* L. (1753), de même que *Scyphophora ecmocyna* Gray (1821), le type de *L. gracilis* étant toujours inclus. Cependant, en proposant la combinaison *Cladonia ecmocyna*, Leighton (1866) a explicitement exclu ce type et a en conséquence, publié un nom nouveau légitime *Cladonia ecmocyna* Leight.

Note 1. L'application erronée d'une nouvelle combinaison sans exclusion explicite du type du basionyme est traitée à l'Art. 7.4.

Note 2. Le maintien d'un nom dans un sens excluant son type d'origine, ou son type désigné en fonction des Art. 7 à 10, n'est possible que par la conservation (voir l'Art. 14.9).

Article 49

49.1. Si un genre ou un taxon de rang inférieur change de rang, mais conserve son nom ou son épithète finale, on cite, entre parenthèses, l'auteur du nom légitime antérieur qui fournit l'épithète (l'auteur du basionyme) et, à la suite, l'auteur qui a effectué le changement (l'auteur du nouveau nom). Il en va de même si un taxon de rang inférieur au genre est transféré dans un autre genre ou dans une autre espèce, avec ou sans changement de rang.

Ex. 1. *Medicago polymorpha* var. *orbicularis* L. (1753), élevé au rang d'espèce, doit être cité *Medicago orbicularis* (L.) Bartal. (1776).

Ex. 2. *Anthyllis* sect. *Aspalathoides* DC. (1825) élevé au rang de genre tout en conservant l'épithète *Aspalathoides* comme nom, se cite: *Aspalathoides* (DC.) K. Koch (1853).

Ex. 3. Transféré dans *Tephroseris* (Rchb.) Rchb., *Cineraria* sect. *Eriopappus* Dumort. (Fl. Belg. 65. 1827) se cite: *T.* sect. *Eriopappus* (Dumort.) Holub (in Folia Geobot. Phytotax. Bohem. 8: 173. 1973).

Ex. 4. Transféré dans *Helianthemum* Mill., *Cistus aegyptiacus* L. (1753) se cite: *Helianthemum aegyptiacum* (L.) Mill. (1768).

Ex. 5. *Fumaria bulbosa* var. *solida* L. a été élevé au rang spécifique comme *F. solida* (L.) Mill. (1771). Le nom de cette espèce, transférée dans *Corydalis* DC., se cite: *C. solida* (L.) Clairv. (1811), et non: *C. solida* (Mill.) Clairv.

Ex. 6. Cependant, *Pulsatilla montana* var. *serbica* W. Zimm. (in Feddes Repert. Spec. Nov. Regni Veg. 61: 95. 1958), initialement placée dans *P. montana* subsp. *australis* (Heuffel) Zämelis, conserve la même citation d'auteur s'il est placé dans *P. montana* subsp. *dacica* Rummelsp. (voir l'Art. 24.1) et ne se cite pas: var. *serbica* "(W. Zimm.) Rummelsp." (Feddes Repert. 71: 29. 1965).

Ex. 7. *Salix* subsect. *Myrtilloides* C. K. Schneid. (Ill. Handb. Laubholzk. 1: 63. 1904), initialement placé dans *S.* sect. *Argenteae* W. D. J. Koch, conserve la même citation d'auteur s'il est placé dans *S.* sect. *Glaucæ* Pax et ne se cite pas: *S.* subsect. *Myrtilloides* "(C. K. Schneid.) Dorn" (in Canad. J. Bot. 54: 2777. 1976).

Note 1. L'Art. 46.5 règle le cas des citations d'auteur entre parenthèses avant le mot "ex", s'agissant de noms dans les groupes dont le point de départ est postérieur à 1753.

Article 50

50.I. Si un taxon au rang d'espèce ou un taxon de rang inférieur est transféré d'une catégorie non-hybride à une catégorie hybride de même rang (Art. H.10.2), ou vice versa, la citation d'auteur reste sans changement, mais peut être suivie d'une indication entre parenthèses de la catégorie d'origine.

Ex. 1. *Stachys ambigua* Sm. (1809) a été publié pour un nom d'espèce. Traité comme nom d'hybride, il peut être cité *Stachys* ×*ambigua* Sm. (pro sp.).

Ex. 2. Le nom binomial *Salix* ×*glaucops* Andersson (1868), à sa publication, s'appliquait à un hybride. Plus tard, Rydberg (in Bull. New York Bot. Gard. 1: 270. 1899) a considéré ce taxon comme une espèce. Si l'on accepte ce point de vue, on peut citer *Salix glaucops* Andersson (pro hybr.).

SECTION 4. RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES RELATIVES AUX CITATIONS

Recommandation 50A

50A.I. La citation d'un nom publié comme synonyme et donc invalide devrait être suivie de l'expression "comme synonyme" ou "pro syn."

Recommandation 50B

50B.I. En citant un nomen nudum, on devrait indiquer son statut en ajoutant les mots "nomen nudum" ou "nom. nud."

Ex. 1. "*Carex bebbii*" (Olney, Car. Bor.-Am. 2: 12. 1871), publié sans diagnose ni description, devrait être cité comme *Carex bebbii* Olney, nomen nudum (ou nom. nud.).

Recommandation 50C

50C.I. La citation d'un homonyme postérieur devrait être suivie du nom de l'auteur de l'homonyme antérieur précédé par le mot "non", de préférence avec indication de la date de publication. Dans certains cas, il est à conseiller de citer en outre d'autres homonymes éventuels, précédés du mot "nec".

Ex. 1. *Ulmus racemosa* Thomas, Amer. J. Sci. Arts 19: 170. 1831, non Borkh. 1800; *Lindera* Thunb., Nov. Gen. Pl.: 64. 1783, non Adans. 1763; *Bartlingia* Brongn. in Ann. Sci. Nat. (Paris) 10: 373. 1827, non Rchb. 1824 nec F. Muell. 1882.

Recommandation 50D

50D.I. Les erreurs de détermination ne devraient pas être insérées dans les synonymies, mais ajoutées à la suite. Tout nom mal appliqué devrait être signalé par l'expression "auct. non", suivie du nom de l'auteur original et des citations bibliographiques concernant l'erreur de détermination.

Ex. 1. *Ficus stortophylla* Warb. in Ann. Mus. Congo Belge, B, Bot. ser. 4, 1: 32 1904. *F. irumuënsis* De Wild., Pl. Bequaert. 1: 341. 1922. *F. exasperata* auct. non Vahl: De Wildeman & T. Durand, Ann. Mus. Congo Belge, B, Bot. ser. 2, 1: 54. 1899; De Wildeman, Miss. Em. Laurent: 26. 1905; T. Durand & H. Durand, Syll. Fl. Congol.: 505. 1909.

Recommandation 50E

50E.1. Un nom générique ou spécifique, accepté comme nomen conservandum (voir l'Art. 14 et l'Appendice III), devrait être cité avec l'abréviation "nom. cons." pour être cité complètement.

Ex. 1. *Protea* L., Mant. Pl. 187 (1771), *nom. cons.*, non L. 1753; *Combretum* Loefl. (1758), *nom. cons.* [= *Grislea* L. 1753].

50E.2. S'il est souhaitable d'indiquer le statut sanctionné des noms de champignons adoptés par Persoon ou par Fries (voir l'Art. 13.1(d)), " : Pers." ou " : Fr." devrait être ajouté à la citation.

Ex. 2. *Boletus piperatus* Bull. (Herb. France: t. 451, f. 2. 1790) a été accepté dans Fries (Syst. Mycol. 1: 388. 1821) et a été ainsi sanctionné. On peut donc le citer *B. piperatus* Bull. : Fr.

Recommandation 50F

50F.1. Si un nom est cité avec des altérations de la forme exacte sous laquelle il a été publié à l'origine, il est bon d'ajouter cette dernière, de préférence entre guillemets, dans la citation complète.

Ex. 1. *Pyrus calleryana* Decne. (*P. mairei* H. Lév. in Repert. Spec. Nov. Regni Veg. 12: 189. 1913, "*Pirus*").

Ex. 2. *Zanthoxylum cribrosum* Spreng., Syst. Veg. 1: 946. 1825, "*Xanthoxylon*". (*Z. caribaeum* var. *floridanum* (Nutt.) A. Gray in Proc. Amer. Acad. Arts 23: 225. 1888, "*Xanthoxylum*").

Ex. 3. *Spathiphyllum solomonense* Nicolson in Amer. J. Bot. 54: 496. 1967, "*solomonensis*"

CHAPITRE V. REJET DES NOMS

Article 51

51.1. Un nom légitime ou son épithète ne doivent pas être rejetés parce qu'ils sont mal choisis ou peu harmonieux, parce que d'autres sont mieux connus et leur seraient préférables (voir cependant l'Art. 56.1), ou parce qu'ils ont perdu leur signification première, ou (chez les champignons pléomorphes dont les noms sont régis par l'Art. 59) parce que le nom générique n'est pas en accord avec la morphe représentée par son type.

Ex. 1. Cette règle a été violée dans les cas suivants: quand on a changé *Staphylea* en *Staphylis*, *Tamus* en *Thamnos*, *Thamnus* ou *Tamnus*, *Mentha* en *Minthe*, *Tillaea* en *Tillia*, *Vincetoxicum* en *Alexitoxicum*, *Orobancha rapum* en *O. sarothamnophyta*, *O. columbariae* en *O. columbarihaerens*, *O. artemisiae* en *O. artemisiepiphyta*.

Ex. 2. *Ardisia quinqueгона* Blume (1825) n'est pas à changer en *A. pentagona* A. DC. (1834), bien que l'épithète spécifique *quinqueгона*, réunisse des noms latins et grecs, en contradiction avec la Rec. 23A.3(c).

Ex. 3. Le nom *Scilla peruviana* L. (1753) ne doit pas être rejeté parce que l'espèce ne croît pas au Pérou.

Ex. 4. Le nom *Petrosimonia oppositifolia* (Pallas) Litv. (1911), fondé sur *Polycnemum oppositifolium* Pallas (1771), ne doit pas être rejeté sous prétexte que l'espèce possède des feuilles partiellement opposées, partiellement alternes et malgré l'existence d'une espèce affine, *Petrosimonia brachiata* (Pallas) Bunge, dont les feuilles sont toutes opposées.

Ex. 5. *Richardia* L. (1753) ne doit pas être changé en *Richardsonia*, comme le fit Kunth (1818), bien que le nom fut à l'origine dédié au botaniste britannique Richardson.

Article 52

52.1. Un nom, à moins qu'il ne soit conservé (Art. 14) ou sanctionné (Art. 15), est à rejeter comme illégitime si, à sa publication, il était superflu du point de vue de la nomenclature, c'est-à-dire s'il était appliqué à un taxon qui, tel que délimité par son auteur, incluait explicitement le type (tel que décrit à l'Art. 52.2) du nom qui s'imposait ou dont l'épithète aurait dû être adoptée selon les règles (voir cependant l'Art. 52.3).

52.2. Au sens de l'Art. 52.1, l'inclusion explicite du type d'un nom est effectuée par la citation (a) de l'holotype selon l'Art. 9.1 ou du type original selon l'Art. 10 ou de tous les syntypes selon l'Art. 9.4 ou de tous les éléments susceptibles d'être choisis comme types selon l'Art. 10.2; ou (b) du type précédemment désigné selon l'Art. 9.9 or 10.2; ou (c) des illustrations de ceux-ci. Elle est également effectuée (d) par la citation du nom

lui-même, à moins que son type en soit simultanément exclu explicitement ou implicitement.

Ex. 1. Le nom générique *Cainito* Adanson (1763) est illégitime car il s'agit d'un nom superflu pour *Chrysophyllum* L. (1753), qu'Adanson citait en synonyme.

Ex. 2. *Chrysophyllum sericeum* Salisb. (1796) est illégitime, puisqu'il fait double emploi avec *C. cainito* L. (1753) que Salisbury citait en synonyme.

Ex. 3. Par contre, *Salix myrsinifolia* Salisb. (1796) est légitime, ayant été explicitement fondé sur *S. myrsinites* au sens de Hoffmann (Hist. Salic. Ill. 71. 1787), mauvaise application du nom *S. myrsinites* L. (1753).

Ex. 4. *Picea excelsa* Link (1841) est illégitime, car il est fondé sur *Pinus excelsa* Lam. (1778), nom superflu pour *Pinus abies* L. (1753). Dans le genre *Picea*, le nom correct est *Picea abies* (L.) H. Karst. (1881).

Ex. 5. En revanche, *Cucubalus latifolius* Mill. et *C. angustifolius* Mill. ne sont pas des noms illégitimes, bien que ces espèces soient maintenant réunies à l'espèce dotée d'un nom antérieur *C. behen* L. (1753): *C. latifolius* et *C. angustifolius*, tels que définis par Mill. (1768) n'incluaient pas le type de *C. behen* L., nom qu'il adoptait pour une espèce distincte.

Ex. 6. Exclusion explicite du type: Dandy, en publiant le nom *Galium tricornutum* Dandy (in Watsonia 4: 47. 1957) cita *G. tricornis* Stokes (1787) pro parte comme synonyme, mais exclut explicitement le type de ce dernier.

Ex. 7. Exclusion implicite du type: *Cedrus* Duhamel (1755) est un nom légitime malgré le fait que *Juniperus* L. (1753) était cité dans la synonymie; quelques-unes seulement des espèces de *Juniperus* L. étaient comprises dans *Cedrus* par Duhamel et les différences entre les deux genres étaient l'objet d'une discussion, *Juniperus* (avec le type de son nom) étant reconnu comme genre indépendant dans le même ouvrage.

Ex. 8. Exclusion du type de façon implicite: *Tmesipteris elongata* Dangeard (in Botaniste 2: 213. 1891) fut publié comme espèce nouvelle, mais *Psilotum truncatum* R. Br. était cité en synonymie. Cependant, à la page suivante, on découvre que *T. truncata* (R. Br.) Desv. est considéré comme une espèce à part et deux pages plus loin les deux sont distinguées dans une clef, ce qui indique que le synonyme cité signifiait soit un "*P. truncatum* R. Br. pro parte", soit "*P. truncatum* auct. non R. Br."

Ex. 9. Exclusion du type de façon implicite: *Solanum torvum* Sw. (Prodr.: 47. 1788) fut publié avec une diagnose nouvelle mais *S. indicum* L. (1753) était cité en synonymie. Swartz, conformément à son habitude dans son *Prodromus*, indiqua où l'espèce devait être insérée dans la plus récente édition [ed. 14, par Murray] du *Systema Vegetabilium* de Linné. *S. torvum* devait être intercalé entre les espèces 26 (*S. insanum*) et 27 (*S. ferox*); le numéro du *S. indicum* dans cette édition du *Systema* est 32. *S. torvum* est ainsi un nom légitime.

Note 1. L'inclusion, avec une expression de doute, d'un élément dans un taxon nouveau, par exemple la citation d'un nom avec un point d'interrogation, ne rend pas le nom du nouveau taxon nomenclaturalement superflu.

Ex. 10. Le protologue de *Blandfordia grandiflora* R. Br. (1810) inclut, en synonymie, "*Aletris punicea*. Labill. nov. holl. 1. p. 85. t. 111 ?" pour indiquer que la nouvelle espèce pourrait être la même qu'*Aletris punicea* précédemment publié par Labillardière (1805). *B. grandiflora* n'en est pas moins un nom légitime.

Note 2. L'inclusion dans un nouveau taxon d'un élément qui a été ultérieurement désigné comme le type d'un nom qui, ainsi typifié, aurait dû être adopté, ou dont l'épithète aurait dû être adoptée, ne rend pas, de ce fait, le nom du nouveau taxon illégitime.

52.3. Un nom nomenclaturalement superflu au moment de sa publication n'est pas illégitime s'il dérive d'un basionyme qui est légitime ou s'il est fondé sur le radical d'un nom générique légitime. Il est incorrect au moment de sa publication, mais il peut devenir correct plus tard.

Ex. 11. *Chloris radiata* (L.) Sw. (1788), fondé sur *Agrostis radiata* L. (1759), était nomenclaturalement superflu à sa publication puisque Swartz citait entre autres, comme synonyme, *Andropogon fasciculatus* L. (1753). Cependant, dans le genre *Chloris*, c'est le nom correct pour *Agrostis radiata*, si l'on considère avec Hackel (in Candolle & Candolle, Monogr. Phan. 6: 177. 1889) *Andropogon fasciculatus* comme une espèce différente.

Ex. 12. Le nom de genre *Hordelymus* (K. Jess.) K. Jess. (1885), fondé sur le nom légitime *Hordeum* subg. *Hordelymus* K. Jess. (Deutschl. Gräser 202. 1863), était superflu au moment de sa publication, car son type, *Elymus europaeus* L., est également le type de *Cuviera* Koeler (1802). *Cuviera* Koeler a depuis été rejeté au bénéfice de son homonyme postérieur *Cuviera* DC., et *Hordelymus* peut maintenant être utilisé comme nom correct, si on distingue un genre comprenant *Elymus europaeus* L.

Note 3. En aucun cas une indication de parenté accompagnant la publication d'un nom d'hybride ne peut rendre le nom superflu (voir l'Art. H.5).

Ex. 13. Le nom *Polypodium ×shivasiae* Rothm. (1962) fut proposé pour les hybrides entre *P. australe* Fée et *P. vulgare* subsp. *prionodes* (Asch.) Rothm., tandis que simultanément l'auteur acceptait *P. ×font-queri* Rothm. (1936) pour les hybrides entre *P. australe* et *P. vulgare* L. subsp. *vulgare*. En vertu de l'Art. H.4.1, *P. ×shivasiae* est un synonyme de *P. ×font-queri*; néanmoins, ce n'est pas un nom illégitime.

Article 53

53.1. A moins qu'il ne soit conservé (Art. 14) ou sanctionné (Art. 15), un nom de famille, de genre ou d'espèce est illégitime s'il est un homonyme postérieur, c'est-à-dire, s'il répète exactement un nom, fondé sur un type différent, qui était publié antérieurement de façon valide pour un taxon de même rang.

Note 1. Même si l'homonyme ancien est illégitime ou généralement considéré comme synonyme pour des motifs d'ordre taxonomique, l'homonyme postérieur doit être rejeté.

Ex. 1. Le nom *Tapeinanthus* Boiss. ex Benth. (1848), donné à un genre de Labiées, est un homonyme postérieur de *Tapeinanthus* Herb. (1837), nom validement publié antérieurement pour un genre d'Amaryllidacées. *Tapeinanthus* Boiss. ex Benth. est donc rejeté. T. Durand (1888) l'a remplacé par *Thuspeinanta*.

Ex. 2. Le nom *Amblyanthera* Müll. Arg. (1860) est un homonyme postérieur d'*Amblyanthera* Blume (1849), nom de genre validement publié. Il est donc rejeté, bien qu'*Amblyanthera* Blume soit maintenant considéré comme synonyme de *Osbeckia* L. (1753).

Ex. 3. Le nom *Torreya* Arn. (1838) est un nomen conservandum. Il est conservé en dépit de l'existence de l'homonyme antérieur *Torreya* Raf. (1818).

Ex. 4. *Astragalus rhizanthus* Boiss. (1843) est un homonyme postérieur d'*Astragalus rhizanthus* Royle (1835), nom validement publié; il est de ce fait rejeté et c'est avec raison que Boissier l'a remplacé par *A. cariensis* Boiss. (1849).

53.2. Un nom sanctionné est illégitime s'il est l'homonyme postérieur d'un autre nom sanctionné (voir aussi l'Art. 15 Note 1).

53.3. Si plusieurs noms génériques, spécifiques ou infraspécifiques, fondés sur des types différents, se ressemblent au point de prêter à confusion (parce qu'ils s'appliquent à des taxons apparentés ou pour toute autre raison) on les traite comme des homonymes.

*Ex. 5. Noms traités comme des homonymes: *Astrostemma* Decne. (1838) et *Asterostemma* Benth. (1880); *Pleuropetalum* Hook. f. (1846) et *Pleuropetalum* T. Durand (1888); *Eschweilera* DC. (1828) et *Eschweilera* Boerl. (1887); *Skytanthus* Meyen (1834) et *Scytanthus* Hook. (1844).

*Ex. 6. Les trois noms génériques *Bradlea* Adans. (1763), *Bradleja* Banks ex Gaertn. (1790), et *Braddleya* Vell. (1827), tous dédiés à la mémoire de Richard Bradley, sont traités comme des homonymes, car seul l'un d'entre eux peut être utilisé sans grand risque de confusion.

*Ex. 7. Les noms *Acanthoica* Lohmann (1902) et *Acanthoeca* W. N. Ellis (1930), désignant tous deux des flagellés, sont suffisamment semblables pour être considérés comme des homonymes (Taxon 22: 313. 1973).

*Ex. 8. Epithètes se ressemblant au point de prêter à confusion si elles sont combinées avec le même nom de genre ou d'espèce: *chinensis* et *sinensis*; *ceylanica* et *zeylanica*; *napaulensis*, *nepalensis* et *nipalensis*; *polyanthemos* et *polyanthemus*; *macrostachys* et *macrostachyus*; *heteropus* et *heteropodus*; *poikilantha* et *poikilanthos*; *pteroides* et *pteroideus*; *trinervis* et *trinervius*; *macrocarpon* et *macrocarpum*; *trachycaulum* et *trachycaulon*.

*Ex. 9. Noms qui ne risquent pas d'être confondus: *Rubia* L. (1753) et *Rubus* L. (1753); *Monochaetum* (DC.) Naudin (1845) et *Monochaete* Döll (1875); *Peponia* Grev. (1863) et *Peponium* Engl. (1897); *Iris* L. (1753) et *Iria* (Pers.) Hedw. (1806); *Desmostachys* Miers (1852) et *Desmostachya* (Stapf) Stapf (1898); *Symphostemon* Miers (1841) et *Symphostemon* Hiern (1900); *Gerrardina* Oliv. (1870) et *Gerardiina* Engl. (1897); *Urvillea* Kunth (1821) et *Durvillea* Bory (1826); *Peltophorus* Desv. (1810; *Gramineae*) et *Peltophorum* (Vogel) Benth. (1840; *Leguminales*); *Senecio napaeifolius* (DC.) Sch.-Bip. (1845, "*napeaefolius*"; voir Art. 60 Ex. 12) et *S. napifolius* MacOwan (1890; les épithètes étant dérivées respectivement de *Napaea* et *Brassica napus*); *Lysimachia hemsleyana* Oliv. (1891) et *L. hemsleyi* Franch. (1895) (voir cependant la Rec. 23A.2); *Euphorbia peplis* L. (1753) et *E. peplus* L. (1753).

Ex. 10. Noms conservés à l'encontre de noms antérieurs traités comme des homonymes (voir l'Appendice IIIA): *Lyngbya* Gomont (vs. *Lyngbyea* Sommerf.); *Columellia* Ruiz & Pav. (vs. *Columella* Lour.), commémorant tous deux *Columella*, l'auteur romain d'un traité sur l'agriculture; *Cephalotus* Labill. (vs. *Cephalotos* Adans.); *Simarouba* Aubl. (contre *Simaruba* Boehm.).

53.4. Si la question se pose de savoir si des noms sont suffisamment semblables pour être confondus, une décision peut être demandée au Comité Général (voir la Division III) qui soumettra cette requête pour examen aux Comités compétents pour les groupes taxonomiques en question. Une recommandation peut alors être proposée à un Congrès International de Botanique qui, si elle est ratifiée, devra obligatoirement être suivie.

Ex. 11. Noms jugés susceptibles de créer la confusion et qui doivent donc être traités comme des homonymes: *Ficus gomelleira* Kunth (1847) et *F. gameleira* Standl. (1937) (Taxon 42: 111. 1993); *Solanum saltense* S. Moore (1895) et *S. saltense* (Bitter) C. V. Morton (1944) (Taxon 42: 434. 1993); *Ballardia* Cambess. (1829; *Caryophyllaceae*) et *Ballardia* Montrouz. (1860; *Myrtaceae*) (Taxon 42: 434. 1993).

Ex. 12. Noms jugés non susceptibles de créer la confusion: *Cathayea* Ohwi (1931; *Flacourtiaceae*) et *Cathaya* Chun & Kuang (1962; *Pinaceae* fossiles) (Taxon 36: 429. 1987); *Cristella* Pat. (1887; *Fungi*) et *Christella* H. Lév. (1915; *Pteridophyta*) (Taxon 35: 551. 1986); *Coluria* R. Br. (1823; *Rosaceae*) et *Colura* (Dumort.) Dumort. (1835; *Hepaticae*) (Taxon 42: 433. 1993); *Acanthococcus* Hook. f. & Harv. (1845; *Rhodophyta*) et *Acanthococos* Barb. Rodr. (1900; *Palmae*) (Taxon 42: 433. 1993); *Rauia* Nees & Mart. (1823; *Rutaceae*) et *Rauhia* Traub (1957; *Amaryllidaceae*) (Taxon 42: 433. 1993).

53.5. Les noms de deux subdivisions du même genre ou de deux taxons infraspécifiques compris dans la même espèce, même si ils sont de rangs différents, sont considérés comme homonymes s'ils ont la même épithète et s'ils sont fondés sur des types distincts.

Ex. 13. Les noms *Andropogon sorghum* subsp. *halepensis* (L.) Hack. et *A. sorghum* var. *halepensis* (L.) Hack. (in Candolle & Candolle, Monogr. Phan. 6: 502. 1889) sont légitimes, car tous deux possèdent le même type et l'épithète peut être répétée conformément à la Recommandation 26A.1.

Ex. 14. *Anagallis arvensis* var. *caerulea* (L.) Gouan (Fl. Monsp.: 30. 1765), fondé sur *A. caerulea* L. (1759), rend illégitime le nom *A. arvensis* subsp. *caerulea* Hartm. (Sv. Norsk Exc.-Fl.: 32. 1846), fondé sur l'homonyme postérieur *A. caerulea* Schreber (1771).

Ex. 15. *Scenedesmus armatus* var. *brevicaudatus* (Hortob.) Pankow (in Arch. Protistenk. 132: 153. 1986), fondé sur *S. carinatus* var. *brevicaudatus* Hortob. (in Acta Bot. Acad. Sci. Hung. 26: 318. 1981), est un homonyme postérieur de *S. armatus* f. *brevicaudatus* L. S. Péterfi (in Stud. Cercet. Biol. (Bucharest), Ser. Biol. Veg. 15: 25. 1963) alors même que les deux noms s'appliquent à des taxons de rangs infraspécifiques différents. *Scenedesmus armatus* var. *brevicaudatus* (L. S. Péterfi) E. H. Hegew. (in Arch. Hydrobiol. Suppl. 60: 393. 1982), cependant, n'est pas un homonyme postérieur puisqu'il est fondé sur le même type que *S. armatus* f. *brevicaudatus* L. S. Péterfi.

Note 2. La même épithète finale peut être employée dans les noms de subdivisions de genres différents et de taxons infraspécifiques dans des espèces différentes.

Ex. 16. *Verbascum* sect. *Aulacosperma* Murb. (Monogr. *Verbascum*: 34, 593. 1933) est licite, bien que le genre *Celsia* comporte une section antérieurement publiée qui s'appelle aussi *Aulacospermae* Murb. (Monogr. *Celsia*: 34, 56. 1926). Cependant, cet exemple n'est pas à imiter, puisqu'il est en contradiction avec la Recommandation 21B.2.

53.6. Si deux ou plusieurs homonymes sont d'égale priorité, le premier d'entre eux qui est adopté dans un texte effectivement publié (Art. 29 à 31) par un auteur qui rejette simultanément le ou les autres, est considéré comme ayant priorité. De même, si un auteur, dans un texte effectivement publié, propose d'autres noms pour tous ces homonymes sauf pour l'un, c'est celui-là qui est considéré comme ayant priorité.

Ex. 17. Linné a publié simultanément "10." *Mimosa cinerea* (Sp. Pl.: 517. 1753) et "25." *M. cinerea* (Sp. Pl.: 520. 1753). En 1759, il a donné le nouveau nom 10 *M. cineraria* L. à l'espèce 10 et conservé le nom *M. cinerea* pour l'espèce 25, de sorte que ce dernier est considéré comme ayant la priorité sur son homonyme.

Ex. 18. Rouy & Foucaud (Fl. France 2: 30. 1895) ont publié deux fois le nom *Erysimum hieraciifolium* var. *longisiliquum*, avec des types différents, pour des taxons distincts appartenant à des sous-espèces différentes. Un seul de ces noms peut être retenu.

Article 54

54.1. La prise en compte de l'homonymie ne s'étend pas aux noms de taxons qui ne sont pas considérés comme des plantes, à l'exception des cas ci-dessous:

- (a) Les homonymes postérieurs de noms de taxons considérés à un moment donné comme plantes sont illégitimes, même si ces taxons ont été transférés depuis à un groupe d'organismes auquel ce *Code* ne s'applique pas.
- (b) Un nom publié à l'origine pour un taxon n'appartenant pas à un groupe de plantes, même s'il est validement publié conformément aux Art. 32 à 45 de ce *Code*, est illégitime s'il devient un homonyme d'un nom de plante si le taxon auquel il s'applique est pour la première fois traité en tant que plante (voir également l'Art. 45.5).

Note 1. Le *Code international de la nomenclature des bactéries* prévoit qu'un nom de bactérie est illégitime s'il est un homonyme postérieur d'un nom de taxon de bactéries, champignons, algues, protozoaires ou virus.

Article 55

55.1. Un nom d'espèce ou de subdivision de genre, autonymes exceptés (Art. 22.1), n'est pas illégitime du simple fait que son épithète était à l'origine combinée avec un nom de genre illégitime.

Ex. 1. *Agathophyllum* Juss. (1789) est un nom générique illégitime en tant que substitut superflu de *Ravensara* Sonn. (1782). Néanmoins le nom *A. neesianum* Blume (1851), est légitime. Du fait que Meisner a cité *A. neesianum* comme synonyme de sa nouvelle *Mespilodaphne mauritiana* sans adopter son épithète *neesiana*, *M. mauritiana* est un nom superflu et donc illégitime.

55.2. Un nom infraspécifique, autonymes exceptés (Art. 26.1), peut être légitime même si son épithète terminale était à l'origine combinée avec un nom illégitime.

55.3. Les noms d'espèces et de subdivisions de genres, attribués à des genres dont les noms sont des homonymes postérieurs conservés ou sanctionnés et qui, antérieurement, avaient été placés dans ces genres sous les homonymes rejetés, sont légitimes sous les noms conservés ou sanctionnés sans changement, ni d'auteur, ni de date, si les règles ne s'y opposent pas par ailleurs.

Ex. 2. *Alpinia languas* J. F. Gmel. (1791) et *Alpinia galanga* (L.) Willd. (1797) doivent être acceptés bien qu'*Alpinia* L. (1753) auquel ils furent attribués par leurs auteurs soit rejeté. Le genre dans lequel ces espèces sont désormais placées est *Alpinia* Roxb. (1810), *nom. cons.*

Article 56

56.1. Tout nom susceptible de causer un changement nomenclatural défavorable (Art. 14.1) peut être l'objet d'une proposition de rejet. Un nom ainsi rejeté, ou son basionyme s'il en possède, est placé sur une liste de *nomina rejicienda* (App. IV). Toutes les combinaisons fondées sur les noms de cette liste sont rejetées, comme les noms eux-mêmes, et ni les unes ni les autres ne doivent être employés.

56.2. La liste des noms rejetés restera ouverte en permanence à des additions et modifications. Toute proposition de rejet doit être accompagnée d'un exposé détaillé des motifs qui plaident pour et contre le rejet, considérations de typification comprises. Ces propositions doivent être soumises au Comité Général (voir la Division III), qui les enverra, pour examen, aux Comités compétents pour les divers groupes taxonomiques (voir aussi l'Art. 14.14 et la Recommandation 14A).

Article 57

57.1. Un nom qui a été largement employé, de manière persistante, pour un taxon n'incluant pas son type ne doit pas être employé dans un sens contraire à l'usage courant, à moins et jusqu'à ce qu'une proposition de le traiter selon l'Art. 14.1 ou 56 n'ait été soumise et rejetée.

Article 58

58.1. Un nom rejeté ou indisponible en vertu des Art. 52 à 54 ou 56 et 57 est remplacé par le nom qui a priorité (Art. 11) dans le rang concerné. Si, à aucun rang, il n'existe de nom disponible, un nouveau nom doit être choisi: (a) on peut traiter le taxon comme nouveau et publier pour lui un autre nom, ou (b) si le nom illégitime est un homonyme postérieur, on peut publier un nom de remplacement (*nomen novum*), fondé sur le même type que le nom rejeté. Si un nom de rang différent est disponible, l'une des solutions alternatives précédentes peut être choisie, ou (c) on peut publier une nouvelle combinaison, fondée sur le nom de rang différent.

58.2. Le même procédé s'applique là où le transfert de l'épithète d'un nom légitime aboutirait à une combinaison qui ne peut être validement publiée en vertu des Art. 21.3 ou 22.4, 23.4 ou 27, ou à un homonyme postérieur.

Ex. 1. *Linum radiola* L. (1753) placé dans le genre *Radiola* Hill ne peut pas être nommé "*Radiola radiola*" comme l'a fait Karsten (1882), parce que cette combinaison est invalide (voir les Art. 23.4 et 32.1(b)). Le second nom par ordre d'ancienneté, *L. multiflorum* Lam. (1779), est illégitime car c'est un nom superflu pour *L. radiola* L. Dans le genre *Radiola*, l'espèce en question a reçu le nom légitime *R. linoides* Roth (1788).

58.3. Si une épithète nouvelle est nécessaire, l'auteur peut adopter l'épithète d'un nom illégitime antérieurement utilisé pour le taxon en question, à condition qu'il n'y ait pas d'obstacle à son emploi dans sa nouvelle position ou signification. La combinaison résultante est, selon le cas, considérée comme le nom d'un nouveau taxon ou comme un *nomen novum*.

Ex. 2. Le nom *Talinum polyandrum* Hook. (1855) est illégitime, parce que c'est un homonyme postérieur de *T. polyandrum* Ruiz & Pav. (1798). Lorsqu'en 1863 Bentham transféra *T. polyandrum* Hook. dans le genre *Calandrinia*, il lui donna le nom *C. polyandra*. On considère que ce nom prend priorité à partir de 1863 et devrait être cité: *C. polyandra* Benth., et non *C. polyandra* (Hook.) Benth.

Ex. 3. En décrivant *Collema tremelloides* var. *cyanescens*, Acharius (Syn. Meth. Lich.: 326. 1814) a cité *C. tremelloides* var. *caesium* Ach. (Lichenogr. Universalis: 656. 1810) en synonymie, rendant ainsi son nouveau nom illégitime. L'épithète *cyanescens* a été reprise dans la combinaison *Parmelia cyanescens* Schaer. (1842), mais c'est un homonyme postérieur de *P. cyanescens* (Pers.) Ach. (1803). Dans *Collema*, cependant, l'épithète *cyanescens* était disponible, et le nom *C. cyanescens* Rabenh. (1845), fondé sur le même type, est légitime. La citation d'auteur correcte pour *Leptogium cyanescens* validé par Körber (1855) par référence à *C. cyanescens* "Schaer.", est donc (Rabenh.) Körb., et pas (Ach.) Körb., ni (Schaer.) Körb.

Recommandation 58A

58A.1. Les auteurs devraient éviter l'adoption de l'épithète d'un nom illégitime publié antérieurement pour le même taxon.

CHAPITRE VI. NOMS DE CHAMPIGNONS À CYCLE ÉVOLUTIF PLÉOMORPHE

Article 59

59.1. Pour les Ascomycètes et les Basidiomycètes (Ustilaginales comprises) présentant des morphes mitotiques asexués (anamorphes) ainsi qu'une morphe méiotique sexuelle (téléomorphe), le nom correct désignant l'holomorphe (c'est-à-dire l'espèce sous toutes ses morphes) est — à l'exception des champignons formant des lichens — le nom légitime le plus ancien typifié par un élément représentant la téléomorphe, c'est-à-dire, la morphe caractérisée par la production d'asques/ascospores, basides/basidiospores, téliospores, ou autres organes porteurs de basides.

59.2. Pour qu'un nom binomial soit admis en tant que nom d'une holomorphe, il faut que non seulement son spécimen-type soit téléomorphe, mais également que le protologue inclue une diagnose ou une description de cette morphe (ou soit rédigé de telle manière que la possibilité d'une référence à la téléomorphe ne puisse être exclue).

59.3. Si ces conditions ne sont pas remplies, le nom est celui d'un taxon de forme et ne s'applique qu'à l'anamorphe représentée par son type, tel que décrit ou mentionné dans le protologue. La position taxonomique admise pour le type du nom détermine l'application du nom, que le genre auquel un taxon subordonné est assigné par son ou ses auteurs soit holomorphe ou anamorphe.

59.4. La priorité des noms d'holomorphes de tout rang n'est pas mise en cause par la publication antérieure de noms d'anamorphes considérées comme des morphes corrélées de l'holomorphe.

59.5. Les prescriptions de cet Article ne seront pas interprétées comme s'opposant à la publication et à l'emploi de noms binomiaux pour des taxons de forme s'il est jugé nécessaire ou désirable de faire référence aux seules anamorphes.

Ex. 1. Parce que le téléomorphe de *Gibberella stilboides* W. L. Gordon & C. Booth (1971) n'est connu que des souches de l'anamorphe *Fusarium stilboides* Wollenw. (1924) se reproduisant en culture, et n'a pas été trouvé dans la nature, on peut estimer souhaitable l'usage du nom de l'anamorphe de ce pathogène de *Coffea*.

Ex. 2. Cummins (1971), dans *The rust fungi of cereals, grasses and bamboos*, n'a jugé ni nécessaire, ni souhaitable d'introduire des noms nouveaux d'anamorphes dans *Aecidium* Pers. : Pers. et *Uredo* Pers. : Pers., pour les phases de multiplication par éciospores et urédospores des espèces de *Puccinia* Pers. : Pers. dont la phase téléomorphe) était connue.

Note 1. S'ils ne sont pas déjà disponibles, des noms spécifiques ou infraspécifiques d'anamorphes peuvent être proposés au moment de la publication du nom du champignon holomorphe, ou plus tard. Les épithètes peuvent, si on le souhaite, être identiques, pour autant qu'elles ne figurent pas dans des combinaisons homonymes.

59.6. Pour autant qu'il y ait une preuve directe et non ambiguë de l'introduction délibérée d'une nouvelle morphe, jugée par son ou ses auteurs être corrélée avec la morphe typifiant un basionyme apparent, et que cette preuve est renforcée par le fait que toutes les conditions requises aux Art. 32 à 45 pour la publication valide du nom d'un nouveau taxon sont remplies, toute indication telle que "comb. nov." ou "nom. nov." est considérée comme une erreur formelle, et le nom introduit est considéré comme le nom d'un nouveau taxon que l'on attribue uniquement à son ou ses auteurs. Si seules les conditions nécessaires à la publication d'une nouvelle combinaison (Art. 33 et 34) ont été remplies, le nom est accepté en tant que combinaison nouvelle fondée, en accord avec l'Art. 7.4, sur le type du basionyme explicitement ou implicitement désigné.

Ex. 3. Le nom *Penicillium brefeldianum* B. O. Dodge (1933) fondé sur du matériel téléomorphe et anamorphe, est le nom valide et légitime d'une holomorphe, malgré l'attribution de l'espèce à un genre de forme. Il est combiné légitimement dans un genre holomorphe en tant que *Eupenicillium brefeldianum* (B. O. Dodge) Stolk & D. B. Scott (1967). *P. brefeldianum* ne doit pas être utilisé dans un sens restreint, pour désigner l'anamorphe seule.

Ex. 4. Le nom *Ravenelia cubensis* Arthur & J. R. Johnst. (1918), fondé sur un spécimen ne portant que des urédies (une anamorphe), est un nom valide et légitime d'anamorphe, malgré l'attribution de l'espèce à un genre holomorphe. Il est combiné légitimement dans un genre de forme en tant que *Uredo cubensis* (Arthur & J. R. Johnst.) Cummins (1956). *R. cubensis* ne doit pas être utilisé dans un sens incluant la téléomorphe.

Ex. 5. *Mycosphaerella aleuritidis* a été publié comme "(Miyake) Ou comb. nov., syn. *Cercospora aleuritidis* Miyake", mais avec une diagnose latine de la téléomorphe. L'indication "comb. nov." est considérée comme une erreur formelle, et *M. aleuritidis* S. H. Ou (1940) est accepté comme un nouveau nom d'espèce validement publié désignant l'holomorphe et typifié par le matériel téléomorphe décrit par Ou.

Ex. 6. *Corticium microsclerotium* a été publié comme "(Matz) Weber, comb. nov., syn. *Rhizoctonia microsclerotia* Matz", avec une description uniquement anglaise de la téléomorphe. En raison de l'Art. 36, ceci ne peut être considéré comme la publication valide du nom d'une nouvelle espèce, et de ce fait *C. microsclerotium* (Matz) G. F. Weber (1939) doit être considéré comme une nouvelle combinaison valide et légitime, fondée sur le spécimen de l'anamorphe qui typifie son basionyme. *C. microsclerotium* G. F. Weber, tel que publié en 1951 avec une description latine et un type téléomorphe, est un homonyme postérieur illégitime.

Ex. 7. *Hypomyces chrysospermus* Tul. (1860), a été présenté comme le nom d'une holomorphe sans l'indication "comb. nov." mais avec une référence explicite à *Mucor chrysospermus* (Bull.) Bull. et à *Sepedonium chrysospermum* (Bull.) Fr., qui sont des noms de son anamorphe. *H. chrysospermus* Tul. ne doit pas être considéré comme une nouvelle combinaison mais comme le nom d'une espèce nouvellement décrite, fondé sur un type téléomorphe.

Recommandation 59A

59A.1. Si une nouvelle morphe de champignon est décrite, elle devrait être publiée soit en tant que nouveau taxon (par exemple: gen. nov., sp. nov., var. nov.) dont le nom possède un type téléomorphe, soit comme nouvelle anamorphe (anam. nov.) dont le nom possède un type anamorphe.

59A.2. Si en nommant une nouvelle morphe de champignon on utilise l'épithète antérieure du nom d'une morphe différente du même champignon, on devrait désigner le nouveau nom comme le nom d'un nouveau taxon ou d'une nouvelle anamorphe, selon le cas, et non comme une nouvelle combinaison fondée sur le nom antérieur.

CHAPITRE VII. ORTHOGRAPHE DES NOMS ET ÉPITHÈTES ET GENRE GRAMMATICAL DES NOMS GÉNÉRIQUES

SECTION 1. ORTHOGRAPHE DES NOMS ET ÉPITHÈTES

Article 60

60.1. L'orthographe originale d'un nom ou d'une épithète est à maintenir, sous réserve de correction des erreurs typographiques ou des fautes d'orthographe et des normalisations imposées par les Art. 60.5 (*u/v* ou *i/j* interchangeables), 60.6 (signes diacritiques et ligatures), 60.8 (formes de composition), 60.9 (trait d'union), 60.10 (apostrophes) et 60.11 (terminaisons; voir aussi l'Art. 32.6), ainsi que la Rec. 60H.

Ex. 1. Respect de l'orthographe originale: les noms génériques *Mesembryanthemum* L. (1753) et *Amaranthus* L. (1753) ont été délibérément orthographiés ainsi par Linné; leur orthographe ne doit pas devenir "*Mesembrianthemum*" et "*Amarantus*", bien que ces dernières formes soient préférables du point de vue philologique (cf. Bull. Misc. Inform. Kew 1928: 113, 287. 1928). — *Phoradendron* Nutt. (1848) ne doit pas devenir "*Phoradendrum*". — *Triaspis mozambica* A. Juss. (1843) ne doit pas être changé en "*T. mossambica*", comme l'a fait Engler (Pflanzenw. Ost-Afrikas C: 232. 1895). — *Alyxia ceylanica* Wight (1848) ne doit pas être changé en "*A. zeylanica*", comme l'a fait Trimen (Handb. Fl Ceyl. 3: 127. 1895). — *Fagus sylvatica* L. (1753) ne doit pas devenir "*F. silvatica*". On recommande l'orthographe classique *silvatica* pour un nom nouveau (Rec. 60E), mais l'orthographe médiévale, *sylvatica*, n'est pas considérée comme une faute d'orthographe. — *Scirpus cespitosus* L. (1753) ne doit pas être modifié en "*S. caespitosus*".

**Ex. 2.* Erreurs typographiques: *Globba "brachycarpa"* Baker (1890) et *Hetaeria "alba"* Ridley (1896) sont des erreurs typographiques pour *Globba trachycarpa* Baker et *Hetaeria alta* Ridley (cf. J. Bot. 59: 349. 1921).

**Ex. 3.* Faute d'orthographe: *Gluta "benghas"* L. (1771), erreur orthographique pour *G. renghas*, devrait être écrit *G. renghas* L., comme l'a fait Engler (in Candolle & Candolle, Monogr. Phan. 4: 225. 1883); le nom vernaculaire que Linné voulait employer est "renghas" et non "benghas".

Ex. 4. L'erreur "*Indigofera longipednnculata*" Y. Y. Fang & C. Z. Zheng (1983) est probablement une faute de typographie et doit être corrigée en *I. longipedunculata*.

Note 1. L'Art. 14.11 prévoit la possibilité de conserver une orthographe modifiée pour un nom de genre.

Ex. 5. *Bougainvillea* (voir l'Appendice IIIA, Spermatophyta, n° 2350).

60.2. Dans cet Article, "orthographe originale" désigne l'orthographe employée à la publication valide du nom et ne concerne pas l'emploi des majuscules ou des minuscules qui relève de la typographie (voir les Art. 20.1, 21.2 et la Rec. 60F).

60.3. La faculté de corriger un nom doit être utilisée avec discrétion, surtout si le changement affecte la première syllabe et plus particulièrement la première lettre du nom.

*Ex. 6. L'orthographe du nom générique *Lespedeza* Michx. (1803) ne doit pas être changée, bien que le genre soit dédié à Vicente Manuel de Céspedes (cf. *Rhodora* 36: 130-132, 390-392. 1934). — *Cereus jamacaru* DC. (1828) ne peut être modifié en *C. "mandacaru"*, même si *jamacaru* est considéré comme une corruption du nom vernaculaire "mandacaru".

60.4. Les lettres *w* et *y*, étrangères au latin classique, de même que *k*, rare dans cette langue, sont admises dans les noms latins de plantes. D'autres lettres et ligatures étrangères au latin classique qui peuvent survenir dans les noms latins de plantes, comme le ß (double *s*) allemand, doivent être transcrites.

60.5. Si un nom a été publié dans un ouvrage où les lettres *u*, *v* ou *i*, *j* sont utilisées de manière interchangeable, ou de toute autre manière incompatible avec les usages modernes (une de ces lettres n'est pas utilisée, ou l'est seulement en majuscules), ces lettres doivent être transcrites conformément à la pratique botanique moderne.

Ex. 7. *Uffenbachia* Fabr. (1763) et non "*Vffenbachia*"; *Taraxacum* Zinn (1757) et non "*Taraxacvm*"; *Curculigo* Gaertn. (1788), et non "*Cvrcvligo*".

Ex. 8. "*Geastrvm hygrometricvm*" et "*Vredo pvstvlata*" de Persoon (1801) devraient respectivement être écrits *Geastrum hygrometricum* Pers. et *Uredo pustulata* Pers.

60.6. Les signes diacritiques sont étrangers à la nomenclature botanique latine. Si des noms existants ou nouveaux sont tirés de mots en comportant, ils sont supprimés et remplacés par une transcription des lettres qui les portaient; par exemple: ä, ö et ü deviennent *ae*, *oe*, *ue*; é, è et ê deviennent *e* ou parfois *ae*; ñ devient *n*; ø devient *oe*; å devient *ao*. Le tréma pour indiquer qu'une voyelle doit être prononcée séparément de celle qui la précède (comme dans *Cephaëlis*, *Isoëtes*) est autorisé; les ligatures *-ae-*, *-oe-* pour indiquer que ces lettres doivent être prononcées ensemble sont à remplacer par des lettres séparées *-ae-* et *-oe-*.

60.7. On doit respecter les modifications orthographiques voulues par les anciens auteurs pour latiniser des noms propres, géographiques ou vernaculaires, à l'exception des terminaisons dont traite l'Art. 60.11.

Ex. 9. Les noms *Valantia* L. (1753), *Gleditsia* L. (1753) et *Clutia* L. (1753), dédiés à Vaillant, Gleditsch et Cluyt, ne doivent pas être changés en "*Vaillantia*", "*Gleditschia*" et "*Cluytia*"; Linné a délibérément latinisé les noms de ces botanistes en *Valantius*, *Gleditsius* et *Clutius*.

Ex. 10. *Zygophyllum "billardierii"* a été dédié par Candolle (1824) à J. J. H. de Labillardière (de la Billardière). La latinisation voulue est "*Billardierius*" (au nominatif), mais cette terminaison n'est pas acceptable en vertu de l'Art. 60.11 et le nom s'écrit correctement *Z. billardierei* DC.

60.8. L'usage d'une forme de composition non conforme à la Recommandation 60G dans une épithète adjectivale est considéré comme une erreur à corriger.

Ex. 11. *Pereskia "opuntiaeflora"* par Candolle (1828) devrait être cité *P. opuntiaeflora* DC. Cependant, dans *Andromeda polifolia* L. (1753), l'épithète est un nom de plante prélinnéen ("*Polifolia*" de Buxbaum) employé comme attribut; ce n'est pas un adjectif et il ne doit pas être corrigé en "*poliifolia*".

Ex. 12. *Cacalia* “*napeaeifolia*” et *Senecio* “*napeaeifolius*” devraient être cités *Cacalia napaeifolia* DC. (1838) et *Senecio napaeifolius* (DC.) Sch.-Bip. (1845); l'épithète spécifique fait allusion à la ressemblance des feuilles avec celles du genre *Napaea* L. (et non pas “*Napea*”), et d'autre part l'auteur aurait dû employer la voyelle de liaison -i au lieu de la terminaison du génitif singulier -ae.

60.9. L'usage d'un trait d'union dans une épithète composée est considéré comme une erreur devant être corrigée par élimination du trait d'union, à moins que l'épithète ne soit formée de mots qui sont habituellement séparés, ou si les lettres précédant et suivant le tiret sont les mêmes, cas dans lesquels le trait d'union est autorisé (voir les Art. 23.1 et 23.3).

Ex. 13. Élimination du trait d'union: *Acer pseudoplatanus* L. (1753), et non *A. “pseudo-platanus”*; *Ficus neoëbudarum* Summerh. (1932), et non *F. “neo-ebudarum”*; *Lycoperdon atropurpureum* Vittad. (1842), et non *L. “atro-purpureum”*; *Croton ciliatoglandulifer* Ortega (1797), et non *C. “ciliato-glandulifer”*; *Scirpus* sect. *Pseudoëriophorum* Jurtzev (in Bjull. Moskovsk. Obšč. Ips. Prir., Otd. Biol. 70(1): 132. 1965), et non *S.* sect. “*Pseudo-eriophorum*”.

Ex. 14. Trait d'union autorisé: *Aster novae-angliae* L. (1753), *Coix lacrima-jobi* L. (1753), *Peperomia sanfelipensis* J. D. Sm. (1894), *Arctostaphylos uva-ursi* (L.) Sprengel (1825), *Veronica anagallis-aquatica* L. (1753; Art. 23.3), *Athyrium austro-occidentale* Ching (1986).

Note 2. L'Art. 60.9 ne traite que des épithètes (dans les combinaisons), et non des noms de genres ou de taxons de rang supérieur; un nom de genre publié avec un trait d'union ne peut être modifié que par conservation.

Ex. 15. *Pseudo-salvinia* Piton (1940) ne peut être changé en “*Pseudosalvinia*”, mais “*Pseudo-elephantopus*” a été changé par conservation en *Pseudelephantopus* Rohr (1792).

60.10. L'usage de l'apostrophe dans une épithète est considéré comme une erreur à corriger par élision de l'apostrophe.

Ex. 16. *Lycium “odonellii”*, *Cymbidium “iansoni”* et *Solanum tuberosum* var. “*murukewillu*” sont à corriger en *L. odonellii* F. A. Barkley (1953), *C. iansonii* Rolfe (1900) et *S. tuberosum* var. *murukewillu* Ochoa (in Phytologia 65: 112. 1988).

60.11. L'usage d'une terminaison (par exemple -i, -ii, -ae, -iae, -anus ou -ianus) en contradiction avec la Rec. 60C.1 (mais pas avec 60C.2), est considéré comme une erreur à corriger (voir également l'Art. 32.6).

Ex. 17. “*Rosa pissarti*” (Carrière in Rev. Hort. 1880: 314. 1880) est une erreur typographique pour *R. “pissardi”* (cf. Rev. Hort. 1881: 190. 1881) qui, lui-même, est considéré comme une erreur pour *R. pissardii* Carrière (voir la Rec. 60C.1(b)).

Note 3. Si le genre et/ou le nombre grammatical d'une épithète fondée sur un nom de personne n'est pas approprié pour le sexe et/ou le nombre de la ou des personne(s) dont elle commémore le nom, la terminaison doit être corrigée en conformité avec la Rec. 60C.1.

Ex. 18. *Rosa* ×“*toddii*” a été dédiée par Wolley-Dod (in J. Bot. 69, Suppl. 106. 1931) à “Miss E. S. Todd”; le nom doit être corrigé en *R. ×toddiae* Wolley-Dod.

Ex. 19. *Astragalus “matthewsii”*, dédié par Podlech & Kirchhoff (Mitt. Bot. Staatssamml. München 11: 432. 1974) à Victoria A. Matthews, doit être corrigé en *A. matthewsiae* Podlech & Kirchhoff; en conséquence, ce nom n'est pas un homonyme postérieur de *A. matthewsii* S. Watson (1883) (cf. Agerer-Kirchhoff & Podlech in Mitt. Bot. Staatssamml. München 12: 375. 1976).

Ex. 20. *Codium “geppii”* O. C. Schmidt (in Biblioth. Bot. 91: 50. 1923), qui commémore “A. & E. S. Gepp”, doit être corrigé en *C. geppiorum* O. C. Schmidt.

Recommandation 60A

60A.1. Si un nouveau nom ou une nouvelle épithète doit être dérivé du grec, la translittération en latin devrait suivre l'usage classique.

60A.2. L'esprit rude devrait être transcrit en latin par la lettre *h*.

Recommandation 60B

60B.1. Un nom nouveau de genre ou une nouvelle épithète de sous-genre ou de section dérivant d'un nom de personne devrait être formé de la manière suivante:

- (a) Si le nom de la personne se termine par une voyelle, on ajoute la lettre *-a*, (par exemple: *Ottoa* d'après Otto, *Sloanea* d'après Sloane), sauf si le nom a déjà soit la terminaison *-a*, auquel cas on ajoute *-ea*, (par exemple: *Collaea*, d'après Colla), soit la terminaison *-ea*, (par exemple: *Correa*) auquel cas on n'ajoute rien.
- (b) Si le nom de la personne se termine par une consonne, on ajoute les lettres *-ia*; si le nom se termine en *-er*, les terminaisons *-ia* et *-a* sont toutes deux en usage, (par exemple: *Sesleria* d'après Sesler et *Kenera*, d'après Kerner).
- (c) Pour les noms latinisés de personnes se terminant en *-us*, cette terminaison est omise avant d'appliquer la procédure décrite sous (a) et (b), (par exemple: *Dillenia* d'après Dillenius).
- (d) Les autres syllabes du nom conservent leur orthographe originale, à moins qu'elles ne renferment des signes diacritiques ou des lettres étrangères au latin de la nomenclature botanique (voir l'Art. 60.6).

Note 1. Les noms peuvent être accompagnés d'un préfixe ou d'un suffixe, ou être modifiés par anagramme ou par abréviation. Dans ces cas, on les considère comme différents du nom primitif.

Ex. 1. *Durvillea* Bory (1826) et *Urvillea* Kunth (1821); *Lapeirousia* Pourr. (1788) et *Peyrousea* DC. (1838); *Engleria* O. Hoffm. (1888), *Englerastrum* Briq. (1894), et *Englerella* Pierre (1891); *Bouchea* Cham. (1832) et *Ubochea* Baill. (1891); *Gerardia* L. (1753) et *Graderia* Benth. (1846); *Martia* Spreng. (1818) et *Martusia* Schult. & Schult. f. (1822).

Recommandation 60C

60C.1. Les noms modernes de personnes peuvent recevoir une terminaison latine et servir à la formation d'épithètes spécifiques et infraspécifiques de la manière suivante (voir cependant la recommandation 60C.2):

- (a) Si le nom de personne se termine par une voyelle ou *-er*, les épithètes substantives sont formées en ajoutant la terminaison du génitif adéquate au sexe et au nombre de la personne ou des personnes à qui l'on veut rendre hommage (par exemple: *scopoli-i* pour Scopoli (m), *fedtschenko-i* pour Fedtschenko (m), *glaziou-i* pour Glaziou (m), *lace-ae* pour Lace (f), *hooker-orum* pour les Hooker, excepté si le nom se termine en *-a*, auquel cas il convient d'ajouter *-e* (au singulier) ou *-rum* (au pluriel) (par exemple: *triana-e* pour Triana (m)).
- (b) Si le nom de personne se termine par une consonne (à l'exception de *-er*), les épithètes substantives sont formées en ajoutant *-i-* au thème (ampliation du thème) plus la terminaison du génitif appropriée au sexe et au nombre de la personne ou des

personnes à qui l'on veut rendre hommage (par exemple: *lecard-ii* pour Lecard (m), *wilson-iae* pour Wilson (f), *verlot-iorum* pour les frères Verlot, *braun-iarum* pour les sœurs Braun).

- (c) Si le nom de personne se termine par une voyelle, les épithètes adjectives sont formées en ajoutant *-an-* plus la terminaison du nominatif singulier appropriée au genre du nom générique (par exemple: *Cyperus heyne-anus* pour Heyne, *Vanda lindley-ana* pour Lindley, *Aspidium bertero-anum* pour Bertero), excepté si le nom se termine en *-a*, auquel cas l'on ajoute *-n-* plus la terminaison appropriée (par exemple: *balansa-nus* (m), *balansa-na* (f), et *balansa-num* (n) pour Balansa).
- (d) Si le nom de personne se termine par une consonne, les épithètes adjectives sont formées en ajoutant *-i-* (ampliation du thème) plus *-an-* (radical du suffixe adjectif) plus la terminaison du nominatif singulier appropriée au genre du nom générique (par exemple: *Rosa webb-iana* pour Webb, *Desmodium griffith-ianum* pour Griffith, *Verbena hassler-iana* pour Hassler).

Note 1. Les traits d'union dans les exemples ci-dessus servent simplement à mettre en évidence la terminaison appropriée dans sa totalité.

60C.2. Si le nom de personne est déjà latin ou grec, ou possède une latinisation bien établie, on devrait utiliser le génitif latin approprié pour la formation d'épithètes substantives (par exemple: *alexandri* d'Alexander ou d'Alexandre, *augusti* d'Augustus, August ou Auguste, *linnaei* de Linnaeus, *martii* de Martius, *beatricis* de Beatrix ou Béatrice, *hectoris* d'Hector). On devrait éviter de traiter des noms modernes comme s'ils appartenaient à la troisième déclinaison (par exemple: *munronis* de Munro, *richardsonis* de Richardson).

60C.3. Pour la formation de nouvelles épithètes fondées sur des noms de personnes, l'orthographe original du nom de la personne ne devrait pas subir de modification, à moins qu'elle ne contienne des lettres étrangères au latin botanique ou des signes diacritiques (voir les Art. 60.4 et 60.6).

60C.4. Les préfixes et les particules devraient être traités comme suit:

- (a) Le préfixe patronymique écossais "Mac", "Mc" ou "M", qui signifie "le fils de", devrait être transcrit "mac" et uni au reste du mot; ainsi *macfadyenii* d'après Macfadyen, *macgillivrayi* d'après MacGillivray, *macnabii* d'après McNab, et *mackenii* d'après M'Ken.
- (b) Le préfixe patronymique irlandais "O" devrait être, soit uni au reste du mot, soit omis. Par exemple, *obrienii*, *brienianus* d'après O'Brien, *okellyi* d'après O'Kelly.
- (c) Un préfixe qui est un article, par exemple le, la, l', les, el, il ou lo, ou qui contient un article comme du, de la, des, del, della, devrait être uni au mot; ainsi *leclercii* d'après Le Clerc, *dubuyssonii* d'après Du Buysson, *lafarinae* d'après La Farina, *logatoi* d'après Lo Gato.
- (d) Un préfixe à un nom de famille indicatif d'anoblissement ou de canonisation devrait être omis, ainsi *candollei* d'après De Candolle, *jussieui* d'après de Jussieu, *hilairei* d'après Saint-Hilaire, *remyi* d'après St. Rémy; cependant s'il s'agit d'épithètes géographiques le "St." est traduit en *sanctus* (m) ou *sancta* (f), ainsi *sancti-johannis* d'après Saint-Jean, *sanctae-helenae* d'après Sainte-Hélène.

- (e) Un préfixe allemand ou hollandais, s'il fait normalement partie du nom de famille, comme c'est souvent le cas en dehors de son pays d'origine, aux Etats-Unis par exemple, peut être intégré à l'épithète; ainsi *vonhausenii* d'après Vonhausen, *vanderhoekii* d'après Vanderhoek, *vanbruntiae* d'après M^{me} Van Brunt; mais autrement il doit être omis comme dans les cas suivants: *iheringii* d'après von Ihering, *martii* d'après von Martius, *steenisi* d'après van Steenis, *strassenii* d'après zu Strassen, *vechtii* d'après van der Vecht.

Recommandation 60D

60D.1. Les épithètes dérivées de noms géographiques ont de préférence une forme adjectivale et se terminent ordinairement par les terminaisons *-ensis*, *-(a)nus*, *-inus*, ou *-icus*.

Ex. 1. *Rubus quebecensis* L. H. Bailey (du Québec), *Ostrya virginiana* (Mill.) K. Koch (de Virginie), *Eryngium amorginum* Rech. f. (de Amorgos), *Polygonum pensylvanicum* L. (de Pennsylvanie).

Recommandation 60E

60E.1. Les épithètes d'un nom nouveau devraient être écrites conformément à l'orthographe primitive des mots dont elles dérivent et être en harmonie avec la pratique de la latinisation (voir l'Art. 23.5).

Ex. 1. *sinensis* (et non *chinensis*).

Recommandation 60F

60F.1. La lettre initiale de toute épithète spécifique ou infraspécifique devrait être une minuscule; cependant, les auteurs qui désirent utiliser une majuscule peuvent le faire pour des épithètes directement dérivées de noms de personnes (réelles ou mythiques), de noms vernaculaires (ou non latins) ou d'anciens noms de genres.

Recommandation 60G

60G.1. Les noms et les épithètes où sont combinés des éléments dérivés du grec ou du latin devraient être formés en respectant autant que possible l'usage classique (voir l'Art. 60.8). Ce dernier, dans ses grandes lignes, est le suivant:

- (a) Dans un vrai mot composé, nom ou adjectif, s'il n'est pas en position terminale, se présente comme une forme de composition généralement créée d'une des manières suivantes:
- (1) en éliminant la terminaison du génitif singulier (en latin: *-ae*, *-i*, *-us*, *-is*; en grec: *-os*, *-es*, *-as*, *-ous* et son équivalent *-eos*) et
 - (2) en ajoutant, devant une consonne, une voyelle de liaison (*-i-* en latin, *-o-* en grec).
 - (3) Les exceptions sont courantes et l'on devrait se référer à l'usage pour traiter d'une forme de composition particulière.
- (b) Un pseudo-composé est une phrase formée de noms ou d'adjectifs et traitée comme s'il s'agissait d'un seul mot composé. Dans un pseudo-composé, un nom ou un adjectif qui ne se trouve pas en position terminale apparaît comme un mot pourvu

d'une désinence et non comme un thème modifié. Exemples: *nidus-avis* (nid d'oiseau), *Myos-otis* (oreille de souris), *cannae-folius* (feuille de *Canna*), *albo-marginatus* (bordé de blanc), etc. Dans les épithètes qui expriment une nuance de teinte, la première couleur qui introduit la nuance est souvent à l'ablatif, car la préposition *e*, *ex* est implicite. Par exemple: *atropurpureus* (pourpre noirâtre) de *exatro purpureus* (pourpre mêlé de noir). D'autres ont été délibérément introduites de façon à rappeler des distinctions d'ordre étymologique lorsque différents éléments de mots possèdent la même forme de composition, telles que *tubi-* de tube (*tubus*, *tubi*, thème *tubo-*) ou de trompette (*tuba*, *tubae*, thème *tuba-*), auquel cas *tubaeiflorus* ne peut signifier qu'à fleurs en trompette; de même *carici-* est la forme de composition à la fois du papayer (*carica*, *caricae*, thème *carica-*) et de la laîche (*carex*, *caricis*, thème *caric-*), auquel cas *caricaefolius* ne peut signifier qu'à feuilles de papayer. Cette utilisation du génitif singulier de la première déclinaison pour former des pseudo-composés est considérée comme une erreur à corriger, sauf si elle introduit une distinction étymologique.

- (c) Quelques formes irrégulières communes sont utilisées pour la composition de mots. Exemples: *hydro-* et *hydr-* (*Hydro-phyllum*) alors que le thème régulier du nom est *hydat-*; *calli-* (*Calli-stemon*) alors que le thème régulier de l'adjectif est *calo-*; et *meli-* (*Meli-osma*, *Meli-lotus*) alors que le thème régulier du nom est *melit-*.

Note 1. Les traits d'union dans les exemples ci-dessus servent simplement à donner plus de clarté à l'explication. Pour l'emploi des traits d'union dans les noms et les épithètes botaniques, voir les Art. 20.3, 23.1 et 60.9.

Recommandation 60H

60H.1. Les épithètes de noms de champignons dérivés du nom générique de l'hôte devraient avoir la même orthographe que celle qui est admise pour ces derniers noms; des orthographe différentes sont considérées comme des variantes orthographiques à corriger (voir l'Art. 61).

Ex. 1. *Phyllachora "anonicola"* (Chardon in *Mycologia* 32: 190. 1940) doit être corrigé en *P. anonicola* Chardon, puisque l'orthographe *Annona* est actuellement acceptée de préférence à "*Anona*". — *Meliola "albizziae"* (Hansford & Deighton in *Mycol. Pap.* 23: 26. 1948) doit être corrigé en *M. albizziae* Hansf. & Deighton puisque l'orthographe *Albizia* est actuellement acceptée de préférence à "*Albizzia*".

Recommandation 60I

60I.1. On devrait toujours donner l'étymologie des noms et des épithètes si elle n'est pas évidente.

Article 61

61.1. Pour tout nom, il n'y a qu'une seule variante orthographique qui est considérée comme valablement publiée, celle apparaissant dans la publication originale sauf exceptions prévues aux Art. 60 (fautes d'orthographe ou de typographie), 14.11 (orthographe conservée) et 32.6 (terminaison latine incorrecte).

61.2. Au sens de ce *Code*, les variantes orthographiques sont les différentes orthographes, formes de composition, d'accord, de conjugaison ou de déclinaison d'un nom ou d'une épithète (y compris les erreurs typographiques), un seul type étant impliqué.

61.3. Si une ou plusieurs variantes orthographiques d'un nom apparaissent dans la publication originale, il faut conserver celle qui, tout en se conformant aux règles, s'accorde le mieux avec les recommandations de l'Art. 60; autrement, le premier auteur qui, dans un texte effectivement publié (Art. 29 à 31), adopte explicitement l'une des variantes, tout en rejetant l'autre (ou les autres), doit être suivi.

61.4. Les variantes orthographiques d'un nom doivent être corrigées en les ramenant à la forme validement publiée de ce nom. Chaque fois qu'une telle variante apparaît dans une publication, elle doit être lue comme si elle était imprimée sous sa forme corrigée.

Note 1. Dans une citation complète, il est souhaitable que la forme originale d'une variante orthographique corrigée soit ajoutée (Rec. 50F).

61.5. Des noms semblables au point d'être confondus, fondés sur le même type, sont considérés comme des variantes orthographiques. (Pour les noms semblables au point d'être confondus, fondés sur des types différents, voir l'Art. 54.3.)

Ex. 1. *Geaster* Fr. (1829) et *Geastrum* Pers. (1794); Pers. (1801) sont des noms semblables fondés sur le même type (Taxon 33: 498, 1984); ils sont considérés comme des variantes orthographiques en dépit du fait qu'ils dérivent de deux mots différents, *aster* (*asteris*) et *astrum* (*astri*).

SECTION 2. GENRE GRAMMATICAL DES NOMS GÉNÉRIQUES

Article 62

62.1. Un nom générique garde le genre grammatical que lui a fixé la tradition botanique sans prise en compte de l'usage classique ou de celui de son auteur. Un nom générique sans tradition botanique garde le genre grammatical que lui a fixé son auteur.

Note 1. La tradition botanique maintient habituellement le genre grammatical classique d'un mot grec ou latin, s'il est bien établi.

**Ex. 1.* En accord avec la tradition botanique, *Adonis* L., *Atriplex* L., *Diospyros* L., *Hemerocallis* L., *Orchis* L., *Stachys* L., et *Strychnos* L. sont des féminins, alors que *Lotus* L. et *Melilotus* L. sont des masculins. *Eucalyptus* L'Hér., dépourvu de tradition botanique, garde le genre grammatical féminin que lui a fixé son auteur. Bien que leur terminaison suggère le masculin, *Cedrus* Trew et *Fagus* L., comme la plupart des noms d'arbres classiques, sont traditionnellement féminins et gardent ce genre grammatical; de même, *Rhamnus* L. est féminin, malgré le fait que Linné lui ait assigné le masculin. *Phyteuma* L. (n), *Sicyos* L. (m), et *Erigeron* L. (m) sont d'autres noms pour lesquels la tradition botanique a rétabli les genres grammaticaux classiques malgré des choix différents de Linné.

62.2. Les noms génériques composés prennent le genre grammatical du dernier mot au nominatif dans le composé. Si, cependant, la terminaison est changée, le genre grammatical doit l'être aussi.

Ex. 2. Noms génériques composés où la terminaison du dernier mot est changée: *Stenocarpus* R. Br., *Dipterocarpus* C. F. Gaertn. et tous les autres composés modernes comme *Hymenocarpos* Savi terminés par le grec masculin *-carpos* (ou *-carpus*) sont masculins; en revanche, ceux qui se terminent en *-carpa* ou *-carpaea* sont féminins (exemple: *Callicarpa* L. et *Polycarpaea* Lam.); tandis que ceux qui se terminent en *-carpon*, *-carpum* ou *-carpium* sont neutres (exemple: *Polycarpon* L., *Ormocarpum* P. Beauv. et *Pisocarpium* Link).

(a) Les noms composés terminés par *-codon*, *-myces*, *-odon*, *-panax*, *-pogon*, *-stemon* et autres mots masculins sont masculins.

Ex. 3. Indépendamment du fait que les noms de genres *Andropogon* L. et *Oplopanax* (Torr. & A. Gray) Miq. ont été traités à l'origine comme neutres par leurs auteurs, ce sont des masculins.

(b) Les noms composés se terminant par *-achne*, *-chlamys*, *-daphne*, *-mecon*, *-osma* (transcription moderne du mot *osmê*, féminin en grec) et autres mots féminins, sont féminins. Une exception est faite en faveur des noms se terminant par *-gaster* qui, à vrai dire, devraient être féminins, mais qu'on doit considérer comme masculins si l'on suit l'usage des botanistes.

Ex. 4. Indépendamment du fait que *Dendromecon* Benth. et *Hesperomecon* Greene ont été traités à l'origine comme neutres, ce sont des féminins.

(c) Les noms composés se terminant par *-ceras*, *-dendron*, *-nema*, *-stigma*, *-stoma* et autres mots neutres sont neutres. Une exception est faite en faveur des noms terminés par *-anthos* (ou *-anthus*) et *-chilos* (*-chilus* ou *-cheilos*) qui devraient être neutres puisqu'en grec les mots *anthos* et *cheilos* sont neutres; mais ils sont traités au masculin, selon l'usage botanique.

Ex. 5. Indépendamment du fait que *Aceras* R. Br. et *Xanthoceras* Bunge ont été considérés comme féminins à leur publication, ce sont des neutres.

62.3. Les noms génériques formés arbitrairement, les noms vernaculaires ou les adjectifs utilisés comme noms génériques dont le genre n'est pas évident doivent conserver le genre grammatical assigné par leur(s) auteur(s). Si celui-ci a négligé de l'indiquer, l'auteur suivant a le droit de choisir et son choix, s'il est effectivement publié (Art. 29 à 31), doit s'imposer.

Ex. 6. *Taonabo* Aublet (1775) est féminin puisque les deux espèces d'Aublet étaient *T. dentata* et *T. punctata*.

Ex. 7. *Agati* Adanson (1763) a été publié sans indication du genre grammatical. Le genre féminin lui ayant été assigné par Desvaux (in J. Bot. Agric. 1: 120. 1813), ce choix est décisif, puisque cet auteur est le premier qui a adopté ce nom après Adanson.

Ex. 8. Le genre grammatical apparent de *Manihot* Mill. (1754), était féminin à en juger par certains des polynômes spécifiques, et *Manihot* est, par conséquent, considéré comme féminin.

62.4. Les noms génériques finissant en *-anthes*, *-oides* ou *-odes* doivent être traités au féminin, et ceux en *-ites* au masculin, quel que soit le genre grammatical attribué par leurs auteurs.

Recommandation 62A

62A.1. Si un genre est divisé en deux ou plusieurs genres, le nom ou les noms nouveaux devraient être du même genre grammatical que le nom générique maintenu.

Ex. 1. Si *Boletus* L. : Fr. est divisé, le genre grammatical des nouveaux noms génériques devrait être masculin: *Xerocomus* Quél. (1887), *Boletellus* Murrill (1909), etc.

DIVISION III. DISPOSITIONS RELATIVES À L'AMENDEMENT DU CODE

Div.III.1. Amendement du *Code*. Le *Code* ne peut être amendé que par décision d'un Congrès International de Botanique en assemblée plénière et sur la base d'une résolution soumise par la Section de Nomenclature du Congrès¹.

Div.III.2. Comités de Nomenclature. Des Comités de Nomenclature permanents sont institués sous les auspices de l'Association Internationale pour la Taxonomie Végétale. Les membres de ces Comités sont élus par les Congrès Internationaux de Botanique. Chaque Comité a le pouvoir de coopter, de créer des sous-comités et d'élire, selon ses besoins, des membres dirigeants.

(1) Le Comité Général se compose des secrétaires des divers comités, du rapporteur général, du président et du secrétaire de l'Association Internationale pour la Taxonomie Végétale et d'au moins cinq membres nommés par la Section de Nomenclature. Le rapporteur général a la tâche de présenter les propositions relatives à la nomenclature au Congrès International de Botanique.

(2) Le Comité pour les Spermatophytes.

(3) Le Comité pour les Ptéridophytes.

(4) Le Comité pour les Bryophytes.

(5) Le Comité pour les Champignons.

(6) Le Comité pour les Algues.

(7) Le Comité pour les Plantes fossiles.

(8) Le Comité de Rédaction, préposé à la préparation et à la publication du *Code* conformément aux décisions du Congrès International de Botanique. Son Président est le rapporteur général du Congrès précédent; il a pour tâche de diriger la publication du *Code*.

¹S'il n'y avait plus de Congrès International de Botanique, la responsabilité du *Code international de la nomenclature botanique* serait transférée à l'Union Internationale des Sciences Biologiques ou à une organisation qui à ce moment lui correspondrait. Le Comité Général est habilité à mettre au point les moyens d'en venir à cette fin.

Div.III.3. Le Bureau de Nomenclature du Congrès International de Botanique se compose des membres suivants: (1) le président de la Section de Nomenclature, nommé par le Comité d'organisation du Congrès International de Botanique; (2) le secrétaire, nommé par le même Comité d'organisation; (3) le rapporteur général, élu par le Congrès précédent; (4) le vice-rapporteur, nommé par le Comité d'organisation sur proposition du rapporteur général.

Div.III.4. Le vote sur les propositions d'amendement au *Code* se fait en deux étapes: (a) un vote préliminaire d'orientation par correspondance, (b) un vote final et décisif émanant de la Section de Nomenclature du Congrès International de Botanique.

Qualifications requises pour les votes:

- (a) Pour le vote préliminaire par correspondance, sont qualifiés:
- (1) les membres de l'Association Internationale pour la Taxonomie Végétale,
 - (2) les auteurs de propositions,
 - (3) les membres des Comités de nomenclature.

Note 1. Les transferts et cumuls du droit de vote personnel ne sont pas autorisés.

- (b) Pour le vote final des sessions de la Section de Nomenclature, sont qualifiés:
- (1) Tous les membres de la Section dûment inscrits. Le transfert du droit de vote et le vote cumulatif ne sont pas autorisés.
 - (2) Les délégués ou vice-délégués officiels des instituts dont le nom paraît sur une liste dressée par le Bureau de Nomenclature du Congrès International de Botanique et soumise pour approbation finale au Comité Général; ces instituts ont droit à 1-7 votes suivant indication sur la dite liste. Aucune institution, même au sens large du terme, n'aura droit à plus de 7 votes. Le droit de vote des instituts peut être confié à des vice-délégués désignés, mais aucune personne ne pourra accumuler plus de 15 votes, le sien compris. Les instituts peuvent exercer leur droit de vote en déposant devant le Bureau de Nomenclature une déclaration spécifiant leur intention à l'égard d'une proposition déterminée.

APPENDICE I

NOMS DES HYBRIDES

Article H.1

H.1.1. L'hybridité est indiquée en utilisant le signe de multiplication × ou en ajoutant le préfixe “notho -”¹ au terme désignant le rang du taxon.

Article H.2

H.2.1. Un hybride entre deux taxons déjà pourvus de noms peut être indiqué en plaçant le signe de multiplication entre les noms des taxons; l'ensemble de l'expression est alors appelé une formule d'hybridité.

Ex. 1. *Agrostis* L. × *Polypogon* Desf.; *Agrostis stolonifera* L. × *Polypogon monspeliensis* (L.) Desf.; *Salix aurita* L. × *S. caprea* L.; *Mentha aquatica* L. × *M. arvensis* L. × *M. spicata* L.; *Polypodium vulgare* L. subsp. *prionodes* (Asch.) Rothm. × subsp. *vulgare*.

Recommandation H.2A

H.2A.1. Il est habituellement préférable de placer les noms ou épithètes d'une formule par ordre alphabétique. La direction d'un croisement peut être indiquée en incluant les symboles de sexe (♀: femelle; ♂: mâle) dans la formule, ou en plaçant le parent femelle en premier. Si l'ordre alphabétique n'est pas suivi, les raisons devraient en être clairement indiquées.

Article H.3

H.3.1. Les hybrides entre représentants de deux ou plusieurs taxons peuvent recevoir un nom. Pour les besoins de la nomenclature, la nature hybride d'un taxon est indiquée en plaçant le signe de multiplication × devant le nom d'un hybride intergénérique ou devant l'épithète dans le nom d'un hybride interspécifique, ou en ajoutant le préfixe “notho-” (éventuellement abrégé “n-”) au terme désignant le rang du taxon (voir les Art. 3.2 et 4.4). De tels taxons hybrides sont appelés nothotaxons.

¹Du grec nothos qui signifie hybride.

Ex. 1. (Les parentés connues ou présumées se trouvent à l'Art. H.2, Ex.1). $\times$ *Agropogon* P. Fourn. (1934); $\times$ *Agropogon littoralis* (Smith) C. E. Hubb. (1946); *Salix* $\times$ *capreola* Andersson (1867); *Mentha* $\times$ *smithiana* R. A. Graham (1949); *Polypodium vulgare* L. nothosubsp. *mantoniae* (Rothm.) Schidlay (in Futák, Fl. Slov. 2: 225. 1966).

H.3.2. On ne peut désigner de nothotaxon à moins que l'un des parents au moins ne soit connu ou que son identité ne puisse être présumée.

H.3.3. L'épithète dans le nom d'une nothoespèce s'appelle une épithète collective.

H.3.4. Le signe de multiplication et le préfixe "notho -" ne sont pas pris en considération du point de vue de l'homonymie et de la synonymie.

Ex. 2. $\times$ *Hordelymus* Bachtcev & Darevsk. (1950) (= *Elymus* L. $\times$ *Hordeum* L.) est un homonyme postérieur de *Hordelymus* (K. Jess.) K. Jess. (1885).

Note 1. Il n'est pas nécessaire de désigner comme nothotaxons les taxons que l'on suppose d'origine hybride.

Ex. 3. Le tétraploïde fertile issu du croisement artificiel *Digitalis grandiflora* L. $\times$ *D. purpurea* L. peut, si on le souhaite, être désigné du nom de *D. mertonensis* B. H. Buxton & C. D. Darl. (1931); *Triticum aestivum* L. (1753) est considéré comme une espèce, bien qu'il n'existe pas dans la nature et que l'on a démontré que son génome est composé de ceux de *T. dicoccoides* (Körn.) Körn., *T. speltoïdes* (Tausch) Gren. ex K. Richt., et *T. tauschii* (Coss.) Schmalh.; le taxon connu sous le nom de *Phlox divaricata* subsp. *laphamii* (A. W. Wood) Wherry (in Morris Arbor. Monogr. 3: 41. 1955) serait selon Levin (Evolution 21: 92-108. 1967) le produit stabilisé de l'hybridation entre *P. divaricata* L. subsp. *divaricata* et *P. pilosa* subsp. *ozarkana* Wherry; *Rosa canina* L. (1753), un polyploïde considéré d'origine hybride ancienne, est traité comme une espèce.

Note 2. Le terme "collective epithet" est utilisé dans l'"*International code of nomenclature for cultivated plants — 1980*" dans un sens qui inclut également les épithètes en langue moderne.

Recommandation H.3A

H.3A.1. Le signe de multiplication dans le nom d'un nothotaxon devrait être placé contre la première lettre du nom ou de l'épithète. Cependant, si l'on ne peut disposer du symbole mathématique et que l'on utilise à la place la lettre "x", on peut laisser un espace simple entre elle et l'épithète si cela permet d'éviter une ambiguïté. La lettre "x" devrait être en minuscule.

Article H.4

H.4.1. Si tous les taxons parents sont connus, ou présumés connus, un nothotaxon est circonscrit de manière à inclure tous les individus (pour autant qu'ils puissent être reconnus) dérivés du croisement entre individus de l'ensemble des taxons parents (c'est-à-dire, non seulement la première génération d'hybrides F₁, mais aussi les subséquentes ainsi que les rétrocroisements (back crosses), et toutes les combinaisons entre ceux-ci). Il ne peut donc y avoir qu'un seul nom correct correspondant à une formule d'hybridité donnée. Il s'agit du nom légitime le plus ancien (voir l'Art. 6.3.) dans le rang approprié (Art. H.5). Les autres noms auxquels la même formule d'hybridité s'applique sont des synonymes.

Ex. 1. On considère que les noms *Oenothera* $\times$ *wienii* Renner ex Rostański (1977) et *O.* $\times$ *hoelscheri* Renner ex Rostański (1968) s'appliquent tous deux à l'hybride *O. rubricaulis* Kleb. $\times$ *O. depressa* Greene; on sait que les types des deux noms de nothoespèces diffèrent par tout un complexe de gènes; cependant, le deuxième nom est considéré comme un synonyme du premier.

Note 1. La variation à l'intérieur des nothoespèces et des nothotaxons de rang inférieur peut être traitée conformément à l'Art. H.12 ou, si cela est approprié, conformément à l'«*International code of nomenclature for cultivated plants — 1980*».

Article H.5

H.5.1. Le rang approprié d'un nothotaxon est celui de ses parents connus ou présumés.

H.5.2. Si les parents connus ou présumés sont de rang différent, le rang approprié du nothotaxon est le rang inférieur.

Note 1. Si un taxon est désigné par un nom à un rang qui n'est pas approprié pour sa formule d'hybridité, le nom est incorrect pour cette formule d'hybridité mais peut néanmoins être correct ou le devenir plus tard (voir aussi l'Art. 52 Note 3).

Ex. 1. La combinaison *Elymus* $\times$ *laxus* (Fr.) Melderis & D. C. McClint. (1983), fondée sur *Triticum laxum* Fr. (1842), a été publiée pour des hybrides correspondants à la formule *E. farctus* subsp. *boreoatlanticus* (Simonet & Guin.) Melderis $\times$ *E. repens* (L.) Gould, de sorte que cette combinaison est à un rang qui n'est pas approprié pour cette formule d'hybridité. C'est cependant le nom correct applicable à tous les hybrides entre *E. farctus* (Viv.) Melderis et *E. repens*.

Ex. 2. Radcliffe-Smith a publié de façon incorrecte le nom nothospécifique *Euphorbia* $\times$ *cornubiensis* Radcl.-Sm. (1985) pour *E. amygdaloides* L. $\times$ *E. characias* subsp. *wulfenii* (Koch) Radcl.-Sm., alors que la désignation correcte pour les hybrides entre *E. amygdaloides* et *E. characias* L. est *E.* $\times$ *martini* Rouy (1900); plus tard, il a corrigé son erreur en publiant la combinaison *E.* $\times$ *martini* nothosubsp. *cornubiensis* (Radcl.-Sm.) Radcl.-Sm. (in *Taxon* 35: 349. 1986). Cependant, le nom *E.* $\times$ *cornubiensis* est potentiellement correct pour les hybrides correspondants à la formule *E. amygdaloides* $\times$ *E. wulfenii* W. D. J. Koch.

Recommandation H.5A

H.5A.1. En publiant le nom d'un nothotaxon nouveau à un rang spécifique ou infraspécifique, les auteurs devraient fournir toute l'information disponible sur l'identité taxonomique, aux rangs inférieurs, des plantes connues ou présumées parentes du type du nom.

Article H.6

H.6.1. Un nom de nothogénre (c'est-à-dire le nom au rang de genre d'un hybride entre des individus de deux ou plusieurs genres) est une formule condensée ou son équivalent.

H.6.2. Le nom de nothogénre d'un hybride entre deux genres est une formule condensée dans laquelle les noms adoptés des genres parents sont combinés en un seul mot, en utilisant le début ou la totalité de l'un, la fin ou la totalité de l'autre (mais non la totalité des deux) et, si cela est souhaitable, une voyelle de liaison.

Ex. 1. $\times$ *Agropogon* P. Fourn. (1934) (= *Agrostis* L. $\times$ *Polypogon* Desf.); $\times$ *Gymnanacamptis* Asch. & Graebn. (1907) (= *Anacamptis* Rich. $\times$ *Gymnadenia* R. Br.); $\times$ *Cupressocypris* Dallim. (1838) (= *Chamaecypris* Spach $\times$ *Cupressus* L.); $\times$ *Seleniphylloides* G. D. Rowley (1962) (= *Epiphyllum* Haw. $\times$ *Selenicereus* (A. Berger) Britton & Rose).

Ex. 2. $\times$ *Amarcrinum* Coutts (1925) est correct pour *Amaryllis* L. $\times$ *Crinum* L., et non pas " $\times$ *Crindonna*". Cette formule fut proposée par Ragionieri (1921) pour le même nothogénère, mais elle était dérivée du nom générique adopté pour l'un des parents (*Crinum*) et d'un synonyme (*Belladonna* Sweet) du nom générique adopté pour l'autre (*Amaryllis*). Etant en contradiction avec l'Art. H.6, il n'est pas validement publié, vu l'Art. 32.1(b).

Ex. 3. Le nom $\times$ *Leucadenia* Schltr. (1919) est correct pour *Leucorchis* E. Mey. $\times$ *Gymnadenia* R. Br., mais si l'on adopte le nom de genre *Pseudorchis* Ség. à la place de *Leucorchis*, c'est $\times$ *Pseudadenia* P. F. Hunt (1971) qui est correct.

Ex. 4. Boivin (1967) a publié $\times$ *Maltea* pour ce qu'il pensait être l'hybride intergénérique *Phippisia* (Trin.) R. Br. $\times$ *Puccinellia* Parl. Comme il ne s'agit pas d'une formule condensée, le nom ne peut être utilisé pour cet hybride intergénérique pour lequel le nom correct est $\times$ *Pucciphippsia* Tzvelev (1971). Boivin avait cependant fourni une description latine et désigné un type; en conséquence, *Maltea* B. Boivin est un nom de genre validement publié; il est correct si l'on traite son type comme appartenant à un genre distinct, et non à un nothogénère.

H.6.3. Le nom de nothogénère d'un hybride intergénérique dérivé de quatre genres ou plus est formé du nom d'une personne, auquel on ajoute la terminaison *-ara*; un tel nom ne peut excéder huit syllabes. Il est considéré comme une formule condensée.

Ex. 5. $\times$ *Potinara* Charlesworth & Co. (1922) (= *Brassavola* R. Br. $\times$ *Cattleya* Lindl. $\times$ *Laelia* Lindl. $\times$ *Sophranitis* Lindl.).

H.6.4. Le nom de nothogénère d'un hybride trigénérique est soit (a) une formule condensée dans laquelle les trois noms adoptés comme corrects des genres parents sont combinés en un seul mot ne dépassant pas huit syllabes, en utilisant la totalité ou la première partie de l'un, suivie de la totalité ou de n'importe quelle partie de l'autre, suivie de la totalité ou de la dernière partie du troisième (mais non de la totalité des trois) et d'une ou éventuellement de deux voyelles de liaison, soit (b) un nom formé comme celui d'un nothogénère dérivé de quatre genres ou plus, c'est-à-dire, un nom de personne auquel on ajoute la terminaison *-ara*.

Ex. 6. $\times$ *Sophranilaecattleya* Hurst (1898) (= *Cattleya* Lindl. $\times$ *Laelia* Lindl. $\times$ *Sophranitis* Lindl.); $\times$ *Vascostylis* Takakura (1964) (= *Ascocentrum* Schltr. ex J. J. Sm. $\times$ *Rhynchostylis* Blume $\times$ *Vanda* W. Jones ex R. Br.); $\times$ *Rodrettiopsis* Moir (1976) (= *Comparettia* Poepp. & Endl. $\times$ *Ionopsis* Kunth $\times$ *Rodriguezia* Ruiz & Pav.); $\times$ *Wilsonara* Charlesworth & Co. (1916) (= *Cochlidia* Lindl. $\times$ *Odontoglossum* Kunth $\times$ *Oncidium* Sw.).

Recommandation H.6A

H.6A.1. Si un nom nothogénérique est formé à partir du nom d'une personne par l'addition de la terminaison *-ara*, il serait préférable que cette personne fut un collecteur, un cultivateur ou un spécialiste du groupe taxonomique en question.

Article H.7

H.7.1. Le nom d'un nothotaxon qui est un hybride entre des subdivisions d'un même genre est la combinaison d'une épithète, qui est une formule condensée formée de la même manière qu'un nom de nothogénre (Art. H.6.2), avec le nom du genre.

Ex. 1. *Ptilostemon* nothosect. *Platon* Greuter (in Boissiera 22: 159. 1973), comprenant les hybrides entre *P.* sect. *Platyrrhaphium* Greuter et *P.* Cass. sect. *Ptilostemon*; *P.* nothosect. *Plinia* Greuter (in Boissiera 22: 158. 1973), comprenant les hybrides entre *P.* sect. *Platyrrhaphium* et *P.* sect. *Cassinia* Greuter.

Article H.8

H.8.1. Si le nom ou l'épithète dans le nom d'un nothotaxon est une formule condensée (Art. H.6 et H.7), les noms des parents utilisés pour le former doivent être ceux qui sont corrects pour la circonscription, la position et le rang adoptés pour les taxons parentaux.

Ex. 1. Si le genre *Triticum* L. est considéré, sur le plan taxonomique, englober *Triticum* (s. str.) et *Agropyron* Gaertn. et si le genre *Hordeum* L. est considéré englober *Hordeum* (s. str.) et *Elymus* L., les hybrides entre *Agropyron* et *Elymus* aussi bien que ceux entre *Hordeum* (s. str.) et *Triticum* (s. str.) doivent être placés dans le nothogénre $\times$ *Tritordeum* Asch. et Graebn. (1902). Si cependant l'on distingue génériquement *Agropyron* de *Triticum*, les hybrides entre *Agropyron* et *Hordeum* (s. str. ou s. lat.) sont placés dans le nothogénre $\times$ *Agrohordeum* A. Camus (1927). De même, si *Elymus* est séparé génériquement de *Hordeum*, les hybrides entre *Elymus* et *Triticum* (s. str. ou s. lat.) sont placés dans le nothogénre $\times$ *Elymotriticum* P. Fourn. (1935). Si *Agropyron* et *Elymus* sont tous deux traités comme des genres, les hybrides entre eux sont placés dans le nothogénre $\times$ *Agroelymus* A. Camus (1927); $\times$ *Tritordeum* est alors limité aux hybrides entre *Hordeum* (s. str.) et *Triticum* (s. str.), et les hybrides entre *Elymus* et *Hordeum* sont placés dans $\times$ *Elyhordeum* Mansf. ex Tsitsin & Petrova (1955), un nom de remplacement pour $\times$ *Hordelymus* Bachtcev & Darevsk. (1950) non *Hordelymus* (K. Jess.) K. Jess. (1885).

H.8.2. Les noms de nothogénres se terminant en *-ara*, qui sont l'équivalent de formules condensées (Art. H.6.3-4), ne sont applicables qu'aux plantes dont on accepte taxonomiquement qu'elles dérivent des genres cités comme parents.

Ex. 2. Si *Euanthe* Schltr. est reconnu comme genre distinct, les hybrides impliquant simultanément son unique espèce, *E. sanderiana* (Rchb.) Schltr. et les trois genres *Arachnis* Blume, *Renanthera* Lour. et *Vanda* W. Jones ex R. Br. doivent être placés dans $\times$ *Cogniauxara* Garay & H. R. Sweet (1966); si d'autre part *E. sanderiana* est incluse dans *Vanda*, les mêmes hybrides seront placés dans $\times$ *Holttumara* anon. (1958) (*Arachnis* $\times$ *Renanthera* $\times$ *Vanda*).

Article H.9

H.9.1. Pour être valablement publié, le nom d'un nothogénre ou d'un nothotaxon du rang de subdivision de genre (Art. H.6 et H.7) doit être publié effectivement (voir les Art. 29 à 31) avec mention du nom des genres ou subdivisions de genres parents, mais une description ou diagnose n'est pas nécessaire, que ce soit en latin ou en toute autre langue.

Ex. 1. Noms validement publiés: $\times$ *Philageria* Mast. (1872), publié avec la mention de ses parents *Lapageria* Ruiz & Pav. $\times$ *Philesia* Comm. ex Jussieu; *Eryngium* nothosect. *Alpestris* Burdet & Miège, pro sect. (in Candollea 23: 116. 1968) publié avec la mention de ses parents, *E. sect. Alpina* H. Wolff $\times$ *E. sect. Campestris* H. Wolff; $\times$ *Agrohordeum* A. Camus (1927) (= *Agropyron* Gaertn. $\times$ *Hordeum* L.), dont $\times$ *Hordeopyron* Simonet (1935, "*Hordeopyrum*") est un synonyme ultérieur.

Note 1. Puisque les noms de nothogénre et de nothotaxon du rang de subdivision de genre sont des formules condensées, ou sont traités comme telles, ils ne possèdent pas de type.

Ex. 2. Le nom $\times$ *Ericalluna* Krüssm. (1960) a été publié pour des plantes ($\times$ *E. bealei* Krüssm.) qui étaient considérées comme issues du croisement *Calluna vulgaris* (L.) Hull $\times$ *Erica cinerea* L. Si l'on considère qu'il ne s'agit pas d'hybrides, mais de formes de *E. cinerea*, le nom $\times$ *Ericalluna* Krüssm. resterait disponible si apparaissaient des plantes dont la nature hybride *Calluna* Salisb. $\times$ *Erica* L. soit connue ou présumée.

Ex. 3. $\times$ *Arabidobrassica* Gleba & Fr. Hoffm. (in *Naturwissenschaften* 66: 548. 1979) est un nom de nothogénre validement publié avec la mention des parents pour le résultat de l'hybridation somatique entre *Arabidopsis thaliana* (L.) Heynh. et *Brassica campestris* L. par fusion de protoplastes. Il est également disponible pour les hybrides intergénériques issus de croisements normaux entre *Arabidopsis* Heynh. et *Brassica* L., pour autant que l'on arrive à en produire.

Note 2. Toutefois, les noms qui ne sont publiés qu'en espérant l'existence d'un hybride ne sont pas validement publiés selon l'Art. 34.1(b).

Article H.10

H.10.1. Les noms de nothotaxons du rang d'espèce ou inférieur doivent être conformes aux prescriptions (a) du corps du *Code* applicable à ces mêmes rangs et (b) de l'Art. H.3. Les manquements à l'Art. H.3.1 sont considérés comme des erreurs à corriger.

H.10.2. Les taxons d'abord publiés comme espèces ou taxons infraspécifiques qui sont ensuite considérés comme des nothotaxons peuvent se voir ainsi désignés, sans changement de rang, conformément aux Art. 3 et 4 et par application de l'Art. 50 (qui s'applique également dans l'autre sens).

H.10.3. Les expressions suivantes sont considérées comme des formules et non de vraies épithètes: les dénominations consistant en une combinaison à l'aide d'un trait d'union des épithètes des noms des parents sans modification, ou avec modification de la terminaison d'une seule épithète, ou consistant en une combinaison de l'épithète spécifique du nom d'un parent avec le nom de genre de l'autre (avec ou sans changement de terminaison).

Ex. 1. La désignation *Potentilla "atrosanguinea-pedata"* publiée par Maund (in *Bot. Gard.* 5: n° 385, t. 97. 1833) est considérée comme une formule ayant le sens de *Potentilla atrosanguinea* Lodd. ex D. Don $\times$ *P. pedata* Nestler.

Ex. 2. *Verbascum "nigro-lychnitis"* (Schiede, *Pl. Hybr.*: 40. 1825) est considéré comme une formule, *Verbascum lychnitis* L. $\times$ *V. nigrum* L.; le nom binomial correct pour cet hybride est *Verbascum $\times$ schiedeanum* W. D. J. Koch (1844).

Ex. 3. Les noms suivants comprennent de vraies épithètes: *Acaena $\times$ anserovina* Orchard (1969) (à partir de *A. anserinifolia* (J. R. Forst. & G. Forst.) Druce et *A. ovina* A. Cunn.; *Micromeria $\times$ benthamineolens* Svent. (1969) (à partir de *M. benthamii* Webb & Berthel. et de *M. pineolens* Svent.).

Note 1. Puisque le nom d'un nothotaxon du rang d'espèce ou inférieur possède un type, la mention des parents joue un rôle secondaire s'il s'agit de déterminer l'application du nom.

Ex. 4. *Quercus* $\times$ *deamii* Trel. (in Mem. Natl. Acad. Sci. 20: 14. 1924) était considéré à sa description comme un croisement entre *Q. alba* L. $\times$ *Q. muehlenbergii* Engelm. Cependant, au vu des descendants obtenus à partir de glands de l'arbre type, Bartlett fut amené à conclure que les parents étaient en fait *Q. macrocarpa* Michx. et *Q. muehlenbergii*. Si l'on accepte cette conclusion, le nom *Q.* $\times$ *deamii* s'applique à *Q. macrocarpa* $\times$ *Q. muehlenbergii*, et non à *Q. alba* $\times$ *Q. muehlenbergii*.

Recommandation H.10A

H.10A.1. En créant des épithètes pour des noms de nothotaxons du rang d'espèce ou inférieur, les auteurs devraient éviter de combiner des parties des épithètes des noms des parents.

Recommandation H.10B

H.10B.1. En envisageant la publication de noms nouveaux pour des hybrides entre des taxons infraspécifiques nommés, les auteurs devraient soigneusement évaluer s'ils sont réellement nécessaires, en gardant à l'esprit que les formules d'hybridité, quoique plus encombrantes, sont plus informatives.

Article H.11

H.11.1. Le nom d'une nothoespèce dont les espèces parentes, connues ou présumées, appartiennent à des genres différents est la combinaison d'une épithète nothospécifique (collective) avec un nom de nothogénre.

Ex. 1. $\times$ *Heucherella tiarelloides* (Lemoine & E. Lemoine) H. R. Wehrh. est considérée issue d'un croisement entre un hybride de jardin d'*Heuchera* L. et *Tiarella cordifolia* L. (voir Stearn in Bot. Mag. 165: ad t. 31. 1948). Son nom original, *Heuchera* $\times$ *tiarelloides* Lemoine & E. Lemoine (1912), est donc incorrect.

Ex. 2. Lorsque *Orchis fuchsii* Druce fut nommé *Dactylorhiza fuchsii* (Druce) Soó, le nom $\times$ *Orchicoeloglossum mixtum* Asch. & Graebn. (pour son hybride avec *Coeloglossum viride* (L.) Hartman) servit de base à la nouvelle combinaison nécessaire, $\times$ *Dactylorhiza mixtum* (Asch. & Graebn.) Rauschert (1969).

H.11.2. L'épithète finale du nom d'un nothotaxon infraspécifique dont les taxons parents, connus ou présumés, sont assignés à des taxons de rang supérieur différents peut être subordonné au nom d'un nothotaxon de ce rang supérieur (voir l'Art. 24.1), par exemple à un nom nothospécifique (mais voir la Rec. H.10B).

Ex. 3. *Mentha* $\times$ *piperita* L. nothosubsp. *piperita* (= *M. aquatica* L. $\times$ *M. spicata* L. subsp. *spicata*); *Mentha* $\times$ *piperita* nothosubsp. *pyramidalis* (Ten.) Harley (in Kew Bull. 37: 604. 1983) (= *M. aquatica* L. $\times$ *M. spicata* subsp. *tomentosa* (Briq.) Harley).

Article H.12

H.12.1. Des taxons subordonnés peuvent être reconnus dans les nothotaxons de rang inférieur ou égal à l'espèce, sans obligation de préciser les taxons parents au rang subordonné. Dans ce cas, des catégories infraspécifiques non-hybrides de rang approprié sont utilisées.

Ex. 1. *Mentha* ×*piperita* f. *hirsuta* Sole; *Populus* ×*canadensis* var. *serotina* (Hartig) Rehder et *P.* ×*canadensis* var. *marilandica* (Poir.) Rehder (voir également l'Art. H.4, Note 1).

Note 1. Comme il n'y a pas de mention des parents au rang concerné, on ne peut contrôler la circonscription à ce rang par ce biais (comparer avec l'Art. H.4).

Note 2. Il n'est pas possible de traiter les subdivisions de nothoespèces à la fois par les méthodes de l'Art. H.10 et de l'Art. H.12.1, au même rang.

H.12.2. Les noms publiés avec le rang de nothomorphe¹ sont traités comme s'ils avaient été publiés en tant que noms de variétés (voir l'Art. 50).

¹Dans les éditions précédentes du Code (1978, Art. H.10, et l'Art. équivalent des éditions antérieures), les dispositions correspondant à l'Art. H.12 ne permettaient qu'un seul rang. Ce rang équivalait à celui de variété et la catégorie était dénommée "nothomorphe".

APPENDICE IIA

*Nomina familiarum algarum, fungorum et pteridophytorum conservanda
et rejicienda*

Voir ICBN, *Regnum Veg.* 131: 91-97.

APPENDICE IIB

Nomina familiarum bryophytorum et spermatophytorum conservanda

Voir ICBN, *Regnum Veg.* 131: 98-117.

APPENDICE IIIA

Nomina generica conservanda et rejicienda

Voir ICBN, *Regnum Veg.* 131: 118-325.

APPENDICE IIIB

Nomina specifica conservanda et rejicienda

Voir ICBN, *Regnum Veg.* 131: 326-329.

APPENDICE IV

Nomina utique rejicienda

Voir ICBN, *Regnum Veg.* 131: 330-332.

APPENDICE V

Opera utique oppressa

[Voir ICBN, *Regnum Veg.* 131: 333-335].

Les publications sont énumérées dans l'ordre alphabétique des auteurs. La numérotation des oeuvres dans TL-2 (Stafleu & Cowan, *Taxonomic literature* 1-7; in *Regnum Veg.* 94, 98, 105, 110, 112, 115, 116. 1976-1988) sont ajoutés entre parenthèses **en caractères gras** s'ils sont disponibles. Aucun nom paru dans les publications énumérées, aux rangs spécifiés entre parenthèses carrées à la fin de chaque entrée, n'est accepté comme valablement publié aux termes du présent *Code* (Art. 32.8).

Agosti, J. 1770. *De re botanica tractatus*. Belluno. (TL-2 No. **66**.) [Genres.]

Buc'hoz, P. J. 1762-1770. *Traité historique des plantes qui croissent dans la Lorraine et les Trois Evêchés*. 10 vol. Nancy & Paris. (TL-2 No. **872**.) [Espèces et taxons infraspécifiques.]

Buc'hoz, P. J. 1764. *Tournefortius Lotharingiae, ou catalogue des plantes qui croissent dans la Lorraine et les Trois Evêchés*. Paris & Nancy. (TL-2 No. **873**.) [Espèces et taxons infraspécifiques.]

Buc'hoz, P. J. 1770. *Dictionnaire raisonné universel des plantes, arbres et arbustes de France*. Vol. 1, 2, et 3 (pp. 1-528) [mais pas le vol. 3 (pp. 529-643), ni le vol. 4]. Paris. (TL-2 No. **874**.) [Espèces et taxons infraspécifiques.]

Donati, V. 1753. *Auszüge seiner Naturgeschichte des adriatischen Meers*. Halle. (TL-2 No. **1500**.) [Tous les rangs.]

Ehrhart, J. B. 1753-1762. *Ökonomische Pflanzen-Historie*. 12 vol. Ulm. (TL-2 No. **1647**.) [Genres.]

Ehrhart, J. F. 1780-1785. *Phytophylacium ehrhartianum*. 10 decades. Hannover. (vide TL-2, 1: 731.) [Genres.]

- Ehrhart, J. F. 1789. Index phytophylacii ehrhartiani. Pp. 145-150 in: Ehrhart, J. F.: *Beiträge zur Botanik*, 4. Hannover & Osnabrück. (TL-2 No. **1645.**) [Genres.]
- Feuillée, L. 1756-1757, 1766. *Beschreibung zur Arzeney dienlicher Pflanzen, welche in den Reichen des mittägigen America in Peru und Chily vorzüglich im Gebrauch sind*. 2 vol. [et réimpression]. Nürnberg. (TL-2 No. **1767.**) [Genres.]
- Gandoger, M. 1883-1891. *Flora Europae terrarumque adjacentium*. 27 vol. Paris, London & Berlin. (TL-2 No. **1942.**) [Espèces.]
- Garsault, F. A. P. de, 1764. *Les figures de plantes et animaux d'usage en médecine, décrites dans la matière médicale de Mr. Geoffroy*. 5 vol. Paris. (TL-2 No. **1959.**) [Espèces et taxons infraspécifiques.]
- Garsault, F. A. P. de, 1764-1767. *Description, vertus et usages de sept cent dix-neuf plantes, tant étrangères que de nos climats*. 5 vol. Paris. (TL-2 No. **1961.**) [Genres, espèces et taxons infraspécifiques.]
- Garsault, F. A. P. de, 1765. *Explication abrégée de sept cent dix-neuf plantes, tant étrangères que de nos climats*. Paris. (TL-2 No. **1960.**) [Espèces et taxons infraspécifiques.]
- Gilibert, J. E. 1782. *Flora lituanica inchoata*. 2 vol. Grodno. (TL-2 No. **2012.**) [Espèces et taxons infraspécifiques.]
- Gilibert, J. E. 1782. *Exercitium botanicum, in schola vilnensi peractum, seu enumeratio methodica plantarum tam indigenarum quam exoticarum quas proprio marte determinaverunt alumni in campis vilniensibus aut in horto botanico universitatis*. Wilnius. (TL-2 No. **2013.**) [Espèces et taxons infraspécifiques.]
- Gilibert, J. E. 1785-1787. *Caroli Linnaei botanicorum principis systema plantarum Europae*. 7 vol. Vienne. (TL-2 No. **2014.**) [Espèces et taxons infraspécifiques.]
- Gilibert, J. E. 1792. *Exercitia phytologica, quibus omnes plantae Europae, quas vivas invenit in variis herbationibus, seu in Lithuania, Gallia, Alpibus, analys nova proponuntur*. 2 vol. Lyon. (TL-2 No. **2015.**) [Espèces et taxons infraspécifiques.]
- Gleditsch, J. G. 1753. Observation sur la pneumonanthe, nouveau genre de plante, dont le caractère diffère essentiellement de celui de la gentiane. *Hist. Acad. Roy. Sci. (Berlin)* 1751: 158-166. [Tous les rangs.]

- Guettard, J. E. 1755. Cinquième [Sixième] mémoire sur les glandes des plantes, et le quatrième [cinquième] sur l'usage que l'on peut faire de ces parties dans l'établissement des genres des plantes. *Hist. Acad. Roy. Sci. Mém. Math. Phys. (Paris, 4°)* 1749: 322-377, 392-443. (TL-2 No. **2008**.) [Tous les rangs.]
- Haller, A. von, 1753. *Enumeratio plantarum horti regii et agri gottingensis*. Göttingen. (TL-2 No. **2309**.) [Tous les rangs.]
- Heister, L. 1753. *Descriptio novi generis plantae rarissimae et speciosissimae africanae*. Braunschweig. (TL-2 No. **2592**.) [Tous les rangs.]
- Hill, J. 1753. [Entrées sur l'histoire naturelle.] In: Scott, G. L. (ed.), *A supplement of Mr. Chambers's Cyclopaedia: or a universal dictionary of the arts and sciences*. 2 vol. London. [Tous les rangs.]
- Hill, J. 1753-1754. [Entrées sur l'histoire naturelle.] In: Society of Gentlemen (ed.), *A new and complete dictionary of arts and sciences*. 4 vol. London. [Tous les rangs.]
- Hill, J. 1754, etc. *The useful family herbal* [y compris la réimpression et rééditions.] London. (TL-2 No. **2768**.) [Genres, espèces et taxons infraspécifiques.]
- Hill, J. 1756-1757 *The British herbal*. London. (TL-2 No. **2769**.) [Espèces et taxons infraspécifiques.]
- Necker, N. J. de, 1790-1791, 1808. *Elementa botanica*. [Tous les tirages et toutes les éditions.] Neuwied, Paris, Strasbourg, Mainz. (TL-2 No. **6670**.) [Genres.]
- Rumphius, G. E. 1755. *Herbarii amboinensis auctuarium*. Amsterdam. [Genres; les espèces publiées par Burman dans l'"Index", pp. 75-94, de cet ouvrage ne sont pas affectées.]
- Secretan, L. 1833. *Mycographie suisse, ou description des champignons qui croissent en Suisse*. Genève. (TL-2 No. **11595**.) [Espèces et taxons infraspécifiques.]
- Trew, C. J. [& al.] [1747-]1753-1773. *Herbarium blackwellianum emendatum et auctum*. 6 vol. Nürnberg. (TL-2 No. **546**.) [Genres.]

INDEX DE L'APPENDICE IIIA

Voir ICBN, *Regnum Veg.* 131: 336-353.

INDEX DES NOMS SCIENTIFIQUES

Les références de cet index ne sont pas aux pages mais aux Articles, Recommandations, Exemples, etc. du *Code* et de l'App. I, comme ci-après:

Div. = Division; Pré. = Préambule; Prin. = Principes; chiffres arabes = Articles ou, suivis d'une lettre, Recommandations; Ex. = Exemples; N. = Notes; n. infr. = notes infrapaginales; H. = App. I (hybrides); App. = autres Appendices.

<i>Abies balsamea</i> (L.) Mill.	23.Ex.4	— <i>cervinus</i> Hoffm.: Fr., non	
<i>Acaena anserinifolia</i> (J. R. Forst. & G. Forst.) Druce	H.10.Ex.3	Schaeff.	15.Ex.3
— × <i>anserovina</i> Orchard	H.10.Ex.3	— <i>cinereus</i> Schaeff.	23.Ex.9
— <i>ovina</i> A. Cunn.	H.10.Ex.3	— <i>equestris</i> L.	15.Ex.4
<i>Acanthococcus</i> Hook. f.		— <i>ericetorum</i> Fr.	15.Ex.1
& Harv.	53.Ex.12	— <i>flavorirens</i> Pers.	15.Ex.4
<i>Acanthococos</i> Barb. Rodr.	53.Ex.12	— “ <i>octogesimus nonus</i> ” (Schaeffer, 1763)	23.Ex.9
<i>Acanthoeca</i> W. N. Ellis	53.Ex.7	— <i>umbelliferus</i> L.	15.Ex.1
<i>Acanthoica</i> Lohmann	53.Ex.7	<i>Agathopyllum</i> Juss.	55.Ex.1
<i>Acer pseudoplatanus</i> L., et pas “ <i>pseudo-platanus</i> ”	60.Ex.13	— <i>neesianum</i> Blume	55.Ex.1
<i>Aceras</i> R. Br.	62.Ex.5	<i>Agati</i> Adans.	62.Ex.7
“ <i>Acosmus</i> Desv.” (Desfontaines, 1829)	34.Ex.4	× <i>Agroelymus</i> A. Camus	11.Ex.28, H.8.Ex.1
<i>Adenanthera bicolor</i> Moon	7.Ex.4	× <i>Agrohordeum</i> A. Camus	H.8.Ex.1, H.9.Ex.1
<i>Adiantum capillus-veneris</i>	23.Ex.1	× <i>Agropogon</i> P. Fourn.	H.3.Ex.1, H.6.Ex.1
<i>Adonis</i> L.	62.Ex.1	— <i>littoralis</i> (Sm.) C. E. Hubb.	H.3.Ex.1
<i>Aecidium</i> Pers.: Pers.	59.Ex.2	<i>Agropyron</i> Gaertn.	11.Ex.28, H.8.Ex.1, H.9.Ex.1
<i>Aesculus</i> L.	11.Ex.5	<i>Agrostis</i> L.	H.2.Ex.1, H.6.Ex.1
<i>Aextoxicaceae</i>	18.Ex.1	— <i>radiata</i> L.	52.Ex.11
<i>Aextoxicon</i> , <i>Aextoxicou</i>	18.Ex.1	— <i>stolonifera</i> L.	H.2.Ex.1
<i>Agaricus</i>	32.Ex.8	<i>Albizia</i> , et pas “ <i>Albizzia</i> ”	Rec.60H.Ex.1
— “tribus” <i>Hypholoma</i> Fr.: Fr.	32.Ex.8	<i>Aletris punicea</i> Labill.	52.Ex.10
— “tribus” <i>Pholiota</i> Fr.: Fr.	33.Ex.13	<i>Alexitoxicum</i>	51.Ex.1
— <i>atricapillus</i> Batsch	15.Ex.3		

Index des noms scientifiques

<i>Algae</i>	13.1(e)	<i>Annona</i> , et pas "Anona"	Rec.60,
<i>Alpinia</i> Roxb., <i>nom. cons.</i> ,			H.Ex.1
non L.	55.Ex.2	"Anonymos" (Walter, 1788)	20.Ex.8
— <i>galanga</i> (L.) Willd.	55.Ex.2	— "aquatica" (Walter, 1788)	43.Ex.3
— <i>languas</i> J. F. Gmel.	55.Ex.2	<i>Anthemis valentina</i> L.	10.Ex.1
<i>Alsophila kalbreyeri</i> Baker 1892, non		"Anthopogon"	20.4.Note.2
C. Chr. 1905	33.Ex.6	<i>Anthyllis</i> sect. <i>Aspalathoi-</i>	
<i>Alyssum flahaultianum</i> Emb.	36.Ex.3	des DC.	41.Ex.2, 49.Ex.2
<i>Alyxia ceylanica</i> Wight, et pas "zeyla-		— <i>barba-jovis</i> L., et pas "Barba	
nica"	60.Ex.1	jovis"	23.Ex.11
<i>Amaranthus</i> L., et pas		<i>Antidesmatinae</i> Pax	Rec.19A.Ex.1
"Amarantus"	60.Ex.1	<i>Antidesmatoideae</i> (Pax)	
× <i>Amarcrinum</i> Coutts	H.6.Ex.2	Hurus.	Rec.19A.Ex.1
<i>Amaryllidaceae</i>	53.Ex.1, 53.Ex.12	<i>Antirrhinum spurium</i> L.	11.Ex.7
<i>Amaryllis</i> L.	H.6.Ex.2	<i>Apiaceae</i>	18.5
<i>Amblyanthera</i> Müll. Arg.,		<i>Apium</i> L.	18.5
Blume	53.Ex.2	<i>Apocynum androsaemifolium</i> L., et	
<i>Amorphophallus campanulatus</i>		pas "fol. [foliis]	
Decne.	48.Ex.2	<i>androsaemi</i> "	23.Ex.13
<i>Amphiprora</i> Ehrenb.	45.Ex.4	× <i>Arabidobrassica</i> Gleba & Fr.	
<i>Amphitecna</i> Miers	14.Ex.6	Hoffm.	H.9.Ex.3
<i>Anacamptis</i> Rich.	H.6.Ex.1	<i>Arabidopsis</i> Heynh.	H.9.Ex.3
<i>Anacyclus</i> L.	10.Ex.1	— <i>thaliana</i> (L.) Heynh.	H.9.Ex.3
— <i>valentinus</i> L.	10.Ex.1	<i>Arabis beckwithii</i> S. Watson	47.Ex.1
<i>Anagallis arvensis</i> subsp. <i>caerulea</i>		— "Sekt. <i>Brassicarabis</i> " (Schulz,	
Hartm.	53.Ex.14	1936)	36.Ex.1
— — var. <i>caerulea</i> (L.)		— "Sekt. <i>Brassicoturritis</i> " (Schulz,	
Gouan	53.Ex.14	1936)	36.Ex.1
— <i>caerulea</i> Schreber, non L.	53.Ex.14	— <i>shockleyi</i> Munz	47.Ex.1
<i>Andraea angustata</i> Lindb. ex		<i>Arachnis</i> Blume	H.8.Ex.2
Limpr.	46.Ex.22	<i>Arctostaphylos uva-ursi</i> (L.)	
<i>Andromeda polifolia</i> L., et pas "polii-		Spreng.	60.Ex.14
folia"	60.Ex.11	<i>Ardisia pentagona</i> A. DC.	51.Ex.2
<i>Andropogon</i> L.	62.Ex.3	— <i>quinquegonia</i> Blume	51.Ex.2
— <i>fasciculatus</i> L.	52.Ex.11	<i>Arecaceae</i>	18.5
— <i>martini</i> Roxb.	32.Ex.6	<i>Arenaria</i> L.	11.Ex.10
— <i>sorghum</i> subsp. <i>halepensis</i> (L.)		— ser. <i>Anomala</i>	21.Ex.1
Hack.	53.Ex.13	— <i>stricta</i> Michx.	48.Ex.2
— — var. <i>halepensis</i> (L.)		— <i>uliginosa</i> Schleich. ex	
Hack.	53.Ex.13	Schlechtld.	11.Ex.10
"Anema" (Nylander, 1879)	42.Ex.1	<i>Aronia arbutifolia</i> var. <i>nigra</i> (Willd) F.	
<i>Anema nummulariellum</i> Forsell, et pas		Seym.	33.Ex.5
"Nyl."	42.Ex.1	<i>Artemisia nova</i> A. Nelson	23.Ex.7
<i>Anemone</i> × <i>elegans</i> Decne.	11.Ex.27	<i>Arum campanulatum</i> Roxb.	48.Ex.2
— <i>hupehensis</i> (Lemoine & E.		— <i>dracunculus</i> L.	11.Ex.11
Lemoine) Lemoine &		<i>Arytera</i> sect. <i>Mischarytera</i>	6.Ex.2
E. Lemoine	11.Ex.27	<i>Ascocentrum</i> Schltr. ex	
— × <i>hybrida</i> Paxton	11.Ex.27	J. J. Sm.	H.6.Ex.6
— <i>vitifolia</i> Buch.-Ham.		<i>Aspalathoides</i> (DC.) K. Koch	41.Ex.2,
ex DC.	11.Ex.27		49.Ex.2

Index des noms scientifiques

Aspicarpa Rich. 34.Ex.4
Aspidium berterioanum Rec.60C.1(c)
Asplenium dentatum L., et pas "*Trich. dentatum*" 23.Ex.14
Aster L. 11.Ex.25, 18.5, 19.Ex.4
— *novae-angliae* L. 60.Ex.14
Asteraceae Dumort. 18.5, 19.Ex.4
×*Asterago* Everett 11.Ex.25
Astereae Cass. 19.Ex.4
Asterinae Less. 19.Ex.4
Asteroideae Asch. 19.Ex.4
Asterostemma Decne. 53.Ex.5
Astragalus cariensis Boiss. 53.Ex.4
— (*Cycloglottis*) *contortu- plicatus* Rec.21A.Ex.1
— *matthewsiae* Podlech & Kirchhoff, et pas "*matthewsii*" 60.Ex.19
— *matthewsii* S. Watson 60.Ex.19
— *rhizanthus* Boiss., non Royle 53.Ex.4
— (*Phaca*) *umbellatus* Rec.21A.Ex.1
Astrostemma Benth. 53.Ex.5
"*Atherospermaceae*" (Lindley, 1846) 18.Ex.6
Atherospermataceae R. Br., "*Athero- spermeae*" 18.Ex.6
Athyrium austro-occidentale Ching 60.Ex.14
Atriplex L. 23.Ex.7, 62.Ex.1
— "*nova*" (Winterl, 1788) 23.Ex.7
Atropa bella-donna 23.Ex.1

Balardia Cambess. 53.Ex.11
Ballardia Montrouz. 53.Ex.11
Bartlingia Brongn., non Rchb. nec F. Muell. Rec.50C.Ex.1
Bartramia 20.Ex.1
Behen Moench 11.Ex.12
— "*behen*" 11.Ex.12
— *vulgaris* Moench 11.Ex.12
Belladonna Sweet H.6.Ex.2
Berberis L. 14.Ex.3
Blandfordia grandiflora R. Br. 52.Ex.10
Blephilia ciliata 33.Ex.2
Boletellus Murrill Rec.62A.Ex.1
Boletus L.: Fr. Rec.62A.Ex.1
— *piperatus* Bull.: Fr. Rec.50E.Ex.2
— *ungulatus* Schaeff. 23.Ex.9

— "*vicesimus sextus*" (Schaeffer, 1763) 23.Ex.9
Bouchea Cham. Rec.60B.Ex.1
Bougainvillea 60.Ex.5
Brachystelma R. Br. 46.Ex.5
Braddleya Vell. 53.Ex.6
Bradlea Adans. 53.Ex.6
Bradleja Banks ex Gaertn. 53.Ex.6
Brassavola R. Br. H.6.Ex.5
Brassica L. 18.5, H.9.Ex.3
— *campestris* L. H.9.Ex.3
— *napus* 53.Ex.9
— *nigra* (L.) W. D. J. Koch 23.Ex.4
Brassicaceae 18.5
Brazzeia Baill. 34.Ex.7
— "*tribus Brevipedunculata*" (Huth, 1895) 33.Ex.12
Bromeliineae 17.Ex.2
Bromus inermis subsp. *pumpellianus* (Scribn.) Wagnon 34.Ex.12
— — var. *pumpellianus* (Scribn.) C. L. Hitchc. 34.Ex.12
— *pumpellianus* Scribn. 34.Ex.12
— *sterilis* L. 14.Ex.8
Brosimum Sw. 34.Ex.9

Cacalia napaeifolia DC., et pas "*napeaeifolia*" 60.Ex.12
Cactaceae Juss. 22.Ex.2
Cactus L. 22.Ex.2, 32.Ex.7
— [sans rang] *Melocactus* L. 22.Ex.2
— *ficus-indica* L. 32.Ex.7
— *mammillaris* L. 22.Ex.2
— *melocactus* L. 22.Ex.2
— *opuntia* L. 32.Ex.7
Cainito Adans. 52.Ex.1
Calandrinia 58.Ex.2
— *polyandra* Benth., et pas "(Hook.) Benth." 58.Ex.2
"*Calicium debile* Turn. & Borr. Mss." (Smith, 1812, pro syn.) 46.Ex.9
Callicarpa L. 62.Ex.2
Callistemon Rec.60G.1(c)
Callixene Comm. ex Juss. 14.Ex.5
Calluna Salisb. H.9.Ex.2
— *vulgaris* (L.) Hull H.9.Ex.2
Calothyrsus Spach 11.Ex.5
Calyptridium Nutt. 46.Ex.4
— *monandrum* Nutt. 46.Ex.4

Index des noms scientifiques

<i>Cambogia gummi-gutta</i> L., et pas "G. gutta"	23.Ex.14	<i>Chlorosarcina</i> Gerneck	7.Ex.6
<i>Camellia</i> L.	13.Ex.3	— <i>elegans</i>	7.Ex.6
<i>Campanopsis</i> (R. Br.) Kuntze	11.Ex.1	— <i>minor</i>	7.Ex.6
<i>Campanula</i> sect. <i>Campanopsis</i>		<i>Chlorosphaera</i> G. A. Klebs	7.Ex.6
R. Br.	11.Ex.1	<i>Christella</i> H. Lév.	53.Ex.12
<i>Candida populi</i> Hagler & al.	8.Ex.1	<i>Chrysophyllum</i> L.	52.Ex.1
<i>Cardamine</i> L.	11.Ex.14	— <i>cainito</i> L.	52.Ex.2
<i>Cardaminum</i> Moench	14.Ex.4	— <i>sericeum</i> Salisb.	52.Ex.2
<i>Carex</i> L.	35.Ex.2	<i>Cichoriaceae</i> Juss.	19.Ex.4
— sect. <i>Eucarex</i>	21.Ex.1	<i>Cichorieae</i> D. Don	19.Ex.4
— [sans rang] <i>Scirpinae</i> Tuck.	35.Ex.2	<i>Cichoriinae</i> Sch. Bip.	19.Ex.4
— sect. <i>Scirpinae</i> (Tuck.)		<i>Cichorioideae</i> W. D. J. Koch	19.Ex.4
Kük.	35.Ex.2	<i>Cichorium</i> L.	19.Ex.4
— "bebbii" (Olney, 1871)	Rec.50B.Ex.1	<i>Cineraria</i> sect. <i>Eriopappus</i>	
<i>Carphalea</i> Juss.	41.Ex.2	Dumort.	49.Ex.3
<i>Caryophyllaceae</i> Juss.	18.Ex.4, 19.Ex.5, 53.Ex.11	<i>Cistus aegyptiacus</i> L.	49.Ex.4
<i>Caryophylloideae</i> (Juss.) Rabeler & Bittrich.	19.Ex.5	<i>Cladonia ecmocyna</i> Leight.	48.Ex.3
<i>Caryophyllus</i> Mill. non L.	18.Ex.4, 19.Ex.5	<i>Claudopus</i> Gillet	11.Ex.15
<i>Cassipourea</i> Aubl.	14.Ex.2	<i>Clianthus</i>	11.Ex.19
<i>Castanella</i> Spruce ex Benth. & Hook. f.	10.Ex.2	— <i>dampieri</i> Lindl.	11.Ex.19
— <i>granatensis</i> Triana & Planch.	10.Ex.2	— <i>formosus</i> (D. Don) Ford & Vickers	11.Ex.19
<i>Cathaya</i> Chun & Kuang	53.Ex.12	— <i>oxleyi</i> Lindl.	11.Ex.19
<i>Cathayaia</i> Ohwi	53.Ex.12	— <i>speciosus</i> (D. Don) Asch. & Graebn., non (Endl.) Steud.	11.Ex.19
<i>Cattleya</i> Lindl.	H.6.Ex.5, H.6.Ex.6	<i>Climacioideae</i> Grout, et pas "Climacieae"	19.Ex.6
<i>Cedrus</i> Duhamel	52.Ex.7	<i>Clusia</i> L.	18.5
<i>Cedrus</i> Trew, nom. cons., non Duhamel	62.Ex.1	<i>Clusiaceae</i>	18.5
<i>Celsia</i> sect. <i>Aulacospermae</i>		<i>Clutia</i> L., et pas "Cluytia"	60.Ex.9
Murb.	53.Ex.16	" <i>Clypeola minor</i> " (Linnaeus, 1756)	45.Ex.1
<i>Cenomyce ecmocyna</i> Ach.	48.Ex.3	<i>Cnidium peucedanoides</i> Kunth	33.Ex.2
<i>Centaurea amara</i> L.	7.Ex.3	<i>Cochlioda</i> Lindl.	H.6.Ex.6
— <i>jacea</i> L.	47.Ex.3	<i>Codium geppiorum</i> O. C. Schmidt, et pas "geppii"	60.Ex.20
<i>Centrospermae</i>	17.Ex.1	<i>Coeloglossum viride</i> (L.) Hartm.	H.11.Ex.2
<i>Cephaëlis</i>	60.6	<i>Coffea</i>	59.Ex.1
<i>Cephalotos</i> Adans.	53.Ex.10	× <i>Cogniauxara</i> Garay & H. R. Sweet	H.8.Ex.2
<i>Cephalotus</i> Labill.	53.Ex.10	<i>Coix lacryma-jobi</i> L.	60.Ex.14
<i>Cercospora aleuritidis</i> Miyake	59.Ex.5	<i>Collaea</i>	Rec.60B.1(a)
<i>Cereus jamacaru</i> DC., et pas "mandacaru"	60.Ex.6	<i>Collema cyanescens</i> Rabenh.	58.Ex.3
<i>Cervicina</i> Delile	11.Ex.1	— <i>tremelloides</i> var. <i>caesium</i> Ach.	58.Ex.3
<i>Chamaecyparis</i> Spach	H.6.Ex.1	— — var. <i>cyanescens</i> Ach.	58.Ex.3
<i>Chloris</i>	52.Ex.11	<i>Columella</i> Lour.	53.Ex.10
— <i>radiata</i> (L.) Sw.	52.Ex.11	<i>Columellia</i> Ruiz & Pav.	53.Ex.10

Index des noms scientifiques

- Colura* (Dumort.) Dumort. 53.Ex.12
Coluria R. Br. 53.Ex.12
Combretum Loefl. Rec.50E.Ex.1
Comparettia Poepp. & Endl. H.6.Ex.6
Compositae Giseke 18.5, 19.Ex.4
Coniferopsida 3.Ex.1
Conophytum N. E. Br., et pas
 "Haw." 34.Ex.3
Convolvulus L. 20.Ex.1, 35.Ex.1
 — [sans rang] "*Occidentales*"
 (House, 1908) 35.Ex.1
 — [sans rang] "*Sepincoli*" (House,
 1908) 35.Ex.1
 — [sans rang] "*Soldanellae*" (House,
 1908) 35.Ex.1
Cornus "gharaf" (Forsskål,
 1775) 23.Ex.8
 — *sanguinea* 23.Ex.1
Correa Rec.60B.1(a)
Corticium microsclerotium G. F.
 Weber, non (Matz) G. F.
 Weber 59.Ex.6
Corydalis DC. 49.Ex.5
 — *solida* (L.) Clairv., et pas "(Mill.)
 Clairv." 49.Ex.5
Coscinodiscaceae Kütz., "*Coscinodis-*
 ceae" 18.Ex.5
Costus subg. *Metacostus* 21.Ex.1
 "×*Crindonna*" (Ragionieri,
 1921) H.6.Ex.2
Crinum L. H.6.Ex.2
Cristella Pat. 53.Ex.12
Croton ciliatoglandulifer Ortega, et
 pas *ciliato-glandulifer* 60.Ex.13
Cruciferae 18.5
Cucubalus angustifolius Mill. 52.Ex.5
 — *behen* L. 11.Ex.12, 52.Ex.5
 — *latifolius* Mill. 52.Ex.5
 ×*Cupressocyparis* Dallim. H.6.Ex.1
Cupressus L. H.6.Ex.1
Curculigo Gaertn., et pas
 "*Cvrcvligo*" 60.Ex.7
Cuviera DC., nom. cons., non
 Koeler 52.Ex.12
Cyanobacteria Pré.7
Cylindrocladiella infestans
 Bæsw. 33.Ex.4
Cylindrocladium "infestans" (Peerally,
 1991) 33.Ex.4
Cymbidium iansonii Rolfe, et pas
 "*i'ansonii*" 60.Ex.16
Cymbopogon martini (Roxb.) W. Wat-
 son 32.Ex.6
Cyperaceae Juss., "ordo
 Cyeroideae" 18.Ex.3
Cyperus heyneanus Rec.60C.1(c)
Cytisus Desf. 11.Ex.9
 — *biflorus* L'Hér. 11.Ex.9
 — *fontanesii* Spach 11.Ex.9
 ×*Dactyloglossum mixtum* (Asch. &
 Graebn.) Rauschert H.11.Ex.2
Dactylorhiza fuchsii (Druce)
 Soó H.11.Ex.2
Dadoxylon Endl. 3.Ex.1
Damapana Adans. 14.Ex.10
Delphinium L. 10.Ex.6, 33.Ex.12
 — "tribus *Brevipedunculata*" (Huth,
 1895) 33.Ex.12
 — "tribus *Involuta*" (Huth,
 1895) 33.Ex.12
 — *consolida* L. 10.Ex.6
 — *peregrinum* L. 10.Ex.6
Dendromecon Benth. 62.Ex.4
Dendrosicus Raf. 14.Ex.6
Dentaria L. 11.Ex.14
Desmidiaceae 13.1(e)
Desmodium griffithianum Rec.60C.1(d)
Desmostachya (Stapf) Stapf 53.Ex.9
Desmostachys Miers 3.Ex.9
Dianthus monspessulanus 23.Ex.1
Dichelodontium Hook. f. & Wilson ex
 Broth. 46.Ex.11
 — *nitidulum* (Hook. f. & Wilson)
 Broth. 46.Ex.11
Didymopanax gleasonii Britton & Wil-
 son Rec.46C.Ex.1
Digitalis grandiflora L. H.3.Ex.3
 — *mertonensis* B. H. Buxton & C.
 D. Darl. H.3.Ex.3
 — *purpurea* L. H.3.Ex.3
Dillenia Rec.60B.1(c)
Dionysia Fenzl 11.Ex.6
 — sect. *Ariadne* Wendelbo 11.Ex.6
 — sect. *Dionysiopsis* (Pax)
 Melch. 11.Ex.6
Diospyros L. 62.Ex.1
Dipterocarpus C. F. Gaertn. 62.Ex.2

Index des noms scientifiques

<i>Dodecatheon</i> sect. "Etubulosa"		
(Kunth, 1905)	22.Ex.1	
— <i>meadia</i> L.	22.Ex.1	
<i>Donia formosa</i> D. Don	11.Ex.19	
— <i>speciosa</i> D. Don	11.Ex.19	
<i>Dracunculus</i> Mill.	11.Ex.11	
— <i>vulgaris</i> Schott	11.Ex.11	
<i>Drimys</i> J. R. Forst. & G. Forst.	18.Ex.4	
<i>Drypeteae</i> (Pax) Hurus.	Rec.19A.Ex.1	
<i>Drypetinae</i> Pax	Rec.19A.Ex.1	
<i>Durvillaea</i> Bory	53.Ex.9, Rec.60B.Ex.1	
<i>Dussia</i> Krug & Urb. ex Taub.	6.Ex.1	
— <i>martinicensis</i> Krug & Urb. ex Taub.	6.Ex.1	
<i>Eccilia</i> (Fr.: Fr.) P. Kumm.	11.Ex.15	
" <i>Echii altera species</i> " (Dodonaeus, 1583)	7.Ex.5	
<i>Echium lycopsis</i> L.	7.Ex.5	
<i>Eclipta erecta</i> L.	11.Ex.18	
— <i>prostrata</i> (L.) L.	11.Ex.18	
<i>Ectocarpus mucronatus</i> D. A. Saunders	33.Ex.3	
" <i>Egeria</i> " (Néraud, 1826)	32.Ex.1	
<i>Elcaja</i> "roka" (Forsskål, 1775)	23.Ex.8	
" <i>Elodes</i> " (Clusius, 1601)	10.Ex.3	
<i>Elodes</i> Adans.	10.Ex.3	
× <i>Elyhordeum</i> Mansf. ex Tsitsin & Petrova	H.8.Ex.1	
× <i>Elymopyrum</i> Cugnac	11.Ex.28	
× <i>Elymotriticum</i> P. Fourn.	H.8.Ex.1	
<i>Elymus</i> L.	11.Ex.28, Rec.20A.Ex.1, H.3.Ex.2, H.8.Ex.1	
— <i>europaeus</i> L.	52.Ex.12	
— <i>farctus</i> (Viv.) Melderis	H.5.Ex.1	
— — subsp. <i>boreoatlanticus</i> (Simonet & Guin.) Melderis	H.5.Ex.1	
— × <i>laxus</i> (Fr.) Melderis & D. C. McClint.	H.5.Ex.1	
— <i>repens</i> (L.) Gould	H.5.Ex.1	
<i>Embelia sarasiniorum</i>	23.Ex.1	
<i>Enallagma</i> Baill.	14.Ex.6	
<i>Enantioblastae</i>	17.Ex.1	
<i>Enargea</i> Banks ex Gaertn.	14.Ex.5	
<i>Englerastrum</i> Briq.	Rec.60B.Ex.1	
<i>Englerella</i> Pierre	Rec.60B.Ex.1	
<i>Engleria</i> O. Hoffm.	Rec.60B.Ex.1	
<i>Entoloma</i> (Fr. ex Rabenh.) P. Kumm.	11.Ex.15	
<i>Epiphyllum</i> Haw.	H.6.Ex.1	
<i>Equisetum palustre</i> var. <i>americanum</i>	6.Ex.2	
— — f. <i>fluitans</i>	6.Ex.2	
<i>Erica</i> L.	19.Ex.3, Rec.19A.Ex.2, H.9.Ex.2	
— <i>cinerea</i> L.	H.9.Ex.2	
<i>Ericaceae</i> Juss.	19.Ex.3, Rec.19A.Ex.2	
× <i>Ericalluna</i> Krüssm.	H.9.Ex.2	
— <i>bealei</i> Krüssm.	H.9.Ex.2	
<i>Ericaceae</i> D. Don	19.Ex.3	
<i>Ericoideae</i> Endl.	19.Ex.3	
<i>Erigeron</i> L.	62.Ex.1	
<i>Eryngium</i> nothosect. <i>Alpestris</i> Burdet & Miège pro sect.	H.9.Ex.1	
— sect. <i>Alpina</i> H. Wolff	H.9.Ex.1	
— sect. <i>Campestris</i> H. Wolff	H.9.Ex.1	
— <i>amoriginum</i> Rech. f.	Rec.60D.Ex.1	
<i>Erysimum hieraciifolium</i> var. <i>longisiliquum</i> Rouy & Foucard	53.Ex.18	
<i>Erythrina poeppigiana</i> (Walp.) O. F. Cook	34.Ex.6	
— "micropteryx Poepp."	34.Ex.6	
<i>Eschweilera</i> DC.	53.Ex.5	
<i>Eschweilera</i> Boerl.	53.Ex.5	
<i>Euanthe</i> Schltr.	H.8.Ex.2	
— <i>sanderiana</i> (Rchb.) Schltr.	H.8.Ex.2	
<i>Eucalyptus</i> L'Hér.	62.Ex.1	
<i>Eulophus</i>	33.Ex.2	
— <i>peucedanoides</i>	33.Ex.2	
<i>Eunotia gibbosa</i> Grunow	44.Ex.2	
<i>Eupenicillium brefeldianum</i> (B. O. Dodge) Stolk & D. B. Scott	59.Ex.3	
<i>Euphorbia amygdaloides</i> L.	H.5.Ex.2	
— subg. <i>Esula</i> Pers.	22.Ex.5	
— subsect. <i>Tenellae</i>	21.Ex.1	
— sect. <i>Tithymalus</i>	21.Ex.1	
— <i>characias</i> L.	H.5.Ex.2	
— — subsp. <i>wulfenii</i> (W. D. J. Koch) Radcl.-Sm.	H.5.Ex.2	
— × <i>cornubiensis</i> Radcl.-Sm.	H.5.Ex.2	
— <i>esula</i> L.	22.Ex.5	
— "jaroslavii" (Poljakova, 1953)	34.Ex.10	
— × <i>martini</i> Rouy	H.5.Ex.2	

Index des noms scientifiques

— — <i>nothosubsp. cornubiensis</i> (Radcl.-Sm.) Radcl.- Sm	H.5.Ex.2	<i>Geastrum</i> Pers.: Pers.	61.Ex.1
— <i>peplis</i> L.	53.Ex.9	— <i>hygrometricum</i> Pers., et pas “ <i>Geastrum hygrometricum</i> ”	60.Ex.8
— <i>peplus</i> L.	22.Ex.5, 53.Ex.9	<i>Gentiana lutea</i>	6.Ex.2
— <i>wulfenii</i> W. D. J. Koch	H.5.Ex.2	— <i>tenella</i> var. <i>occidentalis</i>	6.Ex.2
— <i>yaroslavii</i> Poljak.	34.Ex.10	<i>Geranium robertianum</i>	23.Ex.1
<i>Euphorbiaceae</i>	Rec.19A.Ex.1	<i>Gerardia</i> L.	Rec.60B.Ex.1
<i>Excoecaria</i>	11.Ex.17	<i>Gerardiina</i> Engl.	53.Ex.9
<i>Faba</i> Mill.	18.5	<i>Gerrardina</i> Oliv.	53.Ex.9
<i>Fabaceae</i>	18.5, 19.7	<i>Gibberella stilboides</i> W. L. Gordon & C. Booth	59.Ex.1
<i>Faboideae</i>	19.7	<i>Giffordia</i>	33.Ex.3
<i>Fagaceae</i>	3.Ex.2	— <i>mucronata</i> (D. A. Saunders) Kjeldsen & Phinney	33.Ex.3
<i>Fagus sylvatica</i> L., et pas “ <i>sylvatica</i> ”	60.Ex.1	<i>Gigartina cordata</i> var. <i>splendens</i> (Setch. & N. L. Gardner) D. H. Kim	7.Ex.3
<i>Farinosae</i>	17.Ex.1	<i>Ginkgo</i>	18.Ex.2
<i>Festuca myuros</i> L.	26.Ex.3	<i>Ginkgoaceae</i>	18.Ex.2
<i>Ficus “exasperata”</i> auct., non Vahl	Rec.50D.Ex.1	<i>Gleditsia</i> L., et pas “ <i>Gledit- schia</i> ”	60.Ex.9
— <i>gameleira</i> Standl.	53.Ex.11	<i>Globba trachycarpa</i> Baker, et pas “ <i>brachycarpa</i> ”	60.Ex.2
— <i>gomelleria</i> Kunth	53.Ex.11	<i>Globularia cordifolia</i> L. excl. var. (emend. Lam.)	Rec.47A.Ex.1
— <i>irumuënsis</i> De Wild.	Rec.50D.Ex.1	<i>Gloeosporium balsameae</i> Davis	23.Ex.4
— <i>neoëbudarum</i> Summerh., et pas “ <i>neo-ebudarum</i> ”	60.Ex.13	<i>Gloriosa</i>	20.Ex.1
— <i>stortophylla</i> Warb.	Rec.50D.Ex.1	<i>Gluta renghas</i> L., et pas “ <i>benghas</i> ”	45.Ex.3, 60.Ex.3
<i>Filago</i>	20.Ex.1	<i>Gnaphalium “fruticosum flavum”</i> (Forsskål, 1775)	23.Ex.10
<i>Flacourtiaceae</i>	53.Ex.12	<i>Gossypium tomentosum</i> Nutt. ex Seem.	46.Ex.13
<i>Fucales</i>	17.Ex.2	<i>Graderia</i> Benth.	Rec.60B.Ex.1
<i>Fuirena</i> Rottb.	20.Ex.9	<i>Gramineae</i>	18.5, 19.Ex.2, 53.Ex.9
— <i>umbellata</i> Rottb.	43.Ex.4	<i>Graphis meridionalis</i> Nakan.	45.Ex.2
<i>Fumaria bulbosa</i> var. <i>solida</i> L.	49.Ex.5	<i>Grislea</i> L.	Rec.50E.Ex.1
— <i>densiflora</i>	40.Ex.3	<i>Guttiferae</i>	18.5
— <i>gussonei</i>	23.Ex.1	<i>Gymnadenia</i> R. Br. H.6.Ex.1, H.6.Ex.3 × <i>Gymnanacamptis</i> Asch. & Graebn.	H.6.Ex.1
— <i>officinalis</i>	40.Ex.3		
— “× <i>salmonii</i> ” (Druce, 1908)	40.Ex.3		
— <i>solida</i> (L.) Mill.	49.Ex.5		
<i>Fungi</i>	13.1(d), 53.Ex.12		
<i>Fusarium stilboides</i> Wollenw.	59.Ex.1		
<i>Galium tricornne</i> Stokes	52.Ex.6		
— <i>tricornutum</i> Dandy	52.Ex.6		
<i>Gasteromycetes</i>	13.1(d)	<i>Hedysarum</i>	20.Ex.1
× <i>Gaulnettya</i> Marchant	11.Ex.26	<i>Helianthemum</i> Mill.	49.Ex.4
<i>Gaultheria</i> L.	11.Ex.26	— <i>aegyptiacum</i> (L.) Mill.	49.Ex.4
× <i>Gaulthettya</i> Camp	11.Ex.26	— <i>italicum</i> var. <i>micranthum</i> Gren. & Godr.	11.Ex.13
<i>Geaster</i> Fr.	61.Ex.1		

Index des noms scientifiques

— <i>penicillatum</i> Thibaud ex Dunal	11.Ex.13	<i>Hyoseris</i> L.	19.Ex.4
— — var. <i>micranthum</i> (Gren. & Godr.) Grosser	11.Ex.13	“ <i>Hypericum</i> ” (Tournefort, 1700)	10.Ex.3
<i>Helicosporium elinorae</i> Linder	34.Ex.13	<i>Hypericum aegypticum</i> L.	10.Ex.3
<i>Helleborus niger</i> L.	23.Ex.4	— <i>elodes</i> L.	10.Ex.3
<i>Hemerocallis</i> L.	62.Ex.1	<i>Hypholoma</i> (Fr.: Fr.) P. Kumm.	32.Ex.8
— <i>flava</i> (L.) L.	11.Ex.4	<i>Hypnum crassinervium</i> Wilson	46.Ex.8
— <i>fulva</i> (L.) L.	11.Ex.4	<i>Hypomyces chrysospermus</i> Tul.	59.Ex.7
— <i>lilioasphodelus</i> L.	11.Ex.4		
— — var. <i>flava</i> L.	11.Ex.4	“ <i>Ibidium</i> ” (Salisbury, 1812)	34.Ex.8
<i>Hemisphace</i> (Benth.) Opiz	32.Ex.5, 46.Ex.10	<i>Ifloga</i>	20.Ex.1
<i>Hepaticae</i>	13.1(c), 13.Ex.1, 53.Ex.12	<i>Impatiens</i>	20.Ex.1
<i>Heracleum sibiricum</i> L.	11.Ex.20	— <i>noli-tangere</i> L., et pas “ <i>noli tangere</i> ”	23.Ex.1, 23.Ex.11
— — subsp. <i>lecokii</i> (Godr. & Gren.) Nyman	11.Ex.20	<i>Indigofera longipedunculata</i> Y. Y. Fang & C. Z. Zheng, et pas “ <i>longipednnculata</i> ”	60.Ex.4
— — subsp. <i>sibiricum</i>	11.Ex.20	<i>Ionopsis</i> Kunth	H.6.Ex.6
— <i>sphondylium</i> L.	11.Ex.20	<i>Iria</i> (Pers.) Hedw.	53.Ex.9
— — subsp. <i>sibiricum</i> (L.) Simonk.	11.Ex.20	<i>Iridaea cordata</i> var. <i>splendens</i> (Setch. & N. L. Gardner) I. A. Abbott	7.Ex.3
— — “subsp. <i>lecokii</i> ”	11.Ex.20	— <i>splendens</i> (Setch. & N. L. Gardner) Papenf.	7.Ex.3
<i>Hesperomecon</i> Greene	62.Ex.4	<i>Iridophycus splendens</i> Setch. & N. L. Gardner	7.Ex.3
<i>Hetaeria alta</i> Ridl., et pas “ <i>alba</i> ”	60.Ex.2	<i>Iris</i> L.	53.Ex.9
<i>Heuchera</i>		<i>Isoëtes</i>	60.6
— × <i>tiarelloides</i> Lemoine & E. Lemoine	H.11.Ex.1		
× <i>Heucherella tiarelloides</i> (Lemoine & E. Lemoine) H. R. Wehrh.	H.11.Ex.1	<i>Juncus bufonius</i> “var. <i>occidentalis</i> ” (Hermann, 1975)	33.Ex.10
× <i>Holttumara</i> anon.	H.8.Ex.2	— “ <i>sphaerocarpus</i> ” auct. Am., non Nees	33.Ex.10
<i>Hordelymus</i> (K. Jess.) K. Jess.	20A.Ex.1, 52.Ex.12, H.3.Ex.2, H.8.Ex.1	<i>Juniperus</i> L.	52.Ex.7
× <i>Hordelymus</i> Bachtcev & Darevsk. non (K. Jess.) K. Jess.	H.3.Ex.2, H.8.Ex.1		
× <i>Hordeopyron</i> Simonet, et pas “ <i>Hordeopyrum</i> ”	H.9.Ex.1	<i>Kedarnatha</i> P. K. Mukh. & Constance	42.Ex.2
<i>Hordeum</i> L.	Rec.20A.Ex.1, H.3.Ex.2, H.8.Ex.1, H.9.Ex.1	— <i>sanctuarii</i> P. K. Mukh. & Constance	42.Ex.2
— subg. <i>Hordelymus</i> K. Jess	52.Ex.12	<i>Kernera</i>	Rec.60B.1(b)
<i>Hyacinthus non-scriptus</i> L., et pas “ <i>non scriptus</i> ”	23.Ex.11	<i>Kratzmannia</i> Opiz	32.Ex.4
<i>Hydrocoleum glutinosum</i> (C. Agardh) ex Gomont	46.Ex.19	<i>Kyllinga</i> Rottb.	20.Ex.9
<i>Hydrophyllum</i>	Rec.60G.1(c)		
<i>Hymenocarpos</i> Savi	62.Ex.2	<i>Labiatae</i>	18.5, 53.Ex.1
<i>Hyoseridinae</i> Less.	19.Ex.4	“ <i>Labyrinthodyction</i> ” (Valkanov, 1969)	45.Ex.6
		<i>Lactuca</i> L.	19.Ex.4

Index des noms scientifiques

<i>Lactuceae</i> Cass.	19.Ex. 4	— “ <i>linaria</i> “	23.Ex.3
<i>Laelia</i> Lindl.	H.6Ex.5, H.6.Ex.6	<i>Lindera</i> Thunb., non	
<i>Lamiaceae</i>	18.5	Adans.	Rec.50C.Ex.1
<i>Lamium</i> L.	18.5	<i>Linum multiflorum</i> Lam.	58.Ex.1
“ <i>Lanceolatus</i> “ (Plumstead,		— <i>radiola</i> L.	58.Ex.1
1952)	20.Ex.4	<i>Liquidambar</i>	20.Ex.1
<i>Lapageria</i> Ruiz & Pav.	H.9.Ex.1	<i>Lithocarpus polystachyus</i> (Wall. ex A.	
<i>Lapeirousia</i> Pourr.	Rec.60B.Ex.1	DC.) Rehder	46.Ex.14
— <i>erythrantha</i> var. <i>welwitschii</i>		“ <i>Lobata</i> “ (Chapman, 1952)	20.Ex.4
(Baker) Geerinck &		<i>Lobelia spicata</i> Lam.	26.Ex.1
al.	Rec.46C.Ex.2	— — “var. <i>originalis</i> “ (McVaugh,	
<i>Lasiobelonium corticale</i> (Pers.)		1936)	24.Ex.3
Raitv.	33.Ex.7	— — var. <i>spicata</i>	26.Ex.1
<i>Lasiosphaeria elinorae</i> Linder	34.Ex.13	<i>Loranthus</i> (sect. <i>Ischnanthus</i>)	
<i>Lecanidion</i> Endl.	15.Ex.2	<i>gabonensis</i>	Rec.21A.Ex.1
<i>Lecanora campestris</i> “f. <i>pseudistera</i> “		— <i>macrosolen</i> Steud. ex Rich., et pas	
(Grumann, 1963)	33.Ex.8	“Steud.”	32.Ex.2
— <i>pseudistera</i> Nyl.	33.Ex.8	<i>Lotus</i> L.	62.Ex.1
<i>Leguminosae</i>	18.5, 19.7, 53.Ex.9	<i>Lupinus</i> Tourn. ex L.	46.Ex.18
<i>Lemanea</i> Sirodor, non Bory	46.Ex.12,	<i>Luzuriaga</i> Ruiz & Pav.	14.Ex.5
	48.Ex.1	<i>Lycium odonellii</i> F. A. Barkley, et pas	
<i>Lepidocarpaceae</i>	3.Ex.2	“ <i>odonellii</i> “	60.Ex.16
<i>Lepidocarpon</i> D. H. Scott	3.Ex.2	<i>Lycoperdon atropurpureum</i> Vittad., et	
<i>Lepidodendrales</i>	3.Ex.1	pas “ <i>atro-purpureum</i> “	60.Ex.13
<i>Leptogium cyanescens</i> (Rabenh.)		<i>Lycopersicon esculentum</i> Mill.	14.Ex.1
Körb., et pas “(Ach.) Körb.“, ni		— <i>lycopersicum</i> (L.) H.	
“(Schaer.) Körb.“	58.Ex.3	Karst.	14.Ex.1
<i>Leptonia</i> (Fr.: Fr.) P. Kumm.	11.Ex.15	<i>Lycopodium</i> L.	13.Ex.2
“ <i>Leptostachys</i> “	20.4.Note.2	— <i>clavatum</i> L.	13.Ex.2
<i>Lespedeza</i> Michx.	60.Ex.6	— <i>inundatum</i> L.	26.Ex.4
<i>Lesquerella lasiocarpa</i> (Hook. ex A.		— — var. <i>inundatum</i>	26.Ex.4
Gray) S. Watson	11.Ex.22	— — var. <i>bigelovii</i> Tuck.	26.Ex.4
— — subsp. <i>berlandieri</i> (A. Gray)		“ <i>Lycopsis</i> “ (Ray, 1724)	7.Ex.5
Rollins & E. A. Shaw	11.Ex.22	<i>Lyngbya</i> Gomont	53.Ex.10
— — subsp. <i>lasiocarpa</i>	11.Ex.22	— <i>glutinosa</i> C. Agardh	46.Ex.19
— — var. <i>berlandieri</i> (A. Gray)		<i>Lyngbyea</i> Sommerf.	53.Ex.10
Payson	11.Ex.22	<i>Lysimachia hemsleyana</i>	
— — var. <i>hispida</i> (S. Watson) Rol-		Oliv.	Rec.23A.2, 53.Ex.9
lins & E. A. Shaw	11.Ex.22	— <i>hemsleyi</i> Franch.	Rec.23A.2,
<i>Leucadendron</i>	14.Ex.9		53.Ex.9
× <i>Leucadenia</i> Schltr.	H.6.Ex.3	<i>Lythrum intermedium</i> Ledeb.	11.Ex.3
<i>Leucodon nitidulus</i> Hook. f. &		— <i>salicaria</i> L.	11.Ex.3
Wilson	46.Ex.11	— — var. <i>glabrum</i> Ledeb.	11.Ex.3
<i>Leucorchis</i> E. Mey.	H.6.Ex.3	— — var. <i>intermedium</i> (Ledeb.)	
<i>Lichen debilis</i> Sm.	46.Ex.9	Koehne	11.Ex.3
— <i>gracilis</i> L.	48.Ex.3	<i>Macrothyrsus</i> Spach	11.Ex.5
<i>Lilium tianschanicum</i> N. A. Ivanova		<i>Magnolia foetida</i> (L.) Sarg.	11.Ex.2
ex Grubov	46.Ex.15	— <i>grandiflora</i> L.	11.Ex.2
<i>Linaria</i> Mill.	11.Ex.7		
— <i>spuria</i> (L.) Mill.	11.Ex.7		

Index des noms scientifiques

- *virginiana* var. *foetida* L. 11.Ex.2
- Mahonia* Nutt. 14.Ex.3
- Malpighia* L. 22.Ex.3
- sect. *Apyrae* DC. 22.Ex.3
- subg. *Homoiostylis* Nied. 22.Ex.3
- sect. *Malpighia* 22.Ex.3
- subg. *Malpighia* 22.Ex.3
- *glabra* L. 22.Ex.3
- Maltea* B. Boivin H.6.Ex.4
- Malvastrum bicuspidatum* subsp.
- *tumidum* S. R. Hill 34.Ex.11
- — var. *tumidum* S. R. Hill 34.Ex.11
- Malvineae* 17.Ex.2
- Manihot* Mill. 20.Ex.1, 62.Ex.8
- Martia* Spreng. Rec.60B.Ex.1
- Martusia* Schult. & Schult. f. Rec.60B.Ex.1
- Maxillaria mombachoënsis* A. H. Heller ex J. T. Atwood 46.Ex.24
- Mazocarpon* M. J. Benson 3.Ex.2
- Medicago orbicularis* (L.) Bartal. 49.Ex.1
- *polymorpha* L. 26.Ex.2
- — var. *orbicularis* L. 49.Ex.1
- — var. *hispida* L. 26.Ex.2
- Melilotus* Rec.60G.1(c), 62.Ex.1
- Meliola* 33.Ex.8
- *albiziae* Hansford & Deighton, et pas “*albizziae*” Rec.60H.Ex.1
- Meliosma* Rec.60G.1(c)
- Mentha* 51.Ex.1
- *aquatica* L. H.2.Ex.1, H.11.Ex.3
- *arvensis* L. H.2.Ex.1
- *×piperita* f. *hirsuta* Sole H.12.Ex.1
- — nothosubsp. *piperita* H.11.Ex.3
- — nothosubsp. *pyramidalis* (Ten.) Harley H.11.Ex.3
- *×smithiana* R. A. Graham H.3.Ex.1
- *spicata* L. H.2.Ex.1
- — subsp. *spicata* H.11.Ex.3
- — subsp. *tomentosa* (Briq.) Harley H.11.Ex.3
- Mesembryanthemum* L., et pas “*Mesembrianthemum*” 60.Ex.1
- sect. *Minima* Haw. 34.Ex.3
- Mespilodaphne mauritiana* Meisn. 55.Ex.1
- Mespilus* 33.Ex.5
- *arbutifolia* var. *nigra* Willd. 33.Ex.5
- Metasequoia* Hu & W. C. Cheng, non Miki 11.Ex.24
- *disticha* (Heer) Miki 11.Ex.24
- *glyptostroboides* Hu & W. C. Cheng 11.Ex.24
- Micromeria benthamii* Webb & Berthel. H.10.Ex.3
- *×benthamineolens* Svent. H.10.Ex.3
- *pineolens* Svent. H.10.Ex.3
- Micropteryx poeppigiana* Walp. 34.Ex.6
- Mimosa cineraria* L. 53.Ex.17
- *cinerea* L. 1753, No. 10, non L. 1753 No. 25 53.Ex.17
- “*Minthe*” 51.Ex.1
- Minuartia* 11.Ex.10
- *stricta* (Sw.) Hiern 11.Ex.10
- Monarda ciliata* L. 33.Ex.2
- Monochaete* Döll 53.Ex.9
- Monochaetum* (DC.) Naudin 53.Ex.9
- Monotropeae* D. Don Rec.19A.Ex.2
- Monotropoideae* (D. Don) A. Gray Rec.19A.Ex.2
- Montia parvifolia* (DC) Greene 25.Ex.1
- — subsp. *flagellaris* (Bong.) Ferris 25.Ex.1
- — subsp. *parvifolia* 25.Ex.1
- Mouriri* subg. *Pericrene* 6.Ex.2
- Mucor chrysospermus* (Bull.) Bull. 59.Ex.7
- Musci* 13.1.(b), 13.Ex.1, 13.Ex.2
- Mussaenda frondosa* L., et pas “*fr. [fructu] frondoso*” 23.Ex.13
- Mycosphaerella aleuritidis* S. H. Ou 59.Ex.5
- Myogalum boucheanum* Kunth 34.Ex.5
- Myosotis* L. 47.Ex.2, Rec60G.3(b)
- Myrcia laevis* O. Berg, non G. Don 7.Ex.1
- *lucida* McVaugh 7.Ex.1
- Myrtaceae* 53.Ex.11
- Napaea* L. 53.Ex.9, 60.Ex.12
- “*Napea*” 60.Ex.12
- Narcissus pseudonarcissus* L., et pas “*Pseudo Narcissus*” 23.Ex.12
- Nasturtium* Mill. 14.Ex.4

Index des noms scientifiques

Nasturtium R. Br., nom cons., non
 Mill. 14.Ex.4
 — “*nasturtium-aquaticum*” 23.Ex.3
Nelumbo 18.Ex.2
Nelumbonaceae 18.Ex.2
Neoptilota Kylin 36.Ex.4
Neotysonia phyllostegia (F. Muell.)
 Paul G. Wilson 46.Ex.6
Nepeta “*×faassenii*” “Bergmans”, non
 Lawrence“ 40.Ex.1
Neves-armondia K. Schum. 20.Ex.7
Nolanea (Fr.: Fr.) P. Kumm. 11.Ex.15
Nostocaceae 13.1(e)
Nothotsuga Hu ex C. N. Page 46.Ex.23

Odontoglossum Kunth H.6.Ex.6
Oedogoniaceae 13.1(e)
Oenothera depressa Greene H.4.Ex.1
 — *×hoelscheri* Renner ex
 Rostański H.4.Ex.1
 — *rubricaulis* Kleb. H.4.Ex.1
 — *×wienii* Renner ex
 Rostański H.4.Ex.1
Omphalaria nummularia Durieu &
 Mont. 42.Ex.1
Oncidium Sw. H.6.Ex.6
Oplopanax (Torr. & A. Gray)
 Miq. 62.Ex.3
Opuntia Mill. 32.Ex.7
 — *ficus-indica* (L.) Mill. 32.Ex.7
 — *vulgaris* Mill. 32.Ex.7
 “*Opuntia vulgo herbariorum*” (Bauhin
 & Cherler, 1650-1651) 32.Ex.7
×Orchicoeloglossum mixtum Asch. &
 Graebn. H.11.Ex.2
Orchis L. 62.Ex.1
 — *fuchsii* Druce H.11.Ex.2
Ormocarpum P. Beauv. 62.Ex.2
Ornithogalum
 — *boucheanum* (Kunth)
 Asch. 34.Ex.5
 — “*undulatum* hort. Bouch.”
 (Kunth, 1843) 34.Ex.5
Orobanche artemisiae 51.Ex.1
 — *artemisiepiphyta* 51.Ex.1
 — *columbariae* 51.Ex.1
 — *columbarihaerens* 51.Ex.1
 — *rapum* 51.Ex.1
 — *sarothamnophyta* 51.Ex.1

“sectio *Orontiaceae*” (Brown,
 1810) 33.Ex.11
Osbeckia L. 53.Ex.2
Ostrya virginiana (Mill.) K.
 Koch Rec.60D.Ex.1
Ottoa Rec.60B.1(a)

Palmae 18.5, 53.Ex.12
Panax nossibiensis Drake 44.Ex.1
Papaver rhoeas 23.Ex.1
Papilionaceae 18.5, 19.7
Papilionoideae 19.7
Parietales 17.Ex.1
Parmelia cyanescens (Pers.) Ach., non
 Schaer. 58.Ex.3
Patellaria Fr.: Fr., non Hedw. 15.Ex.2
Paullinia paullinioides Radlk. 10.Ex.2
Pavia Mill. 11.Ex.5
Pecopteris (Brongn.) Sternb. 3.Ex.1
Peltophorum (Vogel) Benth. 53.Ex.9
Peltophorus Desv. 53.Ex.9
Penicillium brefeldianum B. O.
 Dodge 59.Ex.3
Peperomia san-felipensis J. D.
 Smith 60.Ex.14
Peponia Grev. 53.Ex.9
Peponium Engl. 53.Ex.9
Pereskia opuntiaeflora DC., et pas
 “*opuntiaeflora*” 60.Ex.11
Peridermium balsameum Peck 23.Ex.4
Pernettya Gaudich. 11.Ex.26
Petalodinium Cachon & Cachon-
 Enj. 45.Ex.5
Petrophiloides Bowerb. 11.Ex.23
Petrosimonia brachiata (Pall.)
 Bunge 51.Ex.4
 — *oppositifolia* (Pall.)Litv. 51.Ex.4
Peyrousea DC. Rec.60.Ex.1
Peziza corticalis Pers., et pas “Mérat”,
 ni “Fr.” 33.Ex.7
 “*Phaelypea*” (Browne, 1756) 42.Ex.4
×Philageria Mast. H.9.Ex.1
Philesia Comm. ex Juss. H.9.Ex.1
Philgamia Baill. 42.Ex.5
 — *hibbertioides* Baill. 42.Ex.5
Phippsia (Trin.) R. Br. H.6.Ex.4
Phlox divaricata L. subsp.
divaricata H.3.Ex.3

Index des noms scientifiques

— — <i>subsp. laphamii</i> (A. W. Wood) Wherry	H.3.Ex.3	<i>Pleuripetalum</i> T. Durand	53.Ex.5
— <i>drummondii</i> 'Sternenzauber'	28.Ex.1	<i>Pleuropetalum</i> Hook. f.	53.Ex.5
— <i>pilosa</i> subsp. <i>ozarkana</i> Wherry	H.3.Ex.3	<i>Plumbaginaceae</i>	18.Ex.1
<i>Phlyctidia</i> Müll. Arg.	43.Ex.2	<i>Plumbago</i> , <i>Plumbaginis</i>	18.Ex.1
— " <i>andensis</i> " (Müller, 1880)	43.Ex.2	<i>Pluteus</i> Fr.	15.Ex.3
— <i>boliviensis</i> (Nyl.) Müll. Arg.	43.Ex.2	— <i>atricapillus</i> (Batsch) Fayod	15.Ex.3
— " <i>brasiliensis</i> " (Müller, 1880)	43.Ex.2	— <i>cervinus</i> (Schaeff.) P. Kumm.	15.Ex.3
— " <i>hampeana</i> " (Müller, 1880)	43.Ex.2	<i>Poa</i> L.	18.5, 19.Ex.2
— <i>ludoviciensis</i> Müll. Arg.	43.Ex.2	<i>Poaceae</i> Barnhart	18.5, 19.Ex.2
— " <i>sorediiformis</i> " (Müller, 1880)	43.Ex.2	<i>Poëae</i> R. Br.	19.Ex.2
<i>Phlyctis andensis</i> Nyl.	43.Ex.2	" <i>Polifolia</i> " (Buxbaum, 1721)	60.Ex.11
— <i>boliviensis</i> Nyl.	43.Ex.2	<i>Polycarpaea</i> Lam.	62.Ex.2
— <i>brasiliensis</i> Nyl.	43.Ex.2	<i>Polycarpon</i> L.	62.Ex.2
— <i>sorediiformis</i> Kremp.	43.Ex.2	<i>Polycnemonum oppositifolium</i> Pall.	51.Ex.4
<i>Pholiota</i> (Fr.: Fr.) P. Kumm.	33.Ex.13	<i>Polygonales</i>	17.Ex.2
<i>Phoradendron</i> Nutt., et pas " <i>Phoradendrum</i> "	60.Ex.1	<i>Polygonum pensylvanicum</i> L.	Rec.60D.Ex.1
<i>Phyllachora annonicola</i> Chardon, et pas " <i>anonicola</i> "	Rec.60H.Ex.1	<i>Polypodium australe</i> Fée	52.Ex.13
<i>Phyllanthus</i> L. emend. Müll. Arg.	Rec.47A.Ex.1	— <i>filix-femina</i> L., et pas " <i>F. femina</i> "	23.Ex.14
<i>Phyllerpa prolifera</i> var. <i>firma</i> Kütz., et pas " <i>var. Ph. firma</i> "	24.Ex.5	— <i>filix-mas</i> L., et pas " <i>F. mas</i> "	23.Ex.14
<i>Physconia</i> Poelt	10.Ex.4	— <i>×font-queri</i> Rothm.	52.Ex.13
<i>Physospermum</i> Cuss.	29.Ex.1	— <i>fragile</i> L., et pas " <i>F. fragile</i> "	23.Ex.14
<i>Phyteuma</i> L.	62.Ex.1	— <i>×shivasiae</i> Rothm.	52.Ex.13
<i>Picea abies</i> (L.) H. Karst.	52.Ex.4	— <i>vulgare</i> nothosubsp. <i>mantoniae</i> (Rothm.) Schidlay	H.3.Ex.1
— <i>excelsa</i> Link	52.Ex.4	— — subsp. <i>prionodes</i> (Asch.) Rothm.	52.Ex.13, H.2.Ex.1
<i>Pinaceae</i>	53.Ex.12	— — subsp. <i>vulgare</i>	52.Ex.13, H.2.Ex.1
<i>Pinus abies</i> L.	52.Ex.4	<i>Polypogon</i> Desf.	H.2.Ex.1, H.6.Ex.1
— <i>excelsa</i> Lam.	52.Ex.4	— <i>monspeliensis</i> (L.) Desf.	H.2.Ex.1
— <i>mertensiana</i> Bong.	7.Ex.2	<i>Pooideae</i> Asch.	19.Ex.2
<i>Piptolepis</i> Benth.	42.Ex.3	<i>Populus ×canadensis</i> var. <i>marylandica</i> (Poir.) Rehder	H.12.Ex.1
— <i>phillyreoides</i> Benth.	42.Ex.3	— — var. <i>serotina</i> (R. Hartig) Rehder	H.12.Ex.1
<i>Piratinera</i> Aubl.	34.Ex.9	<i>Porella pinnata</i> L.	13.Ex.1
" <i>Pirus mairei</i> "	Rec.50F.Ex.1	<i>Potamogeton</i>	18.Ex.1
<i>Pisocarpium</i> Link	62.Ex.2	<i>Potamogetonaceae</i>	18.Ex.1
<i>Planera aquatica</i> J. F. Gmel., et pas "(Walter) J. F. Gmel."	43.Ex.3	<i>Potentilla atrosanguinea</i> Lodd. ex D. Don	H.10.Ex.1
<i>Platycarya</i> Siebold & Zucc.	11.Ex.23	— " <i>atrosanguinea-pedata</i> " (Maund, 1833)	H.10.Ex.1
<i>Plectranthus</i> L'Hér.	14.Ex.7	— <i>pedata</i> Nestl.	H.10.Ex.1
— <i>fruticosus</i> L'Hér.	14.Ex.7		
— <i>punctatus</i> (L. f.) L'Hér.	14.Ex.7		

Index des noms scientifiques

×*Potinara* Charlesworth & Co. H.6.Ex.5
Primula sect. *Dionysiopsis* Pax 11.Ex.6
Protea L. 1771, *nom. cons.*, non L. 1753 14.Ex.9, Rec.50E.Ex.1
 — *cynaroides* (L.) L. 14.Ex.9
Protodiniaceae Kof. & Swezy, et pas "Protodiniaceae" 45.Ex.7
 ×*Pseudadenia* P. F. Hunt H.6.Ex.3
Pseudelephantopus Rohr, *nom. cons.*, et pas "Pseudo-elephantopus" 60.Ex.15
 "Pseudoditrichaceae" (Steere & Iwatsuki, 1974) 41.Ex.1
 "Pseudoditrichum" (Steere & Iwatsuki, 1974) 41.Ex.1
 — "mirabile" (Steere & Iwatsuki, 1974) 41.Ex.1
Pseudorchis Ség. H.6.Ex.3
Pseudo-salvinia Piton, et pas "Pseudosalvinia" 60.Ex.15
Psilotum truncatum R. Br. 52.Ex.8
 — "truncatum" auct., or R. Br. pro parte 52.Ex.8
Pteridium aquilinum subsp. *caudatum* (L.) Bonap. Rec.26A.Ex.2
 — — var. *caudatum* (L.) Sadeb. Rec.26A.Ex.2
Pteridophyta 13.1(a), 53.Ex.12
Pteridopsida 3.Ex.1
Pteris caudata L. Rec.26A.Ex.2
Ptilostemon Cass. 11.Ex.8
 — sect. *Cassinia* Greuter H.7.Ex.1
 — nothosect. *Platon* Greuter H.7.Ex.1
 — sect. *Platyrrhaphium* Greuter H.7.Ex.1
 — nothosect. *Plinia* Greuter H.7.Ex.1
 — sect. *Ptilostemon* H.7.Ex.1
 — *chamaepeuce* (L.) Less. 11.Ex.8
 — *muticus* Cass. 11.Ex.8
Puccinellia Parl. H.6.Ex.4
Puccinia Pers.: Pers. 59.Ex.2
 ×*Pucciphippsia* Tzvelev H.6.Ex.4
Pulsatilla montana subsp. *australis* (Heuff.) Zämelis 49.Ex.6
 — — subsp. *dacica* Rummelsp. 49.Ex.6

— — var. *serbica* W. Zimm., et pas "(W. Zimm.) Rummelsp." 49.Ex.6
Pyroleae D. Don Rec.19A.Ex.2
Pyroloideae (D. Don) A. Gray Rec.19A.Ex.2
Pyrus 33.Ex.5
 — *calleryana* Decne. Rec.50F.Ex.1
 — *mairei* H. Lév., et pas "Pirus" Rec.50F.Ex.1

Quercus alba L. H.10.Ex.4
 — ×*deamii* Trel. H.10.Ex.4
 — *macrocarpa* Michx. H.10.Ex.4
 — *muehlenbergii* Engelm. H.10.Ex.4
 — *polystachya* A. DC. 46.Ex.14
Quisqualis L. 20.Ex.7

 "Radicula" (Hill, 1756) 20.Ex.2
Radicula Moench 20.Ex.2
Radiola linoides Roth 58.Ex.1
 — "radiola" (Karsten, 1882) 58.Ex.1
Raphidomonas F. Stein 16.Ex.1
Raphidophyceae Chadeff. ex P. C. Silva 16.Ex.1
Rauia Nees & Mart. 53.Ex.12
Rauhia Traub 53.Ex.12
Ravenelia cubensis Arthur & J. R. Johnst. 59.Ex.4
Ravensara Sonn. 55.Ex.1
Renanthera Lour. H.8.Ex.2
Rhamnus L. 62.Ex.1
 — sect. *Pseudofrangula* Grubov Rec.22A.Ex.1
 — subg. *Pseudofrangula* (Grubov) Brizicky Rec.22A.Ex.1
 — *alnifolia* L'Hér. Rec.22A.Ex.1
 — *vitis-idaea* Burm. f., et pas "vitis idaea" 23.Ex.11
 "Rhaptopetalaceae" (Pierre, 1897) 34.Ex.7
Rhaptopetalum Oliv. 34.Ex.7
Rheedia kappleri Eyma 9.Ex.1
Rheum "×cultorum" (Thorsrud & Reisaeter, 1948) 40.Ex.2
Rhizoctonia microsclerotia Matz 59.Ex.6
Rhododendreae Brongn. 19.Ex.3

Index des noms scientifiques

<i>Rhododendroideae</i> Endl.	19.Ex.3	— <i>fanjingshanensis</i> L. T. Lu ex	
<i>Rhododendron</i> L.	19.Ex.3, 20.Ex.1,	Boufford & al.	46.Ex.16
	22.Ex.4	— <i>quebecensis</i> L. H.	
— sect. <i>Anthodendron</i>	22.Ex.4	Bailey	Rec.60D.Ex.1
— subg. <i>Anthodendron</i> (Rchb.)		<i>Rutaceae</i>	53.Ex.12
Rehder	22.Ex.4		
— subg. <i>Pentanthera</i> G. Don	22.Ex.4	<i>Sacheria</i> Sirodot	48.Ex.1
— <i>luteum</i> Sweet	22.Ex.4	<i>Sadleria hillebrandii</i> Rob.	33.Ex.9
<i>Rhodomenia</i> Grev.	14.Ex.11	— “ <i>pallida</i> ” (sensu Hillebrand,	
<i>Rhodophyllaceae</i>	18.Ex.1	1888), non Hook. & Arn.	33.Ex.9
<i>Rhodophyllidaceae</i>	18.Ex.1	<i>Salicaceae</i>	18.Ex.1
<i>Rhodophyllis</i> , <i>Rhodophyllidos</i>	18.Ex.1	<i>Salix</i>	18.Ex.1
<i>Rhodophyllus</i> , <i>Rhodophylli</i>	18.Ex.1	— sect. <i>Argenteae</i> W. D. J.	
<i>Rhodophyta</i>	53.Ex.12	Koch	49.Ex.7
<i>Rhodora</i> L.	19.Ex.3	— sect. <i>Glaucæ</i> Pax	49.Ex.7
<i>Rhodoreae</i> D. Don	19.Ex.3	— subsect. <i>Myrtilloides</i> C. K.	
<i>Rhodymenia</i> Grev., et pas		Schneid., et pas “(C. K. Schneid.)	
“ <i>Rhodomenia</i> ”	14.Ex.11	Dorn”	49.Ex.7
<i>Rhynchostylis</i> Blume	H.6.Ex.6	— <i>aurita</i> L.	H.2.Ex.1
<i>Richardia</i> L.	51.Ex.5	— <i>caprea</i> L.	H.2.Ex.1
<i>Richardsonia</i> Kunth	51.Ex.5	— <i>×capreola</i> Andersson	H.3.Ex.1
<i>Ricinocarpus</i> sect. <i>Anomo-</i>		— <i>glaucops</i> Andersson (pro	
<i>discus</i>	21.Ex.1	hybr.)	50.Ex.2
<i>×Rodrettiopsis</i> Moir	H.6.Ex.6	— <i>humilis</i> Marshall	11.Ex.21
<i>Rodriguezia</i> Ruiz & Pav.	H.6.Ex.6	— — var. <i>microphylla</i> Fer-	
<i>Rorippa</i> Scop.	14.Ex.4	nald	11.Ex.21
<i>Rosa</i> L.	18.Ex.1, 19.Ex.1, 20.Ex.1,	— — var. <i>tristis</i> Griggs	11.Ex.21
	46.Ex.1	— <i>myrsinifolia</i> Salisb.	52.Ex.3
— <i>canina</i> L.	H.3.Ex.3	— “ <i>myrsinites</i> ” sensu Hoffm., non	
— <i>gallica</i> L.	46.Ex.1	L.	52.Ex.3
— — var. <i>eriostyla</i> R. Keller	46.Ex.1	— <i>tristis</i> Aiton	11.Ex.21
— — var. <i>gallica</i>	46.Ex.1	— — var. <i>microphylla</i> Anders-	
— <i>glutinosa</i> var. <i>leioclada</i> H.		son	11.Ex.21
Christ	24.Ex.6	— — var. <i>tristis</i>	11.Ex.21
-- <i>jundzillii</i> f. <i>leioclada</i> Bor-		<i>Salvia</i> sect. <i>Hemisphace</i>	
bás	24.Ex.6	Benth.	32.Ex.5, 46.Ex.10
— <i>pissardii</i> Carrière, et pas		— “ <i>africana coerulea</i> ” (Linnaeus,	
“ <i>pissardi</i> ”, ni “ <i>pissarti</i> ”	60.Ex.17	1753)	23.Ex.10
— <i>×toddiae</i> Wolley-Dod, et pas		— <i>grandiflora</i> subsp. <i>willeana</i>	
“ <i>×toddii</i> ”	60.Ex.18	Holmboe, subsp. “ <i>S. wil-</i>	
— <i>webbiana</i>	Rec.60C.1(d)	<i>leana</i> ”	24.Ex.4
<i>Rosaceae</i> Juss.	18.Ex.1, 19.Ex.1,	— — <i>oxyodon</i> Webb &	
	46.Ex.1, 53.Ex.12	Heldr.	30.Ex.1
<i>Roseae</i> DC.	19.Ex.1	<i>Sapium</i>	11.Ex.17
<i>Rosoideae</i> Endl.	19.Ex.1	— subsect. <i>Patentinervia</i>	21.Ex.1
<i>Rubia</i> L.	53.Ex.9	<i>Saxifraga aizoon</i> [var. <i>aizoon</i> subvar.	
<i>Rubus</i> L.	53.Ex.9	<i>brevifolia</i> f. <i>multicaulis</i>] subf.	
— <i>amnicola</i> Blanch., et pas		<i>surculosa</i> Engl. & Irmsch.	24.Ex.1
“ <i>amnicolus</i> ”	23.Ex.4		

Index des noms scientifiques

<i>Scandix pecten-veneris</i> L., et pas	
"pecten ♀"	23.Ex.2
<i>Scenedesmus armatus</i> var.	
<i>brevicaudatus</i> Pankow, non (L. S. Péterfi) E. H. Hegew.	53.Ex.15
— — f. <i>brevicaudatus</i> L. S. Péterfi	53.Ex.15
— <i>carinatus</i> var. <i>brevicaudatus</i> Hortob.	53.Ex.15
" <i>Schaenoides</i> " (Rottbøll, 1772)	20.Ex.9
<i>Schiedea</i> "gregoriana" (Degener, 1936)	36.Ex.2
— <i>kealiae</i> Caum & Hosaka	36.Ex.2
<i>Schoenoxiphium</i>	46.Ex.3
— <i>altum</i> Kukkonen	46.Ex.3
<i>Schoenus</i>	20.Ex.9
<i>Scilla peruviana</i> L.	51.Ex.3
<i>Scirpoides</i> Ség.	41.Ex.2, 43.Ex.4
" <i>Scirpoides</i> " (Rottbøll, 1772)	20.Ex.9, 43.Ex.4
— " <i>paradoxus</i> " (Rottbøll, 1772)	43.Ex.4
<i>Scirpus</i>	20.Ex.9
— sect. <i>Pseudoëriophorum</i> Jurtzev, et pas sect. " <i>Pseudoëriophorum</i> "	60.Ex.13
— <i>cespitosus</i> L., et pas " <i>caespitosus</i> "	60.Ex.1
<i>Sclerocroton</i>	11.Ex.17
— <i>integerrimus</i> Hochst.	11.Ex.17
— <i>reticulatus</i> Hochst.	11.Ex.17
<i>Scleroderma</i>	18.Ex.1
<i>Sclerodermataceae</i>	18.Ex.1
<i>Scyphophora ecmocyna</i> Gray	48.Ex.3
<i>Scytanthus</i> Hook.	53.Ex.5
<i>Scytometalaceae</i> Engl.	34.Ex.7
" <i>Scytometalum</i> " (Pierre, 1897)	34.Ex.7
<i>Sebastiano-schaueria</i> Nees	20.Ex.7
<i>Sebertia</i> Engl., et pas "Pierre ex Baill."	34.Ex.1
— " <i>acuminata</i> Pierre (ms.)" (Baillon, 1891)	34.Ex.1
<i>Selaginella</i>	31.Ex.3
<i>Selenicereus</i> (A. Berger) Britton & Rose	H.6.Ex.1
× <i>Seleniphyllum</i> Rowley	H.6.Ex.1
<i>Senecio napaeifolius</i> (DC.) Sch. Bip., et pas " <i>napeaeifolius</i> "	53.Ex.9, 60.Ex.12
— <i>napifolius</i> MacOwan	53.Ex.9

<i>Sepedonium chrysospermum</i> (Bull.) Fr.	59.Ex.7
<i>Serratula chamaepeuce</i> L.	11.Ex.8
<i>Sersalisia</i> R. Br.	34.Ex.1
— ? <i>acuminata</i> Baill.	34.Ex.1
<i>Sesleria</i>	Rec.60B.1(b)
<i>Sicyos</i> L.	62.Ex.1
<i>Sida retusa</i> L.	9.Ex.2
<i>Sigillariaceae</i>	3.Ex.2
<i>Silene</i> L.	11.Ex.12
— <i>behen</i> L.	11.Ex.12
— <i>cucubalus</i> Wibel	11.Ex.12
— <i>vulgaris</i> Garcke	11.Ex.12
<i>Siltaria</i> Traverse	3.Ex.2
<i>Simarouba</i> Aubl.	53.Ex.10
<i>Simaruba</i> Boehm.	53.Ex.10
<i>Skytanthus</i> Meyen	53.Ex.5
<i>Sloanea</i>	Rec.60B.1(a)
<i>Smilax</i> "caule inermi" (Aublet, 1775)	23.Ex.5
<i>Smithia</i> Scop.	14.Ex.10
<i>Smithia</i> Aiton, nom. cons., non Scop.	14.Ex.10
<i>Solanum ferox</i>	52.Ex.9
— <i>indicum</i> L.	52.Ex.9
— <i>insanum</i>	52.Ex.9
— <i>lycopersicum</i> L.	14.Ex.1
— <i>melongena</i> var. <i>insanum</i> Prain, "insana"	24.Ex.2
— <i>saltense</i> C. V. Morton	53.Ex.11
— <i>saltiense</i> S. Moore	53.Ex.11
— <i>torvum</i> Sw.	52.Ex.9
— <i>tuberosum</i> var. <i>murukewillu</i> Ochoa, et pas "muru'ke-willu"	60.Ex.16
<i>Solidago</i> L.	11.Ex.25
× <i>Solidaster</i> H. R. Wehrh.	11.Ex.25
<i>Sophora tomentosa</i> subsp. <i>occidentalis</i> Brummitt	46.Ex.7
× <i>Sophrrolaeliocattleya</i> Hurst	H.6.Ex.6
<i>Sophronitis</i> Lindl.	H.6.Ex.5, H.6.Ex.6
<i>Spartium biflorum</i> Desf.	11.Ex.9
<i>Spathiphyllum solomonense</i> Nicolson, et pas "solomonensis"	Rec.50F.Ex.3
<i>Spergula stricta</i> Sw.	11.Ex.10
<i>Spermatites</i> Miner	3.Ex.1
<i>Spermatophyta</i>	13.1(a)
<i>Sphagnaceae</i>	13.1(b), 13.1(c)
<i>Spondias mombin</i>	23.Ex.1

Index des noms scientifiques

<i>Stachys</i> L.	62.Ex.1	<i>Tiarella cordifolia</i> L.	H.11.Ex.1
— <i>×ambigua</i> Sm. (pro sp.)	50.Ex.1	<i>Tilia</i>	10.Ex.4
— <i>palustris</i> subsp. <i>pilosa</i> (Nutt.)		<i>Tillaea</i>	51.Ex.1
Epling	Rec.26A.Ex.1	<i>Tillandsia bryoides</i> Griseb. ex	
— — var. <i>pilosa</i> (Nutt.)		Baker	9.Ex.3
Fernald	Rec.26A.Ex.1	<i>Tillia</i>	51.Ex.1
<i>Staphylea</i> , et pas " <i>Staphylis</i> "	51.Ex.1	<i>Tithymalus "jaroslavii"</i> (Poljakova,	
<i>Stenocarpus</i> R. Br.	62.Ex.2	1953)	34.Ex.10
<i>Steyerbromelia discolor</i> L. B. Smith &		<i>Tmesipteris elongata</i> P. A.	
H. Rob.	46.Ex.7	Dang.	52.Ex.8
<i>Stigmara</i> Brongn.	3.Ex.1	— <i>truncata</i> (R. Br.) Desv.	52.Ex.8
<i>Stillingia</i>	11.Ex.17	<i>Torreya</i> Arn., nom. cons., non	
— <i>integerrima</i> (Hochst.)		Raf.	53.Ex.3
Baill.	11.Ex.17	<i>Triaspis mossambica</i> A. Juss., et pas	
<i>Strychnos</i> L.	62.Ex.1	"mozambica"	60.Ex.1
" <i>Suaeda</i> " (Forsskål, 1775)	43.Ex.1	<i>Trichipteris kalbreyeri</i> (Baker) R. M.	
— " <i>baccata</i> " (Forsskål, 1775)	43.Ex.1	Tryon	33.Ex.6
— " <i>vera</i> " (Forsskål, 1775)	43.Ex.1	<i>Tricholomataceae</i> Pouzar	18.Ex.7
<i>Swainsona formosa</i> (D. Don) Joy		"Tricholomées" Roze	18.Ex.7
Thomps.	11.Ex.19	<i>Trifolium indicum</i> L., et pas " <i>M.</i>	
<i>Symphostemon</i> Hiern	53.Ex.9	<i>indica</i> "	23.Ex.14
<i>Symphyostemon</i> Miers	53.Ex.9	<i>Trilepisium</i> Thouars	41.Ex.3
<i>Synthlipsis berlandieri</i> A.		— <i>madagascariense</i> DC.	41.Ex.3
Gray	11.Ex.22	<i>Triticum</i> L.	H.8.Ex.1
— var. <i>berlandieri</i>	11.Ex.22	— <i>aestivum</i> L.	H.3.Ex.3
— var. <i>hispida</i> S. Watson	11.Ex.22	— <i>dicoccoides</i> (Körn.)	
		Körn.	H.3.Ex.3
<i>Talinum polyandrum</i> Hook., non Ruiz		— <i>laxum</i> Fr.	H.5.Ex.1
& Pav.	58.Ex.2	— <i>speltoides</i> (Tausch) Gren. ex K.	
<i>Tamus</i> , et pas " <i>Tamnus</i> "	51.Ex.1	Richt.	H.3.Ex.3
<i>Taonabo</i> Aubl.	62.Ex.6	— <i>tauschii</i> (Coss.) Schmalh.	H.3.Ex.3
— <i>dentata</i> Aubl.	62.Ex.6	× <i>Tritordeum</i> Asch. &	
— <i>punctata</i> Aubl.	62.Ex.6	Graebn.	H.8.Ex.1
<i>Tapeinanthus</i> Boiss. ex Benth., non		<i>Tropaeolum majus</i> L.	23.Ex.4
Herb.	41.Ex.2, 53.Ex.1	<i>Tsuga</i>	7.Ex.2
<i>Taraxacum</i> Zinn, et pas		— <i>heterophylla</i> (Raf.) Sarg.	7.Ex.2
" <i>Taraxacum</i> "	60.Ex.7	— <i>mertensiana</i> (Bong.) Car-	
<i>Taxus baccata</i> var. <i>variegata</i>		rière	7.Ex.2
Weston	28.Ex.1	<i>Tuber</i> F. H. Wigg.: Fr.	20.Ex.3
— — 'Variegata' (cv. Varie-		— <i>gulosorum</i> F. H. Wigg.	20.Ex.3
gata)	28.Ex.1		
<i>Tephroseris</i> (Rchb.) Rchb.	49.Ex.3	<i>Ubochea</i> Baill.	Rec.60B.Ex.1
— sect. <i>Eriopappus</i> Holub	49.Ex.3	<i>Uffenbachia</i> Fabr., et pas	
<i>Tersonia cyathiflora</i> (Fenzl) A. S.		" <i>Vffenbachia</i> "	60.Ex.7
George ex J. W. Green	46.Ex.17	<i>Ulmus racemosa</i> Thomas, non	
" <i>Thamnos</i> "; " <i>Thamnus</i> "	51.Ex.1	Borkh.	Rec.50C.Ex.1
<i>Thea</i> L.	13.Ex.3	<i>Umbelliferae</i>	18.5
<i>Thuspeinanta</i> T. Durand	41.Ex.2,	<i>Uredinales</i>	13.1(d)
	53.Ex.1	<i>Uredo</i> Pers.: Pers.	59.Ex.2

Index des noms scientifiques

- *cubensis* (Arthur & J. R. Johnst.)
Cummins 59.Ex.4
- *pustulata* Pers., et pas "*Vredo*
pvstvlata" 60.Ex.8
- Uromyces fabae* 23.Ex.1
- Urtica* "*dubia?*" (Forsskål,
1775) 23.Ex.6
- Urvillea* Kunth 53.Ex.9, Rec.60B.Ex.1
- Ustilaginales* 13.1(d), 17.Ex.2, 59.1
- Utricularia inflexa* Forssk. 26.Ex.5
- — var. *stellaris* (L. f.) P.
Taylor 26.Ex.5
- *stellaris* L. f. 26.Ex.5
- — var. *coromandeliana* A.
DC. 26.Ex.5
- — var. *stellaris* 26.Ex.5
- Uva-ursi* Duhamel, et pas "*Uva ursi*"
(Miller, 1754) 20.Ex.6

- Vaccinieae* D. Don Rec.19A.Ex.2
- Vaccinioideae* (D. Don)
Endl. Rec.19A.Ex.2
- Valantia* L., et pas "*Vaillantia*" 60.Ex.9
- Valeriana* sect. *Valerianopsis* 21.Ex.1
- Vanda* W. Jones ex R. Br. H.6.Ex.6,
H.8.Ex.2
- *lindleyana* Rec.60C.1(c)
- × *Vascostylis* Takakura H.6.Ex.6
- Verbascum* sect. *Aulacosperma*
Murb. 53.Ex.16
- *lychnitis* L. H.10.Ex.2
- "*nigro-lychnitis*" (Schiede,
1825) H.10.Ex.2
- *nigrum* L. 23.Ex.4, H.10.Ex.2
- × *schiedeanum* W. D. J.
Koch H.10.Ex.2
- Verbena hassleriana* Rec.60C.1(d)
- Verbesina alba* L. 11.Ex.18
- *prostrata* L. 11.Ex.18
- Veronica anagallis-aquatica* L., et pas
"*anagallis* ∇" 23.Ex.2, 60.Ex.14
- Vexillifera* Ducke 6.Ex.1

- *micranthera* 6.Ex.1
- Viburnum* × *bodnantense*
'Dawn' 28.Ex.1
- *ternatum* Rehder 46.Ex.2
- Vicia* L. 18.5
- Vinca major* L. 23.Ex.4
- Vincetoxicum* 51.Ex.1
- Viola hirta* L. 24.Ex.6
- "*qualis*" (Krocker, 1790) 23.Ex.6
- *tricolor* var. *hirta* Ging. 24.Ex.6
- Vulpia myuros* (L.) C. C.
Gmel. 26.Ex.3
- — "subsp. *pseudo-myuros* (Soy-
Will.) Maire & Weil-
ler" 26.Ex.3

- Wahlenbergia* Roth 11.Ex.1
- Waltheria americana* L. 11.Ex.16
- *indica* L. 11.Ex.16
- Weihea* Spreng. 14.Ex.2
- × *Wilsonara* Charlesworth &
Co. H.6.Ex.6
- Wintera* Murray 18.Ex.4
- Winteraceae* Lindl. 18.Ex.4

- Xanthoceras* Bunge 62.Ex.5
- "*Xanthoxylon*"; "*Xantho-
xylum*" Rec.50F.Ex.2
- Xerocomus* Quél. Rec.62A.Ex.1
- Xylomataceae* Fr., "ordo
Xylomaceae" 18.Ex.3

- Zanthoxylum caribaeum* var.
floridanum (Nutt.) A. Gray, et
pas "*Xanthoxylum*" Rec.50F.Ex.2
- *cribrosum* Spreng., et pas
"*Xanthoxylon*" Rec.50F.Ex.2
- Zygophyllum billardierei* DC., et pas
"*billardierii*" 60.Ex.10

INDEX PAR SUJETS

Les références de cet index ne sont pas aux pages mais aux Articles, Recommandations, etc. du *Code*, comme ci-après:

Div. = Division; Pré. = Préambule; Prin. = Principes; chiffres arabes = Articles ou, suivis d'une lettre, Recommandations; Ex. = Exemples; N. = Notes; n. infr. = notes infrapaginales; H. = App. I (hybrides); App. = autres Appendices.

Pour faciliter la consultation, quelques sous-index ont été inclus sous les entrées suivantes: Abréviations, Définitions, Eléments de mots, Epithètes, Publications et Transcriptions (y compris les sujets annexes).

Pour les noms de plantes qui apparaissent en latin dans le corps du *Code* et de l'App. I, se reporter à l'Index des noms scientifiques aux pages 144-160.

[Un index spécial pour les noms de plantes en latin mentionnées dans l'App. IIIA (Nomina generica conservanda et rejicienda) se trouve dans l'édition officielle en anglais (Voir ICBN, *Regnum Veg.* 131: 336-353).]

Abréviation,		<i>Abréviations</i> (cont.)	
— nom d'auteur	46A.1-5	<i>excl. var.</i> (exclusa varietate, exclusis	
— nom d'herbier	37.N.1	varietibus)	47A
— nom de personne	60B.N.1	<i>loc. cit.</i> (loco citato)	33A
		<i>m.</i> (mihi)	46D
<i>Abréviations:</i>		<i>mut. char.</i> (mutatis characteri-	
<i>anam. nov.</i> (anamorphe nova)	59A.1	bus)	47A
<i>auct.</i> (auctorum)	50D	n- (notho-)	H.3.1
<i>comb. nov.</i> (combinatio nova)	7.4	<i>nob.</i> (nobis)	46D
<i>emend.</i> (emendavit)	47A	<i>nom. alt.</i> (nomen alterna-	
& (et)	46C.1	tivum)	19.Ex.2+4, 19.7
& <i>al.</i> (et alii)	46C.2	<i>nom. cons.</i> (nomen conservan-	
<i>excl. gen.</i> (excluso genere, exclusis		dum)	50E.1
generibus)	47A	<i>nom. nud.</i> (nomen nudum)	50B
<i>excl. sp.</i> (exclusa specie, exclusis spe-		<i>op. cit.</i> (opere citato)	33A
ciebus)	47A	<i>p. p.</i> (pro parte)	47A

Index par sujets

Abréviations (cont.)

<i>pro hybr.</i> (pro hybrida)	50.Ex.2
<i>pro sp.</i> (pro specie)	50.Ex.1
<i>pro syn.</i> (pro synonymo)	50A
<i>s. ampl.</i> (sensu amplo)	47A
<i>s. l.</i> (sensu lato)	47A
<i>s. str.</i> (sensu stricto)	47A
St. (Saint), dans un épithète	60C.4(d)
<i>stat. nov.</i> (status novus)	7.4

Absence de règle	Pré.9
"Abstracting journals"	30A
Acceptation du nom	34.1(a), 45.1
Accord, grammatical, (voir Genre)	
— en nombre	60.N.3
Adjectif,	
— comme épithètes	23.1 + 5 + 6(a + c), 24.2, 60.8, 60C.1(c-d), 60D
— — au pluriel	21.2, 21B.1-2
— comme nom	20A.1(f)
— — au pluriel	18.1, 19.1
Agricoles, plantes, désignation	28.N.1
Algues,	
— assignées à l'origine à un groupe non végétal	45.5
— Comité pour	Div.III.2
— culture vivante de l'holotype	8B.1
— description latine ou diagnose	36.1-2
— fossiles ou non-fossiles	11.7
— homonymie avec un nom de bactérie	54.N.1
— illustration	39, 39A
— noms de divisions, classes et sous-classes	16.2, 16A.3(a)
— points de départ	13.1(e)
— "starting points"	13.1(e)
— vertes	Pré.7
Alliance, au lieu d'ordre	17.2
Alternatif, nom	34.2 + N1
— — champignons pléomorphes	34.N.1
— — familles	10.6, 11.1, 18.5-6
— — publication valide	34.2
— — rangs différents	34.2
— — sous-familles	10.6, 11.1, 19.7
Amendement, (voir Modification)	
<i>American code of botanical nomenclature</i>	10.Ex.6

Anagramme	20.Ex.1, 60B.N.1
Analyse	42.4
— équivalence pour les plantes non-vasculaires	44.2
— publication valide	42.3, 44.1
Anamorphe	3.N.1, 59.1
— nom, binomial	59.5
— — non alternatif	34.N.1
— — nouveau	59A.1
— — priorité	13.6, 59.1 + 4
— — type	7.9, 59.1-3 + 6
— — usage autorisé	59.5
— noms alternatifs	7.9, 34.N.1
— noms binomiaux admissibles	59.5
— nouveau taxon/nouvelle combinaison	59.6, 59A.2
Anglais, description ou diagnose en	36.3
Anoblissement, préfixe indiquant	60C.4
Apostrophe, élision	60.10
Appendice,	
— I, (voir Hybrides)	
— II	14.1 + 5 + N.1, 18.Ex.7, 60.Ex.5
— III	14.1 + 3 + N.1-2, 50E.1, 53.Ex.10
— IV	56.1
— V	20.N.2, 32.8
Arbitraire, formation, épithète	23.2
— nom générique	20.1, 62.3
Article(s), dans les noms de personnes	60C.4(c)
— du <i>Code</i>	Pré.3
<i>Ascomycètes</i> , pléomorphes	59.1
Association Internationale pour la Taxonomie des Plantes	32.2, Div.III.2 + 4
Attribution, définition	46.3
— effet sur la citation d'auteur	46.2 + 4
Asexuée, forme, (voir Anamorphe)	
Augmentation du radical (voir aussi Eléments de mots)	60C.1(b)
Auteur, citation (voir aussi Citation)	46
— — autonymes	22.1, 26.1, 46.1
— — avant le point de départ	46.5
— — avec "&" ou "& al."	46C.1
— — avec "ex"	46.4-5 + N.2
— — basionyme	49.1
— — changement de rang	19A.Ex.1-2, 49.1
— — entre parenthèses	49.1

- — forme incorrecte 33.3
- — homonymes 50C
- — modification des caractères diagnostiques 47
- — noms d'hybrides 50
- — omission 22.1, 26.1, 46.1
- — preuve interne 46.6
- — sans modification 16A.4, 17.3, 18.4, 19.6, 24.4, 32.6, 47
- — suivi de "in" 46.N.1
- nom, abréviation 46A.1-5 + N.1
- — emploi du sien 46D
- — "romanisation" 46B.1-2
- Auteurs de propositions Div.III.4
- Autographe, indélébile 30.1, 32.2
- Automatique, typification, (voir Typification)
- Autonyme 6.8
 - dans une combinaison nouvelle 11.N.2
 - date 32.7
 - établissement 22.3, 26.3
 - priorité 11.6
 - publication valide 32.7
 - sans nom d'auteur 22.1, 26.1, 46.1
 - subdivisions de genre 22.1, 55.1
 - taxons infraspécifiques 26.1, 55.2
- Avant le point de départ, auteur 46.5
 - publication 32A
- "Back-cross" H.4.1
- Bactéries, nomenclature, (voir *International code of nomenclature of bacteria* ou *Code international de nomenclature des bactéries*)
- Basidiomycètes*, pléomorphes 59.1
- Basionyme 33.2
 - citation d'auteur 49
 - légitime 52.3
 - référence 32.4-5, 33.2-4, 33A, 41
 - — complète et directe 32.4, 33.2+4, 33A
 - — indirecte 32.4-5, 41
 - — simple référence à la bibliographie 33A
 - sans indication de rang 35.2
 - type 7.4
- Bibliographique, erreur de citation 33.3
 - emploi de "in" 46.N.1
- Bigénérique, hybride H.6.2
- Binomial, nom 23.1
 - comme épithète 24.4
- Bois, fossile 8A.3
- Bryophytes, Comité pour les Div.III.2
- Bureau de Nomenclature Div.III.3-4
- But de la dénomination Pré.1
- Canonisation, préfixe indiquant 60C.4(d)
- Caractères diagnostiques, modification 47, 47A
- Catalogue 30.3
 - commercial 30.3
- Caulis, pas un nom générique 20.Ex.5
- Champignons (voir aussi Anamorphe, Holomorphe, Téléomorphe),
 - Comité pour Div.III.2
 - culture vivante de l'holotype 8B.1
 - épithète, dérivée du nom de l'hôte 60H
 - *formae speciales* 4.N.3
 - formant des lichens 13(1)d, 59.1
 - homonymie avec un nom de bactérie 54.N.1
 - hôte 32E, 60H
 - indication de statut sanctionné 50E.2
 - noms de taxon de rangs supérieurs 16A.1-2 + 3(b)
 - parasite 4.N.3, 32E, 60H
 - pléomorphe 59, 59A
 - — holomorphe incluant les anamorphes correspondantes 25, 34.N.1, 59.1 + 4
 - — morphe, type nomenclatural 59.1-3 + 6, 59A
 - — nom générique concernant une morphe par erreur 51, 59.3
 - — nouvelle morphe 59.6, 59.A
 - — priorité des noms 13.6
 - — typification des noms 7.8-9 + N.1, 59.2-3 + 6
 - — taxon de forme (anamorphe) 3.4, 11.1, 59.1, 53.3-5
 - points de départ 13.1(d)
- Changement de nom, désavantages 56.1

Index par sujets

- Changement de nom, raisons Pré.9
 Choix entre les noms, (voir Priorité)
 Choix du type, (voir Lectotype et Désignation)
 Circonscription Prin.IV, 6.5, 11.1
 — anticipation 34.1(b)
 — modification, citation 47, 47A
 — noms superflus 52.1
 — notho-taxon H.4
 Citation (voir aussi Auteur)
 — basionyme 32.4-5, 33.2-4, 33A, 41
 — circonscription modifiée 47A
 — date de publication 45B.1
 — date de récolte 37.3
 — erreur bibliographique 33.3
 — holotype 37.2
 — homonyme 50C
 — invalide, nom 50A
 — lectotype 37.2
 — loc. cit., éviter l'emploi 33.A.1
 — nom mal appliqué 50D
 — nomen conservandum 50E.1
 — nomen nudum 50B
 — op. cit., à éviter 33A
 — seul élément 37.3
 — synonyme 34.1, 50A
 — variante orthographique 61.N.1
 Classe (*classis*), nom 16.1-2, 16A.3
 — rang 3.1
 Classique, usage, (voir Tradition)
 "Coal-ball" 8A.3
 — *Code international de nomenclature pour les plantes cultivées*
 Pré.8, 28.N.1, H.3.N.2, H.4.N.1
 — *Code de nomenclature des bactéries*
 Pré.7.n. infr., Prin.I., 14.4.n. infr., 54.N.1
 — *Code de nomenclature zoologique*
 Prin.I., 14.4.n. infr., 45.Ex.4-7 + Ex.4.n. infr.
 Code, édition Div.III.2
 — modification Div.III
 Cohors, au lieu d'ordre 17.2
 Collection, ouverte au public 7A, 8B.1
 Combinaison, 6.7
 — autorité 46.4
 — binomiale 21.1, 23.1, 24.4
 — citation du basionyme 33.2-4, 33A
 — fondée sur un nom
 rejeté 14.4 + 7 + 10, 56.1
 — homonyme postérieur
 conservé 55.3
 — nouvelle 33.1-3
 — publication valide 33.1-4
 — ternaire 24.1
 — type 7.4
 Comité
 — d'édition Div.III.2
 — général 14.12 + 14, 14A, 32.8-9, 32F, 53.4, 56.2, Div.III.2 + 4
 — pour les Algues Div.III.2
 — pour les Bryophytes Div.III.2
 — pour les Champignons Div.III.2
 — pour les Fossiles Div.III.2
 — pour les Ptéridophytes Div.III.2
 — pour les Spermatophytes Div.III.2
 Comités, nomenclature 14.12 + 14, 14A, 53.4, 56.2, Div.III.2
 Composant fongique, dans les lichens 13.1(d)
 Condensée, formule H.6.1-2 + 4, H.7.1
 Conflit avec le protologue 9.13(b), 9A.5, 10.2 + 5
 Confus, nom à ne pas employer 57
 — noms, décision 53.4
 — noms semblables 53.3-4, 61.5
 — traités comme homonymes 53.3-4, 61.5
 Conservation (voir aussi Matériel déposé, Préservation) 14, 14A, App.II-III
 — approbation par le Comité Général + 14.14
 — buts 14.1-2
 — citation 50E
 — combinaison, homonyme conservé 55.3
 — date, effet sur les noms en compétition 14.N.3
 — — sans effet sur la priorité 14.5-7
 — étendue 14.4-5 + 10
 — genre grammatical 14.11
 — homonyme plus récent 14.6 + 10 + 14, 45.4, 53.1
 — limitation of priorité 11.3
 — listes ouvertes en permanence 14.12
 — nom contre lui-même 14.N.1 + n. infr.
 — nom de famille 14.1 + 4-5, App.IIA-B

— — fondé sur un nom générique illégitime	18.3
— nom d'espèce	14.1+4+N.2, App.IIIB
— nom générique	14.1+4, App.IIIA
— nom illégitime	6.4, 14.1
— noms rayés de la liste	14.13
— orthographe	14.11, 60.N.1
— prime sur la sanction	15.6
— proposition	14.12+14, 14A
— type	14.3+8-9, 48.N.2
Correction grammaticale	Pré.1
— nom	Prin.IV, 6.5, 11.1+3-4
— — choix	11.3-7+N.1 14.5-7, 15.3-5
— — de notho-taxon	H.4-5, H.8
— — de champignon pléomorphe	59.1
— — potentiel	52.3, H.5.N.1
Correction orthographique, (voir Orthographe)	
Cultivar, épithète	28.N.2
Cultivées, plantes	Pré.8, 28
— de la nature	28.1
Culture	8.2
— du type	8B.2
— récolte	8B.1

Dactylographies	29
Date,	
— autonome	32.7
— d'un nom, définition	45.1
— — générique linnéen	13.4, 41.N.1
— — vérification	46.1
— de publication	31.1-2, 31A, 45B.1, 45C.1
— — ouvrages points de départ	13.1+5
— de récolte, citation	37.3
— inchangée	16A.4, 17.3, 18.4, 19.6, 24.4, 32.6
Décision, confusion de noms	53.4

Définitions:

Analyse	42.4
Anamorphe	59.1
Attribution	46.3
Autographe indélébile	30.2
Autonyme	6.8

Définitions (cont.)

Basionyme	33.2
Combinaison	6.7
Combinaison binomiale	23.1
Date d'un nom	45.1
Descriptio generico-specifica	42.1
Diagnose	32.3
Double	9.3.n. infr.
Enregistrement	32.2
Epithète	6.7, 21.2, 23.1-2, 24.2
Epithète collective	H.3.3+N.2
Epithète finale	11.4.n. infr.
Epitype	9.7
Ex-type, ex-holotype, ex-isotype	8B.2
Forma specialis	4.N.3
Formule d'hybridité	H.2.1
Genre monotypique	42.2
Genres de forme	3.3
Holotype	9.1
Homonyme	53.1
Homonyme postérieur	53.1
Isosyntype	9.9
Isotype	9.3
Lectotype	9.2
Livraison de documents imprimés	31A
Matériel original	9.9.n. infr.
Néotype	9.6
Nom	6.6
Nom correct	6.5, 11.4
Nom d'espèce	23.1
Nom disponible	45.Ex.4.n. infr.
Nom d'un taxon infragénérique	24.1
Nom illégitime	6.4
Nom infragénérique	11.4
Nom provisoire	34.1(b)
Nom sanctionné	7.8, 13.1(d), 15.1
Nom superflu	52.1
Nomen novum	7.3
Nomen rejiciendum	56.1
Noms alternatifs	34.2
Notho-espèce	3.2
Notho-genre	3.2
Notho-morphe	H.12.2.n. infr.
Notho-taxon	H.3.1
Opus utique oppressum	32.8, App.V
Orthographe originale	60.2
Paratype	9.5
Plante	Pré.1. n. infr.
Plante fossile	Pré.7. n. infr.

Index par sujets

Définitions (cont.)

Plante non-fossile	Pré.7. n. infr.
Protologue	9.4, n. infr.1
Pseudo-composé	60G.1
Publication non valide	34.1
Publication valide	6.2, 32.1
Référence à la page	33.N.1
Référence indirecte	32.5
Subdivision de famille	4.N.1
Subdivision de genre	4.N.1
Synonyme nomenclatu- ral	14.4, App.IIIA
Synonyme objectif	14.4.n. infr.
Synonyme subjectif	14.4.n. infr.
Synonyme taxonomi- que	14.4, App.IIIA
Syntype	9.4
Tautonyme	23.4
Taxon	1
Téléomorphe	59.1
Type	7.2
Type nomenclatural	7.2

Descriptio generico-specifica	42.1
Description, en plus de la diagnose	36A
— ou diagnose, attribution	46.2+4
— — combinée générique et spéci- fique	41.3(c), 42.1
— — disposition	32.1, 32B+E, 41.1-3, 42.1
— — en anglais	36.3
— — pré-linnéenne	32A
— — publiée avant 1753	32A
— — référence	32.1(c)+4-5, 32A, 33.2, 36, 38, 39, 41
— — — complète et directe	32.4, 33.2+4, 33A
— — — inacceptable	42.1
— — — indirecte	32.4-5, 41
Désignation du type (voir aussi Lec- totype)	10.1+5-6, 10A
— effective, exigences	7.10-11
— obligatoire	37.1-5, 37A
— remplaçable	10.5
<i>Desmidiaceae</i> , point de départ	13.1(e)
Diagnose (voir aussi Description)	32.3
— description complémentaire	36A
Direction du croisement	H.2A.1
Division (<i>divisio</i>) ou phylum, nom	16.1-2, 16A

— rang	3.1, 16.N.1
Double, définition	9.3.n. infr.
Doute	Pré.10, 34.1, 52.N.1

Echelle des figures	32D.3
Editions antérieures du <i>Code</i>	Pré.11
Elément, citation	37.3, 52.2
— conflit avec la description	9A.5
— hétérogènes	9.10, 9A.5
— inclusion	52.2
— — avec doute	52.N.1

Éléments de mots:

-a	60B.1(a-b), 60C.1(a+c)
-aceae	17.1, 18.1, 19.1, 19A.1
-achne	62.2(b)
-ae	18.1, 60.11, 60C.1(a), 60G.1(al)
-ae-	60.Ex.12
-ales	17.1
-an-	60C.1(c-d)
-ana	60C.1(c)
-anthes	62.4
-anthos, -anthus	62.2(c)
-anum	60C.1(c)
-anus	60.11, 60C.1(c), 60D
-ara	H.6.3-4, H.6A.1, H.8.2
-as	18.1, 60G.1(al)
-aster (-asteris), -astrum (-astri)	61.Ex.1
-carpa, -aea, -ium, -on, -os, -um, -us	62.Ex.2
-ceras	62.2(c)
-cheilos, -chilos, -chilus	62.2(c)
-chlamys	62.2(b)
-clado-	16.2
-cocco-	16.2
-codon	60.2(a)
-daphne	62.2(b)
-dendron	62.2(c)
-e	60C.1(a)
-ea	60B.1(a)
-eae	19.3+7, 19A.1
-ensis	60D
-eos	18.1, 60G.1(a)
-er	60B.1(b), 60C.1(a-b)
-es	18.1, 60G.1(a)
eu-	21.3
-gaster	62.2(b)

Éléments de mots (cont.)

-i	18.1, 60.11, 60C.1(a), 60G.1(a1)
-i-	60.Ex.12, 60C.1(b+d), 60G.1(a2)
-ia	60B.1(b)
-iae	60.11, 60C.1(b)
-ianus, -iana, -ianum	60.11, 60C.1(d)
-iarum	60C.1(b)
-icus	60D
-idae	16A.3(c)
-ii	60.11, 60C.1(b)
-inae	17.1, 19.3, 19A.1
-ineae	17.1
-inus	60D
-iorum	60C.1(b)
-is	18.1, 60G.1(a1)
-ites	62.4
-mecon	62.2(b)
-monado-	16.2
-myces	62.2(a)
-mycetes	16A.3(b)
-mycetidae	16A.3(b)
-mycota	16A.1
-mycotina	16A.2
-n-	60C.1(c)
-nema	62.2(c)
-nemato-	16.2
-nus, -na, -num	60C.1(c), 60D
-o-	60G.1(a2)
-odes	62.4
-odon	62.2(a)
-oideae	19.1+7, 19A.1
-oides	62.4
-opsida	16A.3
-orum	60C.1(a)
-os	18.1, 60G.1(a1)
-osma	62.2(b)
-ou	18.1
-ous	18.1, 60G.1(a)
-panax	62.2(a)
-phyceae	16.2, 16A.3(a)
-phycidae	16A.3(e)
-phyta	16.2, 16A.1
-phytina	16A.2
-pogon	62.2(a)
-rum	60C.1(a)
-sancta, sanctus	60C.4(d)
-stemon	62.2(a)
-stigma	62.2(c)
-stoma	62.2(c)
-us	18.1, 60B.1(c), 60G.1(a)

Eléments de mots omis dans les noms	
de rang supérieur à la famille	16.2
Enregistrement	32.2
— exigences pour une publication	
valide	32.1
— nouvelle soumission	45.2
Epithète (voir aussi Adjectif, Substantif)	6.7, 21.2, 23.1-2, 24.2
— association explicite avec le nom	
de genre ou d'espèce	33.1
— champignons pléomorphes	59.N.1, 59A.2
— collective, définition	H.3.3+N.2
— composée	60G.1
— considérée comme une formule	
d'hybridité	H.10.3
— cultivar	28.N.2
— dérivée d'un nom générique	60F
— — nom de la plante-hôte	60H
— — nom de personne	23A.1-2, 60.7, 60C.1-4, 60F
— — nom géographique	23A.1-2, 60.7, 60D
— — nom illégitime	58.3, 58A
— — nom vernaculaire	60.7, 60F
— disponible	11.5, 58.2
— — dans le <i>Code zoologique</i>	45.Ex.4.n. infr.
— — imprimé	31.1
— — nom	14.10, 58.1
— étymologie	60I.1
— éviter	23A.2-3, 58A, 60C.3, H.10A
— finale	11.4+n. infr.+N.2, 26.1-2, 27
— inadmissible	21.3, 23.4+6, 24.3-4, 58.2
— lettre initiale	60F
— nom fongique dérivé de l'hôte	60H
— — identique pour les anamorphes et les holomorphes	59.N.1
— notho-taxon	H.10.3, H.10A, H.11.2
— orthographe originale	60E
— orthographe recommandée	60E
— séquence dans une formule	
d'hybridation	H.2A.1
— trait d'union	60.9

Index par sujets

Epithètes (voir aussi l'Index des noms scientifiques):

<i>albomarginatus</i>	60G.1(b)
<i>alexandri</i>	60C.2
<i>anagallis-aquatica</i>	23.2, 60.Ex.14
<i>atropurpureus</i>	60G.1(b)
<i>augusti</i>	60C.2
<i>austro-occidentale</i>	60.Ex.14
<i>balansana, -um, -us</i>	60C.1(c)
<i>beatricis</i>	60C.2
<i>billardierei</i>	60.Ex.10
<i>brauniarum</i>	60C.1(b)
<i>brienianus</i>	60C.4(b)
<i>candollei</i>	60C.4(d)
<i>"cannaefolius"</i>	60G.1(b)
<i>caricaefolius</i>	60G.1(b)
<i>ceylanica</i>	53.Ex.8
<i>chinensis</i>	53.Ex.8, 60E.Ex.1
<i>clusianus, clusii</i>	23A.1
<i>dahuricus</i>	23A.1
<i>dubuyssonii</i>	60C.4(c)
<i>fedtschenkoi</i>	60C.1(a)
<i>"genuinus"</i>	9A.3, 24.3
<i>geppiorum</i>	60.Ex.20
<i>glazioui</i>	60C.1(a)
<i>hectoris</i>	60C.2
<i>heteropodus, heteropus</i>	53.Ex.8
<i>hilairei</i>	60C.4(d)
<i>hookerorum</i>	60C.1(a)
<i>iansonii</i>	60.Ex.16
<i>iheringii</i>	60C.4(e)
<i>jamacaru</i>	60.Ex.6
<i>jussieui</i>	60C.4(d)
<i>laceae</i>	60C.1(a)
<i>lacryma-jobi</i>	60.Ex.14
<i>lafarinae</i>	60C.4(c)
<i>lecardii</i>	60C.1(b)
<i>leclercii</i>	60C.4(c)
<i>linnaei</i>	60C.2
<i>logatoi</i>	60C.4(c)
<i>macfadyenii</i>	60C.4(a)
<i>macgillivrayi</i>	60C.4(a)
<i>mackenii</i>	60C.4(a)
<i>macnabii</i>	60C.4(a)
<i>macrocarpon, macrocarpum</i>	53.Ex.8
<i>macrostachys, macrostachyus</i>	53.Ex.8
<i>"mandacaru"</i>	60.Ex.6
<i>martii</i>	60C.2 + 4(e)
<i>martini</i>	60C.2
<i>matthewsiae, matthewsii</i>	60.Ex.19

Epithètes (cont.)

<i>munronis</i>	60C.2
<i>murukewillu</i>	60.Ex.16
<i>napaeifolia</i>	60.Ex.12
<i>napaulensis, nepalensis, nipa-</i> <i>lensis</i>	53.Ex.8
<i>nidus-avis</i>	60G.1(b)
<i>nova</i>	23.Ex.7
<i>novae-angliae</i>	60.Ex.14
<i>obrienii</i>	60C.4(b)
<i>odonellii</i>	60.Ex.16
<i>okellyi</i>	60C.4(b)
<i>opuntiiiflora</i>	60.Ex.11
<i>"originalis", "originarius"</i>	24.3
<i>pissardii</i>	60.Ex.17
<i>poikilantha, poikilanthos</i>	53.Ex.8
<i>polifolia</i>	60.Ex.11
<i>polyanthemus, polyanthe-</i> <i>mus</i>	53.Ex.8
<i>porsildiorum</i>	23A.1
<i>pteroideus, pterodeus</i>	53.Ex.8
<i>quinquegona</i>	51.Ex.2
<i>remyi</i>	60C.4(d)
<i>richardsonis</i>	60C.2
<i>saharae</i>	23A.1
<i>san-felipensis</i>	60.Ex.14
<i>sanctae-helenae</i>	60C.4(d)
<i>sancti-johannis</i>	60C.4(d)
<i>scopolii</i>	60C.1(a)
<i>silvatica</i>	60.Ex.1
<i>sinensis</i>	53.Ex.8, 60E.Ex.1
<i>steenisi</i>	60C.4(e)
<i>strassenii</i>	60C.4(e)
<i>sylvatica</i>	60.Ex.1
<i>toddiae</i>	60.Ex.18
<i>trachycaulon, trachycaulum</i>	53.Ex.8
<i> trianae</i>	60C.1(a)
<i>trinervis, trinervius</i>	53.Ex.8
<i>tubaeflorus</i>	60G.1(b)
<i>"typicus"</i>	9A.3, 24.3
<i>uva-ursi</i>	60.Ex.14
<i>vanbruntiae</i>	60C.4(e)
<i>vanderhoekii</i>	60C.4(e)
<i>vechtii</i>	60C.4(e)
<i>"veridicus", "verus"</i>	24.3
<i>verlotiorum</i>	60C.1(b)
<i>vonhausenii</i>	60C.4(e)
<i>wilsoniae</i>	60C.1(b)
<i>zeylanica</i>	53.Ex.8

- Epitype, définition 9.7
 Epreuves 30A
 Equivoque, à éviter Pré.1
 Erreur, application du nom en cas de transfert 7.4
 — de citation bibliographique 33.3
 — orthographique à corriger 60.1+8-11
 Espèce (voir aussi Nothospèce) 3.1-2, 23, 23A
 — anamorphe 59.3+N.1, 59A
 — désignation unitaire 20.4
 — épithète (voir aussi Epithète) 6.7, 23.1-2, 23A
 — — à adopter 23A.1&3(a)
 — — à éviter 23A.2+3(b-j), 60C.2
 — — accord grammatical 23.5, 32.6, 60.11, 60C.1
 — — adjective 23.5, 60C.1(c-d), 60D
 — — avec apostrophe 60.10, 60C.4(a-c)
 — — avec symbole 23.3
 — — avec trait d'union 23.1, 60.9, 60G.N.1
 — — composée 60.8-9, 60G
 — — deux ou plusieurs mots 23.1
 — — étymologie 60I
 — — forme 23.1-3+5, 23A, 60.8-11, 60C-H
 — — inadmissible 23.4+6, 58.2
 — — lettre initiale 60F
 — — Linnéenne 23.3+7-8
 — — orthographe, (voir Orthographe)
 — — sous un nom générique illégitime 55.1
 — — terminaison 23.5, 23A.2(a), 32.6, 60.11, 60C.1-2, 60D
 — — holomorphe 59.1-2+N.1, 59A
 — nom 23
 — — conservé 10.N.2, 14.1+4+N.2
 — — équivalent au type 10.1
 — — illégitime 52, 53.1, 55.2
 — — légitime 55.1
 — — pas considéré comme 23.6
 — — publication valide 23.3-7,
 — — type 8-9, 8A-9B, 10.N.2, 37.3-5, 37A
 — — — typifiant un nom de taxon supra spécifique 10.1-4+6, 22.5-6, 32.1(d), 33.1-4, 37.3-5, 41.3, 42, App.V
 — rang 2, 3.1-2
 — tautonyme 23.4
 — taxon infraspécifique élevé au rang 24B.2
 Esperluète (&) 46C.1-2
 Esprit rude 60A.2
 Etabli, usage, (voir Usage)
 et (&) 46C.1
 Etymologie 60I.1
 Euphonie Pré.1
 “ex” dans les citations
 d’auteurs 46.4-5+N.2
 Exemples dans le *Code* Pré.3
 Exclusion du type, (voir Type)
 Exsiccata 30.4+N.1
 ex-type (*ex typo*), ex-holotype (*ex holotypo*), ex-isotype (*ex isotypo*) 8B.2
 Famille (*familia*), nom 18
 — — alternatif 10.6, 11.1, 18.5-6
 — — conservation 14.1+4+5, App.IIA-B
 — — correction de la terminaison 18.4
 — — fondé sur un nom générique illégitime 18.3
 — — forme 18.1
 — — publication valide 41.1
 — — type 10.6
 — rang 3.1
 — — changement 19A.1-2
 — — terme “ordre” 18.2
 — subdivision de, (voir Subdivision de famille) 4.N.1
 Figure, (voir Illustration)
 Folium, pas un nom générique 20.Ex.5
 Forma specialis, définition 4.N.3
 Formation arbitraire, épithète 23.2
 Forme (*forma*), rang 4.1
 Formule condensée H.6.1-2+4, H.7.1
 — comme épithète H.7.1, H.8.1
 — dédiée à une personne H.6.3-4, H.6A, H.8.2

Index par sujets

- équivalente à H.6.3-4, H.6A,
H.8.2, H.9.N.1
- forme H.6.2-4, H.7.1
- nom notho-générique 20.N.1, H.6,
H.6A, H.8-9
- — plus de deux genres
parents H.6.3-4
- — publication valide 32(c), 37.1,
40.N.1, H.9
- noms des parents H.8.1, H.9.1
- sans type 37.1, H.9.N.1
- Fossile,
- Comité pour Div.III.2
- description ou diagnose 36.1+3
- genre de forme 3.3, 7.9, 11.1
- nom, priorité 11.7
- — type 7.9, 8A.3, 8.4-5, 9A.6
- — publication valide 36.1+3, 38
- — — illustration requise 38
- par opposition à non-
fossile 11.7, 13.3
- plante Pré.7.n.infr., 13.3
- point de départ 13.1(f)
- spécimen fragmentaire 3.3

- Gastéromycètes, point de départ 13.1(d)
- Générique, (voir Genre)
- Genre (voir aussi Notho-
genre) 3, 20, 20A
- anamorphe 59.3
- holomorphe 59.3
- monotypique 37.2, 41.1(a)+2
- nom 20, 20A
- — adjectif employé comme
substantif 20A.1(f), 62.3
- — ancien, comme épithète 60F
- — arbitrairement composé 20.1,
62.3
- — coïncidence avec un terme
technique 20.2
- — conservation 10.4+N.2,
14.1+3-4, 60.N.1-2, App.IIIA
- — dans les ouvrages lin-
néens 13.4, 41.N.1
- — dédié à une person-
ne 20A.1(i), 60B
- — en deux mots 20.2
- — épithète autonome 22.1-2+4
- — forme 20.1
- — — non souhai-
table 20A.1(b-d+f-h+j)
- — — souhaitable 20A.1(a+e+i)
- — grammatical, (voir Genre
grammatical)
- — illégitime 55.1
- — lettre initiale capitale 20.1
- — non considéré comme
tel 20.4, 44.N.1
- — publication valide 37.2+4,
41.2+N.1-2, 42, App.V
- — trait d'union 20.3, 60.N.2
- — type 10.1-5+N.1-2, 14.8
- — — désignation 10.1+5
- — — inclusion 10.2-3
- — — indication 37.1-4
- — vernaculaire 62.3
- rang 3.1
- — section ou sous-
genre 21B.3, 49
- subdivision, (voir Subdivision de
genre)
- Genre de forme (voir aussi Anamor-
phe) 3.3-4, 7.9, 11.1
- Genre grammatical, accord avec
le 21.2, 23.5, 24.2, 60.N.3
- nom générique 62, 62A
- — attribué par l'auteur 62.1+3
- — tradition botanique 62.1+N.1
- — composé 62.2
- — conservation 14.11
- — correction des épithètes 60.N.3
- — féminin dédié à une per-
sonne 20A.1(i)
- — indépendant de l'auteur ori-
ginal 62.2+4
- — lorsque le genre est divisé 62A
- — nom arbitrairement formé 62.3
- — non apparent 62.3
- Géographiques, noms, dans les épithè-
tes 23A.1+3(j), 60.7, 60D
- emploi de "St." 60C.4
- Grec,
- éléments de mots 60G
- genre des noms 62
- noms de personnes 60C.2

- translittération 60A
- Guillemets 50F

- Hepaticae*, point de départ 13.1(c)
- Herbier,
 - abréviation 37.N.1
 - à spécifier 37.5
 - institution de l'auteur 9A.4
 - politique d'accès 7A
 - spécimen 8.1, 9.10, 9A.3
- Hierarchie des rangs 2-5
 - taxons subordonnés 25, 34.1(d)
- Holomorphe 25, 59.1
 - nom, binomial 59.2
 - — correct 59.1
 - — non alternatif 34.N.1
 - — priorité 13.6, 59.1+4
 - — type 59.1-3+6
 - nouveau taxon/nouvelle combinaison 59.6, 59A.2
- Holotype (*holotypus*) (voir aussi Type) 9.1, 10.N.1
 - automatique 7.3-6
 - désignation 7,5, 9.1+4
 - détruit 9.9+11
 - données de récolte 8A.2, 37.3
 - données sur le spécimen 8A.2, 37.3
 - double 9.3
 - épitype d'appoint 9.7
 - équivalent en langue moderne 37.4
 - exclusion 48.1
 - identification ambiguë 9.7
 - illustration 8.1+3, 8A.1-2, 9.1
 - inclusion, taxon nommé 10.2-3, 22.1-3, 22A, 26, 26A, 37.2, 52.2+N.1-2
 - — autre taxon 48.1
 - — seul élément 37.3
 - indication 9.9, 37.1-4, 37A
 - indication précise 7.5
 - lieu 9A.4, 37.5
 - manquant 9.2+6+9+11
 - nom d'espèce publié antérieurement 37.2
 - perdu 9.9+11
 - plus d'un taxon 9.2+9-10+N.1-2
 - préservé de façon permanente 8.2-3+Ex.1, 8A.2, 8B.2
- — dans un herbier public 7A
- retrouvé 9.13
- vivant 8.2, 8B.1-2
- Homonyme (voir aussi Confus, noms semblables) 14.10, 22.6, 53.1
 - antérieur 14.6+10, 45.4, 53.N.1
 - choix entre... simultanés 53.6
 - citation 46.3, 50C
 - conservé plus tard 14.9-10, 45.4, 53.1, 55.3
 - illégitime 21.N.1, 24.N.2, 53.1-2+N.1
 - nom conservé 14.10
 - noms susceptibles d'être confondus 53.3
 - par conservation 14.9
 - par exclusion du type 48.1
 - priorité égale 53.6
 - rejeté, antérieur 14.10
 - — légitime 14.10
 - — postérieur 45.4
 - sanctionné 45.4, 53.1+3
 - sans rang 35.2
 - statut d'hybridité négligeable H.3.4
 - subdivisions du même genre 21.N.1, 53.5
 - taxon non considéré comme plante 54.1
 - taxons infraspécifiques, même espèce 24.N.2, 53.5
 - ultérieurement 14.10, 22.6, 45.4, 53.1-2+N.1
- Horticoles, plantes, désignation 28.N.1
- Hôte, nom 32E, 60H
 - forme spécifiques 4.N.3
- Hybride Pré.8, 3.2, 4.4, 20.N.1, 28.2, 40, 50, H.1-12
 - anticipation de l'existence H.9.N.2
 - bigénérique H.6.2
 - changement vers un statut non-hybride 50
 - "Code des plantes cultivées..." Pré.8, 28.N.1-2
 - déclaration de parenté 52.N.3
 - — d'importance secondaire H.10.N.1
 - espèce, (voir Notho-espèce)
 - formule condensée, (voir Formule condensée)

Index par sujets

- formule 23.6(d), H.2, H.2A, H.4.1, H.10.3
- — définition H.2.1
- — plus informative H.10B.1
- genre, (voir Notho-genre et Formule condensée)
- nom, (voir Notho-taxon)
- préfixe notho- (n-) H.1, H.3.1+4
- rang, (voir Notho-taxon)
- signe de multiplication H.1-2, H.3.1+4, H.3A
- statut, indication de 50, H.1.1, H.2
- survenu en culture 28.2
- taxon, (voir Notho-taxon)
- taxons parentaux, (voir Notho-taxon)
- trigénérique, nom H.6.4
- variété, (voir Notho-morphe)

Illégitime

- adoption d'épithète 58.3, 58A
- devenant légitime plus tard 6.4
- espèce 55.2
- famille 18.3
- genre 18.3, 55.1
- homonymes 21.N.1, 24.N.2, 53.1-2, 54, 58.1(b)
- hybride 52.N.3
- nom 6.4, 52-54
- par conservation 6.4, 14.1
- par sanction 6.4, 53.2
- subdivision famille 19.5
- type 7.5

Illustration

- algues 39, 39A
- avec analyse 41.N.2, 42.3-4, 44.1-2
- comme type 8.1+3, 8A, 9.1-2+6-7+n. infr.+14, 10.4, 37.3+5
- du type 8.4, 39A
- échelle 32D.3
- équivalent à une description 41.N.2, 42.3, 44.2
- matériel original 9.7.n. infr.
- plant fossile 8.4, 9A.6, 38
- souhaitable 32D.1
- spécimen représenté 8A.1-2, 32D.2, 39A

Imprimés éphémères 30A

- “in“ dans les citations 46.N.1
- Inadmissible, (voir Epithète)
- Inclusion du type 22.1-3, 22A, 26, 26A, 37.2, 52.1-2
- Incorrect (voir aussi Orthographe, correction),
 - terminaison latine 16.A.4, 17.3, 18.4, 19.6, 32.6
 - nom 52.3, H.5.N.1
- Indélébile, autographe 30.2
- Index herbariorum* 37.N.1
- Index kewensis* 33.4
- Index of fungi* 33.4+Ex.8
- Indication, rang, (voir Rang)
 - du type, (voir Type)
- Indirecte, référence 32.4-5
- Inédit, matériel 29
 - noms 23A.3(i), 34A
- Infragénérique, (voir Epithète, Espèce, Infraspécifique, Subdivision de genre)
- Infraspécifique
 - autonyme 26
 - épithète (voir aussi Epithète) 24, 24A-B, 26, 26A, 27
 - — accord grammatical 24.2
 - — à éviter 24A.1, 24B.2, 26A.1-3
 - — à retenir 24A, 24B.1, 26A.3
 - — combinaison binomiale au lieu de 24.4
 - — cultivar 28.N.2
 - — forme 24.2
 - — inadmissible 24.3-4, 58.2
 - — notho-taxon H.10.3, H.10A, H.11.2
 - — sous un nom d'espèce illégitime 55.2
 - nom 24, 26-27
 - — forme 24.1
 - — homonyme dans l'espèce 53.5
 - — légitime 55.2
 - — publication valide 41.3, 43.1, 44.1
 - rangs 4.1-2
 - — changement 24B.2
 - — pas clairement indiqués 35.1-2
 - — seul 35.3
 - taxon 24-27, H.10-12
 - — incluant le type du nom d'espèce 26.1-2, 26A, 27

- — rang non indiqué 35.3
- Institution, (voir Collection et Herbar)
- Intercalaire, rang 4.3
- Intergénérique, hybride, (voir Notho-
genre)
- Intérim, désignation ad 23.Ex.8
- International Association for Plant
Taxonomy 32.2, Div.III.2+4
- *Code of nomenclature for cultiva-
ted plants* Pré.8, 28.N.1, H.3.N.2,
H.4.N.1
- *Code of nomenclature of
bacteria* Pré.7.n. infr., Prin.I.,
14.4.n. infr., 54.N.1
- *Code of zoological nomen-
clature* Prin.I., 14.4.n. infr.,
45.Ex.4-7+Ex.4.n. infr.
- Commission pour la Nomencla-
ture des Plantes Cultivées Pré.8
- Congrès de Botanique 14.14+Ex.7,
32.1+9, 53.4, Div.III
- — Bureau de Nomencla-
ture Div.III.3-4
- — décisions 14.4, 32.9, 53.4,
56.2, Div.III.2
- — session plénière Div.III.1
- — Tokyo 14.N.1.n. infr.
- Union des Sciences Biologi-
ques Div.III.1.n. infr.
- Invalid, (voir Nom, pas publié vali-
dement)
- Isosynonyme 9.9
- Isotype 9.3+9

- Journaux non scientifiques 30.3

- Latin, et latinisation,
— — noms de personne 23A.1-2,
60.7, 60C.-21
- — noms géographiques 23A.1-2,
60.7, 60D
- — noms vernaculaires 60.7, 60F,
62.3
- description ou diagnose 36, 36A
- éléments de mots 60G
- pratique admise 60E
- terminaison 32.6, 60B, 60C.1
- translittération vers, (voir Romani-
sation)

- Latinisation voulue 60.7
- Lectotype (voir aussi Désignation du
type) 9.2, 10.N.1
- à substituer 9.13
- désignation 9.9, 9A
- — effective, exigences 7.10-11,
9.14
- — première à suivre 9.13
- désigné antérieurement 9.11, 26.2,
52.2(b)
- détruit 9.11
- épitype d'appoint 9.7
- identification ambiguë 9.7
- illustration 8.3, 8A.1, 9.2+14
- inclusion, dans un taxon nom-
mé 26.2, 37.2, 52.2(b)+N.1-2
- lieu à préciser 9.14
- maintien de l'usage courant 9A.5
- nom d'espèce publié antérieu-
rement 37.2
- noms des espèces fossiles 9A.6
- primauté sur le néotype 9.9
- Légitime, nom 6.3, 51, 52.3+N.1-3
- épithète dans un nom illégitime
ou rejeté 55.1-3
- maintien 51
- notho-taxon H.4.1
- par conservation 14.1
- priorité 11.3-5, 45.4
- Lettres, employées de manière inter-
changeable 60.5
- étrangères au latin clas-
sique 60.4, 60B.1, 60C.1
- initiale 20.1, 21.2, 60.3, 60F
- Ligatures 60.4+6
- Limitation de la priorité, (voir
Priorité)
- Linnéens, symboles 23.3, 60.Ex.14
- Listes d'échange de graines 30.3
- Lyophilisation 8.Ex.1

- Maintien d'un nom autorisé 14.14
- Majuscule, lettre initiale 20.1, 21.2,
60.2, 60F
- Manuscrit 29, 30.2
- noms 23A.3(i), 34A
- notes 9A.3
- Matériel déposé, politique d'accès 7A

Index par sujets

- — désignation de l'herbier 9.14, 37.5 + N.1
- imprimé (voir aussi Publication)
- — accompagnant les exsiccata 30.4 + N.1
- — remis au livreur 31A
- — éphémère 30A
- original 9.7.n. infr.
- — identification ambiguë 9.7
- — inexistant 9.9
- — redécouvert 9.13
- Méthode de typification mécanique 9A.2, 10.5(b)
- Microfilm 29
- mihi, citation d'auteur 46D
- Mal appliqué, nom 7.4, 33.N.2, 48.N.1, 50D, 57, 59.3
- Mal placé, terme 33.5
- Modification de la circonscription, citation d'auteur 47, 47A
- de rang, citation d'auteur 49.1
- — priorité 11.2
- de statut, hybride/non-hybride 50
- Modification du *Code* Pré.6, Div.III
- Appendice II-III 14.12-14, 14A
- Appendice IV 56.2
- Appendice V 32.8-9, 32F
- Monotypique, genre 42.1-2
- Morphe, (voir Champignons pléomorphes)
- Morphologie, termes techniques 20.2
- Mot (s), grec ou latin 60G
- dernier dans un composé, genre grammatical 62.2
- pas une épithète ou un nom 20.4(a), 43.N.1
- séparés 60.9
- Multiplication, signe de H.1-2, H.3.1 + 4, H.3A
- Musci*, point de départ 13.1(b)
- Mythiques, personnes 60F
- nec, dans une citation homonyme 50C
- Néotype 9.6
- désignation 9.9, 9B
- — effective, exigences 7.10-11, 9.14
- — première doit être suivie 9.13
- désigné antérieurement 9.7, 26.2, 52.2(b)
- épitype d'appoint 9.7
- identification ambiguë 9.7
- illustration 8.3, 8A.1, 9.6 + 14
- inclusion, dans un taxon nommé 26.2, 52.2(b) + N.1-2
- lieu à préciser 9.14
- primauté du lectotype 9.9
- susceptible d'être remplacé 9.12-13
- usage à suivre 9.11
- Nixus, au lieu d'ordre 17.2
- nobis, comme citation d'auteur 46D
- Nom (s)(voir aussi Adjectif, Auteur, Nomenclature, Substantif) 6.6, 12
- à ne pas adopter 32C.1
- alternatif 34.2 + N.1
- avec un point d'interrogation 34.1, 52.N.1
- binomial, nom 23.1
- classe ou sous-classe 16.1-2, 16A.3
- composé 60G
- composés, épithètes à corriger 60.8
- — génériques, genre grammatical 62.2
- — noms et épithètes 60G.1
- confus 57
- — de famille 10.6, 11.1, 18.5-6
- — de sous-famille 10.6, 11.1, 19.7
- conservé, (voir Conservation)
- contraire aux règles Pré.4, Pré.9
- correct 6.5, 11, 14.5-7, 15.3-5, 59.1, H.4
- création sans utilité Pré.1
- d'espèce 8-9, 23
- d'hybride, (voir Hybride)
- d'ordre ou de sous-ordre 17.1-3, 17A, 18.2, 19.2
- — terme "ordre" 18.2
- de division de phylum 16.1-2 + N.1, 16A.1
- de famille 10.6, 18, 19A.1
- de fantaisie 28.N.2
- — dans les cultivars 28.N.2
- de genre 10.1-5, 20, 20A, 21B.3
- de personne (voir aussi Auteur)
- — anagramme 60.N.1
- — dans le nom générique 20A.1(i), 60B

- — dans le nom nothogénérique H.6.3-4, H.6A
- — dans les épithètes 23A.1-2, 60C
- — forme latinisée bien établie 60C.2
- — grec ou latin 60C.2
- — latinisation intentionnelle 60.7
- — romanisation 46B
- — signes diacritiques 60B.1
- de remplacement, (voir *Nomen novum*)
- — descriptif 16A.1, 17.1
- — phrase 23.6-7
- de sous-famille, terme “ordre” 19.2
- de subdivision, de famille 10.6, 19, 19A
- — de genre 10.1-2+5, 21, 21A-B, 22, 22A
- — (subphylum) 16.1-2, 16A.2
- de substitution 7.3, 33.2
- de taxon de forme 3.4, 7.9, 11.1, 59.3+5
- de taxon de rang inférieur à la variété 26A.2
- de taxon de rang supérieur à la famille 10.7, 11.9, 16.1+N.2, 16B
- de taxon infraspécifique 8-9, 24, 24B, 25-26, 26A, 27
- dérivé du grec 60A
- en forme de phrase 23.6-7
- étymologie 60I
- euphonie Pré.1
- fondé sur un nom générique 7.1, 10.7, 16.1-2, 17.1+3, 18.1+3, 19.5
- géographique, dans les épithètes 23A.1+3(j), 60.7, 60D
- illégitime, (voir *Illégitime*)
- légitime 6.3, 51, 52.3+N.1-3
- lettre initiale 20.1, 21.2, 60.3
- mal appliqué 7.4, 33.N.2, 48.N.1, 50D, 57, 59.3
- mots et pas noms génériques 20.4
- nouveau, dans des ouvrages en langues modernes 45A
- orthographe 13.4, 14.11, 45.3, 50F, 60, 60A-J, 61
- — erreurs 23.7, 45.3, 50F, 60.1+3+8-11, 61.1+N.1
- pas publiés valablement 32.8, 33.1-2+4-5, 34.1-2, 35.1, 43,
- première syllabe 60.3
- raisons de changement Pré.9
- rang, (voir *Rang*)
- régularité Pré.1
- rejeté, (voir *Rejet*)
- scientifiques des plantes en latin Pré.1, Prin.V
- semblable au point d'être confondus 53.3-4, 61.5
- stabilité Pré.1, 14.2, 56.1
- superflu 52.1+3
- type, (voir *Type*)
- usage établi 57
- — d'un nom de personne 60B, App.V
- — variantes 61
- vernaculaire, nom 60.7, 60.F, 62.3,
- Nomen conservandum* (voir aussi *Conservation*) 14, 14A, 50E.1, App.II-III
- Nomen novum* 7.3
- autorité 46.4
- par erreur 33.Ex.9-10, 59.6
- publication valide 33.2+N.2
- remplaçant un nom illégitime 58.1+3
- type 7.3
- Nomen nudum* 50B
- Nomen rejiciendum*, (voir *Rejet*)
- Nomen specificum legitimum* 23.6
- Nomen triviale* 23.7
- Nomen utique rejiciendum* 56, App.IV
- Nomenclature*, botanique Pré.1-2+4
- Comités 14.12, 14A, 32.8, 32F.1, 53.4, 56.2, Div.III.2
- contraire aux règles Pré.9
- — changement défavorable 14.1, 56.1
- — indépendance Prin.I
- — principes Prin.I-VI
- — stabilité 14.2
- Section Div.III.1-3+4(b)
- — membres dirigeants Div.III.3
- — vote Div.III.4(b)
- non, dans les citations d'homonyme 50C
- Non-fossile*, (voir *Fossile*)
- Nostocaceae*, point de départ 13.1(e)

Index par sujets

“notho-“, étymologie H.1.n. infr.
 — préfixe H.1, H.3.1+4
 Notho-genre 3.2
 — nom, (voir Formule condensée)
 — rang 3.2, H.1, H.4-5, H.12
 Notho-morphe H.12.2+n. infr.
 Notho-espèce 3.2
 — de genres différents H.11.1
 — épithète H.3.3
 — nom H.11.1
 — rang 3.2, 40, 50
 Notho-taxon (voir aussi Hybride) H.3.1
 — circonscription H.4.1
 — nom (voir aussi Formule condensée) Pré.8, 28.2, 40, H.1-12
 — — citation d’auteur 50
 — — correct H.4-5, H.8, H.11-12
 — — légitime 52.N.3
 — — validement publié 32.1(c), 37.1, 40, H.9, H.10.1(a)+3, H.12.2
 — rang (voir aussi Notho-espèce, Notho-genre, Notho-morphe) 3.2, 4.4, 40, 50, H.1, H.3.1, H.4-5, H.12
 — — approprié H.5.1-2
 — — inapproprié H.5.N.1
 — — infraspécifique 4.4, H.3.1, H.4.N.1, H.10, H.10A-B, H.11.2, H.12
 — — subdivision de genre H.7, H.9
 — taxons parentaux 52.N.3, H.2, H.2A, H.3.2, h.4-5, H.5A, H.6.2+4, H.8-9, H.10.3+N.1, H.10A, H.11, H.12.1+N.1
 — variation H.4.N.1, H.12

Oedogoniaceae, point de départ 13.1(e)
 Opus utique oppressum 32.8, App.V
 Ordre(*ordo*), nom 16.1-2, 17.1, 17A
 — rang 3.1
 — — formulé autrement 17.2
 — — prévu comme nom de famille 18.2
 — relatif, de rang 5, 33.5-6
 Ordre naturel (*ordo naturalis*) 18.2
 Organismes considérés comme des plantes Pré.7
 Orthographe 60-61

— conservation 14.11
 — correction 23.7, 45.3, 60.1+3+5-6+8-11, 60c.1, 60G.1(b), 60H, 61.1
 — épithètes 60.8-11, 60A-I
 — erreur 23.7, 60.1+8-11, 60G.1(b), 61.1
 — linnéenne, noms génériques 13.4
 — — épithètes en forme de phrases 23.7
 — standardisation 60.5-6+8-11, 60H
 — variante 61.2
 — — citation 50F, 61.N.1
 — — semblable au point d’être confuse 61.5
 — — correction 61.4
 — — dans la publication originale 61.3
 — — non validement publiée 61.1
 Orthographe originale 60.2, 61.1
 — correction 45.3, 60.1
 — indication de 50F
 — maintien 60.1, 60B.1(d), 60C.3, 60E, 61.1
 — standardisation 60.5-6+8-11, 60H
 — variante 61.3
 Ouvrages, (voir Publication)

 Page, référence à la 33.N.1
 Pagination 45C
 Parasite 4.N.3
 — nom de l’hôte 32E, 60H
 Paratype 9.5
 Parenté, (voir Notho-taxon, taxons parentaux)
 Parenthèses 21A, 49-50
 Particules, dans les noms de personnes 46A.1, 60C.4
 Préfixe patronymique 60C.4(a-b)
 Périodique, date 45C
 — de documentation 30A
 — populaire 30A
 — tirés-à-part 31.2, 45C
 Personnes mythiques 60F
 Petites plantes herbacées, type 8.1
 Phylum, (voir Division)
 Plantes (voir aussi Cultivées et Fossiles) Pré.7

- non considérées comme telles à l'origine 45.5
- Plantes
 - agricoles, désignation 28.N.1
 - cultivées Pré.8, 28
 - description ou diagnose 36.1+3
 - de sylviculture, désignation 28.N.1
 - fossiles Pré.7.n. infr., 13.3
 - — Comité pour Div.III.2
 - genre de forme 3.3, 7.9, 11.1
 - nom, priorité 11.7
 - — publication valide 36.1+3, 38
 - — — illustration requise 38
 - — type 7.9, 8A.3, 8.4-5, 9A.6
 - non-vasculaires, figure 42.3, 44.2
 - par opposition à non-fossile 11.7, 13.3
 - point de départ 13.1(f)
 - sauvages en culture 28.1
 - spécimen fragmentaire 3.3
 - type du nom 8.1
- Pléomorphes, champignons, (voir Champignons pléomorphes)
- Pléonasme 23A.3(e)
- Point de départ,
 - groupes
 - — *Desmidiaceae* 13.1(e)
 - — *Gastéromycètes* 13.1(d)
 - — *Hepaticae* 13.1(c)
 - — *Musci* 13.1(b)
 - — *Nostocaceae* 13.1(e)
 - — *Oedogoniaceae* 13.1(e)
 - — *Pteridophyta* 13.1(a)
 - — *Spermatophyta* 13.1(a)
 - — *Sphagnaceae* 13.1(b-c)
 - — *Uredinales* 13.1(d)
 - — *Ustilaginales* 13.1(d)
 - nomenclatural 13.1
 - — position taxonomique du type 13.2
 - — publication valide des noms 13.1, 32.1(a)
- Point d'interrogation 34.1, 52.N.1
- Polyploïde H.3.Ex.3
- Populaire, périodique 30A
- Position Prin.IV, 6.5, 11.1
 - anticipation 34.1(b)
- Préfixe (voir aussi Eléments de mots) 16A.2
 - dans les noms de person-nes 60B.N.1, 60C.4
 - notho- (n-) H.1, H.3.1+4
 - sub- 4.1
- Préparation 8.1, 9.10
- Préservation (voir aussi Matériel déposé) 7A, 8.3
 - impossible 8.3, 8A.2
- Président, Association Internationale pour la Taxonomie des Plantes Div.III.2(1)
- Président, "International Association for Plant Taxonomy" Div.III.2(1)
- Section de Nomenclature Div.III.3(1)
- Preuve interne dans une publication 35.4, 46.6
- Principes Pré.2, Prin.I-VI
- Priorité
 - égale 11.5, 53.6
 - de choix 11.5+N.1, 53.6, 61.3, 62.3
 - de désignation du type 7.10, 9.13, 10.5
 - des autonymes 11.6
 - des homonymes 45.4, 53.6
 - des noms 11, 16B
 - — anamorphes 59.4
 - — fossiles par opposition à non-fossiles 11.7
 - — holomorphes 59.4
 - — hybrides 11.8
 - — légitime 45.3
 - — limitation 11.2-4+6-7, 13-15, 59.4
 - — — au rang 11.2
 - — — non modifiée par, date de conservation 14.N.3
 - — — date de sanction 15.N.1
 - — — taxons sans rang 35.2
 - — — taxons supérieurs 11.9, 16.N.1, 16B
 - principe Prin.III
- Procaryotes Pré.7.n. infr.
- Prononciation, difficile en latin 20A.1
- Proposition d'amendement du Code Div.III.4
 - de conserver un nom 14.12+14, 14A
 - de rejeter un nom 4.14, 14A, 56.1-2

Index par sujets

- de supprimer un ouvrage 32.8-9
- Protologue 9.4.n. infr.
- conflit avec 9.13(b), 9A.3, 10.5(a)
- générique 10.2+4
- guide de lectotypification 9A.2
- référence à la page 33.N.1
- Provisoire, nom 23.Ex.8, 34.1
- Pseudo-composés 60G.1
- Pteridophyta*, Comité pour Div.III.2
- point de départ 13.1(a)
- Publique, séance 29
- Publication (voir aussi Simul-
tanée) 35.4, 46.6
- autographes indélébiles 30.1
- catalogues de vente 30.3
- date 31, 31A, 45
- effective, date 31.1
- — autographe indélébile 30.1
- — définition 6.1, 29
- — publication valide 32.1
- en fascicules 35.4, 45B
- étiquettes d'herbier imprimées 30.4
- imprimés éphémères 30A
- indépendamment des exsic-
cata 30.N.1
- journaux non scientifiques 30.3
- listes d'échange de graines 30.3
- périodiques de documentation 30A
- périodiques populaires 30A
- tirés-à-part 31.2, 45C
- valide 6.2, 12.1, 32-45, H.9

Publications:

- Agosti, *Re Bot. Tract.* (1770) App.V
- Aiton, *Hort. Kew.* (1789) 46.Ex.21
- Bornet & Flahault, *Rév. Nostoc.*
Hét. (1886-1888) 13.1(e)
- Britton & Brown, *Ill. Fl. N. U.S.*
(1896-1898) 46.Ex.20
- & — *Ill. Fl. N. U.S.*, ed.2 (1913)
10.Ex.6, 46.Ex.20
- Brummitt & Powell, *Auth. Pl.*
Names (1992) 46A.N.3
- Buc'hoz, *Dict. Univ. Pl. France*
(1770-1771) App.V
- *Tournefortius Lothar.* (1764)
App.V
- *Traité Hist. Pl. Lorraine*
(1762-1770) App.V
- Don, (voir Sweet)

Publications (cont.)

- Donati, *Ausz. Natur-Gesch. Adriat.*
Meer. (1753) App.V
- Ehrhart, J. B., *Oecon. Pflanzenhist.*
(1753-1762) App.V
- Ehrhart, J. F., "Index phytophylacii
ehrhartiani" (1789) App.V
- *Phytophylacium Ehrhart.*
(1780-1785) App.V
- Feuillée, *Beschr. Arzen. Pfl.*
(1756-1757; ed. 2, 1766) App.V
- Forsskål, *Fl. Aegypt.-Arab.*
(1775) 23.Ex.6+8+10, 43.Ex.1
- Fries, E. M., *Elench. Fung.*
(1828) 13.1(d)
- *Syst. Mycol.* (1821-1832) 13.1(d),
33.6
- Fries, T. M., *Lich. Arct.*
(1861) 31.Ex.2
- Gandoger, *Fl. Eur.* (1883-1891) App.V
- Garsault, *Descr. Vertus Pl.*
(1764-1767) App.V
- *Expl. Abr. Pl.* (1765) App.V
- *Fig. Pl. Méd.* (1764) App.V
- Gilibert, *Exerc. Bot.* (1782) App.V
- *Exerc. Phyt.* (1792) App.V
- *Fl. Lit. Inch.* (1782) App.V
- *Syst. Pl. Eur.* (1785-1787) App.V
- Gleditsch, *Obs. Pneumonanthe*
(1753) App.V
- Gomont, *Monogr. Oscill.*
(1892) 13.1(e), 46.Ex.19
- Guettard, *Ve Mém. Glandes Pl.*
(1715) App.V
- Haller, *Enum. Pl. Gotting.*
(1753) App.V
- Hedwig, *Sp. Musc. Frond.*
(1801) 13.1(b)
- Heister, *Descr. Nov. Gen.*
(1753) App.V
- Hill, *Brit. Herb.* (1756-1757) App.V
- [entrées dans] *New Dict. Arts Sci.*
(1753-1754) App.V
- [entrées dans] *Suppl. Chambers's*
Cyclopaedia (1753) App.V
- *Useful Fam. Herb.* (1754,
etc.) App.V
- Hirn, *Monogr. Oedogon.*
(1900) 13.1(e)
- Krockner, *Fl. Siles.*, (1787) 23.Ex.6

Publications (cont.)

- Kummer, *Führer Pilzk.* (1871) 32.Ex.8
 Léveillé, *Fl. Kouy-Tchéou*
 (1914-1915) 30.Ex.2
 Linnaeus, *Amoen. Acad.*, 4
 (1759) 45.Ex.1
 — *Fl. Monsp.* (1756) 45.Ex.1
 — *Gen. Pl.*, ed.5 (1754) 13.4
 — *Herb. Amboin.* (1754) 34.Ex.2
 — *Sp. Pl.* (1753) 13.1(a+c-e,)+4-5,
 33.Ex.1, 41.N.
 — *Sp. Pl.*, ed.2 (1762-1763) 13.4,
 41.N.1
 Lundell & Nannfeldt, *Fung. Exs.*
Suec. (1934-1947) 30.Ex.3
 Michaux, *Fl. Bor.-Amer.*
 (1805-1806) 30.Ex.1
 Miller, *Gard. Dict.*, ed.8
 (1768) 32.Ex.8, 33.Ex.1
 Necker, *Elem. Bot.* (1790, 1791,
 1808) App.V
 Persoon, *Syn. Meth. Fung.*
 (1801) 13.1(d)
 Ralfs, *Brit. Desmid.* (1848) 13.1(e)
 Rumphius & Burman, *Herb.*
Amboin. Auctuar. (1755) App.V
 Schlotheim, *Petrefactenkunde*
 (1820) 13.1(f)
 Secretan, *Mycogr. Suisse*
 (1833) App.V
 Séguier, *Pl. Veron.* (1745-
 1754) 41.Ex.2
 Sternberg, *Vers. Fl. Vorwelt*, 1
 (1820) 13.1(f)
 Steudel, *Nomencl. Bot.* (1821-
 1824) 33.Ex.1
 Stickman, (voir Linnaeus (1754))
 Swartz, *Prodr.* (1788) 52.Ex.9
 Sweet, *Hort. Brit.*, ed.3
 (1839) 32.Ex.3
 Trew & al., *Herb. Blackwell.*
 (1747-1773) App.V
 Walter, *Fl. Carol.* (1788) 20.Ex.8
 Webb & Heldreich, *Cat. Pl. Hisp.*
 (1850) 30.Ex.1
 Willdenow, *Sp. Pl.* (1797-
 1803) 31.Ex.1

- Radical, augmentation du (voir aussi
 Eléments de mots) 60C.1(b)
 Radix, pas un nom générique 20.Ex.5
 Rang Pré.1, Prin.IV, 2-5, 6.5, 11.1
 — anticipation 34.1(b)
 — approprié, pour un hybride H.5
 — de base 2
 — — préfixe sub- 4.2
 — hiérarchie 2
 — inapproprié, pour un
 hybride H.5.N.1
 — indication 21.1, 21A, 24.1, 35.4
 — intercalations supplémentaires 4.3
 — modification, citation
 d'auteur 49.1
 — notho-taxon 3.2, 4.4, 50, H.1.1,
 H.3.1, H.5, H.12
 — particulier Prin.IV
 — pas indiqué 35.1-3,
 — principal 3.1-2
 — priorité en dehors du 11.2
 — ordre relatif 5, 33.5-6
 — secondaire 4.1
 — seul infraspécifique 35.3
 — simultanés différents 34.2
 — terme signalant 3.1, 4.1-2, 21.1,
 24.1
 — — mal placé 33.5-6
 Rapporteur général Div.III.2(1+8)+3(3)
 Récolte,
 — date, citation 37.3
 — illustration 8A.2
 Recommandations, dans le *Code*
 Pré.3+5
 Référence à la page 33.2+N.1
 — à une description ou diagnose
 antérieure 32.1(c)+4-5, 32A, 36, 41
 — — directe ou indirecte
 32.1(c)+4-5, 41
 — — complète et directe 32.4,
 33.2+4, 45.1
 — à une illustration antérieure 38-39
 "Registration" (voir Enregistre-
 ment) 32.2
 — exigences pour une publication
 valide 32.1
 — nouvelle soumission 45.2
 Règne (*regnum*), rang 3.1
 Reihe, au lieu d'ordre 17.2

Index par sujets

- Rejeté, nom, combinaison fondée sur 14.4
 Rejet 56, 57
 — autorisé en attendant la décision 14.14
 — comme illégitime 45.4, 52-54, 58
 — contre un nom conservé 14.4+6-7+10
 — d'un nom 56, App.IV
 — n'affecte pas la légitimité 14.10
 — non autorisé 51
 — prime sur la sanction 15.6
 — proposition 14.14, 14A, 56.1-2
 — d'une proposition 57
 Remplacé, synonyme 33.2+N.2, 58.1+3
 Restauration, d'un nom rejeté 14.6-7
 Rétroactivité, règle de Prin.VI
 Rétrocroisement H.4.1
 Romanisation
 — des noms d'auteurs 46B.2
 — du grec 60A
 Règles, absence ou doute Pré.10
 — dans le *Code* Pré.3+4
 — rétroactivité Prin.VI
- Sanction 13.1(d), 15
 — date n'affectant pas la priorité 15.N.1
 — homonyme 15.1-2+N.1, 53.1-2, 55.3
 — — antérieur non illégitime 15.2
 — indication par la citation d'auteur 50E.2
 — noms en compétition 15.3-4
 — nom illégitime 6.4, 52.1
 — ouvrages 13.1(d)
 — surmonté par la conservation ou le rejet 15.6
 — typification des noms 7.5+8
 Séance publique 29
 Secrétaire, Association Internationale pour la Taxonomie des Plantes Div.III.2
 Secrétaire, Section de Nomenclature Div.III.3(2)
 Section (*sectio*) (voir aussi Subdivision de genre) 4.1, 21.1
 — changement de rang 21B.3
 — épithète, d'un nom de personne 60B
- — de préférence un substantif 21B.1
 — — la même que pour un sous-genre 22A
 Série (voir aussi Subdivision de genre) 4.1, 21.1
 — épithète, adjective plurielle 21B.1
 Sexe, de personnes 60.N.3, 60C.1(a-b)
 Signe de multiplication H.1-2, H.3.1+4, H.3A
 Signes, (voir aussi Symboles) 6, 13.1(e)+5, 34.2+N.1, 53.6, 59.N.1, 61.3
 Signes diacritiques 46B.2, 60.6, 60B.1(d), 60C.3
 Simultanée, publication (voir aussi Priorité de choix) 11.5-6, 13.1(e)+5, 34.2+N.1, 35.6, 59.N.1, 61.3
 Sylviculture, plantes de, désignation 28.N.1
 Sous-classe (*subclassis*), nom 16.1, 16A.3
 — rang 4.2
 Sous-espèce (voir aussi Infraspécifique taxon) 4.2
 — épithète, la même au rang variétal 26A.1-2
 — — maintien dans les rangs infravariétaux 26A.3
 Sous-famille (*subfamilia*) (voir aussi Subdivision de famille), nom 19.1
 — rang 4.2
 — — terme "sous-ordre" 19.2
 Sous-forme (voir aussi Infraspécifique, taxon) 4.2
 Sous-genre (voir aussi Subdivision de genre)
 — changement de rang 21B.3
 — épithète, de préférence un substantif 21B.1
 — — d'un nom de personne 60B
 — — la même à des rangs différents 22A
 — rang 4.2, 21.1
 Sous-ordre (*subordo*), nom 16.1, 17.1
 — — terminaison latine inappropiée 17.3, 32.6
 — rang 4.2
 — — prévu comme sous-famille 19.2

- Sous-section (*subsectio*) (voir aussi
 Subdivision de genre) 4.2
 — épithète adjective plurielle 21B.1
 Sous-série (voir aussi Subdivision de
 genre) 4.2
 — épithète adjective plurielle 21B.1
 Sous-tribu (*subtribus*) (voir aussi Sub-
 division de famille), nom 19.3
 — rang 4.2
 Sous-variété (*subvarietas*) (voir aussi
 Infraspécifique, taxon) 4.2
 Spéciale, forme (*forma specialis*) 14.N.3
 Spécimen (voir aussi Collection et
 Type) 8, 8A
 — cité dans le protologue 9.4
 — fossile 8.4-5, 8A.3
 — illustré 8A.1, 32D.2, 39A
 — impossible à conserver 8A.2
 — référence au détail 37.3
 Spermatophyta, Comité pour Div.III.2
 — point de départ 13.1(a)
Sphagnaceae, point de départ 13.1(b-c)
 Spina, pas un nom générique 20.Ex.5
 “St.” dans les épithètes 60C.4(d)
 Stabilité des noms Pré.1, 14.1-2. 56.1
 “Standard species” 7.Ex.7
 Statut, hybride par opposition à non-
 hybride 50
 — du nom 6.1-6, 12
 Stratigraphiques, relations 13.3
 sub-, dans la désignation du rang 4.1
 Subdivision de famille 4.N.1
 — incluant le type du nom de
 famille 19.4
 — nom 19, 19A
 — — illégitime 19.5
 — — publication valide 19.5, 32.1,
 41.1
 — — terminaison 19.1+3+6,
 19.A.1, 32.6
 — — type 10.6
 Subdivision de genre 4.N.1
 — autonymes 22.1-4+N.1
 — — type 7.6, 10A
 — changement de rang 21B.3
 — épithète 21, 21A-B
 — — à adopter 21B.1+3, 22A, 60B
 — — à éviter 21B.2
 — — accord grammatical 21.2
 — — capitale en initiale 21.2
 — — d’une de ses espèces 22.5
 — — entre parenthèses, dans le
 nom d’espèce 21A
 — — étymologie 60I
 — — forme 21.2-3, 21B.2, 60B
 — — formule conden-
 sée H.7.1, H.8.1
 — — inadmissible 21.3
 — — la même à différents
 rangs 22A
 — — sous un nom générique illé-
 gitime 55.1
 — homonymes 21.N.1, 53.5
 — hybride 40.N.1, H.7, H.8.1, H.9
 — nom 21.1
 — — illégitime 21.N.1, 53.5
 — — légitime 55.1
 — — publication valide 32.1, 33.1,
 41.2, H.9
 — — type 10.1-3+5+N.1, 22.5, 22A
 — nomenclaturalement typi-
 que 10A, 22.1-2
 Subdivision (*subdivisio*) ou subphy-
 lum, nom 16.1, 16A.2
 — rang 4.2
 Subfossile, type 11.7
 Subjectif, synonyme 14.4.n. infr.
 Subordonnés, taxons 25, 34.1(d)
 Subphylum, (voir Subdivision)
 Subregnum 4.2
 Substantif (voir aussi Genre grammati-
 cal), comme épithète 21.2,
 21B.1-2, 23.1+6,(a), 60.N.3
 — — génitif 23A.1-2, 60C.1(a-b)
 — comme nom 20.1
 — — adjectif pluriel 18.1, 19.1
 Suffixe, (voir Eléments de mots)
 Somme des taxons subordonnés 25
 “Starting point”, (voir Point de
 départ)
 Superflus, noms 52.1
 — basionyme légitime 52.3
 — illégitime 52.1
 — pas illégitime 52.3+N.1-2
 Supplémentaire, rangs 4.3
 Supprimés, ouvrages 32.8, App.V
 — approbation par le Comité
 général 32.9
 — proposition à l’examen 32F.1

Index par sujets

Sylviculture, plantes de, désignation 28.N.1

Symboles (voir aussi Multiplication, signe) 23.3

- femelle 23.Ex.2, H.2A.1
- Linnéens 23.3, 23.Ex.2
- mâle H.2A.1
- sexuels H.2A.1

Synonyme

- amène le nom ou l'épithète 33.2
- citation comme 34.1, 50A
- nomenclatural 14.4, App.IIIA-B
- objectif 14.4.n. infr.
- remplacé 33.2+N.2, 58.1+3
- sans rapport avec le préfixe "notho-" H.3.4
- sans rapport avec le signe de multiplication H.3.4
- subjectif 14.4.n. infr.
- taxonomique 14.4, 53.N.1, App.IIIA-B

Syntype (s) 9.4, 10.N.1

- désignés comme lectotype 9.9
- doubles 9.8
- inclusion de tous 52.2

Tautonyme 23.4., 58.2

Taxon (taxons) Pré.1, Prin.I-V, 1.1

Taxon (s)

- autre que les Algues, attribué à l'origine à un groupe non végétal 45.5
- changement de rang 19A, 21B.3, 49, 24B.2
- considérés comme plante Pré.7, Prin.I, 45.5, 54
- parental, (voir Hybride)
- pas considérés comme des plantes Prin.I, 32.N.1, 45.5, 54
- considérés comme plante Pré.7, Prin.I, 45.5, 54
- sans rang 35.1-3
- subordonné 25, 34.1(d)
- transféré 49-50
- un nom correct Prin.IV, 11.1

Taxonomique, groupe, (voir Taxon)

- position, (voir Position)
- rang, (voir Rang)

- synonyme 14.4, 53.N.1, App. IIIA-B

Technique, terme, morphologie 20.2

Téléomorphe 59.1

- diagnose ou description 59.

Terme mal placé 33.5

Termes techniques, morphologie 20.2

Terminaison (voir aussi Eléments de mots) 16.2, 16A, 17.1, 18.1, 19.1+3, 19A.1, 20A.1(a), 60.11, 60B-D, H.6.3-4, H.6A, H.8.2

- contraire aux règles 60.11
- correction lorsqu'impropre 16A.4, 17.3, 18.4, 19.6, 60.7+11
- épithète d'un nom géographique 60D
- — d'un nom de personne 60.11, 60B-C
- incorrect, mais nom validement publié 32.6
- latin si possible 20A.1

Ternaire nom 24.1

Tétraploïde H.3.Ex.3

Tirés-à-part 31.2, 45C

Tokyo, Congrès 14.N.1.n. infr.

Tradition

- botanique 62.1+2(b-c)+N.1
- classique 60A.1-2, 60C.2, 60E, 60G.1

Transcriptions (etc.):

- ae, pour ä, ae, è, é, ou ê 60.6
- ao, pour å 60.6
- e, pour è, é, ou ê 60.6
- esprit rude 60A.2
- h, pour esprit rude 60A.1
- i & j interchangeables 60.1, 60.5
- k, autorisé dans les noms latins de plantes 60.4
- lettres 60.5
- lettres étrangères au latin classique 60.4, 60C.3
- ligature 60.4
- n, pour ñ 60.6
- oe, pour ö, ø, ou oe 60.6
- signes diacritiques 60.6, 60C.3
- ss, pour ß 60.4
- symboles linnéens 23.3-4
- u & v interchangeables 60.1, 60.5
- ue, pour ü 60.6

Transcriptions (cont.)

- w, autorisé dans les noms latins de plantes 60.4
- x, employé pour × H.3A
- y, autorisé dans les noms latins de plantes 60.4

Transfert, hybride/non-

- hybride 50, H.10.2
- vers d'autres genres et espèces 49

Trait d'union,

- dans un nom générique 20.3, 60.N.2
- dans une désignation d'hybride H.10.3
- dans une épithète composée 23.1, 23A.3(d), 60.9+N.2

Translittération en Latin, (voir Romanisation)

- Tréma 60.6

Tribu (*tribus*) (voir aussi Subdivision de famille)

- dans le *Systema* de Fries 33.6
- nom 19.3
- rang 4.1

Trigénérique, hybride, nom H.6.4

Type (*typus*) (voir aussi Epitype, Holotype, Lectotype, Néotype, etc.) Prin.II, 7-8+10

- acceptation par l'auteur qui typifie 7.11
- anamorphe 59.3, 59A.1
- automatique 7.3-6, 10.7, 16.1, 17.1, 22.5
- conservation (voir aussi Type, préservation) 10.4+N.2, 14.9
- correction de terme 9.8
- de combinaison nouvelle 7.4
- de nom sanctionné 7.8
- de variantes orthographiques 61.2+5
- de l'autonyme 7.6
- de la formule condensée 37.1, H.9.N.1
- définition 7.2
- dépôt 7A, 8B.1, 9A.4, 37.5
- désignation, (voir Désignation)
- désignation mécanique 9A.2, 10.5
- désigné préalablement 9.11, 22.2, 26.2, 52.2(b)

- données sur la récolte 8A.1-2, 37.3, App.IIIA-B
- données sur le spécimen 8A.1, 37.3
- double 9.3+n. infr.+9
- du basionyme 7.4
- du contexte de la description 7.7, 9.N.1
- du nom
 - — anamorphe fongique 7.9+N.1, 59.3, 59A
 - — appliqué à tort 7.4
 - — avec point de départ postérieur ultérieur 7.7
 - — conservé 10.4+N.2, 14.3+8-9, 48.N.2, App.IIIA-B
 - — espèce ou taxon infra-spécifique 8-9, 8A-9B
 - — famille 7.1, 10.6
 - — — alternatif 10.6, 18.5
 - — — inclus dans la subdivision de famille 19.4
 - — genre 10.1-5, 10A, 14.3
 - — genre de forme 7.9
 - — illégitime 7.5
 - — notho-taxon 37.1, H.9.N.1, H.10.N.1
 - — rejeté 14.3
 - — sanctionné 7.5+8
 - — sous-famille, alternatif 10.6, 19.8
 - — subdivision de famille 7.1, 10.6
 - — — de genre 10.1-5+N.3, 10A, 22.5
 - — taxon fossile 7.9, 8.4-5, 13.3
 - — taxon de rang supérieur à la famille 7.1, 10.7, 16.1, 17.1
 - — téléomorphe fongique 59.1-2, 59A
 - — validé par référence 7.7
 - du nom alternatif 10.6, 18.5, 19.8
 - du nom de remplacement 7.3
 - équivalent dans une langue moderne 7.11, 7.Ex.7, 37.4
 - exclusion 47, 48, 52.2
 - identification ambiguë 9.7
 - illustration 8.1+3, 8A.1-2, 9.1-2+6-7
 - inclusion, dans un taxon nommé 10.2-3, 22.1-3, 22A, 26, 26A, 37.2, 52.1-2

Index par sujets

— — dans un autre taxon	48.1
— — seul élément	37.2-3
— indication	9.9, 22.5, 24.3. 37.1-4, 37A
— indication précise	7.5
— interprétation	9.7
— lieu	7A, 8B.1, 9A.4, 37.5
— manquant	9.2+6+9+11
— nomenclatural, (voir Type)	
— pas conspécifique avec le matériel original	10.2
— pas toujours typique du taxon	7.2
— plus d'un individu	8.1
— plus d'un taxon	9.9, 9A.5
— préservation, impossible	8.3, 8A.2
— — permanente	8.1-3+Ex.1, 8B.2
— — lieu	7A, 8B.1, 9A.4, 37.5
— original	48.1+N.2
— redécouvert	9.13
— requis	37.1
— sérieux conflit avec le prototype	9.13(b), 10.5(a)
— seul spécimen	8.1
— "standard species"	7.Ex.7
— stratigraphiques, relations	13.3
— taxonomique, position	13.2, 59.3, H.10.N.1
— téléomorphe	59.1-2, 59A.1
— terme mal appliqué	9.8
— vivant	8.2+Ex.1, 8B.1-2
Typification, (voir Désignation, Lectotype, Néotype)	7-10
— catégories de types	9
— des noms d'espèce	8
— — infraspécifiques	8
— — supraspécifiques	10
— erreur	60.1, 61.1
— principe	Prin.II, 10.7
— Typographie	60.2
Typus, (voir type)	
Unitaire, désignation d'espèce	20.4
<i>Uredinales</i> , point de départ	13.1(d)
Usage (voir aussi Tradition), abréviation d'auteur	46A.5
— à suivre dans l'attente d'une décision	14A, 32F
— établi	Pré.10, 23.8
— répandu	Pré.1

<i>Ustilaginales</i> , point de départ	13.1(d)
— champignons pléomorphes	59.1
Valide, publication	6.2, 12.1, 32-45, H.9
— désirable	45A
— correction de l'orthographe	45.3
— date	45.1+3+5, 45B-C
— — pour les noms de taxons non considérés comme des plantes à l'origine	45.5
— — pas affectée par la conservation	14.N.3
— — pas affectée par la sanction	15.N.1
— — pas affectée par un changement orthographique	45.3
— malgré un doute taxonomique	34.1
— pas par simple mention des taxons subordonnés	34.1(d)
— pas par référence à des index généraux	33.4
— pas d'un nom cité comme synonyme	34.1(c)
— proposé par anticipation	34.1, H.9.N.2
— — provisoire	34.1(b)
— pas si un terme mal placé indique le rang	33.5
— d'un autonome	22.3, 26.3, 32.7
— d'un nom de remplacement	32.2-3+N.2
— d'un basionyme	32.2, 33A
— d'une combinaison	33.1, 43.1
— d'un nom, algues	36.2, 39, 45.4
— — alternatif	34.2+N.1
— — espèce	37.3, 41.3, 42.1+3, 44.1
— — famille	18.3, 41.1
— — genre	37.2, 41.2, 42.1+3
— — — Linnéen	13.4, 41.N.1
— — genre nouveau monotypique	42
— — hybride	40, H.9, H.10.1
— — plante non vasculaire	42.3
— — notho-espèce ou hybride de rang inférieur	H.10.1
— — notho-genre	H.9
— — plante fossile	36.3, 38
— — subdivision de famille	19.5, 41.1

- — subdivision de genre 37.2, 41.2
- — taxon infraspécifique 37.3-5, 41.3, 44.1
- — taxon non considéré comme une plante à l'origine 32.N.1, 45.5
- d'une combinaison nouvelle 32.1-3, 35.1
- d'une variante orthographique 61.1
- exigences 32.1, 45.1
- — acceptation du nom 34.1(a), 45.1
- — association de l'épithète avec le nom 33.1
- — citation du basionyme ou du synonyme remplacé 33.2
- — — malgré une erreur bibliographique 33.3
- — — malgré une citation d'auteur incorrecte 33.3
- — citation des données sur le type 37.2-5, 37A
- — respect des prescriptions sur la forme du nom 32.1(b), 32.6
- — référence à la date 33.2, 45B-C
- — description ou diagnose 32.1(c)+3, 41, 42.1
- — — en anglais 36.3
- — — en latin 36, 36A
- — publication effective 32.1(a)
- — illustration 38-39, 39A, 41.N.2, 42.3, 44.2
- — — avec analyse 42.3-4, 44
- — indication de rang 35.1
- — indication du type 37, 37A
- — référence à la page et à la planche 33.2+N.1
- — référence à une description ou diagnose 7.7, 32.1(c), 32A, 36, 41
- — — directe ou indirecte 32.1(c)+4-5, 41
- — — complète et directe 32.4, 33.2+4, 45.1
- — référence à une illustration 38-39
- — enregistrement 32.1, 45.2
- — citation de l'herbier où est le type 37.5
- — mention de parenté H.9
- points de départ 13.1
- Variantes, (voir Orthographe)
- cultivées 4.N.1, 28.N.1-2
- Variété (*varietas*) (voir aussi Infraspécifique, taxon et Nothomorphe) 4.1, H.12.2+n. infr.
- épithète, la même que dans le rang sous-spécifique 26A.1-2
- — maintien aux rangs infravariétaux 26A.3
- seul rang infraspécifique 35.3
- Vernaculaire, nom 60.7, 60.F, 62.3,
- Vice-rapporteur Div.III.3(4)
- Vote,
- final Div.III.4(b), 60B.1(a), 60C.1(a+c)
- institutionnel Div.III.4(b)
- par correspondance Div.III.4
- préliminaire Div.III.4(a)
- transcription 60.5-6
- Voyelle de connexion 60.Ex.12, 60G.1(a2)
- Zoologique, nomenclature, (voir *International code of zoological nomenclature* ou *Code international de nomenclature zoologique*)